

Magazine « Terres d'été »

Le Monde

15, rue Falguière, 7550[?] Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 1467[?] – 6 F

SAMEDI 28 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

D'un « Rainbow-Warrior » à l'autre

DEPUIS la grande « bavure » des services secrets français, qui avait entraîné mort d'homme en 1985 dans le port d'Auckland, les campagnes menées contre les essais nucléaires français par l'organisation Greenpeace se suivent et se ressemblent. Combinant les manœuvres d'intimidation de la marine nationale, les arraisonnements et les expulsions, les autorités françaises prennent soin en tout cas de ne pas offrir aux militants écologistes ce qu'ils cherchent visiblement : l'incident violent, voire de nouveaux martyrs.

Il est vrai que beaucoup de choses ont changé depuis sept ans, et d'abord le contexte international. La nouvelle campagne de tirs à laquelle la France va procéder dans le Pacifique à partir de mai ne risque-t-elle pas de passer pour un coupable « entêtement » à l'heure où l'ennemi d'hier a disparu ? Ce dernier ne cherche-t-il pas à se débarrasser de ses armes nucléaires, avec l'aide de ses anciens adversaires de surcroît ? Les deux anciens « grands » ne se sont-ils pas lancés dans une course au désarmement à grand renfort de sacrifices unilatéraux ?

SANS doute, mais ces bouleversements n'en laissent pas moins subsister plusieurs réalités incontournables. La fin de la guerre froide n'a pas instauré la paix universelle, elle a au contraire fait naître de nouveaux foyers de guerre, de la Yougoslavie au Caucase. La menace principale a disparu, mais il peut en surgir de nouvelles, à l'est ou ailleurs. Et d'abord parmi la bonne dizaine de pays qui, de l'Argentine à la Corée en passant par l'Irak et l'Iran, sont en passe, comme le remarquait en janvier le secrétaire américain à la défense, d'avoir la bombe avant la fin du siècle, ainsi que les missiles balistiques pour la transporter.

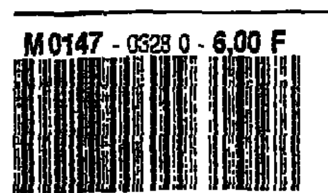
C'est si vrai qu'aucun des membres du club nucléaire ne songe à en sortir. M. Eltsine a beau être plus radical que les Américains dans ses propositions de désarmement, il ne s'en est pas moins rallié à la thèse de la « dissuasion minimale » qui est précisément celle de la France. Et si la Russie observe un moratoire d'un an sur ses essais nucléaires, elle tient bien à conserver son site de la Nouvelle-Zemble, substitué à celui de Semipalatinsk, dont les Kazakhs ne veulent plus.

CAR dès lors que personne ne peut ni ne veut renoncer à l'arme nucléaire ceux qui la détiennent doivent bien la tester de temps en temps. La France a réduit de moitié le nombre de ses essais (six ont eu lieu l'an dernier contre plus de douze dans le passé), mais elle peut d'autant moins s'en passer que ceux-ci ne visent pas seulement un but militaire : les charges d'aujourd'hui sont toujours plus miniaturisées et « furtives », mais aussi beaucoup plus « sûres » que les bombes « sales » et mal contrôlées du passé.

Ajoutons que si l'atome restera toujours inquiétant, il l'est bien davantage, pour le moment, dans sa variante civile que militaire : le chaos de la CEI soulève de graves interrogations sur l'arsenal de l'ancienne armée rouge, mais il a déjà produit des accidents bien réels à Tchernobyl, et tout récemment à la centrale de Saint-Pétersbourg. Faute de pouvoir désinventer l'atome, il revient aux politiques plus encore qu'aux techniciens de le contrôler.

Lire page 10 l'article de ROGER CANS

M 0147 - 0328 0 - 6,00 F



Vifs débats à l'Assemblée nationale populaire

Les partisans des réformes prennent le dessus en Chine

Les débats qui ont lieu à Pékin, à l'occasion de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, semblent tourner à l'avantage des partisans de la réforme économique inspirés par M. Deng Xiaoping. Ce dernier, dans un geste de défi, en a appelé directement à l'opinion pour bousculer un appareil communiste orthodoxe représenté par l'actuel premier ministre, M. Li Peng. Il reprend ainsi à son compte la tactique de Mao Zedong, qui, au début de la révolution culturelle, avait appelé la population à « faire feu sur le quartier général ».

PÉKIN

de notre correspondant

M. Deng et ses partisans en sont-ils arrivés, comme jadis Mao Zedong dans un contexte radicalement différent, à la conclusion que l'appareil n'était pas réformable sans que soit « *bombardé son quartier général* » ? On le dirait, à en juger par la diffusion du *Document nº 2*, reprenant ses instructions pour une accélération énergique de la réforme économique, auprès de citoyens ordinaires dans les deux provinces phares de l'ouverture au capitalisme : celles de Canton, jouxtant Hongkong, et du Fujian, face à Taïwan.

La manœuvre, sur le plan tactique, ressemble à s'y méprendre au célèbre appel de Mao, pour lancer sa « révolution culturelle » dans les années 60 : que la population fasse « *feu sur le quartier général* », c'est-à-dire la direction du régime. La similarité s'arrête bien sûr à la forme. M. Deng ne lance pas un mouvement dévastateur destiné à lui permettre de reprendre le pouvoir. Il cherche une majorité solide au futur comité central, qu'élira le prochain congrès du PC chinois, attendu pour le mois d'octobre. Son objectif est que l'équipe qui assurera la relève de la vieille garde soit enfin débarrassée du poids mort des conservateurs. Les débats en cours au Parlement *montrent* qu'il est en train d'y parvenir.

Après avoir fait donner l'artillerie, M. Deng a poursuivi son offensive contre l'orthodoxie marxiste.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

L'élection des présidents des conseils régionaux

L'attitude du PC et de M. Lalonde traduit l'isolement des socialistes

Le PC et les écologistes ont fait savoir, jeudi 26 mars, qu'ils n'apporteraient pas leur soutien à M. Delebarre, candidat du PS à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais. L'attitude des communistes et de Génération Ecologie traduit l'isolement des socialistes, alors que M. Soisson, ministre de la fonction publique, a été élu, contre toute attente, président du conseil Régional de Bourgogne.

par Patrick Jarreau

Après un premier tour des élections régionales qui a révélé la gravité de leur affaiblissement dans le pays, les socialistes s'apprêtaient à vivre vendredi 27 mars un « second tour » – l'élection des exécutifs régionaux – qui allait mettre en évidence leur isolement.

Alors que, dans les derniers jours de la campagne, ils pensaient que, la logique majoritaire reprenant ses droits dans l'élection des présidents de région ils pourraient s'affirmer comme un pôle de rassemblement, non seulement dans les deux régions qu'ils détenaient déjà mais aussi à la faveur des divisions de la droite dans une ou deux autres, voilà que la recherche de majorité semblait devoir jouer contre eux en raison des failles apparues dans leur propre camp.

Le PS était en mesure de conserver sans difficultés majeures la présidence du Limousin.

Lire la suite page 8 et nos informations sur l'élection des présidents de régions pages 7,8 et 24



La grande traque des Rohingyas

Chassés brutalement de leur Arakan natal par l'armée birmane, ces musulmans fuient en masse vers le Bangladesh

TEKNAF

de notre envoyé spécial

« *Tout vaut mieux que la répression en Birmanie, même l'exil et la pauvreté au Bangladesh.* » Nabi Hussain s'exprime avec le ton douloureusement résigné de tous les réfugiés du monde. Les bras croisés sur sa chemise de coton bleu, immobile, Nabi ne se plaint pas, il constate : « *Les Birmans ne veulent plus de nous, musulmans. Ils confisquent nos terres, violent nos femmes et profanent nos mosquées. Alors, nous partons.* » En ce jour de mars, alors que, de l'autre côté de la rivière Naf, les contours des montagnes de la province birmane de l'Arakan commencent à disparaître dans la brume bleutée du soir naissant, Nabi Hussain vient à l'instant de s'ajouter à la liste des quelque 200 000 musulmans rohingyas de Birmanie qui ont trouvé refuge au Bangladesh depuis le mois de décembre. Comme la plupart de ses coreligionnaires, Nabi a tout perdu et tout abandonné. Là-bas, dans son village de Kyangbu, à une trentaine de kilomètres de la rive bengalaise, ce fermier de trente-huit ans possédait quelques hectares de terre et une dizaine de vaches. Il y a une semaine, après avoir longtemps mûri sa décision, il s'est enfui avec sa famille, en compagnie d'une centaine de voisins. Pendant des jours, ils ont marché à travers la campagne, se frayant avec peine un chemin à travers les collines couvertes de jungle. Puis, ils ont fini par atteindre le fleuve frontière. Là, ils ont dû patienter deux jours parmi la foule anxieuse des Rohingyas, fuyant la répression.

Enfin, une grosse barque les a amenés d'un coup de rame de l'autre côté, vers la liberté et le dénuement, au Bangladesh. Quand il est descendu du bateau, quelques minutes auparavant, il a déposé sur la berge boueuse un maigre bagage : deux paniers d'osier où sont entassés plusieurs couvertures, quelques nattes, une théière, deux jerricans et un parapluie.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 6

Mike Tyson, K.O. pénal

L'ancien champion du monde de boxe condamné à six ans de prison ferme pour viol

WASHINGTON

de notre correspondant

« *Sans la boxe*, avait-il dit un jour, *je serais toujours en prison, ou mort.* » Même avec la boxe, Mike Tyson retournera en prison. Comme dans une vie rythmée par la violence, une vie sans cesse hors norme, au sommet ou tout en bas, l'ancien champion du monde des poids lourds retourne là où la boxe, justement, l'avait trouvé : en prison.

Car c'est en maison de correction alors qu'il avait tout juste treize ans, qu'un entraîneur lui enseigna les premiers rudiments du sport, le prit sous sa protection et en fit un des plus grands boxeurs de sa génération. Le voyou était devenu un héros du sport américain. Aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, multi-millionnaire en dollars et peut-être le sportif le plus riche des Etats-Unis, Tyson refait en sens inverse le chemin de ces douze dernières années : condamné à six ans de prison ferme par un tribunal d'Indianapolis (Indiana) pour avoir violé une jeune femme de dix-huit ans, il retourne en cellule.

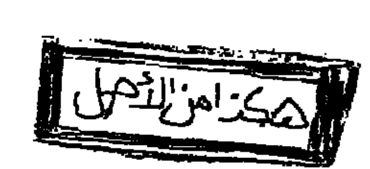
Le champion a fait appel. Mais, en attendant un nouveau jugement, le juge qui a prononcé la sentence, Mme Patricia Gifford, lui a refusé la liberté sous caution. Tyson a quitté la salle d'audience menottes aux poignets pour être écroué à Plainfield, dans une prison de l'Etat d'Indiana. « *Je ne suis pas coupable, mais je m'attendais au pire. Je ne sais pas si je pourrai supporter la prison* », a-t-il dit. Avec les remises de peine pour bonne conduite, il devrait rester trois ans incarcéré, et pas dans une prison « trois étoiles ».

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Politique

Fragiles et indispensables élus

par Dominique Wolton

IL faut du courage pour être élu politique aujourd'hui, tant le discrédit est grand. Pourtant l'élection constitue le seul principe de légitimité dans nos sociétés.

La *télévision* en démocratisant la politique l'a banalisée et le niveau d'éducation de la population a contribué à *désacraliser* la fonction politique. Cela est positif jusqu'à un certain point, car la spécificité de l'élu est d'être le seul à subir le feu du suffrage universel même si beaucoup s'occupent, aujourd'hui, de politique. Trois causes expliquent la contradiction actuelle : la médiatisation accrue, le renforcement *de la démocratie et la* délégitimation des hommes politiques.

La communication

La radio, puis la télévision ont eu avantage de rapprocher les hommes politiques du public. En les voyant régulièrement à l'écran, celui-ci s'est fait plus facilement son opinion, et a forcé ces derniers à abandonner la langue de bois, pour un langage plus direct. Rien ne passe mieux, en effet, à la télévision, que l'authenticité, qui ne peut être longtemps feinte. Contrairement à ce que certains continuent de croire, les médias de masse sont la condition de la démocratie. L'inconvénient est évidemment que l'on voit aussi plus vite les limites des hommes politiques et que, devenus familiers, ils se banalisent. Dans le même temps, ces derniers ont été pris dans un marathon médiatique, rebondissant d'émissions de radio en plateaux de télévision, où ils sont sommés d'avoir un avis sur tout, pour une actualité qui va de plus en plus vite, et à laquelle, la plupart du temps, ils ne comprennent guère plus que les citoyens.

Ils subissent aussi le harcèlement des médias qui, au nom de l'information, sont toujours prompts à dénoncer, les échecs, les malhonnêtetés des hommes publics. Ils ne sont probablement pas plus malhonnêtes que n'importe quelle autre catégorie sociale, mais ils sont forcément l'objet *a priori* d'un soupçon. Comme si nos sociétés qui gèrent si difficilement la question du Bien se déchargeaient sur ce groupe particulier de la redoutable tâche du respect des valeurs. D'une certaine manière, ils payent le prix de la laïcisation de la vie publique : ils doivent incarner le Bien et il est vrai qu'ils ne peuvent pas trop trahir les idéaux dont ils se réclament.

En outre, ils doivent commenter et tenir compte d'un nombre croissant de sondages commandés par eux, par les partis ou par les médias. Ils sont là aussi requis d'avoir une opinion sur la politique, l'économie, Dieu, la violence, la mort, l'environnement... Entre la lumière des médias et la perfusion des sondages, que reste-t-il à l'homme politique comme temps libre et comme autonomie de réflexion ? Il n'a plus le droit de ne pas savoir, et de se taire. Difficile avec cette omniprésence de la communication, accélérée en période électorale, de dire toujours quelque chose d'intelligent et de neuf quand tous les mots, dans tous les sens ont déjà été dits et que le public est plus averti. Le progrès d'avoir rapproché la politique du public s'accompagne d'un risque : créer une fausse égalité, faire oublier la complexité de la politique et accentuer la versatilité de l'opinion, dont il ne faut pas sous-estimer les effets pervers.

L'action

Mais, dira-t-on, les hommes politiques ne sont pas seulement là pour communiquer, ils sont là, surtout, pour agir, c'est même pour cela qu'on les élit. C'est exact, mais à condition de rappeler que leur marge de manœuvre est très étroite. Le paradoxe de nos démocraties est d'avoir transformé en objets de débat et de décision politique la plupart des problèmes de société, mais en réduisant d'autant la marge de manœuvre des hommes politiques. *Pourquoi ?* Parce que tout ou presque tout est institutionnalisé. Les budgets et les décisions lient le présent et l'avenir et, d'une année sur l'autre, la marge est très étroite.

Difficile dans ce cas de faire des changements tous les matins. On peut faire des effets d'annonce, de la politique symbolique, mais la capacité immédiate d'action est faible. Aux décisions antérieures s'ajoutent les contraintes réglementaires, le jeu des lobbies, et le poids des institutions de Bruxelles. Quel que soit son niveau, l'élu, local, régional, national, a une très faible capacité d'action.

On reproche souvent aux hommes politiques de ne pas anticiper les problèmes, mais les écouterait-on s'ils les anticipaient réellement ? Qui veut traiter les problèmes avant qu'ils n'explosent ? On le voit aujourd'hui, par exemple, avec les banlieues pour lesquelles il devient urgent d'agir, pour cause de conflits alors que cela fait vingt ans que le problème est posé.

En réalité, l'homme politique vient souvent « en bout », après une évolution fréquemment invisible de la société. C'est aussi ce qui se passe avec le retour des thèmes d'extrême droite dans le débat politique. Ceux-ci se sont faufilés pendant vingt ans, sans que personne ne veuille réellement les voir, tant ils sont l'impensé du discours politique raisonnable. Le drame de la démocratie est qu'elle refuse de penser le mal. Et si ces thèmes sont aujourd'hui visibles, c'est sans que les hommes politiques, y compris ceux qui s'en réclament, aient joué un rôle essentiel. Pourquoi ? Parce que l'évolution des courants de pensée reste largement mystérieuse et quand les idées émergent c'est d'une certaine manière trop tard : les mots sortent publiquement quand l'évolution a déjà eu lieu.

Les hommes politiques élus sont confrontés à une autre difficulté : la discordance des temps. Non seulement leur capacité d'action est faible, mais le décalage s'accroît entre la vitesse de l'information, où il faut du neuf toutes les semaines ; celle de la politique, où une période de trois années sans élections paraît une éternité ; et la lenteur d'évolution de la société.

Non seulement les hommes politiques sont condamnés à jouer au pompier quand les événements flambent, mais ils ne seront pas là pour voir les effets à long terme des décisions qu'ils prennent. Ce n'est pas parce que les calendriers de l'information et de la politique ne cessent de s'accélérer que celui de la société suit le même rythme. Ce décalage a toujours existé, mais il s'est amplifié en une génération : aujourd'hui tout le monde est pressé. On retrouve aussi l'effet pervers de la fausse transparence de la société. On croit que l'omniprésence de l'information rend celle-ci plus visible, on croit que l'institutionnalisation de la société la rend plus maîtrisable, mais surtout on pense que cette visibilité détend le temps.

C'est plutôt le contraire. Le décalage entre le caractère trépidant de la vie publique et l'imprévisibilité de l'Histoire va être croissant, et accéléré par l'effacement des grandes idéologies qui, d'une certaine manière, construisaient un calendrier à l'Histoire.

Les contradictions

Que reste-t-il alors aux hommes politiques ? D'être des hommes modestes confrontés à des problèmes de plus en plus gigantesques au fur et à mesure de la prise de conscience de leur échelle mondiale. Cessons d'en faire des boucs émissaires, car leur statut reflète les contradictions de la politique moderne : la démocratie de masse désacralise la politique, fait participer les citoyens, rend plus visibles les problèmes, sans pour autant améliorer sensiblement leur anticipation ou leur solution.

Par contre, cette évolution rend fragile le statut d'élu politique. Le paradoxe serait de délégitimer cette fonction alors que dans nos sociétés « débarrassées » de Dieu, la politique reste le seul principe de légitimité et de référence.

A ceux qui critiquent si facilement les hommes politiques et qui savent tout, on a envie de dire : d'abord distinguez la technocratie politique et les élus, ensuite, allez-y, faites-vous élire, sachez résister à la démagogie moyenne qui dans certaines circonstances peut se répandre. Mais ne vous faites pas battre, non plus, avec l'orgueilleuse certitude d'avoir eu raison contre les électeurs. Ensuite, essayez modestement de faire quelque chose et éventuellement de vous faire réélire. Pas facile tout cela, en tout cas moins facile que les dénonciations de la classe politique, qui n'est, démocratie oblige, que le miroir de ses propres élites.

▶ Dominique Wolton est directeur du Laboratoire communication et politique du CNRS.

Les « verts » en vrai

par Arthur

Qui veut noyer son chien... Depuis quelque temps, le danger vert aidant, les écologistes sont accusés de tous les maux. La classe politique et médiatique, fidèle à sa tactique (personnaliser les enjeux pour ne pas traiter les problèmes), les traite de khmers verts, dogmatiques, voire intégristes. Waechter serait un « pète-sec introverti » et Lalonde un « sous-marin rose ». Encore heureux que ces dangereux personnages ne portent pas la barbe !

Il est vrai que ces nouveaux venus en politique souffrent d'un vice rédhibitoire : ils ne sont pas diplômés de l'ENA, de Polytechnique ou de Normale sup. On se demande par quelle aberrante prétention ces amateurs en politique prétendent, comme de vrais professionnels qualifiés, défendre un programme économique, décrit généralement comme naïf, digne d'Alphonse Allais !

Ces critiques corporatistes ne sont pas nouvelles, car l'écologie politique n'est pas née en 1992 mais vingt ans plus tôt. Déjà, l'épithète de passéiste à la Giono accompagnait les écolos. Ce qui évitait, comme aujourd'hui, de débattre des vrais problèmes : la surpopulation, la pollution des mers, l'épuisement des sols. La classe politique française, en attaquant les écologistes comme elle a diabolisé Le Pen, montre aujourd'hui, encore une fois, sa profonde cécité.

L'important, ce n'est pas Lalonde ou Waechter, le réformiste ou le radical. C'est de traiter une bonne fois pour toutes les questions écologiques. Comme il eût été plus astucieux de réfléchi au chômage, à la formation et à l'éducation que de perdre du temps à faire de Le Pen un martyr ! Un enfant de CM 2 comprendrait, par exemple, qu'on ne peut pas produire des dizaines de milliers de nouveaux véhicules par jour et les faire rouler dans un espace qui n'est pas extensible. Il faudrait bien réfléchir une bonne fois pour toutes sur la nature du travail humain et sur la primauté de la marchandise. Mais non : encore une minute, monsieur le bourreau ! Tournons autour du pot, glosons. Ces arguties ne permettront de masquer l'essentiel : le vide de notre réflexion écologique.

Encore une fois, les hommes politiques se réveilleront douloureusement. Sous les urgences écologiques, comme on le voit à Mexico, des mesures de survie plus radicales que le programme actuel des Verts seront un jour indispensables. Les jeunes seront alors en droit de poser la question : « Mais pourquoi opposiez-vous Lalonde à Waechter en 1992, au lieu de réfléchir aux problèmes qu'ils soulevaient ? »

▶ Arthur est journaliste.

BIBLIOGRAPHIE

« La Renaissance allemande », de Daniel Vernet

Le chemin du voisin

Notre collaborateur Daniel Vernet vient de publier un livre intitulé *la Renaissance allemande*. Nous avons demandé à Joseph Rovan d'en rendre compte.

Dans un livre passionnant et nécessaire, Daniel Vernet s'interroge sur l'état de l'Allemagne en 1992. L'ouvrage sort, à quelques jours près, deux ans après ces premières et dernières élections qui dans l'ex-RDA marquèrent le choix du peuple en faveur de l'unification immédiate des deux parties *séparées de la nation allemande*. L'unité nationale étant inscrite dans la Loi fondamentale de la République fédérale, il n'était pas nécessaire, ni même concevable, de poser la question aux citoyens de la partie occidentale.

Deux ans seulement, mais quel immense domaine à parcourir pour l'écrivain-journaliste ! Son seul vrai problème, après celui de la surabondance des thèmes et des témoins, c'est qu'il fallait parler d'une histoire en marche, nullement arrêtée, sans qu'il y ait même à portée de vue une de ces césures qui incitent à faire le point. Pourtant, il fallait faire ce livre, car le public instruit mais non spécialisé ne sait plus à quels commentateurs se vouer ; cependant, en même temps, aucun des grands convois historiques dont Vernet nous parle n'est encore arrivé à destination. D'où une sorte d'incertitude permanente, très utile à l'auteur, qui ne doit pas faire prévaloir ses opinions personnelles, mais très frustrante pour le lecteur à la recherche d'explications définitives.

Un peuple insaisissable

Il est appelé à se faire lui-même ses prévisions à partir d'opinions allemandes savamment choisies par l'auteur dans les registres les plus contradictoires. C'est un peuple en mouvement, plus insaisissable que jamais, plus difficile à comprendre (et plus incapable que jamais de se comprendre lui-même), que le lecteur rencontre dans ces deux cent dix-neuf pages brillamment écrites, un peuple qui peut-être ressemble un peu trop à ce que beaucoup de Français cultivés en pensent, à ce que disent ou ont dit de lui les *Kulturphilosophen* qui croient aux caractères nationaux.

Rattrapée par « ses » passés plutôt que par son passé, comme le dit le titre du premier chapitre, en proie aux *« avatars de l'unité »*, d'une *« unité arrivée inattendue »* et en quelque sorte prématurée, qu'il a fallu entourer de soins improvisés comme les enfants nés avant terme, l'Allemagne est exposée à des défis monumentaux, dont beaucoup, à l'Ouest notamment, se seraient bien passés. Mais l'unité est là, aussi définitive qu'inachevée, *« terminée et interminable »*, comme le dit le titre du chapitre 6. Et de toute manière, cette nouvelle Allemagne, ou cette ancienne Allemagne élargie, doit maintenant faire son chemin dans un univers si (presque) totalement bouleversé qu'il faut à chaque instant improviser des options formidables. L'Allemagne ou les Allemagnes avaient leur place dans le monde dual d'avant-hier. Elle, l'Allemagne unie, ne sait pas du tout encore comment se comporter dans l'univers polycentrique d'après-demain.

Daniel Vernet insiste beaucoup, dans sa psychanalyse historique, sur la longue permanence du phénomène *Sonderweg* (cheminement particulier) qui continue à ses yeux de marquer profondément les réalités allemandes. Ce terme a été forgé par des historiens allemands soucieux de comprendre comment leur peuple s'était séparé aux dix-neuvième et vingtième siècles de la voie qui aurait été commune aux peuples de l'Europe occidentale. Il y a un fond réel dans cette vision, il suffit de penser à l'originalité du Saint-Empire romain germanique, immense structure de type fédéral, en comparaison des Etats nationaux centralisés, chacun à sa manière, de France et d'Angleterre. Il n'empêche que, si l'on regarde de plus près, chaque peuple a sa voie propre dans la traversée de l'histoire, et la thèse du *Sonderweg* est peut-être moins largement éclairante qu'il ne paraît dans certains passages de l'essai vernetien.

Une foule de témoins

Dans cet ouvrage très ramassé défilent une foule immense de témoins, interrogés par un lecteur infatigable. La valeur expliquante de leur témoignage étant forcément différente, certains, visiblement, ont davantage attiré l'esprit de l'auteur que d'autres, phénomène qui renforce l'aspect très personnel d'un texte qui, de ce fait, ne laisse jamais indifférent.

Fin ou naissance d'une nation ? se demande le titre de l'avant-dernier chapitre. Daniel Vernet a raison d'interroger l'Allemagne unie sur sa volonté européenne. L'on rejoint d'ailleurs par ce biais la question de la *« voie particulière »*. Si un choix en faveur du maintien ou d'un nouvel essor de l'Etat national est concevable ou si, de toute façon, l'Allemagne, pas plus que la France, ne peut plus jouer un rôle indépendant dans le monde, la réponse sera diamétralement opposée. C'est ici, à juste titre, et à la fin du livre, que Vernet interpelle la France, dont la politique a mal pris le tournant de l'unité allemande pour se rattraper ensuite d'une manière hésitante.

Puisque les responsables actuels de l'Allemagne veulent lier leur pays indissolublement aux autres peuples européens, il faut de toute évidence les prendre au mot, et ne pas freiner, comme ce fut le cas à Maastricht, ni sur l'élargissement des pouvoirs du Parlement européen ni sur l'extension du domaine du vote majoritaire au conseil des ministres, notamment à la politique extérieure. C'est pourquoi, observateur attentif qui ne veut pas *préjuger de l'avenir*, après avoir dessiné le cheminement d'une renaissance allemande, Daniel Vernet termine son essai par cette *affirmation* essentielle, et qui éclaire l'ensemble de son entreprise remarquable : *« La politique extérieure des Européens sera européenne ou ne sera pas. »*

JOSEPH ROVAN

▶ Editions Flammarion, 224 pages, 98 francs.

COURRIER

Une idée un débat

L'épée de Damoclès du totalitarisme pend au-dessus de nos têtes, nous dit-on. Empêcher ceux qui la brandissent de parler est un bien mauvais moyen de s'en préserver.

Tout au contraire encourageons ceux qui nous font peur à exposer leurs idées, appelons le public à y être attentif et à les comparer avec les nôtres.

Une suggestion : organiser des débats au niveau local en prenant pour thème à chaque fois un seul des points proposés par nos adversaires ou par nous-mêmes. Après quoi les participants feraient connaître leur avis détaillé.

La lumière ne tarderait pas à se faire. Une condition s'impose pourtant : être en possession d'idées suffisamment abouties pour que les thèses qui, croyons-nous, engendrent le pire soient aisément démontées.

JACQUES ESSEL
Paris

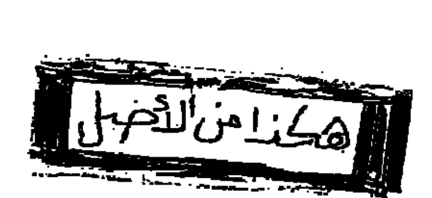
Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



ÉTRANGER

Les pressions sur la Libye dans l'affaire de l'attentat de Lockerbie

Tripoli maintient son intransigeance devant la Cour internationale de justice

La Libye a demandé, jeudi *26 mars, devant la Cour internationale de justice* à La Haye, que des mesures *« urgentes »* soient prises afin *« d'empêcher les Etats-Unis et le Royaume-Uni* [d'entreprendre] *une action militaire »* pour obtenir par la force la livraison des deux fonctionnaires libyens présumés coupables de l'attentat commis le 21 décembre 1988 contre un Boeing de la PanAm qui a explosé au-dessus de Lockerbie (Ecosse). Il s'agit d'une *« nécessité pressante »*, a dit le représentant de Tripoli, M. Mohamed El Faitouri, ambassadeur au Benelux *et auprès de la CEE.*

LA HAYE

de notre correspondant

La Libye n'avait pas mobilisé moins de quatre porte-parole pour détailler, trois heures et demie durant, sa position. Celle-ci est intransigeante : il n'a jamais été question de confier les suspects aux bons soins de la Ligue arabe, comme *« un malentendu »* l'avait laissé croire en début de semaine. Telle est la teneur d'une lettre envoyée à la Cour par le chef de la diplomatie libyenne, et lue à l'audience par le professeur britannique *Ian Brownlie, premier expert* parlant au nom de la Libye.

Son collègue belge, Jean Salmon, s'est ensuite employé à démontrer que Tripoli ne cherchait pas à se soustraire à ses obligations internationales. Au contraire, elle souhaite pleinement les exercer, en jugeant les présumés coupables devant ses *propres tribunaux*; et si possible, avec la coopération des autorités judiciaires occidentales... pour autant que celles-ci cessent de refuser de transmettre leur dossier d'accusation et surtout leurs preuves. Tripoli voit dans ce refus une violation du droit international en même temps qu'une indication supplémentaire de l'obstination de Washington et de Londres à empêcher la recherche d'une solution pacifique au différend. La France, en revanche, respecte les règles de la coopération judiciaire internationale, a fait valoir le juriste belge dans la foulée de M. El Faitouri, qui avait relevé que Paris devait de ne pas être assigné *devant la Cour au fait de n'avoir* pas demandé *« la reddition de la Libye »*.

L'attitude américaine et britannique que confine à la *« paranoïa »*, a poursuivi M. Salmon, lorsque Washington et Londres exigent l'extradition des ressortissants libyens sur la base de *« soupçons présentés comme des certitudes pour faire illusion auprès d'une opinion publique non avertie »*. Or, a-t-il ajouté, l'établissement de la culpabilité *« est la clé de l'affaire »* puisqu'en dépend *« l'implication éventuelle de la Libye : sans culpabilité* [des accusés] *il n'y a pas de responsabilité* [du pays] ». Cette question n'a pas été débattue, Tripoli revendiquant en premier lieu *« le droit d'exercer sa juridiction pénale »*. Ce droit serait méconnu, a conclu M. Salmon, si la Libye *« devait céder aux injonctions assorties de menaces »* qu'impliquent la *résolution 731* du Conseil de sécurité de l'ONU et les pressions exercées par plusieurs pays, dont la France, pour en obtenir l'application.

La Grande-Bretagne, premier défendeur à intervenir, a fait valoir par son conseiller juridique que Tripoli ne cherchait rien d'autre qu'à *« court-circuiter le Conseil de sécurité (...) au moyen d'arguments spécieux »*. Mme Rosalyn Higgins a affirmé que la Cour ne devait pas prendre le risque d'accepter *« les mesures conservatoires »* exigées par la Libye. C'était une façon directe *de mettre en garde* les juges contre un éventuel désaveu du Conseil de sécurité.

CHRISTIAN CHARTIER

Le colonel Kadhafi menace à son tour les Occidentaux de sanctions

La Libye a invité jeudi 26 mars le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, à venir en Libye ou à y envoyer un représentant pour *« enquêter »* sur l'implication de Tripoli dans le terrorisme, réaffirmant implicitement *son refus* d'extrader ses deux ressortissants réclamés par Londres et Washington.

« La Libye ne voit pas d'objection à ce que le secrétaire général ou la personne qu'il délègue vienne sur place enquêter sur les faits et s'engage à lui accorder toutes les facilités et les informations nécessaires pour parvenir à la vérité », affirme un communiqué diffusé par l'agence libyenne Jana citant une source autorisée du ministère des affaires étrangères. Cette nouvelle initiative libyenne survient alors que le représentant libyen auprès de la Ligue arabe, M. Ali Triki, est arrivé jeudi soir au Caire pour remettre à l'organisation panarabe des propositions pour régler la crise entre la Libye, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Aucune précision n'avait filtré jeudi soir au Caire sur la teneur de ces propositions.

Dans un autre communiqué diffusé jeudi, la Libye demande au Conseil de sécurité de l'ONU – qui devait examiner vendredi ou lundi l'éventualité de sanctions contre Tripoli – ainsi qu'à Washington, Paris et Londres de *« préciser quelles sont les mesures concrètes qu'ils estiment nécessaires pour prouver que la Libye n'a aucun lien avec le terrorisme »*. Elle affirme qu'*« elle ne permettra jamais que son territoire, ses citoyens ou ses institutions servent à des actions terroristes, directement ou indirectement »*, et qu'elle *« est prête à sanctionner sévèrement toute personne dont l'implication dans de tels actes serait prouvée »*. Le communiqué estime qu'*« il est possible de parvenir à des accords bilatéraux ou multilatéraux fixant les moyens de mettre un terme au terrorisme international »*, sans autre précision.

« Nous avons été très cléments... »

D'autre part, le colonel Kadhafi, dans une interview au *Figaro-Magazine*, a menacé les pays *« hostiles »* d'embargo en ce qui concerne les marchés libyens. *« Nous avons été très cléments avec la France, la Grande-Bretagne et le reste des pays européens et ce, en dépit de prises de position contre nous »*, a-t-il dit. Il a aussi rappelé que des sociétés *« françaises, anglaises et autres continuent de travailler en Libye et de gagner des milliards »*. *« Personne ne part de Libye... Mais, à présent, économie et politique marchent ensemble. Et ce que je vais vous dire est un avertissement : celui qui soutiendra notre cause politique bénéficiera de tous nos projets. Celui qui se dressera contre notre cause politique n'aura rien. Plus de marchés. Je n'achèterai plus rien d'un pays qui serait agressif à notre égard »*. Il a aussi affirmé qu'*« en s'alliant avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, la France a giflé ainsi d'autres pays du Maghreb arabe »*. – *(AFP.)*

Le juge Bruguière demande à Tripoli l'extradition d'un des auteurs présumés de l'attentat contre le « City-of-Poros »

Le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur l'attaque du *City-of-Poros*, M. Jean-Louis Bruguière, a demandé en début de semaine l'extradition par la Libye de Samir Mohamed Ahmed Khaïdir, chef présumé du commando responsable de l'attentat contre le navire de croisière grec (neuf morts le 11 juillet 1988 en Grèce).

Palestinien de quarante et un ans et membre supposé de l'organisation terroriste d'Abou Nidal, Samir Mohamed Ahmed Khaïdir serait titulaire d'un passeport libyen, sans être toutefois de nationalité libyenne. Tripoli est soupçonné d'avoir fourni une aide aux terroristes pro-palestiniens au moment de l'attentat contre le *City-of-Poros*, le groupe Abou Nidal ayant alors ses bases en Libye. Samir Mohamed Ahmed Khaïdir était déjà visé par l'un des quatre mandats d'arrêt internationaux lancés par la justice française, le 27 février, contre les auteurs présumés de l'attentat (*le Monde* du 29 février). Ces mandats de recherche *« pour homicide et tentative d'homicide volontaire »* avaient permis de réactiver une enquête que la justice grecque avait classée en 1991.

E. In.

□ **Mort d'un enquêteur congolais dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 d'UTA.** – Le commandant Bonaventure Mekoul, directeur de la police judiciaire congolaise, officiellement chargé de l'enquête sur l'évasion de Bernard Yanga, principal témoin dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 de la compagnie française UTA, est décédé à la suite d'une « courte maladie », a-t-on appris, jeudi 26 mars, de source autorisée à Brazzaville. Des rumeurs persistantes font état d'un éventuel empoisonnement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : s'estimant lavé des soupçons de transfert de technologie américaine

Jérusalem attend des « excuses » de Washington

Chargée de vérifier les informations selon lesquelles Israël aurait vendu à un pays tiers des plans ou une partie de la technologie des missiles Patriot fournis par les Etats-Unis, une mission d'inspection américaine, venue à l'invitation des Israéliens, devait achever ses travaux vendredi 27 mars. Mais, sans attendre les conclusions des experts, le gouvernement de Jérusalem s'est déclaré certain que ceux-ci n'ont rien trouvé qui puisse confirmer les *« allégations »* et se prépare à demander réparation pour le tort causé par cette affaire qui a contribué à détériorer ses relations avec Washington après le refus américain d'accorder des garanties bancaires à l'Etat juif.



JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Maintenant, quelqu'un, à Washington, va devoir nous présenter des excuses. » Beaucoup de militaires israéliens auront vécu comme *« un exercice profondément humiliant et insultant »*, l'inspection des limiers du Pentagone. *« Il est clair que les allégations* [de transfert illégal de technologie américaine vers la Chine et d'autres pays tiers] *portées contre nous étaient sans fondement »*, a déclaré jeudi le premier ministre M. Itzhak Shamir. Quoique aucun des quinze membres de la délégation américaine n'ait encore fait la moindre déclaration publique quant au résultat des investigations, le même ton un peu triomphant était perceptible dans les milieux de la défense à Tel-Aviv. *« Bien que le mal ait été fait et notre crédibilité irrémédiablement affectée*, confiait un proche de M. Shamir, *Washington nous doit des excuses publiques. »*

Pour le premier ministre, apparemment décidé, avant les élections générales du 23 juin, à donner un coup de frein à la dégradation publique des relations israélo-américaines, celles-ci demeurent, envers et contre tout, *« fondamentalement très fortes et très proches »*. Bien sûr, a admis le chef du gouvernement, *« il y a parfois entre nous des difficultés et des malentendus »*, mais *« nos rapports avec les Etats-Unis sont assez solides pour surmonter une petite incompréhension temporaire »*.

Heureuse coïncidence du calendrier, c'est jeudi matin que le premier des soixante F 15 américains stationnés en Europe et devant être transformés et améliorés par l'industrie aéronautique israélienne est arrivé dans le pays. Israël, qui avait remporté ce contrat – d'une valeur de 68 millions de dollars sur cinq ans – à l'issue d'un appel d'offres international lancé il y a près d'un an par le Pentagone, a tenu à fêter l'événement, avec discours et fanfare. Comme pour bien montrer que la confiance n'a pas complètement disparu entre Jérusalem et Washington.

« Comme si nous étions l'Irak »

Ephémère éclaircie ou durable embellie d'un climat qui n'a pas cessé de se dégrader depuis plus d'un an, l'apparente volonté israélienne de ne pas envenimer les choses a semblé partagée du côté américain. Longuement interrogé mercredi soir à la télévision nationale, l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv, M. William Harrop, avait pour ainsi dire employé les mêmes mots que M. Shamir pour qualifier le *« malentendu »* entre les deux pays, et il avait exprimé l'espoir que la *« révision »* technique en cours sur les précieuses batteries de Patriot ne constituerait finalement qu'un épisode, désagréable mais sans lendemain, entre *« deux grands amis »*.

S'employant désespérément à essayer de rassurer ses interlocuteurs, qui s'inquiétaient de savoir si l'innocence présumée de l'Etat juif dans l'affaire des Patriot serait rendue publique à Washington, le diplomate a dit qu'il recommanderait au département d'Etat de diffuser les conclusions de l'enquête. M. Harrop a également concédé que *« dans le cas où les allégations portées contre Israël se révéleraient sans fondement aucun »*, il ne trouverait pas scandaleux que son gouvernement présente des excuses à l'offensé. Mais l'amertume demeure en Israël.

Les militaires israéliens chargés des deux batteries de Patriot installées quelque part dans le centre du pays n'en sont pas encore revenus d'avoir vu les experts américains désosser littéralement ces missiles antimissile et tout vérifier sous leurs yeux : *« Des numéros de série jusqu'à la moindre soudure ! »* Le comble de l'humiliation, pour un encadrement israélien habitué à des relations de confiance avec les militaires américains. Par crainte de *« manipulation non autorisée »*, les inspecteurs avaient *même décidé de faire garder* les engins, la nuit, non pas par des soldats israéliens mais par des agents américains... *« L'Amérique nous a traités comme si nous étions l'Irak »*, a déclaré le ministre des finances, M. Itzhak Modaï. *« Oui, ils nous ont craché au visage »*, a renchéri un autre ministre, M. David Magen, qui, l'autre semaine, avait décrété qu'il était *« largement temps de démasquer l'administration américaine »*.

De fait, la plupart des politiciens, proches ou non du pouvoir, mettent encore ouvertement en doute les bonnes paroles prodiguées mardi par M. Michaël Stone, responsable de l'armée de terre au Pentagone, en visite privée en Israël. Selon lui *« les Etats-Unis demeurent irrévocablement engagés en faveur de la sécurité d'Israël »*. Profession de foi solennellement réitérée mercredi par l'ambassadeur Harrop, qui a affirmé qu'il était faux de laisser croire qu'Israël n'était plus un allié stratégique important des Etats-Unis.

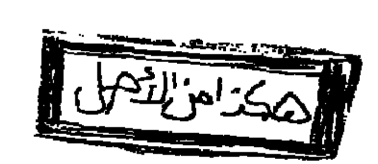
PATRICE CLAUDE

Morts suspectes dans les territoires occupés

M. Fayçal Husseini dénonce l'action des unités spéciales de l'armée israélienne

Principale personnalité palestinienne des territoires occupés, *M. Fayçal Husseini a vivement* dénoncé jeudi 26 mars l'action des unités spéciales de l'armée israélienne *qui ont selon lui « tué de sang-froid »* dix-huit Palestiniens, depuis le 9 décembre dernier, cinquième *anniversaire du déclenchement* de l'Intifada.

Prenant la parole dans une conférence de presse à Jérusalem-Est, M. Husseini a déclaré : *« L'armée israélienne procède aux exécutions sommaires de ceux qu'elle considère comme des activistes au lieu de les arrêter et de les juger. Ses unités spéciales ont liquidé dix-huit Palestiniens de sang-froid depuis le 9 décembre. »* Il a révélé que l'organisation palestinienne pour la défense des droits de l'homme El-Haq prépare actuellement un rapport détaillé à ce sujet. L'Institut des Etudes Arabes, dirigé par M. Husseini, avait auparavant indiqué que soixante-neuf Palestiniens ont été tués du début janvier 1989 à la fin décembre 1991 par les unités spéciales de l'armée israélienne. – *(AFP.)*



AMÉRIQUES

A l'hôpital de Bethesda près de Washington

M. Bush a subi l'ablation de quatre kératoses au visage

Le président George Bush a subi l'ablation de quatre petites kératoses au visage, jeudi 26 mars, lors d'examens médicaux à l'occasion desquels il a été jugé en *«excellente»* santé, a indiqué la Maison blanche. Les kératoses – épaississements épidermiques dus à l'exposition au soleil et qui peuvent devenir cancéreux s'ils ne sont pas traités – ont été enlevées avec de l'azote liquide. Il n'y a aucune trace de cancer de la peau, a indiqué le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater. Il a précisé que M. Bush avait déjà subi par le passé l'ablation de kératoses.

M. Bush, qui aura soixante-huit ans le 12 juin, s'est déclaré en *«parfaite»* santé en sortant de l'hôpital militaire de Bethesda (Maryland), dans la banlieue de Washington, où il avait subi pendant cinq heures toute une série de tests. *«Le président est en très bonne forme (...) et en excellente santé»*, a indiqué M. Fitzwater.

La médecin personnel de M. Bush a toutefois déclaré qu'il recommandait *«vivement»* au président de prendre trois semaines de vacances, pour réduire la tension nerveuse due à l'exercice de sa fonction. *«Il est d'accord mais ne le fera probablement pas»*, a-t-il dit. M. Bush est connu pour son activité débordante. Le président a subi un long examen ophtalmologique qui a déterminé qu'il y a *«une pression sanguine élevée»* dans l'œil gauche, mais pas de glaucome comme on le croyait, a encore indiqué son médecin personnel. Aucun traitement particulier n'est nécessaire, a-t-il précisé. Tous les autres tests se sont révélés négatifs, selon la Maison Blanche.

Une alerte en janvier

Le président américain ne prend qu'un médicament, de la syntroïde, pour maintenir un niveau normal d'hormones thyroïdiennes. Sa glande thyroïde a en effet été détruite par iode radioactive comme traitement contre la maladie de Graves (ou maladie de Basedow), une surproduction hormonale qui avait été la cause de troubles du rythme cardiaque que le président avait connus en mai 1991.

M. Bush avait eu une alerte de santé en janvier dernier, avec une fièvre intestinale qui avait été à l'origine d'un évanouissement spectaculaire lors d'un dîner officiel au Japon, mais n'avait pas ralenti son rythme de travail. – *(AFP, AP, UPI.)*

ÉTATS-UNIS : la campagne électorale chez les démocrates

Le pasteur Jesse Jackson détient la clé du vote noir

M. Jesse Jackson, une des figures les plus en vue de la communauté noire américaine, est quelque peu réservé à l'égard du candidat démocrate jusqu'ici le mieux placé dans la course à la Maison Blanche, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas. M. Jackson devra se rallier ouvertement, à un moment ou à un autre, en tout cas lors de la convention du Parti démocrate, en juillet, à cette candidature. En attendant, il détient la clé du vote noir.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Premier candidat noir à l'investiture démocrate en 1984, grande vedette des primaires de 1988 au cours desquelles il avait remporté environ sept millions de voix, le très progressiste pasteur Jesse Jackson a renoncé cette année à entrer dans la course à la Maison Blanche. Il n'en demeure pas moins qu'il reste, avec son charisme, un des hommes-clés de l'actuelle campagne démocrate et qu'il parcourt lui aussi le pays en tout sens, au nom de la Rainbow Coalition («Coalition Arc-en-ciel»), qu'il a fondée en 1984 pour regrouper les Noirs, les autres minorités ethniques et tous les défavorisés.

Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé – dans sa voiture avec chauffeur et téléphone, entre des rendez-vous d'un bout à l'autre de la capitale, – M. Jesse Jackson a ostensiblement insisté sur le fait que le taux de participation de l'électorat noir aux primaires du super-mardi dans les sept Etats du sud des Etats-Unis a été inférieur de 40 % en moyenne à celui de 1988. Il n'a pas manqué non plus de souligner que M. Bill Clinton, le mieux placé des deux candidats démocrates toujours en lice (l'autre est M. Jerry Brown) a reçu en chiffres absolus moitié moins de votes dans ses primaires qu'il n'en avait lui-même obtenus.

Reconquérir la classe moyenne

Sans le vote noir (20 à 25 % de l'électorat démocrate), le parti de l'âne aura du mal à reconquérir la Maison Blanche. Or, M. Jesse Jackson est le seul leader capable avec ses talents inégalés d'amener une nouvelle fois devant les urnes un nombre significatif d'électeurs noirs qui se sentent peu concernés par le processus électoral et par les discours électoraux blancs. Et M. Jackson de poursuivre : *«Bill Clinton remporte des sièges de délégué mais ne gagne pas les suffrages du peuple. Sa campagne ne s'adresse pas aux masses, mais à un électorat précisément ciblé dont le niveau culturel est relativement élevé.»*

Rares sont ceux qui le contrediront. Le gouverneur de l'Arkansas et ses stratèges se sont fixé comme objectif prioritaire la reconquête de la classe moyenne et de tous ceux, travailleurs et employés du Nord industriel surtout, qui ont voté pour le *«grand communicateur»* M. Ronald Reagan et son successeur M. George Bush. Aux yeux de cet électorat, le Parti démocrate était trop identifié aux Noirs et aux progressistes, que M. Jesse Jackson a toujours cherché à défendre.

«Bill Clinton est un honnête homme, un gouverneur qui a fait mieux que ses prédécesseurs dans son Etat sur le plan de la promotion de l'égalité des Noirs», dit M. Jesse Jackson, qui s'en tient scrupuleusement à ces seuls compliments. Il ajoute : *«Certains de ses actes sont offensants. Le fait par exemple qu'il soit allé régulièrement dans un club de golf en Arkansas dont aucun noir ne fait partie témoigne d'une certaine insensibilité au problème racial»*, ajoute-t-il.

«Je veux encourager le débat»

Ses propos n'étant pas considérés comme totalement rédhibitoires, on s'interroge : le pasteur de la Rainbow Coalition sera-t-il invité sur un ticket démocrate en tant que candidat à la vice-présidence ? L'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, toujours dans la course, le lui a proposé mais l'intéressé ne répond pas. *«Je veux*, dit-il, *encourager le débat pour que de véritables choix soient proposés à la population.»*

Il est de l'avis général très peu probable que M. Bill Clinton lui fasse, même ultérieurement, la même offre, ne serait-ce que pour conserver les faveurs de l'électorat juif, que M. Jesse Jackson a, par ses prises de position pro-arabes et par ses liens d'amitié avec l'extrémiste musulman Louis Farrakhan notamment, durablement indisposé.

«Je veux absolument voir un démocrate à la Maison Blanche. C'est pourquoi je soutiens Bill Clinton, qui est, à mes yeux, le premier candidat depuis Robert Kennedy en 1968 à être en mesure de former une véritable coalition entre les Noirs et la classe ouvrière blanche», dit M. John Lewis, représentant de la Georgie et héros des luttes pour les droits civiques des années 1950 et 1960. Les électeurs noirs qui se sont jusqu'à présent exprimés dans les primaires ont tenu le même raisonnement : ils ont dans leur grande majorité voté pour le gouverneur de l'Arkansas.

«Des pressions considérables sont exercées sur les Noirs pour qu'ils permettent au Parti démocrate de courtiser un électorat plus conservateur. Mais dans quelle mesure notre parti, s'il mène une campagne républicaine, appliquera-t-il une fois au pouvoir une politique démocrate ?», dit de son côté M. Ronald Walters, directeur du département de sciences politiques de l'université de Howard de Washington, à majorité noire. Lors de la convention démocrate de juillet et avant l'élection présidentielle de novembre, M. Jesse Jackson devra décider s'il veut mobiliser un peu, beaucoup, ou pas trop l'électorat noir en faveur de M. Clinton.

MARTINE JACOT

ARGENTINE

La maison natale de Che Guevara déclarée lieu touristique

La maison où est né Che Guevara en 1928, au 480 de la rue Entre-Rios, à Rosario, à 300 kilomètres au nord de Buenos-Aires, a été déclarée lieu touristique, a-t-on appris officiellement jeudi 26 mars. Une décision a été prise dans ce sens par le conseil municipal de la ville à l'issue d'un vote (22 voix contre 11). Ernesto Che Guevara Lynch, médecin de formation, fut un des héros de la guérilla cubaine de la Sierra Maestra, avant de devenir ministre de Fidel Castro après la prise de pouvoir par ce dernier et de rejoindre la guérilla en Bolivie, où il trouva la mort en 1967, tué dans une embuscade tendue par les autorités de l'époque. La maison où est né Che Guevara, de style français, fut construite dans les années 20 par l'architecte Alejandro Bustillo. – *(AFP.)*

Mike Tyson K.O. pénal

Suite de la première page

Le juge lui a encore ordonné de suivre une psychothérapie et de verser 30000 dollars d'amende. La prison l'avait fait monter sur un ring; la prison interrompt une carrière exceptionnelle. Elle commence comme dans un roman misérabiliste. Noir, né de père inconnu, élevé dans la misère, entre Bedford-Stuyvesant et Brownsville, deux des plus sinistres quartiers de Brooklyn, à New-York, Tyson vit dans la rue et dans un «gang». Attaques de passants, notamment de personnes âgées, et cambriolages le feront interner à treize ans. Du «gym» de la maison de correction, il passe à la salle de Cus d'Amato, un des plus prestigieux entraîneurs de boxe de l'époque.

De cette salle-là sont déjà sortis deux champions du monde, Floyd Patterson et José Torrès. Frappeur d'une puissance inégalée, au style compact, trapu, Mike Tyson sera le troisième et le plus jeune champion de l'histoire des poids lourds. A vingt ans, «Mike-le-fer», comme on l'appelle, enlève la ceinture de la fédération WBC; un an plus tard, il emporte le titre de la deuxième fédération, WBA.

Le concours de beauté Miss Black America

Quelque temps après la mort de d'Amato, Tyson se mettra sous la coupe d'un des promoteurs les plus contestés, Don King, un homme qui purgea quelques années de prison pour deux homicides du temps où il était un des «gros bras» du «milieu» à Cleveland (Ohio). Certains disent que l'influence de Don King sur Tyson est à l'origine des malheurs du jeune homme.

Il y a, au moins, une certitude : c'est sous la «tutelle» de Don King que Tyson subira sa seule défaite en [illegible] combats : le 11 février 1990, à Tokyo, James «Buster» Douglas envoie au tapis un Tyson mou, sans réflexes et sous-entraîné. Ce jour-là, «Mike-le-fer» a perdu une couronne qu'il n'a pas regagnée depuis et qu'il n'aura peut-être plus jamais l'occasion de reconquérir. En novembre dernier, une blessure l'a empêché de tenter de reprendre sa ceinture de champion du monde face à l'actuel tenant du titre, Evander Holyfield. Entre-temps, il y a eu le procès.

L'affaire d'Indianapolis remonte à juillet dernier. Tyson est invité dans cette ville, hôte d'honneur d'un concours de beauté, Miss Black America. Toutes les participantes, ou presque, se plaindront du comportement du boxeur : «peloteur», insistant, grossier. Il lie conversation avec l'une d'elles, Désirée Washington (dix-huit ans), une étudiante. Tard dans la nuit, à deux heures du matin, Désirée accepte de rendre visite à Mike Tyson dans sa chambre d'hôtel. Quelques heures plus tard, elle l'accusera de l'avoir violée.

Le procès s'ouvre le 27 janvier; le 10 février, un jury de huit hommes et quatre femmes (une majorité de Blancs) déclare Mike Tyson coupable de viol et violences sexuelles aggravés.

La défense assurera que Tyson avait fait des propositions très explicites à la jeune femme et que celle-ci *«savait ce qu'elle faisait»* en se rendant dans la chambre du champion en pleine nuit. Desirée Washington dira qu'elle était une «groupie» naïve, désireuse de parler à un boxeur qui était l'idole de son père, et rien de plus.

L'accusation produira les résultats d'un examen médical de la jeune femme accablant pour Tyson et «laissera parler» une réputation non moins accablante : à l'époque des faits, Tyson faisait déjà l'objet d'au moins six plaintes différentes pour violences sexuelles. Sa vie s'étalait plus à la chronique des faits divers qu'à la page sportive : divorce avec l'actrice Robin Givens, qui l'accuse de l'avoir frappée, bagarres de rue, insultes publiques à l'encontre d'autres boxeurs, etc.

L'affaire d'Indianapolis divise la communauté noire, du moins une partie de ses dirigeants et notoriétés. La presse parle d'un drame socio-politique à trois dimensions : «guerre» des classes, des races et des sexes. Inévitablement, certains relèvent que le neveu du sénateur Kennedy, William Smith, lui aussi accusé de viol, a été acquitté en Floride mais que l'orphelin noir de Brooklyn a été condamné. L'argument glisse un peu vite sur deux faits : le jury d'Indianapolis a été agréé par la défense et les circonstances ne sont pas forcément comparables.

Tyson et Désirée Washington sont baptistes. La plus grande congrégation des églises baptistes noires, la Convention nationale baptiste, a pris le parti du boxeur. A demi-mots, la jeune femme a laissé entendre qu'«une» Église l'avait contactée pour lui proposer un million de dollars si elle retirait sa plainte. A l'instigation du président de la Convention, le révérend Theodore Jemison, un «comité pour l'amnistie de Mike Tyson» a été créé. Motif : Tyson, héros sportif, est un modèle pour la jeunesse noire des ghettos. Ce type d'argument et de campagne a provoqué la colère de certains grands sportifs noirs, comme le champion de tennis Arthur Ashe, qui ont fait valoir que la communauté n'avait pas besoin *«de ce genre de modèle»*.

Plus encore, la campagne pro-Tyson a suscité un tollé chez nombre de femmes noires, notamment dans la presse, qui ont dénoncé le «machisme» d'une Église baptiste qui n'a pas eu un mot pour Désirée Washington. *«Pour l'Eglise, la parole d'un homme noir vaudrait plus que celle d'une femme noire»*, observe une éditorialiste. Au sein même de la congrégation baptiste, la position du révérend Jemison ne fait pas l'unanimité. Le *New York Times* citait, par exemple, la réaction, pour le moins distante, du pasteur Jesse Jackson : *«Il n'est pas inhabituel que les pasteurs appellent au pardon*, a-t-il dit, *mais ils auraient dû aussi avoir des paroles de compassion pour la jeune femme.»*

ALAIN FRACHON

AFRIQUE

ANGOLA : premier signe de dissidence contre M. Jonas Savimbi

La direction de l'UNITA est accusée d'avoir «éliminé physiquement» plusieurs de ses cadres

Le vent serait-il en train de tourner pour M. Jonas Savimbi ? Le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) risque, en tout cas, de n'apprécier que fort modérément les accusations que viennent de lancer, en début de semaine, à Lisbonne, deux de ses anciens compagnons de maquis, MM. Miguel Nzau Puna et Tony da Costa Fernandes.

Ces derniers, de passage à Paris, nous ont confirmé leurs propos, jeudi 26 mars, déclarant que le chef de l'UNITA et son proche entourage continuaient à recourir à des *«méthodes barbares, inhumaines»*, n'hésitant pas à *«éliminer physiquement»* leurs éventuels contradicteurs. C'est ainsi, notamment, que *«Tito Chingunji* [représentant de l'UNITA à Washington, de 1986 à 1988] *et Wilson Dos Santos* [ancien représentant de l'UNITA à Lisbonne] *ont été exécutés, en août 1991, par les hommes de main de Savimbi, dans la région de Jamba* [fief de l'UNITA, situé dans l'extrême sud-est du pays], *où ils étaient emprisonnés»*.

L'ex-seigneur du maquis angolais a-t-il craint que ses «ambassadeurs» ne finissent par lui faire de l'ombre ? Traduits, *«en février 1989»*, devant un *«pseudo-tribunal, constitué par des proches de Savimbi et dirigé par son propre neveu»*, les deux hommes auraient été *«condamnés»* de manière expéditive, nous ont précisé MM. Puna et Fernandes. Entre la date de cette «sentence» et son exécution, plus de deux ans se seraient donc écoulés. Deux longues années, pourtant marquées, à la fin mai 1991, par une lueur d'espoir : les accords de paix, signés à Lisbonne, n'allaient-ils pas *«changer les choses»* au sein de l'UNITA ? Et pousser Jonas Savimbi à faire preuve d'un peu plus de souplesse vis-à-vis des siens ? M. Puna, secrétaire général de l'UNITA depuis 1967, affirme y avoir cru... jusqu'à sa propre mise à l'écart et sa nomination, en 1991, au poste peu glorieux de «chargé des affaires administratives».

«Au lendemain des accords de paix, Tito et Wilson étaient vivants», souligne M. Fernandes. Lui-même occupait, jusqu'à son récent départ pour l'Europe, les fonctions de «chargé des affaires étrangères» au sein de l'UNITA. C'est lors d'une entrevue avec Jonas Savimbi, au début de l'année 1992, qu'il aurait appris la mort de Tito Chingunji – dont la famille, affirme-t-il, aurait également été tuée. *«Ses quatre enfants ont été enlevés et froidement assassinés»*, précisent MM. Puna et Fernandes. Les proches parents de Wilson Dos Santos – *«son épouse, ses trois enfants, ses deux sœurs et un de ses frères»* – auraient subi le même sort.

Inquiétude américaine

Ce premier signe de dissidence ne manquera pas de réjouir les rivaux politiques de M. Savimbi, à moins de six mois des élections générales. La bataille s'annonce, à l'évidence, plus mouvementée et difficile que le chef de l'UNITA ne pouvait le penser. Réagissant aux accusations de ces deux généraux «félons», la direction de l'UNITA n'a pas démenti la mort de Tito Chingunji et de Wilson Dos Santos. Mais elle a affirmé qu'elle disposait *«de certains faits»*, permettant d'établir *«la complicité directe de Miguel Nzau Puna dans ces actes»*. M. Fernandes est, quant à lui, accusé de *«chantage»*.

L'affaire a conduit Washington à demander publiquement, jeudi, à l'UNITA *«des explications détaillées»*. Affirmant ne pas disposer d'éléments suffisants pour confirmer le décès des deux hommes, le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutweiler, a ajouté que les informations à ce sujet semblaient néanmoins *«de plus en plus crédibles»*.

Le chef de l'UNITA, ex-champion de la lutte anticommuniste en Afrique, avait bénéficié, durant la guerre civile, du soutien politique et militaire des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud. La fin de la guerre froide et la signature de la paix angolaise – marquée, notamment, par le départ des Soviétiques et des Cubains d'Angola – l'ont contraint à changer, sinon ses pratiques, du moins son image. *«En réalité, depuis le retour à la paix, Savimbi est devenu intraitable. Sa popularité lui est montée à la tête, il se voit déjà président de l'Angola !»*, rétorquent MM. Puna et Fernandes, qui veulent aussi attirer l'attention internationale sur le sort *«des milliers d'Angolais séquestrés dans la ville-caserne de Jamba»*.

CATHERINE SIMON

□ **MALI : satisfaction des Touaregs après l'accord d'Alger.** – Le secrétaire général adjoint du Mouvement populaire de l'Azaouad (MPA), M. Chérif Ag Mohamed, a estimé, jeudi 26 mars, à Alger, que le résultat de l'accord de paix récemment conclu entre le gouvernement malien et les représentants de la rébellion touareg (*le Monde* du 27 mars) était d'une *«importance énorme»*. – *(AFP.)*

□ **Vingt-huit détenus tués lors d'une mutinerie.** – Vingt-huit détenus de la prison de Bamako sont morts, lors d'une mutinerie qui avait éclaté mercredi 25 mars, a-t-on appris, jeudi soir, de source officielle. Selon la radio nationale, plusieurs de ces prisonniers se seraient eux-mêmes intoxiqués, en absorbant des médicaments et de l'alcool, qu'ils ont trouvés dans l'infirmerie de la prison. – *(AFP.)*

SOMALIE

Les combats à Mogadiscio auraient fait 14 000 morts en cinq mois

Selon l'organisation humanitaire Africa Watch et le Mouvement des médecins pour les droits de l'homme, les combats entre factions rivales ont fait 14 000 morts et 27 000 blessés depuis novembre, à Mogadiscio. Dans leur rapport, publié jeudi 26 mars, à New-York, les deux associations ont aussi dénoncé les *«lacunes et l'ignorance»* de l'ONU en Somalie et demandé l'envoi immédiat d'une aide humanitaire massive. – *(Reuter.)*

EUROPE

Après les affrontements meurtriers avec les séparatistes kurdes

L'Allemagne a décidé de suspendre toute aide militaire à la Turquie

L'Allemagne a décidé, jeudi 26 mars, d'interrompre ses *livraisons d'armes à la Turquie (nos dernières éditions du 27 mars)*, après les affrontements de la semaine dernière entre les forces armées et les séparatistes kurdes du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), qui ont déclenché une polémique entre Bonn et Ankara.

BONN

de notre correspondant

Coupant court à une polémique interne sur l'utilisation d'armes livrées par l'Allemagne contre des populations civiles, le gouvernement allemand a justifié sa décision par la manière brutale avec laquelle les forces de sécurité turques s'en sont pris aux civils dans leur offensive contre le PKK. Les dirigeants allemands ont réagi à la suite de témoignages rapportés par la presse allemande et par les membres d'un groupe d'amitié germano-kurde qui se trouvait dans le sud-est de la Turquie au début des opérations. Ces témoignages faisaient état, notamment, de l'utilisation par les militaires de véhicules blindés provenant des stocks de l'armée de l'ancienne Allemagne de l'Est. Le porte-parole du gouvernement allemand a déclaré jeudi que les accords d'aide militaires prévoyaient que les armement livrés dans ce cadre ne pouvaient être utilisés que pour la défense d'une *attaque armée contre le territoire* turc, en tant que zone de l'OTAN.

Le gouvernement a rejeté les accusations d'Ankara qui lui reprochait d'entraver la lutte contre le terrorisme du PKK. *« Nous ne voulons pas que des armes livrées par l'Allemagne soient utilisées contre les populations »*, a indiqué à la télévision le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Le chargé d'affaire turc à Bonn avait été convoqué à plusieurs reprises, ces derniers jours, au ministère des affaires étrangères. Les Allemands ont fait savoir que ses réponses n'avaient pas été satisfaisantes et que les livraisons seraient suspendues *« aussi longtemps que la question ne serait pas clarifiée de manière satisfaisante »*.

L'absence de l'Europe

Depuis les années soixante, l'Allemagne est, avec les Etats-Unis, l'un des deux principaux fournisseurs d'aide militaire à la Turquie, pour lui permettre de tenir ses engagements de défense dans le cadre de l'OTAN. Pour les années 1992/1993, cette aide se monte à *212 millions de deutschemarks* (environ 700 millions de francs). Bonn a conclu en outre avec Ankara une série d'accord bilatéraux sur la fourniture d'équipements supplémentaires. Lors de la guerre du Golfe, le chancelier Helmut Kohl avait ainsi promis pour près de 1,5 milliard de deustchemarks d'équipements, provenant des surplus de la Bundeswehr et des stocks de l'ex-RDA.

Les relations entre la Turquie et l'Allemagne, où vivent près d'un million de Turcs immigrés, sont étroites. Ankara peut difficilement entrer en conflit ouvert avec Bonn. Des discussions ont actuellement lieu entre diplomates des deux pays à Ankara pour préparer une visite, prévue de longue date, de M. Genscher. Il est probable que Bonn fera pression sur le gouvernement de M. Suleyman Demirel pour que celui-ci applique une politique plus acceptable pour régler le problème de la minorité kurde d'Anatolie.

La diplomatie allemande déployait parallèlement, jeudi, des efforts pour obtenir un soutien des autres pays de la Communauté européenne. La décision unilatérale du gouvernement *a évité l'ouverture* d'un nouveau débat sur la difficulté des Européens à réagir rapidement d'une seule voix dans des affaires délicates. Dans la presse, certains commentateurs ne sont pas privés, cependant, de souligner, qu'une fois de plus, l'Europe ne brillait pas par sa présence.

HENRI DE BRESSON

Ankara tente de minimiser la portée de la crise avec Bonn

ISTANBUL

de notre correspondante

Les forces armées turques ont-elles utilisé les blindés est-allemands contre les séparatistes kurdes? Non, affirme le premier ministre, M. Suleyman Demirel, qui admet cependant que personne, pas même lui, ne dispose d'informations précises. Le chef du gouvernement a *tenté de minimiser* la crise avec l'Allemagne, le partenaire commercial le plus important de la Turquie. *« Il semblerait qu'il y ait un malentendu »*, a-t-il déclaré en démentant les rumeurs concernant le rappel de l'ambassadeur de Turquie à Bonn.

La décision de l'Allemagne n'a fait que rouvrir une plaie déjà vive. La question kurde est depuis longtemps un point de friction entre les deux pays. Les Allemands déplorent les violations des droits de l'homme en Turquie, alors que les Turcs se plaignent de l'appui que Bonn offre au PKK, qui compte environ trois mille cinq cents membres *parmi* les quatre cent mille Kurdes de Turquie qui *vivent* en Allemagne.

Le ministre de l'intérieur turc, M. Ismet Sezgin, avait, la semaine dernière, demandé officiellement au gouvernement allemand de fermer les bureaux du PKK, *qui financent* en partie les opérations violentes de ce mouvement. Bien que le gouvernement allemand ait interdit le mouvement révolutionnaire de gauche Dev-Sol, responsable de nombreux assassinats, il a toujours refusé de restreindre les activités du PKK, dont les dirigeants ont su exploiter ces tensions.

Dans un entretien publié récemment par le quotidien *Milliyet*, M. Abdullah Ocalan, le secrétaire général du PKK, déclarait que l'Allemagne soutenait son mouvement. *« Nous avons un revenu de plus de 50 millions de deutschemarks en Europe »*, affirmait-il. Pourtant, il y a un mois à peine, une branche militaire du PKK avait averti que le groupe avait l'intention de s'attaquer aux *intérêts* de l'Allemagne en Turquie. Leur colère était causée par la livraison et l'usage des fusils d'assaut Kalachnikov et des blindés, qui sont aujourd'hui au centre de la crise.

Qu'ils soient allemands ou non, les blindés sont encore présents dans le sud-est de la Turquie, où les forces de sécurité semblent avoir repris le contrôle de la situation, bien que les incidents meurtriers soient encore quotidiens. Cizre a été soumise jeudi à un ratissage systématique de toutes les maisons. Selon un journaliste qui a traversé la ville en rentrant du nord de l'Irak, blindés et mitrailleuses lourdes étaient installés au centre du carrefour, leurs armes pointées vers tout véhicule approchant : *« Un des hommes portait une casquette de base-ball, un autre portait un complet veston et un gilet pare-balles. Le plus effrayant est que nous ne savions pas à qui nous avions affaire. »*

NICOLE POPE

ROUMANIE : la convention du parti au pouvoir à Bucarest

Le Front de salut national est au bord de la scission

Menacé d'éclatement, le Front de salut national, au pouvoir depuis décembre 1989, *organise du vendredi 27 au* dimanche 30 mars à Bucarest, sa seconde convention nationale. Les délégués pourraient avoir à choisir entre l'ex-premier ministre et actuel « leader national » du FSN, M. Petre Roman, et le président Ion Iliescu, comme candidat à la prochaine élection présidentielle. A la veille de la convention, les partis de l'opposition sont convenus de maintenir l'unité qui leur avait *permis de rattraper le FSN* aux élections locales de février.

La salle « polyvalente » où se sont réunis, vendredi, pour trois jours, les 1 200 délégués du FSN – « démocrates » de M. Roman, « conservateurs » de M. Iliescu et, les plus nombreux, « opportunistes » indécis, – accueillait la veille un match de boxe. La convention nationale du FSN tournera-t-elle au pugilat? Après deux ans de pouvoir, le Front semble plus préoccupé par ses luttes internes que par les nombreux problèmes du pays ou par la lutte contre une opposition en net progrès. Tous les partis de l'opposition, sauf un (le Parti libéral), coalisés dans la Convention démocratique – qui a remporté le même nombre de voix que le FSN aux élections locales de février, – sont ainsi convenus de se présenter unis aux prochaines élections législatives et présidentielle, selon un communiqué reçu, jeudi, à Paris.

Le FSN aura du mal à en faire autant. Si la convention municipale du FSN de Bucarest, dimanche dernier, fut une répétition, la convention nationale risque d'être agitée. Lors de la réunion de Bucarest, la salle a pris des allures de stade. Devant, les supporters de l'ex-premier ministre criaient : *« Roman! Roman! »*; au fond de la salle, les partisans du président, portrait à la main, hurlaient : *« Iliescu! Iliescu! »*.

Comment le couple souriant de la révolution roumaine en est-il arrivé là? Selon M. Roman, M. Iliescu avait essayé d'empêcher qu'il lui succède comme « leader national » du FSN lors de la première convention, en mars 1991.

Trois motions : une par courant

M. Iliescu lui aurait aussi reproché d'avoir condamné trop durement le putsch de Moscou. De façon générale, M. Iliescu cautionnerait *« l'idéologie du passé »*. M. Roman a ouvert les yeux, et retrouvé la mémoire, lorsqu'il a perdu le pouvoir. Quand le président l'a « lâché » en septembre dernier, lors de la seconde descente des mineurs de la vallée du Jiu à Bucarest. Une « minériade » à laquelle M. Iliescu ne serait pas étranger, puisque, raconte M. Roman, l'un des conseillers du *président* et M. Virgil Magureanu, fidèle du chef de l'Etat et directeur du Service roumain d'information (héritier de la Securitate), se « promenaient » dans la vallée du Jiu peu avant les « événements ».

Les partisans de M. Iliescu, le Groupe pour l'unité du FSN, accusent M. Roman d'avoir gouverné en dilettante, de façon *« autoritaire, intolérante »* et d'avoir dévié *« vers un néolibéralisme mal défini »*. Voire d'être corrompu : le groupe FSN du Sénat a formé une commission d'enquête parlementaire qui a souligné la *« mauvaise gestion »* des gouvernements Roman sans trouver trace de corruption.

Selon les statuts du FSN (fournis par le Parti socialiste français qui voyait dans le Front un parti « social-démocrate »), chaque courant devra déposer sa motion. Le Groupe pour l'unité pro-Iliescu défend le *« rétablissement des droits de l'Etat dans l'économie pendant la période de transition »*. La motion Roman, intitulée « Le futur aujourd'hui », est, dans un langage démagogique, un peu plus consistante. Enfin, une troisième motion, bien que la plus sérieuse économiquement, n'a que peu de soutien dans le parti.

La bataille « d'idées » risque d'être éclipsée par le combat des chefs. Les hommes de M. Iliescu semblent décidés à éliminer M. Roman. M. Iliescu avait tenté de prendre les devants, en convoquant le 12 mars dernier le collège directeur du FSN pour demander, sans succès, la démission de M. Roman. Pour la convention nationale, la question de la candidature présidentielle est la dernière de l'ordre du jour. M. Roman veut d'abord faire triompher ses « idées » et sa motion. *« La convention choisira un programme. Et les candidats* [à la présidentielle] *devront préciser leur position face à ce programme »*, explique M. Berceanu, l'organisateur de la convention. *« Pour l'instant*, ajoute-t-il, *ni M. Iliescu, ni M. Roman ne se sont déclarés candidats publiquement. La présidentielle peut être renvoyée au mois de septembre »*, alors que les législatives sont promises pour mai, bien que la loi électorale n'ait toujours pas été adoptée. Le match entre M. Iliescu, qui dispose d'un fort soutien dans la base du parti, et M. Roman, qui tient les instances dirigeantes, serait donc renvoyé à plus tard. Au grand soulagement des délégués « opportunistes » de la convention et des membres d'un parti « attrape-tout », qui commence à ne plus attraper grand-chose, mais sait toujours remettre à plus tard.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Le conflit du Haut-Karabakh

L'Arménie et l'Azerbaïdjan campent sur leurs positions à la conférence d'Helsinki

L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont campé sur leurs positions, jeudi 26 mars à Helsinki, à propos de la représentation du Haut-Karabakh à *la future conférence de la CSCE*. Si Erevan réclame un statut autonome pour cette région, Bakou souligne que celle-ci fait partie de son territoire. La représentation du Haut-Karabakh ne devrait *« pas porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Azerbaïjan »*, a ainsi déclaré le vice-ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, M. Alberto Salamov. Son homologue arménien, M. Raffi Hovannisian, a plaidé, lui, pour une *« participation directe et égale »* des représentants du Karabakh, soulignant que, faute d'une telle représentation, la conférence *« ne pourrait être une entreprise sérieuse et ne valait pas la peine d'être tenue sous les auspices de la CSCE »*.

Les 51 pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'étaient mis d'accord, mardi 24 mars (*le Monde* du 26 mars), pour convoquer à Minsk une conférence internationale afin de tenter de mettre fin au conflit qui ensanglante ce territoire enclavé en Azerbaïdjan et peuplé en majorité d'Arméniens.

Sur le terrain, les combats se poursuivent malgré le cessez-le-feu décidé il y a une semaine. La capitale de la région, Stepanakert, a subi des bombardements provenant de la ville voisine de Choucha sous contrôle azerbaïdjanais faisant plusieurs morts et des dégâts matériels, a affirmé l'agence de presse arménienne Snark. Selon des sources azerbaïdjanaises, quatre personnes auraient été tuées dans la région d'Agdam, à la frontière du Haut-Karabakh. – *(AFP.)*

□ **LETTONIE : le PC accusé de « crime contre l'humanité ».** – Le Parlement de Riga a adopté une résolution condamnant pour *« crime contre l'humanité »* les Partis communistes soviétique et letton pour l'oppression qu'ils ont exercée, a annoncé, jeudi 26 mars, l'agence de presse Baltfax. Cette résolution empêchera le parti de bénéficier d'une prescription. Les parlementaires ont ordonné la création d'une commission d'enquête sur les anciens régimes *« national-socialiste et communiste totalitaire »*. – *(AFP.)*

UKRAINE

Le programme du président Kravtchouk vivement critiqué par son ministre de l'économie

A peine rendu public, le programme économique du président Leonid Kravtchouk a été vivement critiqué, jeudi 26 mars, par le ministre ukrainien de l'économie, M. Vladimir Lanovoï. Les mesures proposées par le président ukrainien et adoptées mardi lors d'une réunion à huis clos du Parlement (*le Monde* du 27 mars) ont été qualifiées par M. Lanovoï de *« programmme anti-marché et de nomenklatura »* lors d'une conférence de presse à Kiev.

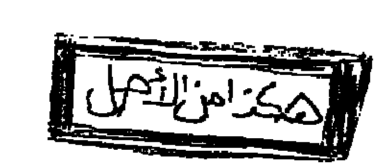
Le programme prévoit notamment une sortie de la zone rouble, le passage aux prix mondiaux, en devises convertibles, des échanges avec les autres pays de la CEI. M. Lanovoï a jugé qu'aucun mécanisme d'application de ce programme n'avait été prévu et a présenté ses contre-propositions pour *« radicaliser les réformes »*. – *(AFP.)*

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Belgrade demande une accélération du déploiement des « casques bleus »

De nouveaux accrochages et des attentats à la bombe se sont produits, jeudi 26 mars, en Bosnie-Herzégovine, incitant les autorités de Belgrade à réclamer à l'ONU une accélération du déploiement des « casques bleus » de la Force de protection en Yougoslavie (FORPRONU). Des *tirs et des explosions* ont notamment été enregistrés à Bosanski-Brod, située dans le nord de la Bosnie, à la frontière croate. La ville – dont une partie est contrôlée par les milices croates et musulmanes tandis que l'autre est tenue par les Serbes – est privée d'électricité, d'eau et de chauffage, selon la télévision de Sarajevo. La radio de Bosanski-Brod a, quant à elle, indiqué que dix personnes au moins avaient été tuées lors des affrontements de ces derniers jours. Quelque 5 000 habitants auraient quitté Bosanski-Brod depuis le début des hostilités et environ un millier dans la seule journée de jeudi.

La présidence de Bosnie-Herzégovine a annoncé son intention d'informer le Conseil de sécurité de l'ONU et la CEE de la situation. De son côté, le général Milutin Kukanjac, responsable de l'armée serbo-fédérale en Bosnie-Herzégovine, a déclaré à la télévision de Sarajevo qu'il était *« hors de question »* que l'armée *se retire de Bosanski-Brod*, ainsi que l'avait demandé mercredi la présidence bosniaque (*le Monde* du 27 mars). Le général Kukanjac a affirmé que l'armée n'avait pas participé aux *combats dans* cette ville, mais qu'elle refusait de se retirer *« en raison de la présence de fortes unités armées croates »*. – *(AFP, Reuter.)*



La grande traque des Rohingyas de Birmanie

Suite de la première page

Pour toute fortune, après avoir payé le passeur, il lui reste une poignée de kyats, l'argent birman, qui, même au Bangladesh, ne vaut presque rien. *« Je suis heureux d'être ici,* sourit Nabi Hussain en caressant sa barbiche, *je ne retournerai jamais chez moi, en Birmanie. »*

Selon le préfet de Cox-Bazar, capitale de ce district de l'extrême sud-est du Bangladesh, 133 661 réfugiés avaient été comptabilisés au 10 mars. Les chiffres fournis par Dacca sont évidemment très en dessous de la vérité, dans la mesure où le flot des fuyards ne tarit pas (environ 5 000 par jour depuis fin février) et que nombre d'entre eux se dispersent dans la région dès leur arrivée, rendant impossible tout recensement précis.

Une guérilla sans grands moyens

La nuit venue, au-delà de Cox-Bazar, des dizaines de feux de bois crépitent dans la jungle, éclaboussant l'obscurité de lueurs fantastiques. La route de Teknaf, dernier gros bourg sur cette étroite bande de terre qui longe la côte birmane et s'enfonce dans le golfe du Bengale, ressemble à un vaste bidonville où se succèdent parfois sans interruption les centaines de huttes de feuillage et de bambou que les Rohingyas ont construites à la hâte au flanc des collines ou entre rivière et palmeraie.

Mais les chemins de l'exode commencent généralement plus au sud, dans un petit port de pêche situé à quelques encâblures de la côte birmane, où l'on devine les premières maisons du village-frontière de Don-Khali. Ici, une longue colonne de réfugiés fraîchement débarqués des bateaux s'étire sur plus de 1 kilomètre. Les hommes avancent courbés sous le poids des balanciers, quelques effets personnels entassés sur l'un des plateaux, un bébé nu sur l'autre. Les femmes suivent, un enfant dans les bras, se protégeant du soleil impitoyable sous un parapluie noir.

Depuis décembre, après l'attribution du prix Nobel de la paix au chef de l'opposition birmane, Mme Aung San Suu Kyi, la junte de Rangoun s'est lancée dans une vaste opération de répression contre ses adversaires, notamment les groupes de lutte armée formés par les minorités ethniques de Karens à l'Est, Kachins au Nord, Nagas au Nord-Ouest et enfin Rohingyas au Sud-Ouest.

Mais le fait que certains musulmans de l'Arakan aient, eux aussi, rejoint les rangs d'une guérilla par ailleurs sans grands moyens, n'est qu'un prétexte. En 1978 déjà, quelque 300 000 Rohingyas s'étaient réfugiés au Bangladesh. Plus de la moitié d'entre eux furent un peu plus tard rapatriés de force en Birmanie, après un accord entre Dacca et Rangoun. Les autres vivent aujourd'hui à l'étranger, en Arabie saoudite, au Bangladesh, en Thaïlande ou aux Etats-Unis.

Le gouvernement birman affirme, en outre, depuis des mois que les Rohingyas, l'une des 135 minorités du pays, sont des *« étrangers »*. Un article publié le 14 juillet 1990 dans *The Working's People Daily*, l'organe officiel du régime, remarquait ainsi qu'*« entre 82 % et 92 % des habitants de Maungdaw et Buthidong* (deux villes importantes de l'Arakan) *sont bengalais »*. C'est-à-dire musulmans.

Il est vrai que l'histoire tumultueuse de l'Arakan rend plus faciles toutes sortes d'interprétations quant à l'origine ethnique de ces disciples du prophète installés en Birmanie, terre bouddhiste. Islamisés depuis cinq ou six siècles, les Rohingyas sont les descendants de commerçants arabes, d'aventuriers persans et de soldats de l'empire moghol des Indes, qui se sont mélangés au fil du temps avec la population locale. Tour à tour indépendant ou vassal des royaumes du Bengale voisin, l'Arakan a finalement été asservi par les souverains birmans en 1784.

En l'absence de tout recensement, il est difficile de se faire une idée de la démographie de la région. Les Rohingyas affirment que, sur trois ou quatre millions d'Arakanais, ils seraient encore environ deux millions. Le poids de leurs convictions islamiques leur a vraisemblablement permis de se démarquer un peu plus du reste de leurs concitoyens bouddhistes ou animistes, ce qui explique, sans doute, le zèle déployé par Rangoun pour chasser ces *« étrangers »*.

Les témoignages recueillis dans les camps donnent d'ailleurs une idée de la «birmanisation» prônée par les généraux de Rangoun. Une politique qui, en Arakan, consiste le plus souvent à «diviser pour régner», en s'emparant des terres des Rohingyas pour les distribuer aux Mogs, ethnie bouddhiste qui est leur ennemi juré. Certes ce n'est pas – encore – un génocide. Les médecins des camps n'ont pas pour l'instant observé de graves séquelles de tortures parmi les réfugiés, mais la répression est féroce.

« Un jour les soldats ont raflé tous les hommes de mon village et nous ont contraints de travailler pendant des semaines à la construction de routes et de bunkers, raconte Abdul Hussein, vieille homme à barbe blanche, arrivé après une marche forcée de sept jours à travers la jungle. *On coupait les bambous dans la forêt, on cassait des cailloux, c'était le bagne. Mais j'ai réussi à m'enfuir. »*

« Les soldats ont transformé la mosquée en caserne », affirme Maulawi Ramatullah, qui attend de se faire enregistrer par la police au poste-frontière de Sanseparam. *« Parfois, ils nous forçaient à construire des pagodes pour nous humilier. Ils empêchent les fidèles de se rendre à la prière. Ils coupent la barbe des mollahs. »* Le saint homme touche sa calotte et désigne sa *kurta*, la longue robe blanche musulmane : *« Quand ils voient quelqu'un habillé de cette façon, ils pensent que nous sommes tous des militants fondamentalistes, des groupes de guérilla islamique. »*

Le témoignage de Leila, institutrice de vingt-cinq ans, est exemplaire des très nombreux cas de viols perpétrés par les militaires birmans : *« Un soir, trois soldats sont arrivés chez moi. J'étais seule avec ma fille depuis le départ de mon mari pour les travaux forcés. Effrayée, j'ai brandi le Coran pour les supplier de ne rien me faire. Mais ils ont arraché le livre saint et m'ont violée pendant toute la nuit. »* Leila ajuste pudiquement son voile et lève la main, doigts écartés dans un geste qui exprime en Asie l'impuissance et la fatalité : *« Mon mari est encore « de l'autre côté ». Je n'ai aucune nouvelle et je ne sais si je le reverrai un jour. »*

Aujourd'hui, dans la dizaine de camps *« officiels »* construits depuis janvier dans le district de Cox-Bazar, la situation sanitaire est, de l'avis des médecins, *« satisfaisante »*. On relève des cas de malaria, de rougeole, de dysenterie, mais rien encore de très alarmant. Si ce n'est certains exemples de *« sévère malnutrition »* chez les enfants, comme le remarque une infirmière française de Médecins sans frontières (MSF), seule ONG étrangère à avoir dépêché sur place une équipe. Les trente-neuf morts recensés dans les camps sont donc sans doute en dessous de la vérité.

Un flot de réfugiés

Les conditions de vie des Rohingyas risquent cependant de s'aggraver avec l'arrivée des premières pluies, fin juin. On voit en effet mal comment leurs abris de fortune pourront résister longtemps, notamment en l'absence de tout système d'évacuation des eaux. Le district de Cox-Bazar a d'ailleurs été le plus touché par le cyclone de l'année dernière, qui avait fait plus de 128 000 victimes dans tout le pays. *« C'est terrible*, nous dit le préfet, *quand la mousson arrivera les enfants des camps vont mourir ! »*

Reste à savoir combien de temps le Bangladesh sera en mesure de continuer à accepter un tel flot de réfugiés. Ravagé régulièrement par des inondations et des catastrophes naturelles, ce «pays-delta», l'un des plus pauvres du monde, bat également tous les records de densité de population. Les Nations unies ont déjà débloqué 3 millions de dollars, le programme alimentaire mondial (PAM) 2,9 et la Communauté 300 000 écus. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a fait une demande d'aide de 27,5 millions de dollars pour relever le défi de cette nouvelle tragédie de *« personnes déplacées »*.

L'arrivée des Rohingyas, frères en islam des Bengalais, est en effet devenu l'un des problèmes majeurs de Dacca. Le 15 mars, la bégum Khaleda Zia, le premier ministre, s'est envolée pour Washington afin d'essayer de convaincre le président Bush des *« menaces de déstabilisation »* que fait peser la Birmanie sur la région. Depuis le 21 décembre, date du premier sérieux incident frontalier avec l'armée birmane, le Bangladesh a décidé d'internationaliser la question des réfugiés. Tout en adoptant un profil relativement bas à l'égard de son voisin.

Mais, déjà, certains commencent ici à se demander si, après tout, le Bangladesh ne serait pas en droit de demander à l'ONU de répéter son opération koweïtienne, histoire de donner une bonne leçon aux généraux impitoyables de la junte de Rangoun. L'organisation internationale vient de décider d'envoyer, la semaine prochaine, son sous-secrétaire général, le Suédois Jan Eliasson, enquêter sur la – grave – situation des droits de l'homme en Birmanie.

BRUNO PHILIP

THAÏLANDE : après le retrait de M. Narong Wongwan

La quête pour la nomination d'un nouveau premier ministre a repris

BANGKOK

de notre correspondant

Le candidat au poste de premier ministre présenté par la coalition pro-militaire qui détient la majorité dans l'Assemblée élue le 22 mars est en échec. Bien entendu, la candidature de M. Narong Wongwan avait l'aval des chefs de l'armée. Mais un porte-parole du département d'Etat américain a admis, jeudi 26 mars, qu'un visa lui avait été refusé, en juillet dernier, en raison de liens possibles avec des trafiquants de drogue (*le Monde* du 27 mars). Beaucoup n'y avaient pas songé et, si jamais certains l'avaient fait, le résultat ne devrait pas les décevoir : les marches arrière se multiplient et la quête d'un chef de gouvernement a repris.

L'équation demeure cependant, pour l'essentiel, la même. Si le général Suchinda Krapayoon souhaite devenir premier ministre dès maintenant, la porte lui est grande ouverte. Mais l'opinion lui en voudra de ne pas s'être présenté aux suffrages des électeurs, même si la Constitution autorise l'Assemblée à choisir un chef de gouvernement hors de ses rangs.

Si le véritable patron de l'armée préfère attendre son heure, le choix pourrait se reporter sur M. Somboon Rahong, chef du Chat Thai, deuxième formation de la coalition qui contrôle 195 des 360 sièges de l'Assemblée. Le Chat Thai, qui a fait acte d'allégeance aux généraux au pouvoir depuis le 22 février 1991, était dirigé, avant cette date, par M. Chatichai Choonhavan, premier ministre renversé par les mêmes généraux.

Des portefeuilles très convoités

L'hypothèse selon laquelle le général Chaovalit, dirigeant du troisième parti représenté à l'Assemblée, pourrait diriger le gouvernement, semble moins probable. Sa forte personnalité laisse penser qu'il ne formerait pas un cabinet de transition, ce que M. Narong était censé faire en attendant que le général Suchinda rentre de plain-pied dans l'arène politique. Le 2 avril, le roi réunira la nouvelle Assemblée, qui se dotera d'un président chargé de désigner officiellement un chef de gouvernement.

Entre-temps, faute de clivages idéologiques ou d'oppositions tranchées de programmes, les renversements d'alliances ne peuvent être entièrement exclus et les marchandages vont bon train. Car, avec une Assemblée dont aucun parti ne contrôle le quart des sièges, il ne s'agit pas seulement de trouver un premier ministre mais de répartir des portefeuilles très convoités.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les partisans des réformes prennent le dessus en Chine

Suite de la première page

Il a envoyé au feu sa cavalerie, délégués de tous niveaux au sein du Parlement, enfourchant le nouveau mot d'ordre qu'il s'efforce d'imposer : à bas le *« formalisme »* ! Il est parvenu à imposer à l'armée qu'elle se mette, elle aussi, à l'heure de la vigilance contre *« les erreurs de gauche »*. Le commissaire politique en chef des forces chinoises, le général Yang Baibing, a appelé la délégation parlementaire militaire – la plus forte de l'Assemblée avec 267 députés – à se garder *« principalement »* contre cette tendance, tout en restant attentive à ne pas sombrer dans les *« erreurs de droite »*.

C'est, mot pour mot, ce que M. Deng avait déclaré au cours de sa tournée provinciale du début de l'année. C'est la première fois que le *« gauchisme »*, par lequel M. Deng entend tout ce qui s'apparente, de près ou de loin, au maoïsme, à la révolution culturelle, mais aussi a l'orthodoxie économique planificatrice, est dénoncé avec cette énergie depuis les années ayant suivi la mort de Mao en 1976.

La volte-face du général Yang est remarquable. Après le drame de 1989, il avait été l'artisan d'une campagne de propagande à la gloire des mythes les plus gauchistes de la légende maoïste, dont le fameux soldat modèle Lei Feng, et contre *« l'évolution pacifique »*, subversion anticommuniste censée être suscitée par l'Occident. Il exhorte aujourd'hui la troupe à *« jouer un rôle plus important et à apporter de plus grandes contributions à la réforme et à l'ouverture »*.

L'armée acquise, le clivage se creuse. Le secrétaire général du PCC, M. Jiang Zemin, s'est rangé du côté de M. Deng. Ainsi, bien sûr, que tous les grands ténors de la réforme économique, y compris un homme que le passé assimilait plutôt à l'ordre orthodoxe du plan centralisé, le vice-premier ministre Zou Jiahua. D'autres appellent carrément les organes dirigeants à effectuer une *« révolution »* en leur sein. Celle, bien sûr, du *« socialisme aux caractéristiques chinoises »* façon Deng Xiaoping : capitalisme en économie, contrôle rigoureux en politique.

La reculade de M. Li Peng

En face, dans le clan des conservateurs, on voit les vestes se retourner. Rares sont ceux des dirigeants qui «oublient» de se prononcer contre les *« erreurs de gauche »*. En Chine, c'est plus souvent ce qu'on omet de dire, non ce qu'on dit, qui a de l'importance. M. Li Peng, le premier ministre, est de ceux-là. Des députés – dont certains ne sont autres que les patrons de provinces – le lui ont ouvertement reproché. M. Li a été aussi indirectement pris à partie, parfois en sa présence, sur des dossiers techniques : insuffisances budgétaires sectorielles, politique timorée à l'égard des entreprises industrielles d'Etat déficitaires.

Face à ces remontrances, celui qui se veut encore le chef du gouvernement s'est fait humble. *« Je suis ici pour écouter et accepter les critiques »*, a-t-il dit d'entrée de jeu. Mais il n'a pas pour autant cédé. Aucune de ses interventions n'a pour le moment comporté de référence au «gauchisme». Il ne bénéficie, dans ce refus, que du soutien de quelques barons impopulaires du conservatisme : des octogénaires absents pour cause de maladie et deux ou trois semi-vieillards encore actifs.

Le premier ministre doit savoir que, face au stratège Deng Xiaoping, il va perdre du terrain. La tactique employée par M. Deng ressemble à celle qui lui avait permis de marginaliser, voici quatorze ans, l'homme qui avait pris la tête du régime à la mort du «Grand Timonier», M. Hua Guofeng. Victime d'une guérilla incessante menée, sur sa droite, par le bouillant «petit timonier», M. Hua avait été contraint de s'enfoncer dans une impasse gauchiste, pour ensuite devoir s'en excuser, trop tard pour sauver son poste.

M. Li et le clan affaibli qui le porte n'en sont pas encore tout à fait à négocier leur reddition. Leurs projets de budget et de plan annuel le montrent, qui sont loin de refléter une «bravoure» quelconque dans la réforme. Mais ces «projets», de même que le rapport de M. Li sur le travail de son gouvernement, peuvent être *« révisés »*, a averti le chef de la police politique, M. Qiao Shi. On ne donnerait plus très cher, dès lors, de la peau de quiconque s'opposerait à M. Deng, cet anti-Mao décidément bien similaire au modèle.

FRANCIS DERON

EN BREF

□ **ALGÉRIE : libération de détenus islamistes.** – Les autorités algériennes ont commencé à libérer des détenus islamistes arrêtés, en janvier et février derniers, lors des affrontements entre partisans du Front islamique du salut (FIS) et forces de l'ordre, a-t-on appris, jeudi 26 mars, de source proche du premier ministre. Ces libérations, promises par le pouvoir avant la fin du ramadan (début avril), concernent *« un nombre assez conséquent »* de personnes en détention dans cinq «centres» au Sahara, a-t-on indiqué de même source. – *(Reuter.)*

□ **CHILI : la cour martiale confirme un non-lieu en faveur du policier qui avait tué en 1984 le prêtre français André Jarlan.** – La cour martiale, le plus haut tribunal militaire du pays, a rendu un jugement de non-lieu dans l'affaire de l'assassinat, il y a huit ans, du prêtre français André Jarlan, tué par un policier, membre d'une patrouille chargée de la répression des manifestations contre le régime du général Pinochet, a-t-on appris de source officielle jeudi 26 mars à Santiago. – *(AFP.)*

□ **GABON : l'opération «Villes mortes» paralyse Libreville et Port-Gentil.** – Organisée par la Coordination de l'opposition démocratique (COD), l'opération «Villes mortes» a largement paralysé, jeudi 26 mars, l'activité économique de Libreville et de Port-Gentil, où la plupart des bureaux administratifs, des entreprises privées et des commerces sont restés fermés. La COD entend protester contre la mort, lundi, à Libreville, d'une manifestante. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : M. Terry Waite prend sa retraite *d'émissaire de l'archevêque de Cantorbery.*** – M. Terry Waite, qui avait été libéré en novembre dernier après avoir été détenu en otage pendant cinq ans, a annoncé, jeudi 26 mars, qu'il abandonnera ses fonctions d'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbery à la fin du mois de mai. M. Waite, qui a mené pendant douze ans des missions à l'étranger, va enseigner au Trinity Hall de Cambridge. Il a l'intention d'écrire un livre sur ses années de captivité à Beyrouth. Il souhaite néanmoins continuer à promouvoir des causes humanitaires et lutter contre la pauvreté. Son remplaçant est le chanoine Roger Symon, qui avait pris sa place pendant sa détention. – *(AFP.)*

□ **MAROC : interpellation d'un dirigeant syndical.** – M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), proche de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), a été de nouveau interpellé, jeudi 26 mars, par la police, à Casablanca, au siège de la centrale syndicale. M. Amaoui avait déjà été entendu mardi par la police, à la suite d'une plainte déposée par le gouvernement, qui l'accuse d'avoir tenu à son encontre des propos *« injurieux et diffamatoires »* dans une interview accordée, le 11 mars, au quotidien espagnol *El Pais*. – *(AFP.)*

□ **INDONÉSIE : Djakarta refuse de lier aide et droits de l'homme.** – L'Indonésie a renoncé à l'aide financière des Pays-Bas et lancé un défi aux pays occidentaux et en particulier aux Douze (*le Monde* du 27 mars). Le ministre indonésien de la coordination économique, M. Radius Prawiro a également demandé, mercredi 25 mars, la dissolution du Groupe intergouvernemental d'aide à l'Indonésie (IGGI), présidé par les Pays-Bas, et demandé que la Banque mondiale prenne la tête d'un nouvel organisme. *« C'est un avertissement à tous les pays occidentaux qui voudraient suivre l'exemple néerlandais, c'est-à-dire, aux yeux des Indonésiens, faire un lien entre leur aide et le respect des droits de l'homme ou la bonne gestion des forêts tropicales »*, a indiqué un diplomate occidental à Djakarta. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Les élections des présidents de région

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le PC refuse de soutenir M. Delebarre

LILLE

de notre correspondant

Les chances de M. Michel Delebarre d'accéder à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais se sont quasiment évanouies jeudi après-midi 26 mars lorsque les responsables des fédérations communistes des deux départements ont annoncé que le PC ne voterait pas pour le ministre de la ville et de l'aménagement du territoire et maintiendrait son candidat aux trois tours de scrutin. *« Nous donnons un coup de pied dans la fourmilière et nous verrons bien ce qui se passera »*, a déclaré M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du Nord.

Le PC a toutefois précisé que sa décision *« ne remet pas en cause l'accord de désistement réciproque conclu avec le Parti socialiste pour les cantonales »*.

Les communistes, qui présenteront à la présidence de l'assemblée régionale M. Yvan Renar, sénateur, qui figurait en deuxième position sur la liste du Nord, affirment qu'ils interprètent le *« message »* envoyé par les électeurs comme *« le rejet retentissant d'une politique qui tire notre pays et notre région en arrière »* et dénoncent les *« combinaisons les plus hétéroclites qui se font et se défont »*, les *« bricolages honteux »* et les *« raccommodages étonnants »*.



M. Delebarre ne pouvait pas davantage compter sur les voix des écologistes. Malgré ses concessions – il avait proposé l'abandon des projets d'autoroute A 1 bis et A 16 pendant la durée du mandat et l'attribution du poste de premier vice-président aux écologistes, – les Verts ont décidé de présenter leur propre candidat, Mme Marie-Christine Blandin.

Quant aux élus de Génération Ecologie, ils ont indiqué qu'ils voteraient aux deux premiers tours pour la candidate des Verts, se réservant la possibilité de s'exprimer au troisième au sein d'une *« force de rénovation »*, celle qu'incarne M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, devenu l'arbitre de l'élection régionale.

J.-R. L.

La terre brûlée

par Alain Rollat

LA prise de position des communistes de Nord-Pas-de-Calais s'inscrit dans la logique des choses. Dans cette région de tradition ouvrière, le PCF et le PS ne se sont jamais fait de cadeau et, si cette rivalité a longtemps conservé un vernis unitaire, c'est uniquement parce que les deux partis y trouvaient des intérêts réciproques. Cela n'allait pas sans paradoxe. La solidarité de « classe » s'exprimait volontiers dans la gestion des conseils généraux, mais au conseil régional, depuis six ans, les communistes ne votaient jamais le budget présenté par les socialistes. La gauche étant en position hégémonique, chacun des deux partis trouvait son compte dans l'ambiguïté. Les temps ont changé, et M. Georges Marchais et ses fidèles sont prêts, de toute évidence, à tourner la page, quitte à pratiquer, dans l'immédiat, la politique de la terre brûlée. Les tractations auxquelles a donné lieu la pêche aux voix écologistes ont naturellement fourni aux communistes de Nord-Pas-de-Calais l'occasion qu'ils attendaient pour essayer d'humilier leurs rivaux. Il n'est pas étonnant de voir le groupe communiste de l'assemblée régionale se draper dans la tunique de la pureté militante pour dénoncer, à travers le comportement de M. Michel Delebarre, en quête de majorité, *« les combinaisons, les raccommodages, les bricolages honteux »* et *« autres jeux politiciens détestables »*.

Leur porte-parole, M. Alain Bocquet, député du Nord, membre du bureau politique, s'était fait, au niveau national, pendant la campagne électorale, le chantre d'un vote communiste intransigeant et moralisateur. C'est lui qui prônait, dès février, dans *les Cahiers du communisme*, un vote *« anti-magouille »* en accusant déjà les socialistes de nourrir *« de savants projets d'alliance contre nature »* et en soulignant que *« le recours aux Verts, à Génération Ecologie, présentée comme une nouveauté immaculée, ou à des personnalités de la « société civile » relève d'une stratégie conduisant à l'impasse »*.

M. Marchais joue son va-tout

Officiellement, la position arrêtée par les dirigeants communistes de Nord-Pas-de-Calais relève de leur propre responsabilité régionale. L'écho que lui a donnée, vendredi matin, *l'Humanité* confirme toutefois qu'il s'agit là d'une décision concertée au plus haut niveau du parti. Le quotidien communiste dénonçait, à la « une », les *« magouilles politiciennes »* pour proclamer que *« le PCF ne mange pas de ce pain-là. »* Son rédacteur en chef en rajoutait, dans son éditorial, en brocardant *« la petite troupe politicienne qui patauge dans l'huile de vidange »* et en approuvant M. Bocquet d'avoir donné *« un coup de pied dans la fourmilière »*.

Le PS se retrouvant en position de faiblesse extrême, la direction du PCF lui fait ainsi savoir qu'elle ne veut plus servir de simple force d'appoint et qu'elle n'hésitera pas à consommer la rupture si le gouvernement persiste à rechercher de nouveaux appuis au centre ou à droite. La compréhension dont il avait fait preuve à l'égard de Mme Edith Cresson lors de sa nomination à l'Hôtel Matignon n'ayant pas été payée de retour, M. Marchais va jouer son va-tout en faisant un leitmotiv de la formule qu'il utilisait à la veille du scrutin régional : *« Nous sommes l'opposition de gauche à la politique du gouvernement de coalition socialiste-centriste. »* Il veut croire que cette option constitue un placement qui permettra au PCF de remonter la pente.

Certes, la référence aux élections européennes de juin 1989, que l'état-major du PCF utilise depuis le 22 mars, a pour but d'enjoliver la réalité de la stagnation du vote communiste. Dire que le PCF *« commence à inverser la courbe de son affaiblissement »*, puisqu'il a gagné 563 623 voix en trois ans, procède d'un artifice. Non seulement l'ampleur de l'abstention enregistrée en 1989 (51,27 %) rend cette référence illusoire, mais le même type de raisonnement conduirait à considérer que le PS est aujourd'hui en voie d'expansion puisque la même référence le crédite d'un gain de 184 115 voix...

Il n'en demeure pas moins que la direction du PCF semble parvenue à enrayer son déclin après avoir réussi à cantonner ses contestataires et qu'elle est donc fondée à persévérer. Rappelant ainsi leur existence à leurs anciens alliés, M. Marchais et les tenants de la ligne majoritaire s'engagent dans cette logique de rupture avec d'autant plus de conviction qu'ils n'en redoutent pas outre mesure les conséquences éventuelles aux prochaines élections municipales, parce que les positions locales acquises par leur parti sont désormais défendues, dans la plupart des villes, par des contestataires.

Le cas de la Haute-Vienne, où les anciens réflexes d'union prévalent aux cantonales, risque donc de demeurer l'exception confirmant la règle *(lire page 9)*.

Quant aux « refondateurs », proches de M. Charles Fiterman, ils se retrouvent aujourd'hui dans une position de grand écart qui s'annonce de plus en plus difficile à tenir, puisque leur conception du « rassemblement » des forces de gauche apparaît de moins en moins compatible avec celle, beaucoup plus restrictive, de la direction de leur parti, qui ne recule plus devant la contradiction qu'il y a à le préconiser tout en le sacrifiant à des considérations tactiques.

ILE-DE-FRANCE

M. Bodin préféré à M. Joxe pour la présidence du groupe socialiste

M. Yannick Bodin, qui conduisait la liste du PS en Seine-et-Marne, a été réélu, jeudi 26 mars, président du groupe socialiste du conseil régional d'Ile-de-France. Il a obtenu 17 voix contre 14 à M. Pierre Joxe, tête de liste à Paris. Dans la préparation de la campagne, il avait été entendu que la présidence du goupe reviendrait à M. Jean-Marie Le Guen, député de Paris et animateur de la coordination régionale du PS. Mais depuis quelques mois il s'était fait beaucoup d'ennemis.

M. Pierre Joxe, qui avait estimé que son statut d'élu parisien et ses fonctions gouvernementales ne lui permettaient pas d'animer la campagne électorale en étant le candidat des socialistes à la présidence du conseil régional, avait toutefois décidé ces derniers jours, de postuler à la direction du groupe. Mais M. Yannick Bodin, jospiniste, président du groupe lors de la précédente mandature, s'était aussi porté candidat.

Les rocardiens étaient divisés. M. Michel Sapin, investi comme candidat à la présidence du conseil régional, n'a pas souhaité présider le groupe, estimant que ce rôle était incompatible avec celui de ministre. M. Michel Rocard a tranché en faveur de M. Bodin, un choix qui n'a *pas été compris par tous ses amis.* M. Joxe, dans son intervention devant le groupe, a demandé que l'on ne tienne pas compte des étiquettes de courants, en expliquant que dans une assemblée *« élue par des citoyens »* celles-ci ne devaient pas avoir d'influence. De fait, le ministre de la défense a recueilli six voix de plus que l'effectif des fabiusiens.

Th. B.

□ **Limousin : M. Hollande (PS) quitte le conseil régional.** – M. François Hollande (PS), qui menait la liste socialiste en Corrèze (20,99 %, 3 élus, un de moins qu'en 1986), s'est démis, jeudi 26 mars, de son mandat de conseiller régional du Limousin en raison de l'importance qu'il attache à ses deux autres mandats de député et d'adjoint au maire de Tulle. Cette démission permet le retour à l'assemblée régionale de M. Yves Terrieux, tête de liste socialiste en 1986, vice-président sortant non réélu. La constitution de la liste socialiste en Corrèze avait été difficile. M. Hollande était apparu comme le seul homme capable de faire taire les divergences et de limiter le prévisible recul électoral du PS. Il a estimé que sa mission était remplie. – *(Corresp.)*

M. Giscard d'Estaing demande à M. Chirac de faire respecter les accords RPR-UDF

Intervenant dans le conflit qui oppose l'UDF et le RPR pour la présidence du conseil régional de Bourgogne, M. Valéry Giscard d'Estaing a écrit, jeudi 26 mars, afin de presser M. Jacques Chirac de *« prendre les mesures pour faire respecter l'accord conclu entre le RPR et l'UDF »*, en rappelant au passage *« son attachement à l'union et au respect de la parole donnée. »*

L'état-major de l'UDF continue en effet de faire de cette affaire une question de principe et ne semble pas décidé à lâcher prise. *« Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas parvenus à imposer leur secrétaire général en Ile-de-France* [M. Juppé], *qu'ils devaient pousser un de leurs secrétaires généraux adjoints en Bourgogne* [M. Perben] *»*, dit-on à l'UDF. A quelques heures, vendredi matin, du premier tour du scrutin, M. Perben était demeuré silencieux. M. Chirac s'est entretenu par téléphone avec M. Giscard d'Estaing, mais en vain.

Le RPR fait observer qu'il aurait pu revendiquer en Lorraine la succession de M. Jean-Marie Rausch, alors qu'il a choisi de se rallier à M. Gérard Longuet (PR). Il souligne que, dans le Nord-Pas-de-Calais, il était disposé à étudier une meilleure solution que celle de M. Jacques Legendre pour faire basculer la région. Enfin, il rappelle qu'aux élections municipales de Cannes et de Biarritz les candidats UDF avaient fait fi des accords locaux aux dépens du RPR.

A l'UDF, on réplique que les précédents de Cannes et de Biarritz étaient connus depuis longtemps et que personne ne les a invoqués au moment des négociations régionales.

L'exemple de la Lorraine, souligne-t-on, n'est pas forcément le bon, puisque M. Julien Schvartz, président RPR du conseil général de Moselle, devait maintenir sa candidature à la présidence de la région. Quant à celui du Nord-Pas-de-Calais, il n'est pas meilleur, car, dès le départ, l'état-major du RPR nourrissait des préventions à l'égard de M. Legendre, jugé insuffisamment chiraquien.

Malgré ces échanges plus ou moins ouverts, les responsables de l'UDF affirmaient qu'il n'y avait pas de leur part *« volonté d'escalade »*. Jusqu'à quand ? Pour l'heure, ce ne sont là que propos diplomatiques pour masquer leur tentative avortée de riposter par des représailles contre M. Yvon Bourges (RPR) en Bretagne. M. Pierre Méhaignerie, qui fait la pluie et le beau temps dans cette région, ne l'a pas voulu.

Vendredi matin, cependant, M. Charles Pasqua venait à la rescousse des giscardiens en concédant que le RPR s'était *« mal conduit en Bourgogne »*.

D. C.

L'abbé Pierre qualifie le parti de M. Le Pen de « Front de négation nationale »

Invité, jeudi 26 mars, de l'émission « Le grand O » sur O'FM, l'abbé Pierre a estimé que *« la situation s'est aggravée par rapport à l'immédiat après-guerre parce que désormais il n'y a plus d'espérance »*. *« Tous les fascismes sont nés de la négligence des démocraties de donner aux plus malheureux des réponses prioritaires*, a-t-il souligné. *Les bourgeois se sont ralliés à Hitler en immense majorité mais Hitler a commencé par avoir les pauvres et les désespérés de l'après-guerre. »*

Mettant en cause le Front national, le fondateur de l'association Emmaüs a ajouté : *« Ne jouons pas avec le feu ! Ceux qui n'ont pas cinquante ou soixante ans ne peuvent pas savoir ce que nous avons vécu lorsque venaient Mussolini, Franco, Hitler. Nous sommes en train d'entrer sur ce chemin, et avec le soutien de gens excellents. Nous devons parler du Front de négation nationale car il défend des valeurs très réelles, la France, mais il nie, il renie, il incite à rejeter d'autres valeurs sans lesquelles ce n'est plus la France. »*

Considérant la démocratie comme *« le moins mauvais »* de tous les régimes, l'abbé Pierre a conclu : *« Mais ce régime, même le moins mauvais, ne pourra jamais éviter la désespérance qui produit le phénomène de l'accroissement des voix du bluffeur du Front de négation nationale qu'est M. Le Pen, tant que tous les autres, qui votent ailleurs, ne prendront pas conscience que nous sommes en guerre. On dit parfois qu'il faut déclarer la guerre à la misère, c'est du baratin, c'est trop tard. La misère a attaqué l'humanité entière. »*

POLITIQUE

Les élections des présidents de région

M. Lalonde récuse la stratégie d'union de la gauche

Après quatre jours de jeûne médiatique, M. Brice Lalonde a pris un peu plus ses distances, jeudi 26 mars, avec les socialistes en se refusant à *« être enrôlé »* et en soulignant que *« Génération Ecologie ne s'inscrit pas dans une stratégie d'union de la gauche »*. Le propos visait particulièrement la situation dans la région Nord-Pas-de-Calais, pour laquelle le ministre de l'environnement a clairement affirmé sa préférence pour *« une majorité de troisième type »*, animée par M. Jean-Louis Borloo, maire (sans étiquette) de Valenciennes, qui est pour lui *« un véritable ami »* (1), plutôt que pour la formation d'une majorité de gauche conduite par son collègue du gouvernement, le ministre (PS) de la ville et de l'aménagement du territoire, M. Michel Delebarre *(lire page 7)*.

Ce choix est une illustration de la *« recomposition politique »* autour *« des écologistes réalistes, des socialistes modernes et des centristes rénovateurs »* que M. Lalonde ne cesse d'appeler de ses vœux depuis plusieurs mois. Le résultat des élections régionales, selon le président de Génération Ecologie, traduit *« une très forte critique contre la politique des notables »*, devenue *« trop gestionnaire »*. Lui-même compte recommander au gouvernement, *« pour l'année qui vient »*, d'accorder plus d'attention à l'environnement et au partage du travail et de faire de la prochaine conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, prévue pour juin prochain à Rio-de-Janeiro, *« un enjeu de politique intérieure »*.

Des solutions de remplacement

A la veille de l'élection des présidents des conseils régionaux, M. Lalonde a d'autre part affirmé que les élus de Génération Ecologie ne chercheraient pas à se *« mettre en travers du suffrage universel »*. *« Nous n'allons pas demander à la droite de se montrer vertueuse en excluant tout accord avec le Front national pour chercher ensuite à la coiffer sur le poteau avec des coalitions hétéroclites »*, a expliqué M. Lalonde. Aussi, dans la majorité des régions où il ne manque que quelques sièges à l'UPF, Génération Ecologie ne fera pas obstacle à l'élection du candidat de l'opposition nationale, du moins quand celui-ci lui paraît *« honorable »*. M. Lalonde a rangé dans cette catégorie les candidats de l'UPF de l'Ile-de-France (M. Michel Giraud, RPR), du Centre (M. Maurice Dousset, UDF-PR) et de Rhône-Alpes (M. Charles Millon, UDF-PR).

En revanche, quand le candidat de la droite n'est *« pas honorable, mais déplorable »*, les écologistes souhaitent une solution de remplacement. C'est le cas pour deux nouveaux postulants, M. Dominique Perben (RPR) en Bourgogne et M. Gérard Longuet (UDF-PR) en Lorraine, ainsi que pour trois présidents sortants, MM. Charles Baur (Picardie), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) et Jean-Claude Gaudin (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Pour cette dernière région, M. Lalonde a ainsi marqué sa préférence pour un *« ticket »* formé de M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, et de M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration.

A la différence du Nord-Pas-de-Calais – où M. Delebarre a attendu jeudi soir pour proposer une première vice-présidence aux écologistes, – M. Lalonde s'est montré plus évasif sur la situation en Haute-Normandie, où M. Laurent Fabius brigue la présidence. Il a fait simplement remarquer que le candidat de la droite, M. Antoine Rufenacht (RPR), n'était pas, selon lui, *« le meilleur candidat que l'UPF ait choisi »*.

Enfin, le président de Génération Ecologie a souhaité que les écologistes s'unissent dans la plupart des régions. Après avoir souhaité qu'un membre de son mouvement, M. Yves Pietrasanta, maire de Mèze, puisse être élu en Languedoc-Roussillon, de même que deux Verts en Bourgogne et en Picardie, M. Lalonde a ajouté : *« Nous sommes prêts à soutenir M. Antoine Waechter en Alsace. »* Les deux principaux responsables de la mouvance écologiste, qui s'étaient entretenus, pour la première fois depuis dimanche, quelques minutes plus tôt au téléphone, et qui sont convenus de se rencontrer dans les prochains jours, sont en effet favorables à certains rapprochements. Ils souhaitent notamment la création d'agences de l'environnement dans toutes les régions et ils sont favorables, l'un et l'autre, à une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives. Il leur reste, toutefois, à effacer les cicatrices laissées par des mois de querelles.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Cofondateur de Génération-Ecologie, M. Jean-Louis Borloo abrite, au sein de son cabinet d'avocat, à Paris, le siège national du mouvement de M. Brice Lalonde.

MIDI-PYRÉNÉES

Dissensions chez les écologistes

Les dissensions nées de la constitution d'une liste d'union en Haute-Garonne continuent dans le petit groupe écologiste du conseil régional de Midi-Pyrénées. M. Henri Farreny, qui avait défendu avec succès, contre l'avis de la direction nationale des Verts, l'idée d'intégrer sur sa liste des représentants de Génération Ecologie, conteste le choix de M. Michel Ghirardi comme candidat des écologistes à la présidence du conseil régional. Maire de L'Isle-Jourdain, dans le Gers, M. Ghirardi est actuellement à la tête de la plus grosse commune gérée par un membre des Verts (5 000 habitants).

Un « Martien » vert...

AUCH

de notre correspondant

« Ghirardi ? C'est un marginal » Voilà au moins un point sur lequel s'accordent amis et adversaires du maire de L'Isle-Jourdain, premier élu vert gersois à l'assemblée régionale de Midi-Pyrénées. Encore une innovation à mettre à l'actif de cet orphelin du PSU reconverti à l'écologie, âgé de quarante-cinq ans, qui a ainsi vu 12,42 % des électeurs gersois accorder leur confiance à la liste qu'il conduisait.

Toujours de bonne humeur, toujours entre deux projets, franc partisan de l'intercommunalité qui fait encore peur à beaucoup de maires gersois, cet élu atypique et qui en joue passe pour un véritable éclaireur social pour les uns, un utopiste parfois nébuleux pour les autres. Impossible en tout cas *d'échapper à « sa » différence.* Lui-même s'esclaffe quand on lui rappelle l'attelage détonnant qu'il a formé, le temps d'une journée de campagne en Gascogne, avec M. Antoine Waechter, le porte-parole national des Verts. Celui-ci a le cheveu lisse, le contact froid, une rigueur toute protestante, et il ne passe pas précisément pour un homme de gauche. Celui-là a le poil noir, le contact chaleureux, le discours coloré et il est de surcroît ancien séminariste marqué par de longues amours gauchisantes avec le PSU.

Le profil pour le moins contrasté du mouvement des Verts n'est évidemment pas pour déplaire à M. Ghirardi, puisque cet homme semble s'appliquer à ne rien faire comme les autres. S'il n'a pas gardé la soutane, il a conservé de son passage au séminaire la parole évangélique et de son passage au PSU une certaine jubilation à bousculer les idées reçues, à jouer ce rôle d'innovateur qu'il affectionne par-dessus *tout. Deux influences qui se* retrouvent en définitive symbolisées par le *poster* soixante-huitard de Jésus flanqué de la mention *« Se busca ! »* (*« On recherche ! »*) qui interpelle le visiteur dans son bureau de maire à L'Isle-Jourdain, conquis de haute lutte et à la surprise générale (déjà !) en 1977.

Il n'est donc pas étonnant que les maires ruraux de ce canton de tradition radical-socialiste prennent parfois le maire du chef-lieu pour un Martien surgi en politique. Une image qui ne peut que s'accentuer, M. Ghirardi étant ainsi devenu le premier homme vert du département. C'est de la couleur et des idées assurées pour le parlement d'Occitanie qui va l'accueillir.

DANIEL HOURQUEBIE

LA RÉUNION

M. Camille Sudre est élu à la tête du conseil régional

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

M. Camille Sudre a été élu président du Conseil régional de La Réunion, vendredi 27 mars, au *premier tour du scrutin, par 27* voix sur 35. Il y a eu 16 bulletins blancs. M. Gilbert Annette (PS) et M. Paul Vergès (PCR) ont obtenu chacun une voix, mais les deux bulletins ont été considérés comme nuls. M. Sudre succède à M. Pierre Lagourgue (div. d.), dont la liste avait obtenu 14 élus contre 17 à celle du nouveau président. Aussitôt après son élection, celui-ci a appelé l'*ensemble des élus*, devant *« l'urgence de la situation à La Réunion »*, à *« oublier les vieilles querelles »* et à se joindre à la majorité. Cette proposition a été rejetée par les socialistes et par les élus de l'Union pour la Réunion (RPR-UDF) qui ont choisi de se situer dans une *« opposition constructive »*.

Composé de quinze membres, le nouveau bureau du conseil régional compte neuf vice-présidents issus des rangs de Free-Dom et du PCR. M. Paul Vergès, premier vice-président, est chargé de définir *« un plan de développement »* pour La Réunion qui sera soumis au gouvernement au mois de juin prochain. Cinq conseillers de l'Union pour La Réunion et un socialiste ont également été désignés comme membres du bureau.

A. D.

M. Waechter : « Ne nous laissons pas prendre au piège »

Dans un éditorial à paraître dans le prochain numéro de *Vert-Contact*, la lettre de liaison de son mouvement, M. Antoine Waechter explique ainsi la percée de Génération Ecologie et les enseignements qu'il conviendrait d'en tirer :

« Dans de nombreux départements, les électeurs ont préféré la défense de l'environnement à une écologie globale, l'absence de projet politique à des orientations économiques et sociales novatrices et engagées, les notables aux militants obscurs. Il est dur de mesurer ainsi la supériorité des pratiques classiques du jeu politicien sur les exigences pures de « la politique autrement » et l'efficacité de la logistique gouvernementale pour réduire une force qui gène par son indépendance.

» Les Verts vont devoir améliorer leur fonctionnement, s'interroger sur leurs priorités, et tenter de rassembler autour d'eux, sans rien perdre de leur indépendance. Progresser sans se renier.

» Environ un million d'électeurs ont choisi de voter Génération Ecologie pour sanctionner le PS sans quitter la majorité présidentielle (...). Deviendront-ils des fidèles du vote écologiste, et demain du vote vert, ou rejoindront-ils, dès les législatives de 1993, le Parti socialiste ? Cette donnée est essentielle pour une réflexion stratégique. Le filet de secours concu par l'Elysée a bien fonctionné. Ne nous laissons pas prendre au piège. Mieux, si nous réussissons à rendre les élus et les électeurs de GE autonomes, le piège se refermera contre ceux qui l'ont armé. »

Colombe ou faucon ?

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Né le 25 mars 1948 à Royat (Puy-de-Dôme), M. Camille Sudre, fils d'un ancien ingénieur de Michelin devenu professeur de mathématiques, passe une grande partie de sa jeunesse outre-mer, son père exerçant successivement en Algérie, au Cameroun, à Madagascar. De retour en métropole à la fin de ses études secondaires, il s'inscrit en médecine à l'université de Grenoble. En 1975, dans le cadre du service militaire, il découvre la Réunion comme volontaire à l'aide technique (VAT). Son diplôme de médecin généraliste en poche, il s'installe dans le département et crée un centre médical avec deux de ses confrères. Cette équipe deviendra pour quelque temps l'animatrice d'un mouvement de médecins contestataires, baptisé « Saisissement » (en créole, ce mot signifie « grande frayeur »). Membre de la section locale d'Amnesty International, M. Sudre est chargé d'implanter une section d'Amnesty International à l'île Maurice.

C'est le 14 juillet 1981 qu'il fonde Radio-Free-Dom, la seconde radio locale privée de l'île. *« On se battait, avec Amnesty, pour informer les gens. L'idée de créer une radio est partie de là »*, dit-il. En 1985, Free-Dom apporte la *« révolu-son »* à la Réunion, en relayant la station périphérique Europe 1 en permanence. Dans le cadre de cette collaboration, Free-Dom invitera Coluche sur l'île pour installer un Restaurant du cœur. L'année suivante, M. Sudre lance Télé-Free-Dom. Depuis cette date, le médecin s'identifie à sa télévision – dont le symbole est une colombe – et s'habille toujours de blanc.

Depuis le lancement de Télé-Free-Dom, les démêlés de M. Sudre avec le monde politique et judiciaire – émaillés de nombreux procès – n'ont jamais cessé. C'est en 1988 que le docteur Sudre fait vraiment son entrée sur la scène politique locale, en se présentant aux élections législatives dans la circonscription de Saint-Denis. Le président de Télé-Free-Dom recueille 10 % des voix. En mars 1989, il accepte de faire partie de l'équipe de M. Gilbert Annette, le candidat du PS, qui arrachera la mairie de Saint-Denis à M. Auguste Legros (app. RPR, député).

La cohabitation entre M. Annette et M. Sudre n'a pas survécu aux émeutes qui ont secoué le quartier du Chaudron au mois de février 1991, à la suite de la saisie des émetteurs de Télé-Free-Dom. Troisième adjoint au maire de Saint-Denis, M. Sudre a été exclu de la majorité municipale quelques jours seulement avant les élections régionales.

Si certains voient en lui un *« démagogue »* et un personnage *« dangereux »* pour la démocratie, M. Sudre s'abrite derrière le vote des Réunionnais. *« Le peuple est souverain,* dit-il. *Paris doit en prendre acte. »*

ALIX DIJOUX

□ **Rectificatif.** – Dans le canton de Crèvecœur-le-Grand (Oise), enlevé dès le premier tour par M. Pierre Varlet, conseiller sortant, RPR, les chiffres obtenus par les candidats du PS et du Front national ont été intervertis dans nos éditions du 24 mars. Le premier a recueilli 598 suffrages, le second 310.

L'isolement des socialistes

Suite de la première page

En revanche, les efforts faits depuis le début de la semaine par M. Michel Delebarre pour rassembler autour de lui une majorité qui ne pouvait être que relative dans la région Nord-Pas-de-Calais se sont heurtés à un double refus : celui des communistes d'une part, celui des écologistes de l'autre. Le ministre de la ville se proposait de transposer à la direction de la région la formule qui lui avait réussi dans sa mairie de Dunkerque et qui consiste à associer au PS les communistes, des représentants du centre gauche et des Verts. Ces derniers avaient fait savoir très vite que, faute d'accords sur un programme, ils n'apporteraient pas leurs voix à M. Delebarre (*le Monde* du 26 mars).

Le Parti communiste a annoncé jeudi qu'il présenterait un candidat aux trois tours de l'élection du président de région et qu'il refusait donc son soutien au maire de Dunkerque. Cette attitude a surpris M. Delebarre, qui croyait même envisageable l'entrée des communistes dans l'exécutif régional dont ils s'étaient tenus éloignés sous la présidence précédente de 1986 à 1992. Le refus du PCF, dont le ministre de la ville voulait croire vendredi matin qu'il n'était pas définitif, paraissait dicté par un calcul stratégique dépassant largement le cadre régional. Sous le titre « Pas de ce pain-là », *l'Humanité* dénonçait vendredi matin les *« truquages et manœuvres »* préludant, selon le quotidien du PCF, à l'élection des exécutifs régionaux. La direction du PCF a manifestement décidé d'épouser la réaction antisocialiste manifestée par les électeurs le 22 mars.

Faute d'avoir prise sur le comportement des communistes – encore que M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, ait affirmé vendredi matin sur RTL qu'il avait *« quelques raisons de penser »* que l'attitude du PCF *« pourrait évoluer dans la journée »*, – les socialistes se sont rabattus sur la dénonciation du comportement de Génération Ecologie dont le président, M. Brice Lalonde, est membre du gouvernement. En déclarant jeudi qu'il n'entend pas entrer dans une démarche d'union de la gauche et qu'il est favorable à une *« majorité du troisième type »* dans le Nord-Pas-de-Calais, M. Lalonde a semblé porter le coup de grâce aux espoirs de M. Delebarre.

Les dirigeants socialistes du Nord et du Pas-de-Calais ont demandé la réunion jeudi soir du bureau exécutif du Parti socialiste afin que celui-ci prenne position sur le manquement à la solidarité gouvernementale que constitue à leurs yeux l'attitude du ministre de l'environnement. Les parlementaires de cette région menacent de ne plus voter les textes du gouvernement et M. Delebarre de le quitter si M. Lalonde en reste membre après avoir causé leur défaite.

Au terme de cette réunion du bureau exécutif à laquelle ont participé notamment MM. Laurent Fabius, Pierre Mauroy et Lionel Jospin, ainsi que M. Poperen, le PS a publié une déclaration demandant *« au premier ministre de renouveler d'urgence les contacts nécessaires pour que soient respectées les règles élementaires de la solidarité qu'implique la participation au gouvernement »*. Le PS a précisé que cette demande vise M. Lalonde, celui-ci ayant donné aux élus de son mouvement dans le Nord-Pas-de-Calais une consigne qui *« pourrait faire battre un de ses collègues du gouvernement »*. Le bureau exécutif s'est adressé aussi aux *« responsables du PCF »* pour les mettre en garde *« contre les conséquences graves »* de leur attitudes *« contraire à toute la tradition de la gauche »*.

Au cours de la discussion, M. Jospin a insisté sur le respect nécessaire des *« règles »* qui régissent une coalition gouvernementale. Le ministre de l'éducation nationale a souligné aussi que les socialistes doivent donner un coup d'arrêt au processus de *« fragmentation »* de la gauche qui s'est accentué aux élections régionales. M. Fabius a relevé pour sa part les inconvénients du scrutin proportionnel et déclaré que s'il était jusqu'alors *« intellectuellement d'accord »* avec la recherche d'un scrutin mixte souhaité par M. Mauroy, il est désormais plus réservé. Le premier secrétaire n'ayant jamais paru convaincu de la possibilité de mettre en place une telle formule *« mixte »* ses propos de jeudi soir ont été compris par plusieurs participants à la réunion comme le signe que *M. Fabius s'opposerait* le cas échéant à toute mise en cause du scrutin majoritaire pour les élections législatives.

Questions sur le jeu de M. Fabius

La condamnation du comportement de M. Lalonde – elle était même plus durement exprimée dans le texte initialement soumis aux membres du bureau exécutif – était d'autant plus attendue de la part de M. Fabius que certains socialistes s'interrogent sur les rapports du premier secrétaire avec le ministre de l'environnement et avec Génération Ecologie. Le député de la Seine-Maritime a besoin en effet des voix des élus de ce mouvement en Haute-Normandie pour pouvoir être élu président de cette région. Les jospinistes s'interrogeaient par avance sur la situation qui serait créée si M. Fabius l'emportait grâce à Génération Ecologie alors que M. Delebarre échouerait à cause de ce même mouvement. Ce scénario n'avait aucune chance de se réaliser vendredi puisque la réunion du conseil régional de la Haute-Normandie a été reportée au 30 mars.

Cependant les socialistes du Nord ont été alertés par la rencontre que M. Jean-Louis Borloo, l'un des fondateurs de Génération Ecologie, a eue à sa demande le 24 mars avec M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais, qui est fabiusien. La démarche du maire de Valenciennes était sans ambiguïté : il proposait une alliance aux socialistes du Pas-de-Calais contre M. Delebarre. M. Borloo s'est heurté à un refus de la part de M. Percheron mais il a confirmé dans la nuit de jeudi à vendredi au ministre de la ville qu'il ferait tout pour empêcher son élection à la présidence du conseil régional.

Le maire de Valenciennes était d'autant plus encouragé dans sa recherche d'une majorité *« du troisième type »* que M. Jacques Chirac avait fait savoir, jeudi soir, qu'il n'était pas hostile à une entente de ce genre. Ainsi *« lâché »* par le président de son mouvement, auquel le lie une très solide et très ancienne inimitié, M. Jacques Legendre le maire (RPR) de Cambrai, chef de file de l'opposition régionale, n'entendait pas pour autant abandonner le terrain à M. Borloo.

M. Lalonde s'est abstenu de paraître au dîner, auquel Mme Edith Cresson avait invité plusieurs ministres jeudi soir à l'Hôtel Matignon. Il a bien fait : la dénonciation de son *« manque de loyauté »* a été générale, de la part des participants, MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe, Jack Lang, Louis Le Pensec, Mme Martine Aubry, MM. Bruno Durieux, Jean-Pierre Soisson, François Doubin, Louis Mermaz, Lionel Jospin, Jean Poperen et Dominique Strauss-Kahn. La discussion a évité des sujets tabous du mode de scrutin et du changement de gouvernement pour se concentrer sur les leçons du scrutin du 22 mars.

M. Le Pensec a observé notamment que la jeunesse avait quitté les socialistes pendant la campagne ; il a invité ses camarades à regarder autour d'eux et à reconnaître qu'ils ne répondent pas à l'attente des Français. M. Soisson a insisté, pour sa part, sur l'ouverture vers des forces nouvelles, qui lui paraît naturellement plus urgente que la tentative de fortifier ce qui reste de bastions à la gauche.

Alors que leur stratégie historique de rassemblement de la gauche se trouve mise en échec dans les urnes d'abord et par l'attitude des communistes ensuite, les socialistes doivent payer au prix fort l'alliance de rechange que peut représenter Génération Ecologie. Ils ont conscience qu'entre l'élection des présidents des conseils régionaux et le second tour des élections cantonales se joue leur place dans la majorité nouvelle que M. Mitterrand pourra tenter de faire émerger.

PATRICK JARREAU

POLITIQUE

Le second tour des élections cantonales

Le FN provoque un nombre inhabituel de triangulaires et de quadrangulaires

Les résultats du premier tour des élections cantonales, le 22 mars, avaient montré qu'avec 12,18 % des voix au total le Front national atteignait un niveau qui lui permettrait d'être présent au second tour de scrutin dans de nombreux départements.

Le RPR et l'UDF refusant tout accord avec le parti d'extrême droite, celui-ci a décidé de maintenir ses candidats dans près de trois cents cantons, provoquant un nombre inhabituel de compétitions « quadrangulaires » (quatre candidats) ou « triangulaires » (trois candidats) au second tour, dimanche 29 mars.

Ni le PS ni la droite n'ont adopté la règle du « front républicain », qui aurait impliqué leur désistement réciproque pour celui de leurs candidats le mieux placé face au Front national. Celui-ci, en effet, ne leur paraît pas en mesure de l'emporter, sauf peut-être dans le quatorzième canton de Nice, où la candidate de l'UDF avait été élue de justesse lors d'un scrutin partiel il y a un mois.

L'extrême droite s'est retirée au profit d'un candidat de l'UDF à Rillieux-la-Pape (Rhône) et à Vauvert (Gard) ; du RPR au Luc (Var) et à Pont-à-Marcq (Nord). Le candidat d'extrême droite s'est également retiré pour des « raisons personnelles » à Belfort-Ouest.

On lira ci-dessous la liste des cantons où un candidat du Front national est présent au second tour, avec la mention, entre parenthèses, de l'étiquette du candidat arrivé en tête le 22 mars.

« QUADRANGULAIRES »

Bouches-du-Rhône : Allauch (div. d.), Lambesc (MRG), Martigues-Est (PC) ; *Corse-du-Sud :* Ajaccio-4 (UDF-PR) ; *Gard :* Alès-Nord-Est (PC), Alès-Ouest (PC) ; *Hérault :* Pignan (RPR) ; *Isère :* La Verpillère (RPR), Voiron (RPR) ; *Loire :* Saint-Héand (UDF-rad) ; *Loiret :* Lorris (UDF-PR) ; *Bas-Rhin :* Marmoutier (UDF) ; *Haut-Rhin :* Ensisheim (RPR) ; *Seine-et-Marne :* Le Châtelet-en-Brie (div. d.) ; Pontault-Combault (RPR) ; *Somme :* Villers-Bocage (PS) ; *Var :* Brignoles (UDF-PR) ; *Var :* Brignoles (UDF-PR) ; *Vaucluse :* Avignon-Sud (FN) ; *Haute-Vienne :* Limoges La Bastide (PS) ; *Yonne :* Auxerre-Nord (UDF) ; *Territoire de Belfort :* Offémont (RPR) ; *Essonne :* Montlhéry (div. d.). *Val-d'Oise :* Beaumont-sur-Oise (PC), Ecouen (UDF-PR), Saint-Ouen-l'Aumône (RPR).

« TRIANGULAIRES »

Ain : Miribel (UDF-PR), Montluel (UDF-CDS), Trévoux (RPR) ; *Alpes-de-Haute-Provence :* Manosque-Nord (MRG), Manosque-Sud-Est (PC) ; *Alpes-Maritimes :* Grasse-Nord (UDF), Grasse-Sud (UDF-PR), Mandelieu-Cannes-Ouest (RPR), Nice-5 (div. d.), Nice-7 (RPR), Nice-8 (RPR), Nice-10 (RPR), Nice-11 (FN), Nice-12 (FN), Saint-Vallier (RPR), Villefranche-sur-Mer (div. d.) ; *Ariège :* Lavelanet (PS), Pamiers-Est (PS) ; *Aube :* Nogent-sur-Seine (div. d.) ;

Bouches-du-Rhône : Aix-en-Provence-Sud-Ouest (PS), Arles-Ouest (PS), Berre-l'Etang (PS), Châteauneuf-Côte-Bleue (PS), La Ciotat (RPR), Eyguières (PS), Istres-Nord (UDF-PR), Marignane (app. UDF), Marseille-6 (UDF-PR), Marseille-9 (FN), Marseille-10 (UDF-PR), Marseille-11 (RPR), Marseille-14 B (FN), Marseille-17 (PS), Marseille-19 (PS), Marseille 20 B (UDF-PR), Pélissanne (RPR), Peyrolles-en-Provence (PS), Saint-Rémy-de-Provence (UDF-PR), Tarascon (app. UDF), Trets (PS), Vitrolles (FN) ;

Côte-d'Or : Beaune-Nord (RPR) ; *Drôme :* Bourg-de-Péage (div. d.), Montélimar-2 (UDF-rad.), Valence-4 (RPR) ; *Eure :* Conches-en-Ouche (PS), Ecos (RPR), Gaillon (RPR) ; *Eure-et-Loir :* Dreux-Sud (FN), Mainvilliers (PS) ; *Gard :* Nîmes-5 (RPR), Roquemaure (PC) ; *Haute-Garonne :* Muret (PS) ; *Hérault :* Béziers-3 (PS), Béziers-4 (UDF-PR), Castries (UDF-PR), Lunel (PS), Les Matelles (PS), Mauguio (PS), Montpellier-5 (PS), Montpellier-7 (RPR), Montpellier-9 (PS), Montpellier-10 (UDF-PR) ; *Isère :* Bourgoin-Jallieu-Sud (div. d.), Echirolles-Est (PC), Grenoble-3 (PS), Roussillon (PC), Vienne-Sud (UDF-PR) ; *Loire :* Rive-de-Gier (div. d.), Saint-Chamond-Nord (UDF-CDS), Saint-Chamond-Sud (RPR), Saint-Etienne-Nord-Est-1 (RPR) ; *Loiret :* Pithiviers (UDF-CDS) ; *Lot-et-Garonne :* Sainte-Livrade (UDF-rad), Tonneins (PS), Villeneuve-sur-Lot-Sud (app. UDF) ;

Haute-Marne : Saint-Dizier-Centre (RPR), Saint-Dizier-Nord-Est (UDF) ; *Meurthe-et-Moselle :* Lunéville-Nord (UDF-PR) ; *Moselle :* Woippy (div. d.) ; *Nord :* Condé-sur-l'Escaut (PC), Lannoy (UDF-CDS), Lille-Nord-Est (UDF-CDS), Maubeuge-Sud (FN), Roubaix-Centre (RPR), Tourcoing-Nord (UDF-CDS), Tourcoing-Nord-Est (RPR) ; *Oise :* Beauvais-Nord-Est (UDF-rad.), Beauvais-Sud-Ouest (RPR), Chantilly (RPR), Creil-Nogent-sur-Oise (div. d.), Mouy (PC), Senlis (UDF-PR) ; *Pas-de-Calais :* Arras-Ouest (PS), Carvin (PC) ; *Pyrénées-Orientales :* Perpignan 1 (UDF), Rivesaltes (RPR), Argelès-sur-Mer (MRG), Thuir (PS) ; *Bas-Rhin :* Geispolsheim (RPR), Illkirch-Graffenstaden (RPR), Obernai (div. d.), Niederbronn-les-Bains (RPR), Saverne (UDF), Srasbourg 6 (RPR) ; *Haut-Rhin :* Andolsheim (div. d.) ;

Rhône : Anse (RPR), Givors (RPR), Irigny (UDF), Lyon 4 (RPR), Lyon 6 (UDF), Meyzieu (FN), Saint-Fons (FN), Saint-Priest (FN), Vaulx-en-Velin (PC), Villeurbanne-Centre (PS), Villeurbanne-Nord (PS), Villeurbanne-Sud (PS) ; *Haute-Saône :* Lure-Nord (UDF-rad.) ; Seine-Maritime : Le Havre-9 (PC), Rouen-5 (UDF-CDS) ; *Seine-et-Marne :* La Ferté-sous-Jouarre (RPR) ; Lagny-sur-Marne (RPR) ; Lizy-sur-Ourcq (UDF-rad.) ; Meaux-Nord (RPR) ; Le Mée-sur-Seine (div. d.) ; Montereau-Fault-Yonne (div. d.) ; Rozay-en-Brie (RPR) ; Vaires-sur-Marne (RPR) ; *Yvelines :* Aubergenville (UDF-PR) ; Conflans-Sainte-Honorine (PS) ; Poissy-Sud (RPR) ; Sartrouville (UDF-CDS).

Somme : Roisel (UDF) ; *Tarn :* Graulhet (PS), Labruguière (PS), Mazamet-Nord-Est (MRG), Mazamet-Sud-Ouest (div. d.) ; *Tarn-et-Garonne :* Moissac-2 (MRG), Grisolles (MRG) ; *Var :* Hyères (UDF-PR), Lorgues (div. d.) ; Le Muy (div. d.), Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (div. d.) ; Saint-Raphaël (RPR) ; Saint-Tropez (RPR) ; La Seyne-sur-Mer (UDF-PR) ; Six-Fours-les-Plages (div. d.) ; Tavernes (div. d.), La Valette-du-Var (RPR). *Vaucluse :* Apt (PS), Avignon-Est (FN), Bédarrides (RPR), Cadenet (PS), Carpentras-Nord (UDF-rad), L'Isle-sur-la-Sorgue (PS), Orange-Est (RPR) ; *Yonne :* Pont-sur-Yonne (PS) ; Sens-Sud-Est (PCF) ; *Territoire-de-Belfort :* Belfort-Centre (RPR) ;

Essonne : Corbeil-Essonnes-Ouest (RPR), Epinay-sous-Sénart (RPR) ; *Hauts-de-Seine :* Colombes-Nord-Ouest (PC), Gennevilliers-Nord (PC), Levallois-Perret-Nord (RPR). *Seine-Saint-Denis :* Aulnay-sous-Bois-Nord (RPR), Drancy (PC), Epinay-sur-Seine (FN), Les Lilas (UDF-rad), Montreuil-Ouest (RPR), Noisy-le-Grand (RPR), Pantin-Ouest (RPR), Les Pavillons-sous-Bois (PS), Pierrefitte-sur-Seine (PC), Romainville (PC), Saint-Denis-Nord-Ouest (PC), Saint-Ouen (PC), Sevran (PC), Villepinte (RPR) ; *Val-de-Marne :* Maisons-Alfort-Nord (RPR), Valenton (PC) ; *Val-d'Oise :* Argenteuil-Nord (RPR), Argenteuil-Ouest (PC), Eaubonne (UDF-CDS), Magny-en-Vexin (UDF-PR), Montmorency (RPR), Viarmes (div. d.).

« DUELS » DROITE-FN

Alpes-Maritimes : Antibes-Centre (UDF-rad), Cagnes-sur-Mer-Centre (FN), Nice-3 (UDF), Nice-14 (div. d.), Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-Est (div. d.), Vallauris-Antibes-Ouest (UDF) ; *Aube :* Marcilly-le-Hayer (div. d.), La Chapelle-Saint-Luc (UDF-rad) ; *Bouches-du-Rhône :* Marseille-2 (RPR), Marseille-7 (UDF-PR) ; *Charente-Maritime :* Rochefort-Sud (UDF) ; *Eure :* Les Andelys (RPR) ; *Gard :* Nîmes-3 (UDF-PR), Nîmes-4 (UDF-CDS) ; *Hérault :* Castelnau-le-Lez (RPR), Lattes (UDF-PR) ; *Loire :* Saint-Etienne-Sud-Est-3 (UDF-rad.), Saint-Etienne-Sud-Ouest-1 (RPR), Saint-Etienne-Sud-Ouest-2 (RPR) ; *Haute-Loire :* Le Puy-Ouest (UDF-CDS), Sainte-Sigolène (app. UDF) ;

Marne : Reims-6 (UDF-CDS) ; *Moselle :* Forbach (app. RPR), Montigny-lès-Metz (UDF-CDS), Yutz (UDF-PR) ; *Pyrénées-Orientales :* Perpignan 2 (UDF), Perpignan 7 (RPR), Perpignan 9 (RPR), Saint-Laurent-de-la-Salanque (FN) ; *Bas-Rhin :* Strasbourg 10 (FN) ; *Rhône :* Le Bois-d'Oingt (div. d.), Lyon 2 (UDF), Lyon 7 (RPR), Lyon 8 (DVD), Lyon 9 (FN), Lyon 12 (FN) ; *Seine-et-Marne :* Crécy-la-Chapelle (RPR) ; *Yvelines :* Andrésy (UDF-PR), Guerville (div. d.), Limay (div. d.), Versailles-Nord-Ouest (UDF-CDS), Versailles-Sud (UDF-CDS) ; *Somme :* Amiens-7-Sud-Ouest (div. d.) ;

Var : Fréjus (UDF-PR), Ollioules (UDF-PR), Toulon-2 (FN), Toulon-5 (UDF-CDS), Toulon-9 (UDF-PR) ; *Yonne :* Saint-Florentin (UDF-PR) ; *Essonne :* Méréville (UDF-PR) ; *Hauts-de-Seine :* Asnières-sur-Seine-Nord (RPR), Courbevoie-Sud (UDF-PR). *Seine-Saint-Denis :* Gagny (RPR), Montfermeil (div. d.), Le Raincy (UDF), Rosny-sous-Bois (UDF-rad.) ; *Val-de-Marne :* Chennevières-sur-Marne (div. d.), Maisons-Alfort-Sud (UDF-PR), Nogent-sur-Marne (RPR), Vincennes-Est (UDF-PR) ; *Val-d'Oise :* Herblay (RPR), Gonesse (div. d.), Sannois (UDF-PR), Vallée du Sausseron (div. d.).

« DUELS » GAUCHE-FN

Aube : Troyes-5 (PS) ; *Bouches-du-Rhône :* Les Pennes-Mirabeau (maj. p.) ; *Nord :* Grande-Synthe (PS), Lille-Est (PS), Roubaix-Est (PS) ; *Pyrénées-Orientales :* Perpignan 3 (PC) ; *Seine-et-Marne :* Roissy-en-Brie (PS) ; *Seine-Saint-Denis :* Aubervilliers-Est (PC), La Courneuve (PC) ; *Val-de-Marne :* Villeneuve-Saint-Georges (PS).

HAUTE-VIENNE

Retour à l'union de la gauche

LIMOGES

de notre correspondant

« L'union est un combat. » La vieille formule du dirigeant communiste Etienne Fajon est toujours à l'ordre du jour en Haute-Vienne pour le second tour des élections cantonales. Malgré les rudes propos qui ont marqué la campagne électorale, la fédération du PCF appelle son électorat à *« marquer à gauche le département »*, c'est-à-dire, en clair, à voter pour les candidats socialistes qui sont, dans tous les cantons renouvelables, les mieux placés. Il était difficile d'être plus explicite alors que les cantons où le PCF a fait ses meilleurs scores – Ambazac (17,46 %) et Limoges-Le Palais (13,89 %) – sont ceux où il a le plus vigoureusement combattu deux décisions gouvernementales lourdes de conséquences économiques et sociales : l'arrêt de l'exploitation uranifère pour le premier, les suppressions d'emplois à RVI (Renault-Véhicules industriels) pour le second.

La fédération du PCF – *« en accord avec les communistes concernés »*, précise-t-elle – va plus loin. *« Afin de faire barrage aux candidats de droite qui bénéficieront du report des voix du Front national »*, elle appelle, explicitement cette fois, à voter pour les quatre « dissidents » renouvelables (*le Monde* du 19 février) qui ont soutenu, aux élections régionales, contre la liste officielle, la liste ADS (Alternative démocratie socialisme) menée par M. Marcel Rigout, ancien ministre.

Ces déclarations interviennent dans une situation où n'existe aucune menace de changement de majorité (sur les 42 conseillers généraux de la Haute-Vienne, 25 sont socialistes, 11 communistes – tous tendance ADS – et six seulement d'opposition RPR-UDF). Et ce ne sont pas les deux ou trois cantons en litige dimanche qui changeront cette réalité. Les quatre « dissidents » sont d'ailleurs déjà mathématiquement certains d'être réélus le 29 mars. L'un d'eux, M. Jean-Claude Fauvert, s'est même retrouvé dans une situation rarissime dans le canton de Magnac-Laval. Il a obtenu exactement la moitié des suffrages exprimés (1 195 voix sur 2 390), ce qui a fait croire un instant qu'il était élu, alors qu'il lui manquait une voix pour l'être.

GEORGES CHATAIN

DROME

La majorité socialiste résiste

LYON

de notre bureau régional

A l'inverse du PS, qui s'est effondré aux régionales, avec 16 % des voix, la coalition départementale réunie autour de M. Rodolphe Pesce, président (PS) du conseil général, ouverte à des divers gauche et à Génération Ecologie, a bien résisté en obtenant 28,6 % des suffrages au premier tour des cantonales, réalisant le meilleur score de la gauche dans la région. Pour autant, M. Pesce n'est pas encore assuré de conserver sa majorité de quatre sièges. Le remplacement de cinq conseillers sortants, qui ne se représentent pas, reste indécis, compte tenu du très grand nombre de candidats inscrits au premier tour.

D'ores et déjà, l'opposition a conquis le canton de Chabeuil, dont le sortant (divers gauche), M. Clovis Idelon, quatre-vingt-trois ans, a été distancé par deux UDF seuls autorisés à se présenter au second tour. Surtout, M. Pesce se serait bien passé de la décision prise par Mme Isabelle Bizoard, chargée de mission au conseil général, de se maintenir dans le canton de Die, où elle est arrivée en deuxième position derrière le sortant communiste, M. Jean-Pierre Rambaud. Désavouée, Mme Bizoard a démissionné du PS. Son maintien au second tour provoque une « quadrangulaire » très ouverte.

En « représailles », le candidat communiste, M. Patrick Brochier, se maintient dans le canton de Châtillon-en-Diois, contre M. Gérard Védrines, vice-président du conseil général et leader de Génération Ecologie. Un autre « accroc » se produit dans le canton de Dieulefit, jusqu'alors détenu par la droite, où, dans une triangulaire, un PS et un divers gauche ont décidé de s'affronter. A l'inverse, deux divers droite n'ont pas réussi à s'entendre face à un divers gauche dans le canton de La Motte-Chalancon.

Ces diverses rivalités expliquent l'organisation de cinq triangulaires sur quinze cantons. Dans celui de Valence-IV, le maintien du Front national peut permettre à M. Pierre Favrat, PS, de sauver son siège, qui, à l'issue du premier tour, paraissait bien menacé.

M. D.

BOUCHES-DU-RHONE

Les espoirs du PS

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après la décision prise par l'UPF de maintenir ses candidats dans tous les cantons où ils ont franchi la barre des 10 % des inscrits, le PS, qui détient la majorité des sièges avec le PC au sein du conseil général des Bouches-du-Rhône, devrait sortir renforcé du scrutin cantonal dans le département. Fait peu courant : aucun des candidats en lice dans les vingt-neuf cantons à renouveler ou à pourvoir n'a été élu ou réélu au premier tour. Il y aura donc, au total, trois quadrangulaires et vingt-deux triangulaires, contre seulement quatre duels.

Le PS s'estime bien placé pour remporter de six à huit cantons, dont quatre des six nouvellement créés (Châteauneuf-Côte bleue, Berre-l'Etang, Pelissanne, Les Pennes-Mirabeau). En revanche, il devrait perdre le 10e canton de Marseille (au profit de l'UPF). Quant au Front national, qui est arrivé en tête dans trois cantons et a devancé l'UPF dans cinq autres, il n'est assuré d'aucun gain.

G. P.

SEINE-ET-MARNE

Le Front national en position d'arbitre

Quelques semaines seulement après la disparition de Paul Séramy, ancien président du conseil général de Seine-et-Marne (*le Monde* des 25 et 29 février), l'union de l'UDF et du RPR, qu'il avait fédérés sous l'étiquette d'USM (Union pour la Seine-et-Marne), allait-elle voler en éclats ? Si la question se posait avant le premier tour des cantonales, légitimée par les premières manœuvres engagées dans la coulisse pour la succession de Paul Séramy, ainsi que par plusieurs candidatures dissidentes, les résultats du 22 mars ont montré que l'équilibre des forces entre les deux formations de la majorité départementale (13 RPR et 14 UDF et divers droite jusqu'alors) devrait être sensiblement le même au soir du 29 mars.

En attendant de voir cette union confortée par une candidature unique à la présidence de l'assemblée départementale (le mieux placé semble toujours être M. Jacques Larché, sénateur UDF-PR et conseiller général de Rebais, réélu au premier tour) la droite seine-et-marnaise est aujourd'hui menacée dans plusieurs triangulaires. La présence de l'extrême droite dans douze cantons sur vingt-deux risque en effet de ternir un succès que l'effondrement du Parti socialiste aurait dû rendre éclatant.

C'est ainsi que M. Pierre Quillet, conseiller général sortant du canton de Meaux-Nord, RPR, est en difficulté devant M. Robert Le Foll, député PS, et que M. Claude Eymard-Duvernay, conseiller général sortant du canton de Montereau, div. d., est en danger face à M. Alain Dreze, PS, qui lui a déjà ravi en 1989 la mairie de Montereau.

R. P.

TARN

La bataille de Graulhet

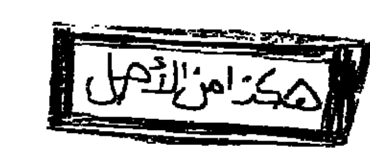
ALBI

de notre correspondant

En décidant d'imposer neuf triangulaires en Midi-Pyrénées au second tour des cantonales, le Front national fera-t-il payer au prix fort à l'UPF la triangulaire tarnaise de Graulhet ? Dans la cité du cuir, le candidat du Front national est arrivé en deuxième position derrière le candidat socialiste, M. Claude Bousquet, maire de Graulhet. Les deux candidats de la droite libérale, M. Maurice Bardou, soutenu par le RPR, et Mme Linette Ravari se sont placés en troisième et quatrième position.

« Si l'UPF retire son candidat à Graulhet avant dimanche, a déclaré M. Bernard Antony, porte-parole du FN en Midi-Pyrénées, *alors nous retirerons nos bulletins dans tous les autres cantons. »* Ce à quoi M. Philippe Bonnecarrère répond, au nom du RPR : *« Notre score de Graulhet est suffisant pour montrer que nous sommes seuls à pouvoir battre le candidat socialiste. Chacun est libre de se tromper de combat. »*

JEAN-PIERRE BARJOU



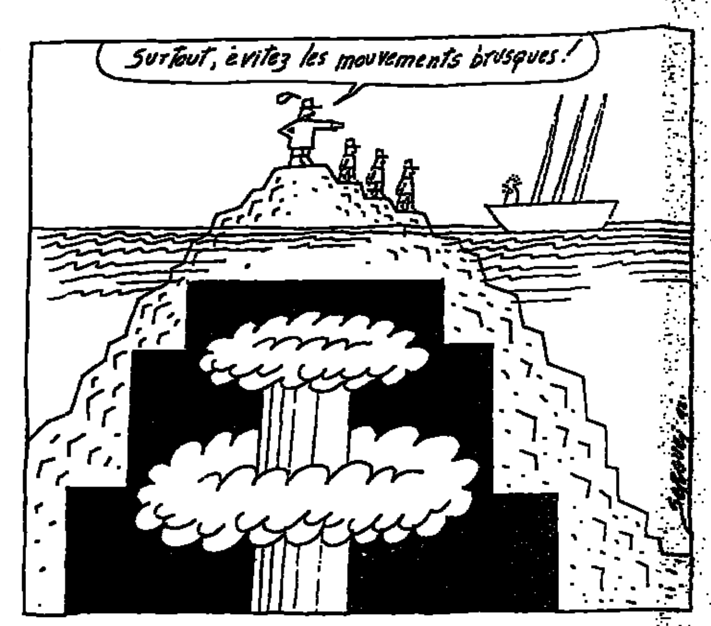
SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

La campagne de Greenpeace contre les essais nucléaires

Le « Rainbow-Warrior-II » a été arraisonné sans incident à Mururoa

Après avoir pénétré dans la zone d'exclusion des 12 milles autour de l'atoll de Mururoa (Polynésie française), jeudi 26 mars, le navire du mouvement Greenpeace, *Rainbow-Warrior-II*, a été arraisonné vendredi sans incident. La plupart des passagers du navire ont été ramenés en avion à Papeete.



Mission accomplie pour la marine française : les militants de Greenpeace n'ont pu poser le pied sur l'atoll de Mururoa et y établir ce *« camp de la paix »* destiné à marquer symboliquement la fin de la guerre froide. Les cinq canots pneumatiques qui, le vendredi à l'aube, avaient été mis à l'eau pour gagner, l'un, l'atoll de Fangataufa, et les autres l'atoll de Mururoa, ont tous été interceptés sans le moindre incident par les commandos de marine et les hommes du 5e régiment étranger, embarqués à bord de six Zodiac de la marine nationale.

Quant au *Rainbow-Warrior-II*, un remorqueur de haute mer converti en trois-mâts, il a été arraisonné dans la matinée lorsque son capitaine, l'Espagnol Juan Guitard, a dirigé son bâtiment vers la passe qui mène au lagon de Mururoa. Alors qu'il n'était plus qu'à cinq milles nautiques de l'atoll (8 km), l'état-major de l'aviso-escorteur *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée* lui a intimé l'ordre de mettre en panne, ce qu'il a fait aussitôt. Un commandant de gendarmerie et sept officiers de police judiciaire sont alors montés à bord.

Les passagers du navire de Greenpeace ont été débarqués à Mururoa et ramenés par avion à Papeete. Les citoyens français seront déférés à la justice et les étrangers expulsés. En prévision d'une tempête tropicale annoncée par la météo, le *Rainbow-Warrior-II* a été mis à l'abri dans le lagon de Fangataufa. Le commandant des forces armées en Polynésie française, le vice-amiral François Quérat, s'est félicité que la campagne entreprise par Greenpeace ait été arrêtée sans violence, et même avec la courtoisie recommandée par le gouvernement.

Pour le mouvement Greenpeace, cette nouvelle campagne contre les essais nucléaires français a aussi atteint son but. Depuis le 15 mars, date d'arrivée du *Rainbow-Warrior-II* à Papeete, la presse internationale a largement couvert l'expédition. En se laissant arrêter sans opposer de résistance, le mouvement écolo-pacifiste a ainsi pu faire la preuve qu'il reste un mouvement non violent, désireux seulement d'attirer l'attention du monde sur les essais nucléaires.

Aux yeux de Greenpeace, ces essais sont d'autant plus scandaleux qu'ils sont devenus inutiles, maintenant que la guerre froide est terminée. Symboliquement, ils avaient invité l'ancien ministre soviétique de l'environnement, Nikolaï Vorontsov, pour marquer le début d'une nouvelle ère qu'il veulent celle du désarmement nucléaire généralisé. La campagne de Greenpeace contre les essais français voulait aussi souligner le paradoxe de la situation française à la veille du «Sommet de la Terre» de Rio, en juin prochain : son gouvernement compte en son sein un militant écologiste, Brice Lalonde, qui a naguère milité avec eux contre les tirs nucléaires de Mururoa. Le ministre avait d'ailleurs demandé la *« bienveillance »* pour ses anciens camarades d'expédition. Il a apparemment été entendu.

ROGER CANS

□ **Essai nucléaire souterrain aux Etats-Unis sous contrôle d'experts russes.** – Un essai nucléaire d'une puissance inférieure à 150 kilotonnes (moins de dix fois l'énergie de la bombe sur Hiroshima) a eu lieu, jeudi 26 mars, à 640 mètres de profondeur, dans le désert du Nevada (Etats-Unis). Pour la première fois, cette expérimentation américaine s'est passée en présence d'une vingtaine de scientifiques russes. – *(AFP.)*

En 1985, un autre bateau...

L'arraisonnement sans violence du *Rainbow Warrior II* remet en mémoire ce jour du 10 juillet 1985 où des plongeurs de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) avaient coulé à l'explosif dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le premier *Rainbow Warrior* (« Combattant de l'arc-en-ciel »). Un photographe portugais du mouvement, Fernando Pereira, y avait laissé la vie. Le ministre français de la défense, Charles Hernu, avait dû démissionner, cependant que deux des agents français, Alain Mafart et Dominique Prieur, *« les faux époux Turenge »*, étaient incarcérés en Nouvelle-Zélande.

Cette désastreuse affaire a longtemps empoisonné les relations entre la France et la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'avec nombre d'Etats riverains du Pacifique. Il aura fallu que le gouvernement français, en l'occurrence le premier ministre Michel Rocard et son ministre de l'environnement, Brice Lalonde, présentent des excuses à la Nouvelle-Zélande pour que les relations reprennent leur cours normal en 1991.

Greenpeace International, qui a touché de la France 8 millions de dollars en dommages et intérêts, est plus décidé que jamais à déployer ses militants et sa flotte partout où l'environnement est menacé, à Mururoa comme ailleurs. Seule la branche française ne s'est jamais remise du « coup » du 10 juillet 1985. Elle vient, sur ordre de Londres, d'être reprise en main par une militante suédoise, après l'éviction de son directeur français, Philippe Lequenne.

R. C.

ÉDUCATION

La crise du syndicalisme enseignant

La direction de la FEN annonce des « mesures » pour le 8 avril

M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a annoncé, jeudi 26 mars, qu'il réunirait un conseil fédéral national exceptionnel dès le 8 avril, pour *« prendre les mesures nécessaires »* afin de dénouer la crise qui déchire les principaux syndicats d'enseignants.

La guerre est déclarée au sein de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Après la *« fuite »* inopinée (*le Monde* du 27 mars) d'une note confidentielle rédigée par un responsable de la majorité socialiste de la Fédération, qui exposait minutieusement un scénario d'éviction brutale des tendances minoritaires (en particulier Unité et action, proche des communistes), la direction semble décidée à prendre le risque d'un éclatement de la Fédération.

Jeudi 26 mars, en effet, devant le bureau fédéral national de son organisation, puis devant la presse, M. Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, a été sans ambiguïté sur le processus engagé, même s'il a précisé que la note confidentielle n'engage *« ni la FEN ni sa majorité »*. *« Il faut vider l'abcès et en tirer les conclusions »*, a-t-il lancé, avant d'évoquer longuement *« la situation de scission de fait »* entre les deux grandes tendances de la FEN et les deux syndicats ennemis, le SNI-PEGC (à majorité socialiste) et le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré, proche des communistes).

« La crédibilité de notre organisation s'affaiblit de jour en jour puisque, sur le terrain, dans le second degré, nous sommes en opposition quasi constante avec nos propres composantes », a précisé M. Le Néouannic. *« Alors oui,* a-t-il déclaré, *quelle unité possible, comment, pour faire quoi, la question est désormais posée. »* Et il a annoncé que le conseil fédéral national, *« instance suprême entre les congrès »*, initialement prévu le 12 mai, est avancé au 8 avril. *« Il aura pour charge*, a-t-il précisé, *d'examiner cette situation et de prendre les mesures nécessaires »*. Le patron de la FEN s'efforce enfin de faire porter aux minoritaires la responsabilité du divorce. Il a fustigé *« les coups sévères »* portés par des opposants organisés *« en contre-FEN »*, leurs *« insinuations malveillantes »* et leur *« stratégie de division »* qui visent, selon lui, à *« délégitimer »* la majorité fédérale.

Créer un nouveau syndicat

De son côté, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, avait, le matin même, annoncé son programme : accélérer le processus de restructuration interne de la FEN et créer un *« nouveau syndicat unitaire représentatif de tous les enseignants »*, instituteurs et professeurs. *« Il y a un risque majeur,* a expliqué M. Barbarant, *mais c'est cela ou le train-train du dépérissement. L'intention du SNI est fermement de créer d'urgence un nouveau syndicat. S'il y a des obstacles il faudra les lever. »* Comment ? C'est la question à laquelle ni M. Barbarant ni M. Le Néouannic n'ont encore répondu.

Le 8 avril, le conseil fédéral, où la tendance socialiste est majoritaire, ne peut pas en principe prononcer l'exclusion du SNES. Mais il peut imposer un changement de calendrier et avancer la date du congrès extraordinaire, prévu normalement pour le mois de décembre. Car seul un congrès est habilité à modifier les frontières des champs de syndicalisation de chaque organisation. C'est l'enjeu majeur de la manœuvre pour le SNI qui souhaite s'émanciper des limites étroites de son pré carré de l'école primaire.

Pour le SNES, en revanche, bien installé sur son fief des lycées, l'enjeu principal est d'un autre ordre. Lâché par la FEN, il se retrouverait en fâcheuse posture, pratiquement acculé à l'autonomie puisque dans l'incapacité de se rapprocher d'une autre fédération syndicale, CFDT ou CGT. D'où les *« appels à la raison »* indignés lancés par Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, qui ne donnera, a-t-elle précisé, *« aucun prétexte qui permette à la direction de la FEN de mettre ses opposants dehors »*.

CHRISTINE GARIN

Renforcement des mesures antipollution

La circulation des véhicules est interdite deux jours par semaine à Mexico

Préoccupées par l'aggravation soudaine de la pollution dans la capitale, les autorités mexicaines ont annoncé, dimanche 22 mars, le renforcement des mesures limitant la circulation automobile à Mexico. L'interdiction de circuler un jour par semaine, en vigueur depuis près de trois ans, est étendue à deux jours *« jusqu'à nouvel ordre »*.

MEXICO

de notre correspondant

La décision du maire de Mexico, M. Manuel Camacho, qui a également décrété une réduction de 30 % des activités industrielles, fait suite aux mesures d'urgence intervenues la semaine dernière pour affronter la montée brutale des indices de pollution (*le Monde* du 21 mars). Pour la première fois, les autorités avaient dû mettre en vigueur la phase 2 du plan d'urgence : fermeture des écoles, interdiction de circuler pour 1 million de véhicules sur les 2,5 millions immatriculés à Mexico et réduction de 75 % des activités des quelque 200 industries considérées comme les plus polluantes (80 % du parc industriel du pays, soit plus de 30 000 usines, est installé dans la capitale).

Ces mesures draconiennes ont été appliquées à deux reprises la semaine dernière, lorsque l'indice métropolitain de la qualité de l'air (IMECA) a atteint le niveau record de 398 sur une échelle maximum de 500 pour l'ozone (polluant qui n'a rien à voir avec la couche protectrice contre les rayons solaires). La présence, en fortes quantités, d'autres polluants comme le monoxyde de carbone et le bioxyde de soufre constitue un cocktail redoutable pour les enfants et les personnes ayant des problèmes respiratoires.

Depuis quelques années, l'atmosphère est de plus en plus irrespirable dans la capitale mexicaine, recouverte presque en permanence d'une chape de plomb qui laisse rarement voir la chaine de volcans, pourtant toute proche. Les véhicules et l'industrie déversent plus de 4 millions de tonnes de polluants par an dans cette cuvette, située à 2 240 mètres d'altitude et où vivent 18 millions d'habitants.

Selon un rapport publié à Washington, en juin 1990, par l'Institut mondial des ressources naturelles, les habitants de la capitale mexicaine ont en moyenne quatre fois plus de plomb dans le sang que la population de Tokyo, pourtant l'une des villes les plus polluées de la planète. *« Un pourcentage élevé de nouveau-nés,* constatent les auteurs, *ont un niveau de plomb dans le sang qui pourrait avoir des conséquences négatives sur l'intelligence, l'appareil psychomoteur et le système nerveux. »*

Les autorités ont mis en place, depuis 1990, un plan dont l'objectif est de réduire le niveau de pollution de près de 40 % en quatre ans grâce, notamment, à la fermeture de certaines usines, à l'utilisation du gaz à la place de l'essence pour les transports publics et à la prolongation des lignes de métro. Les écologistes estiment que ces mesures sont tout à fait insuffisantes et préconisent le déplacement de certaines usines à l'extérieur de la capitale, ainsi que des pénalités contre les automobilistes afin d'encourager le développement du transport en commun.

En attendant des décisions politiques qui, selon lui, ont déjà beaucoup trop tardé, un ingénieur réputé, M. Heberto Castillo, a commencé à travailler sur un projet original : l'installation d'une centaine de ventilateurs géants qui disperseraient les polluants en créant artificiellement des vents de 20 km/heure.

BERTRAND DE LA GRANGE

DÉFENSE

Dans l'attente d'une solution de remplacement de ses Fouga-Magister

L'aéronavale française va entraîner ses pilotes aux Etats-Unis

La marine française va envoyer quatre de ses pilotes de l'aéronavale pour s'instruire aux Etats-Unis, dans le cadre d'une solution d'attente avant une décision du gouvernement sur la manière dont seront finalement formés les équipages des Rafale embarqués sur porte-avions.

Depuis plusieurs années déjà, l'aéronautique navale réclame de pouvoir acheter entre trente et quarante avions qui se substitueraient à ses Fouga-Magister pour la formation de ses pilotes de combat embarqués. Ces Fouga-Magister sont anciens – ils sont en service depuis plus de trente ans – et ils devront être retirés du service vers 1995. La marine a porté son choix sur le T-45 Goshawk du groupe américain McDonnell-Douglas (qui commence d'équiper l'aéronavale des Etats-Unis, à raison de 302 exemplaires en cours de commande au total, et qui devra être adapté aux besoins français) ou sur une version « navalisée » de l'Alpha-Jet du groupe français Dassault (sur lequel s'instruisent déjà les pilotes de l'armée de l'air).

A ce jour, faute d'une loi de programmation militaire qui tarde à venir, le gouvernement n'a arrêté aucun choix. L'état-major a donc pris l'initiative, à titre d'essai, de s'en tenir à une solution d'attente qui consistera, à la fin de cette année, à envoyer – pour un stage d'une durée de douze à quinze mois – quatre pilotes de l'aéronavale aux Etats-Unis pour y subir leur instruction sur des avions embarqués de la marine. Le contrat de formation est d'ores et déjà finalisé.

Cette formule pourrait ensuite être étendue et elle devrait alors être régularisée pour que quinze à vingt pilotes français en bénéficient chaque année, dans la perspective de l'arrivée du Rafale-Marine sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, qui est prévue pour 1998. Elle est naturellement moins chère que l'achat de l'un ou l'autre des deux avions en compétition, mais elle a pour inconvénient de rendre la marine française assez dépendante des Américains.

Catapultes et brins d'arrêt

L'état-major de la marine demeure convaincu de la nécessité de disposer de ses avions en propre, qu'il s'agisse d'aligner des Goshawk américains (propulsés par des réacteurs Adour conçus par la société française Turboméca en coopération avec le groupe britannique Rolls-Royce) ou des Alpha-Jet de Dassault. Ce n'est pas la première fois que l'aéronavale française a recours à une option comme celle qu'elle a retenue provisoirement pour la fin de cette année.

Déjà, entre 1945 et la fin des années 50, les pilotes embarqués sont allés s'entraîner aux Etats-Unis, puis au Maroc, où la France entretenait deux bases avant l'indépendance de ce pays. Depuis le début des années 60, c'est sur la base de Hyères-Palyvestre (Var) que cette formation a été donnée. A défaut d'avoir leurs propres avions, les Français sont condamnés à s'adresser aux seuls Etats-Unis, qui partagent avec la marine nationale le fait d'avoir des porte-avions dotés de catapultes pour le lancement des appareils et de brins d'arrêt pour l'appontage.

C'est du reste également aux Etats-Unis que, en juillet prochain, le prototype du Rafale-Marine doit effectuer une campagne d'essais de catapultage et d'appontage à terre, avant de continuer ses expérimentations sur le *Foch* en avril 1993.

JACQUES ISNARD

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 25 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• Air. – Sont promus général de brigade aérienne, les colonels Jean-Paul Trapy et Jacques Rolland.

• Service de santé. – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Christian Mailloux; médecin général, les médecins-chefs René Noto, André Pasturel, Jean Puygrenier, Jean Cuisinier et Philippe Lantrade.

Sont promus pharmacien chimiste général, les pharmaciens chimistes-chefs Jacques Liotier (nommé directeur adjoint des approvisionnements et des établissements centraux du service de santé) et Jean Gournay (nommé pharmacien chimiste adjoint et conseiller du directeur du service de santé en région militaire Nord-Est, à Metz).

Est nommé médecin-chef de l'hôpital principal de Dakar, le médecin général Pierre Barabe.

• Armement. – Est nommé directeur de l'établissement des constructions navales de Paris, l'ingénieur général de première classe Jacques Pons.

• Service des essences. – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Joël Donot (nommé directeur de l'établissement administratif et technique du service des essences des armées).

Crise à France Plus

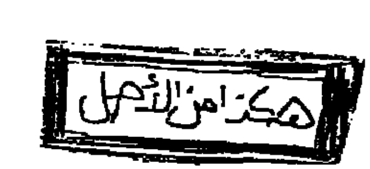
France Plus, association qui milite pour la participation civique des jeunes issus de l'immigration, est secouée par un conflit qui témoigne de sa fragilité. L'affaire a commencé par la publication, le 6 mars, dans *le Quotidien de Paris*, d'une tribune signée par M. Farid Smahi, président du comité parisien de l'organisation, dont le contenu était digne d'une feuille du Front national. On pouvait y lire une violente dénonciation de *« la confusion »* entre *« les Français d'origine immigrée qui travaillent, paient leurs impôts, élèvent dignement leurs enfants »* et *« tous ceux venus de n'importe où, qui se sont donné la France pour terrain de chasse à la faveur de la bienveillance qu'on leur témoigne dans ce pays »*.

M. Smahi poursuivait en affirmant que *« tout ce qui a été prétendument fait en faveur des immigrés a été en réalité conçu et réalisé au bénéfice des étrangers plus ou moins marginaux, délinquants avérés en drogue, trafiquants de main-d'œuvre, marchands de sommeil, faux réfugiés mais vrais voyous (...) »*.

M. Areski Dahmani, président de France Plus, s'est aussitôt désolidarisé de ces propos, qui illustrent, selon lui, *« une dérive en direction du Front national »*. *« Nous avons notre Poniatowski »*, commente-t-il en évoquant certaines *« tentatives de récupération »*, et en proclamant la neutralité de son mouvement. A l'entendre, l'affaire sera réglée en avril, lors du renouvellement des responsables locaux et nationaux de l'association.

De multiples querelles et scissions ont agité le mouvement beur depuis son origine, et en particulier France Plus. Le fonctionnement de cette association a souvent été critiqué et sa représentativité contestée. Son excellente réputation auprès des pouvoirs publics, qui lui vaut appuis et subventions, l'expose aussi à de solides convoitises. Au-delà des ambitions individuelles, le scandale dont France Plus est le théâtre met en lumière l'exaspération de certains jeunes militants issus de l'immigration, revenus de tout et surtout du discours de la gauche. Estimant que leur situation ne s'améliore guère en dépit de leur nationalité française, ils semblent prêts à toutes les provocations, même si elles doivent servir l'extrême droite.

PHILIPPE BERNARD



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la Cour européenne des droits de l'homme

La France condamnée pour avoir refusé le changement d'état civil d'un transsexuel

La Cour européenne des droits de l'homme, dans un arrêt en date du mercredi 25 mars, condamne la France, par 15 voix contre 6, pour avoir refusé à un transsexuel le changement d'état civil. Cette décision – la première du genre – pourrait, dans l'avenir, permettre de mettre un terme aux ambiguïtés et aux inégalités que continuent d'entretenir, dans ce domaine, les juridictions françaises.

Soumis depuis près de cinq ans aux instances européennes en charge des droits de l'homme, le dossier est exemplaire des difficultés auxquelles sont confrontés, en France, les transsexuels véritables (1). Agé aujourd'hui de cinquante-sept ans, M. Norbert, Antoine B. souhaite depuis près de trente ans, pouvoir officiellement changer de sexe et acquérir les prénoms de Lyne, Antoinette. De nombreux éléments de son histoire personnelle et de son dossier médical témoignent de son sentiment irréversible d'appartenir au sexe qui, génétiquement et anatomiquement, n'est pas le sien.

En 1972, il a subi au Maroc une intervention chirurgicale majeure au niveau de ses organes génitaux externes. Depuis cette date, il vit avec un homme auquel il avait d'emblée révélé son état, M. Norbert B. étant perçu par la famille de son compagnon comme *« une femme qui ne peut avoir d'enfant »* (*le Monde* « Sciences-Médecine » du 2 octobre 1991). C'est précisément parce que le couple souhaitait pouvoir adopter un enfant que la justice fut saisie.

En 1979, le tribunal de grande instance de Libourne refusait à M. B. le changement d'état civil qu'il réclamait, un jugement confirmé six ans plus tard par la cour d'appel de Bordeaux. Celle-ci estima notamment que les traitements auxquels s'était volontairement soumis M. B. n'avaient nullement *« abouti à la révélation du véritable sexe caché de l'intéressé »*. En 1987, la Cour de cassation rejetait le pourvoi formé par M. B. puis, dans la même année, la Commission européenne des droits de l'homme déclarait recevable la requête de ce dernier et, aux termes de l'article 8 de la convention, concluait à la violation du droit au respect de la vie privée et familiale du transsexuel.

Cinq ans plus tard, la Cour européenne des droits de l'homme vient donc de condamner la France à verser à M. Norbert B. 100 000 francs d'indemnités au titre du préjudice moral. La Cour estime notamment dans ses conclusions que *« la requérante (...) se trouve quotidiennement placée dans une situation globale incompatible avec le respect dû à sa vie privée. Dès lors, eu égard à la marge nationale d'appréciation, il y a rupture du juste équilibre à ménager entre l'intérêt général et les intérêts de l'individu, donc infraction à l'article 8 »*.

Accélération du mouvement

Sur le fond, la cour divise son argumentation en plusieurs sections, concernant par exemple *« l'évolution scientifique, juridique et morale »* sur la question de la transsexualité et les différences entre les systèmes français et anglais, deux requêtes britanniques plus ou moins similaires ayant, ces dernières années, été rejetées par la Cour européenne des droits de l'homme.

« La juridiction européenne n'a pas le sentiment de créer une révolution, mais d'accélérer un mouvement déjà bien entamé devant les juges du fond », note-t-on à Strasbourg. La Cour européenne cite notamment de très nombreuses décisions de la justice française favorables à la reconnaissance juridique du transsexualisme. Cependant, force est de reconnaître la très grande hétérogénéité qui règne en France sur ces questions. Certaines juridictions accèdent, dossier documenté à l'appui, aux demandes de changement d'état civil formulées par les transsexuels, alors que d'autres s'y opposent, la Cour de cassation refusant formellement depuis 1990 de considérer que la perte de *« certains caractères du sexe d'origine »* permet de conclure à l'acquisition de *« ceux du sexe opposé »*.

La décision de la Cour européenne permettra-t-elle de voir la France rejoindre un mouvement qui, en Suède, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, au Danemark, en Finlande, en Espagne ou en Turquie, permet d'accéder aux demandes des transsexuels véritables ?

« Le cas de Mme B. est loin d'être réglé en dépit de la décision de la Cour européenne des droits de l'homme », explique Me Françoise Fabiani, l'un de ses défenseurs. Les tribunaux français répondront-ils favorablement demain à sa demande ou épouseront-ils, comme on peut le craindre, l'autorité de la chose jugée ? Si tel était le cas, Mme B. n'aurait en définitive agi que pour tous ceux qui sont dans la même situation que la sienne.

JEAN-YVES NAU

(1) Le transsexualisme doit impérativement être distingué des états « intersexuels », l'hermaphrodisme par exemple, dans lesquels les personnes se situent anatomiquement et physiologiquement à mi-chemin de l'homme et de la femme. *Contrairement aux apparences, le transsexualisme n'a d'autre part rien de commun avec l'homosexualité ou avec le travestisme.*

Un arrêt de la Cour de cassation

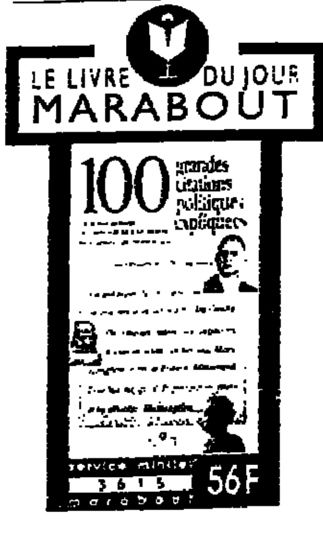
Le versement des indemnités de congé-maternité suppose la cessation des seules activités salariées

Une salariée qui profite de son congé de maternité pour exercer une activité libérale conserve son droit aux indemnités journalières de la Sécurité sociale. Dans un arrêt du vendredi 20 mars, l'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Drai, estime que le versement de ces indemnités journalières d'assurance-maternité suppose la cessation, non pas de toute activité professionnelle, mais uniquement des activités salariées.

Cet arrêt met fin à un litige qui oppose depuis près de dix ans le directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Languedoc-Roussillon au docteur Annie Moralès, médecin à Alès (Gard). Durant son congé de maternité, en 1982, Mme Moralès, qui avait cessé son activité de médecin salarié à l'hôpital d'Alès, avait poursuivi son activité libérale dans un cabinet de groupe. Elle s'était alors heurtée à la caisse primaire d'assurance-maladie du Gard. Celle-ci estimait que l'*« indemnité journalière de repos »* versée lors des congés de maternité supposait l'interruption de tout travail, qu'il soit salarié ou non. Ses activités libérales lui interdisaient donc, selon la caisse, de percevoir ces indemnités. Le 25 octobre 1983, la commission de première instance du contentieux général de la Sécurité sociale du Gard avait suivi l'avis de la caisse primaire d'assurance-maladie. Un long parcours judiciaire avait alors commencé : sollicitée par le directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Languedoc-Roussillon, la cour d'appel de Nîmes avait donné raison à Mme Moralès en 1984. L'arrêt avait cependant été cassé deux ans plus tard par la chambre sociale de la Cour de cassation, qui avait renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Montpellier. Le 23 juin 1988, les magistrats de Montpellier avaient donné raison au médecin, provoquant ainsi un nouveau pourvoi de l'administration. Amenée à se prononcer une nouvelle fois, la chambre sociale de la Cour de cassation avait alors renvoyé le dossier devant l'assemblée plénière.

Dans leur arrêt du 20 mars, les six chambres de la Cour de cassation ont donc finalement donné raison au docteur Moralès. *« L'article L.331-3 du code de la sécurité sociale*, souligne l'arrêt, *subordonne le versement de l'indemnité journalière de repos à la seule condition, pour l'assurée, de cesser tout travail salarié durant la période d'indemnisation »*. Selon la Cour de cassation, Mme Moralès, malgré ses activités libérales, pouvait donc prétendre *« en sa qualité de travailleur salarié, à concurrence de ses droits et donc en fonction de son emploi hospitalier à temps partiel, aux prestations revenant aux assurés sociaux de la catégorie à laquelle elle appartenait »*.

A. C.



EN BREF

□ **Les ravisseurs de la petite Mélodie condamnés à des peines de prison.** – La cour d'assises du Val-de-Marne a prononcé, jeudi 26 mars, des peines allant de un à huit ans de prison à l'encontre de sept des huit accusés de l'enlèvement de la petite Mélodie Nakachian, en novembre 1987 à Marbella (Espagne). Jean-Marc Brousse, trente-cinq ans, reconnu par Mélodie, et Jean-Pierre Santoul, quarante-quatre ans, voisin des Nakachian, ont été respectivement condamnés à huit et cinq ans de réclusion criminelle.

□ **Rejet de la demande de mise en liberté de M. Reyt dans le dossier de la SAGES.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a rejeté, jeudi 26 mars, la demande de mise en liberté présentée par M. Michel Reyt, le PDG de la SAGES, inculpé de trafic d'influence, faux et usage de faux, et placé sous mandat de dépôt depuis le 27 février. Le substitut général, Mme Thérèse Gastebois, ne s'était *pas opposée à une mesure de* contrôle judiciaire assortie du versement d'une caution de 3 millions de francs, en faisant référence à l'âge (soixante-sept ans) et à l'état de santé de l'inculpé. – *(Corresp.)*

□ **Fin des grèves de la faim de Paris et de Mantes.** – Les demandeurs d'asile déboutés qui poursuivaient une grève de la faim depuis soixante-huit jours à Paris et quarante jours à Mantes-la-Jolie (Yvelines), ont cessé leur mouvement respectivement mardi 24 et mercredi 25 mars. Ces cent trente-trois personnes au total, Kurdes de Turquie et Guinéens, ont reçu l'assurance que leur situation serait réexaminée individuellement par des représentants des ministères des affaires sociales et de l'intérieur.

□ **Une nièce du maire de Nice tuée par balles dans un parking.** – Mme Christine Bailet, une pharmacienne de trente-neuf ans, nièce du maire de Nice, M. Honoré Bailet (RPR), a été tuée jeudi matin 26 mars dans le parking d'un complexe commercial du centre-ville. Fille d'un frère du maire de Nice, mère de deux enfants et en instance de divorce, Mme Bailet a été atteinte de six balles de pistolet, dont deux ont été mortelles. L'agression s'est produite alors qu'elle avait garé sa voiture au deuxième sous-sol du parking proche de la pharmacie qu'elle exploite en association. Son sac à main n'a pas été retrouvé sur les lieux.

□ **Ecologistes dispensés de peine pour avoir rebouché des forages du CEA.** – Trois militants écologistes qui, lors d'une manifestation en décembre 1990, avaient rebouché des forages effectués par le CEA (Commissariat pour l'énergie atomique), ont été reconnus coupables, jeudi 26 mars, par le tribunal correctionnel de Guéret (Creuse) mais dispensés de peine. Le procureur n'avait réclamé que des peines de prison de 30 francs avec sursis. Le CEA a été débouté de sa demande de dommages et intérêts.

□ **La justice ordonne l'arrêt d'une usine de traitement d'uranium en Limousin.** – Le tribunal administratif de Limoges a prononcé, jeudi 26 mars, le sursis à exécution d'un arrêté du préfet de la région Limousin qui avait autorisé, le 2 août 1990, la poursuite des activités d'une usine de traitement et de concentration de l'uranium de la COGEMA à Bessines. L'usine devra stopper ses activités en attendant un jugement sur le fond. Elle était arrêtée depuis janvier pour entretien, et la COGEMA comptait la fermer définitivement en 1993.

□ **Pollution nucléaire : lourde amende pour Rockwell International.** – L'entreprise Rockwell International Corp., qui exploite l'usine de Rocky Flats (Colorado), près de Denver, où sont produits des éléments nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires, notamment du plutonium, serait prête à payer une amende de 18,5 millions de dollars (plus de 100 millions de francs) pour pollution de l'environnement.

Mécontents de la politique gouvernementale

Les handicapés appellent à une manifestation nationale le 4 avril

A l'appel de l'Association des paralysés de France (APF), les infirmes moteurs défileront le 4 avril à Paris. Les organisateurs attendent 15 000 manifestants venus de toute la France, dont 5 000 dans des fauteuils roulants. Ce sera sans doute l'une des manifestations les plus importantes depuis dix ans, en dépit de la création d'un secrétariat d'Etat, confié à M. Michel Gillibert, qui travaille activement à l'amélioration du sort des accidentés de la vie ».

L'Association des paralysés de France (132 établissements, 7 000 salariés) a fait procéder récemment à deux enquêtes par sondage, l'une auprès de la population valide, l'autre auprès d'un échantillonnage de ses 30 000 adhérents. Si 58 % des Français croient que la situation des invalides est plus favorable qu'il y a quelques années, 64 % des handicapés eux-mêmes pensent qu'il n'en est rien, et 31 % jugent même qu'elle s'est détériorée. Les progrès enregistrés sont attribués au travail des associations par 83 % des invalides sondés, alors que 3 % seulement de ceux-ci font encore confiance à leur représentant au gouvernement pour redresser la situation. Rude épreuve pour M. Gillibert, qui conteste la valeur de cette enquête en faisant observer qu'elle n'a porté que sur les membres d'une association d'infirmes moteurs, l'APF.

Celle-ci, par la voix de leur président M. Paul Boulinier, avancent au moins quatre raisons à leur mécontentement. D'abord, l'allocation aux adultes handicapés, qui représentait 52 % du SMIC brut en 1980, puis, après revalorisation, 63 % en 1982, est retombée depuis à 54 %. Un infirme ne travaillant pas doit donc vivre avec 3 035 F par mois. Le ministère des affaires sociales le reconnaît, mais indique que l'allocation a augmenté de 114 % depuis 1980, que le nombre des bénéficiaires est passé, durant la même période, de 350 000 à 500 000 et que les prestations ont atteint cette année 15 milliards de francs.

Les handicapés se plaignent, en second lieu, de l'érosion qu'a subie l'allocation compensatrice versée à ceux d'entre eux qui ont besoin de l'assistance d'une auxiliaire de vie. Là encore, les services de M. Jean-Louis Bianco répondent que les allocataires sont passés de 70 000 à 200 000 en dix ans, et que les sommes versées à ce titre dépassent aujourd'hui 6 milliards de francs.

Pour les allocations d'éducation versées aux parents qui doivent renoncer à travailler pour s'occuper de leur enfant, la polémique est de même nature. Les familles estiment que ces aides (allocation de base et trois allocations complémentaires) sont soumises à des conditions trop restrictives, alors que les affaires sociales avancent le chiffre de 89 000 foyers bénéficiaires pour un montant total dépassant 1 milliard de francs.

Frustration

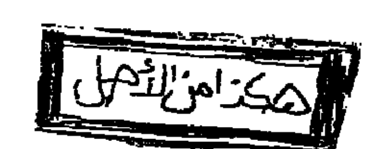
Les dirigeants de l'APF affirment en outre que le prix de journée versé aux 132 établissements qu'ils gèrent stagne depuis des années. Enfin, les infirmes expriment leur frustration devant les progrès technologiques réalisés au cours de la dernière décennie et dont, faute de revenus, ils ne peuvent profiter. Ainsi, un fauteuil roulant performant coûte plus de 10 000 F, alors qu'il n'est remboursé au maximum qu'à 3 500 F. Quant au micro-ordinateur, aux instruments de télécommande et aux appareils sophistiqués permettant aux aveugles, aux sourds, aux paralytiques de se mettre en prise directe avec le monde environnant, leur achat reste entièrement à la charge des familles. Bref, les handicapés sont déçus par la politique de rigueur financière des gouvernements socialistes.

D'autres grandes associations, comme l'UNAPEI – Union nationale des parents d'enfants inadaptés – 1 800 établissements, 55 000 salariés – dont les adhérents étaient descendus dans la rue en octobre dernier (*le Monde* du 6 août et du 4 octobre 1991), expriment à nouveau leurs inquiétudes. Elles se plaignent des nouvelles commissions régionales sanitaires et sociales où leur représentation est ramenée à la portion congrue, de l'insuffisante augmentation des crédits accordés cette année aux centres d'aide par le travail. Selon M. Patrick Gohet, secrétaire général de l'UNAPEI, *« certains établissements vont se trouver en cessation de paiement »*. Les familles dont les enfants sont en institution protestent parce qu'on les oblige à en passer par le médecin de l'établissement et qu'elles n'ont plus le libre choix de leur thérapeute. Les invalides atteignant l'âge de soixante ans grognent parce que le régime du minimum vieillesse dont ils dépendent à partir de cet âge leur est moins favorable que celui de l'allocation pour handicapés. Enfin, les parents d'inadaptés mentaux sont furieux parce que, à nouveau, l'administration tend à assimiler leurs enfants à des malades mentaux.

« Les accidentés et handicapés veulent qu'on leur assure les moyens de vivre selon leur choix parmi les autres et, si possible, comme les autres », explique M. Marcel Royez, président de la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH). *Cela implique notamment qu'on leur donne des ressources décentes, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. »*

A cette vague de réclamations, M. Michel Gillibert répond d'abord de manière globale : *« Tout le monde revendique*, dit-il, *et il est normal que les handicapés en fassent autant, même s'il y a une certaine surenchère entre les diverses associations. »* Le secrétaire d'Etat prépare un train de mesures – audits sur la situation de certains établissements, revalorisation de telle ou telle allocation, assouplissements réglementaires – qu'il fera connaître après les élections. Il a surtout mis en chantier une nouvelle loi modifiant et complétant la législation actuelle datant d'il y a dix-sept ans. Elle pourrait être présentée au Parlement avant la fin de l'année.

MARC AMBROISE-RENDU



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MARS 1992 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1992

METEO FRANCE

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

TEMPS PREVU LE 28/03/92 VERS MIDI

Samedi : nuages, éclaircies. – Sur la plupart des régions, le ciel sera une alternance de nuages et d'éclaircies. Les éclaircies seront généralement assez belles avec cependant un ciel d'aspect voilé.

Sur les régions du Sud-Est, à l'est du Rhône, les averses, parfois orageuses, *se produiront en cours de journée*. La neige tombera au-dessus de 600 mètres sur les Alpes.

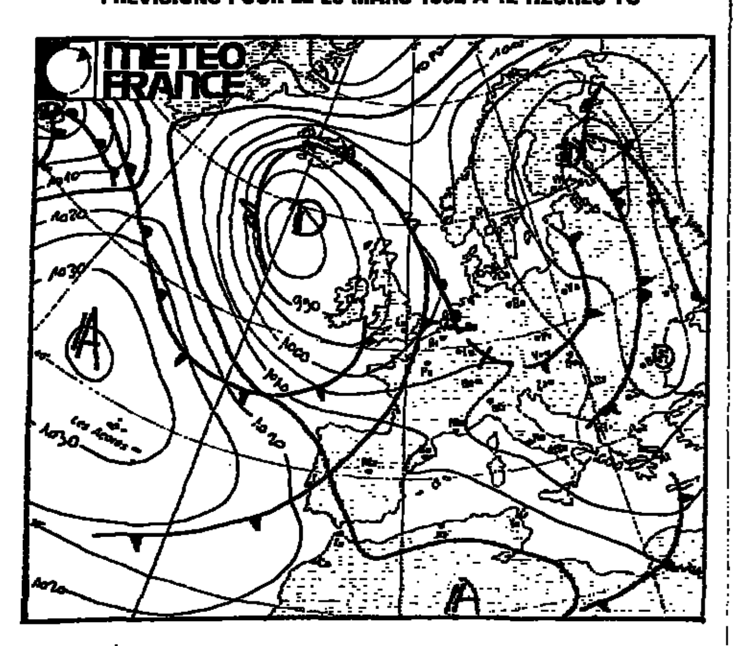
Les Pyrénées seront encore le matin sous la pluie ou la neige, neige au-dessus de 700 mètres, et les éclaircies seront de retour l'après-midi.

En soirée, une nouvelle perturbation gagnera le Nord-Ouest. Les nuages seront de plus en plus nombreux sur les régions côtières de la Manche, accompagnés de pluies.

Le mistral et la tramontane souffleront en rafales, respectivement à 80 km/heures et 110 km/heures.

Les températures minimales et maximales seront respectivement comprises entre 2 degrés et 6 degrés et 7 degrés et 13 degrés du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-3-1992 à 18 heures TU et le 27-3-1992 à 6 heures TU — le 27-3-92

FRANCE			
AJACCIO	14	7	C
BIARRITZ	11	4	O
BORDEAUX	11	4	N
BOURGES	7	3	C
BREST	9	5	N
CAEN	7	4	C
CHERBOURG	8	5	C
CLERMONT-FER.	8	2	P
DIJON	4	2	C
GRENOBLE	10	4	C
LILLE	7	5	C
LIMOGES	6	1	P
LYON	7	3	P
MARSEILLE	12	5	N
NANCY	5	3	C
NANTES	10	2	N
NICE	14	4	C
PARIS-MONTS.	7	5	N
PAU	9	3	C
PERPIGNAN	11	4	C
RENNES	8	3	C
ST-ETIENNE	6	2	P
STRASBOURG	9	3	C
TOULOUSE	10	3	P
TOURS	9	3	N
POINTE-A-PITRE	31	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	13	8	C
AMSTERDAM	8	5	P
ATHÈNES	18	14	D
BANGKOK	33	27	D
BARCELONE	12	6	C
BELGRADE	25	11	D
BERLIN	7	2	N
BRUXELLES	7	6	N
COPENHAGUE	7	1	D
DAKAR	23	18	N
DJERBA	19	12	N
GENÈVE	7	3	P
HONGKONG	26	15	A
ISTANBUL	19	11	D
JÉRUSALEM	20	10	D
LE CAIRE	26	14	C
LISBONNE	16	11	C
LONDRES	9	5	N
LOS ANGELES	22	14	C
LUXEMBOURG	3	1	P
MADRID	13	2	N
MARRAKECH	16	7	D
MEXICO	25	11	D
MILAN	12	-1	N
MONTRÉAL	6	2	P
MOSCOU	10	3	P
NAIROBI	27	15	D
NEW-DELHI	31	16	C
NEW-YORK	16	7	P
OSLO	3	0	D
PALMA-DE-MAJ.	14	7	P
PÉKIN	17	7	C
RIO-DE-JANEIRO	27	21	–
ROME	15	9	N
SINGAPOUR	35	27	C
STOCKHOLM	6	-3	D
SYDNEY	25	19	D
TOKYO	12	3	C
TUNIS	17	8	D
VARSOVIE	5	3	C
VENISE	2	3	P
VIENNE	6	2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

La « Marguerite » des princesses

La Poste mettra en vente générale, le lundi 13 avril, un timbre *Marguerite de Navarre*, d'une valeur de 3,40 F. Née Marguerite d'Angoulême, le 11 avril 1492, à Angoulême, décédée à Odos-de-Bigorre le 21 décembre 1549, duchesse d'Alençon par son premier mariage, puis reine de Navarre après son remariage avec Henri d'Albret, Marguerite de Navarre est la sœur de François Ier et la grand-mère d'Henri IV. Ses contemporains lui attribuent tous les dons, ainsi qu'une vive intelligence, auxquels s'ajoutent des talents de poète, dont témoignent *les Marguerites de la Marguerite des princesses*, leur *Suyte* et surtout *l'Heptaméron*.

MARGUERITE D'ANGOULEME 1492 1549 3,40 LA POSTE 1992 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le timbre, au format vertical 22 x 36 mm, dessiné par Pierrette Lambert d'après l'œuvre de Clouet, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Angoulême (Charente), les 11 et 12 avril, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel de ville, salon Taillefer, place de l'Hôtel-de-Ville ; le 11 avril, de 8 heures à midi, au bureau de poste d'Angoulême RP (boîte aux lettres spéciale).**

Souvenirs philatéliques (12 F plus port) : Flamme d'Angoulême et de la Charente, BP 1095, 16000 Angoulême.

> Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
> 1, place Hubert-Beuve-Méry
> 94852 Ivry-sur-Seine Cedex
> Téléphone : (1) 49-60-33-28
> Télécopie : (1) 49-60-33-29
> Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

● **Rossini et Christophe Colomb.** – La République de Saint-Marin a émis deux timbres, le 3 février, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Rossini. Ils représentent le portrait du compositeur et des scènes de son œuvre. Rossini entre dans la thématique des étrangers « francophiles » célèbres, puisqu'il mourut à Paris, le 13 novembre 1868. A la même date, deux timbres (imprimés par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux) ont paru



dans le cadre des célébrations colombiennes : le premier met en scène le débarquement de Colomb à Guanahani, îlot des Bahamas ; le second représente les tracés des quatre voyages du navigateur en Amérique en 1492, 1493-1494, 1498 et 1502-1504.

● **Manifestations.** – XVe Salon national carte postale, monnaies, timbres et dessins de presse, le dimanche 29 mars à Albi (Tarn), au Centre culturel. Exposition philatélique, le mercredi 8 avril, dans le cadre de la 63e Foire des vins, à Brignoles (Var), sur le thème de la protection des forêts, avec bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques, 15 F plus port : Michel Dick, Les Censiés, 83170 Brignoles).

● **Vente.** – Vente sur offres Danièle Dutertre (24, galerie de Chartres, Palais-Royal, 75001 Paris) clôturée le jeudi 16 avril. Au catalogue, plus de trois mille lots, dont un bel ensemble de *Bordeaux*, variétés modernes et semi-modernes, carnets, collections de « gros chiffres » et d'Alsace-Lorraine.

● **« La Voix... » des philatélistes.** – *La Voix des Parents*, organe de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), publie régulièrement une page de philatélie, au rythme de cinq parutions annuelles. La rubrique du *numéro daté mars-avril, signée* Dominique Buffier, est consacrée à la collection des flammes d'oblitération.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 28 mars

Drouot-Richelieu, 14 h : affiches de cinéma, métal argenté, vins, spiritueux et timbres.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 28 mars

Corbeil, 14 h : tableaux modernes, dessins ; **Jouy-en-Josas**, 14 h : affiches, cartes postales ; **Nanterre** : 14 h : mobilier, gravures ; **Sens** : 10 h 30 : vins de Bordeaux, 19 h : vins

Dimanche 29 mars

Argenteuil, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Chantilly**, 14 h 30 : vins ; **Chartres**, 14 h : argenterie, bijoux ; **Corbeil**, 10 h : *flacons miniatures* ; 14 h : flacons de parfums, documentation ; **Dreux**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Fontainebleau**, 14 h : céramiques, mobilier ; **Joigny**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Jouy-en-Josas**, 14 h : mobilier, livres ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Neuilly**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Nogent-sur-Marne**, 14 h 30 : art islamique ; **Provins**, 14 h : tableaux modernes ; **Rambouillet**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Sceaux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sens**, 10 h et 14 h 30, vins, alcools ; **Versailles** (Palais des Congrès), 14 h : tableaux anciens, mobilier ; **Versailles** (Chevau-Légers) 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN
Samedi 28 mars

Arles, 14 h : art primitif, archéologie ; **Beaune**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Béziers**, 14 h 30 : mobilier ; **Brest**, 14 h 30 : dessins, aquarelles ; **Coutances**, 14 h 30 : verrerie ; **Manosque**, 14 h 30 : affiches ; **Orléans** (rue du Pot-de-Fer), 14 h 30 : art populaire, archéologie ; **Orléans** (impasse Notre-Dame du Chemin), 14 h 30, décoration ; **Pau**, *14 h 30 : orfèvrerie*, bijoux.

Dimanche 29 mars

Avignon, 14 h 30 : tableaux anciens, mobilier ; **Calais**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Clamecy**, 14 h 30 : tableaux russes ; **Dijon**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Douai**, 14 h : livres, gravures ; **Gemenos**, 15 h : tableaux et sculptures modernes ; **Grasse**, 14 h 30 : bijoux ; **L'Aigle**, 14 h 15 : cartes postales, monnaie ; **Lons-le-Saunier**, 14 h 30 : tableaux, gravures ; **Lyon** (rue des Tuiliers), 14 h 30 : tableaux russes ; **Manosque**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Castellane), 14 h : mobilier, argenterie ; **Rochefort**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Toulouse**, *20 h 30 : timbres*.

FOIRES ET SALONS

Paris Cirque d'Hiver, **Paris** Avenue du Maine, « Collectomania » à l'Espace Austerlitz, **Pontault-Combault**, **Tours**, **Gradignan**, **Guéméné-Penfao**, **Anglet**, **Niort**, **Péronne**, **Vervins**, **Rodez**, **Evreux**, **Châlons-s/Marne**, **Bar-le-Duc**, **Neuville-s/Saône**.

CARNET DU Monde

Décès

– Le docteur et Mme Hugues Ardouin,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Ardouin
et leurs filles,
M. et Mme William Watts
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Ogier, Delaquaize et Noirault,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins, beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. le professeur Paul ARDOUIN,
de la faculté de médecine de Tours,
chaire ORL,
docteur ès sciences,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'instruction publique,
membre de la Société
des médecins écrivains,

survenu le 25 mars 1992, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 mars, à 10 heures, au temple protestant, 32, rue de la Préfecture, à Tours.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On rappelle le souvenir de

Mme Paul ARDOUIN,
née Madeleine NOIRAULT,

son épouse, décédée le 30 août 1991.

« Personne ne peut voir le royaume de Dieu s'il ne renaît d'abord par l'esprit. »

(Jean, ch. III, v. 5.)

4, rue Pierre-Le-Grand,
75008 Paris.
83, rue Origet,
37000 Tours.
117, North End House,
Fitzjames Avenue,
London W 14 Ory.

– Mme Jean Bouvard,
Michel et Annie Bouvard,
Guy et Anny Laurantin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

Jean BOUVARD,
journaliste écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaillé de la Reconnaissance française.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-André le Haut et l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Vienne, le jeudi 26 mars 1992.

7, place des Carmes,
38200 Vienne.

– Mme Jacques Chové,
son épouse,
Nicolas, Sophie, Thibault, Vincent, Claire, Emmanuelle, Grégoire, Violaine,
ses enfants,
M. Jacques Branellec,
son beau-père,
Les familles Bourgeois, Chové, Branellec et Berroeta,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Jacques CHOVÉ,

survenu le 25 mars 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 28 mars, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles, rue de la Paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

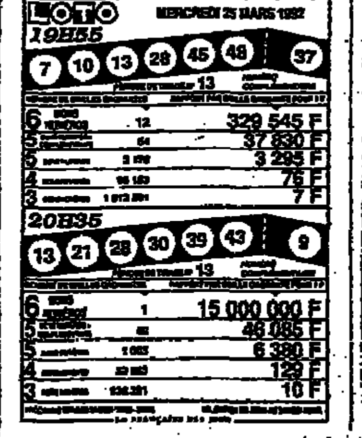
13, rue Gabriel,
78000 Versailles.

– Mme Boris Vian Kubler,
M. D'Déé,
présidents de la Fondation Boris-Vian,
ont le regret de faire part de la disparition de

Georges DELERUE,
membre d'honneur
de la Fondation.

Il avait composé avec Boris Vian.

(Le Monde du 24 mars.)



– Les familles Winicki, Gezundhajt, Ulman, Illouz,
Leurs alliés et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Hélène GEZUNDHAJT,

survenu le 25 mars 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 mars, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Winicki Gezundhajt,
9, rue Stanislas,
75006 Paris.

– Nous avons appris le décès de

François MALRIC,
ancien éditorialiste
du *Midi libre*,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le samedi 21 mars 1992, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, selon ses dernières volontés, le vendredi matin 27 mars, au cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 10 octobre 1909 dans un village de Sardaigne, près de Cagliari, d'une mère sarde et d'un père aveyronnais, François Malric était entré en 1937 au sein de la rédaction gardoise de *l'Eclair* avant d'être mobilisé comme lieutenant et de connaître la captivité en Allemagne. A la Libération, il avait fondé *le Tigre*, un hebdomadaire ouvert sur l'art et la culture, auquel collabora notamment Pierre Viansson-Ponté. Il avait ensuite dirigé la rédaction de *Libres*, le quotidien national des anciens prisonniers de guerre, dans lequel il publia des articles d'un jeune débutant en politique, François Mitterrand, qu'il avait connu en captivité en Allemagne. Il était entré en 1948 au *Midi libre*, dont il était devenu à la fois le critique d'art dramatique et l'un des éditorialistes aux côtés de Raymond Barrillon.

François Malric était titulaire de la croix de guerre et de la croix de la Résistance.

Le Monde présente à son épouse et à sa famille ses très sincères condoléances.]

– Les obsèques religieuses de

M. Guy THOMAS,

seront célébrées le lundi 30 mars 1992, à 15 h 45, en l'église de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

(Le Monde du 27 mars.)

– *Mme Charles Trunet*,
Le docteur et Mme François Trunet,
M. et Mme Jean Berthou,
Le docteur et Mme Philippe Trunet,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Charles TRUNET,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
magistrat honoraire,

survenu à Bordeaux dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Services religieux

– Dans le cadre des cérémonies commémoratives du trentième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, à l'initiative de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (*FNACA), un office religieux sera célébré le dimanche 29 mars 1992, à 10 heures, en la synagogue des Tournelles, 21 *bis*, rue des Tournelles, Paris-4e (métro Bastille).

*FNACA, 37-39, rue des Gâtines, 75020 Paris.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Marie-Claude DELACROIX,

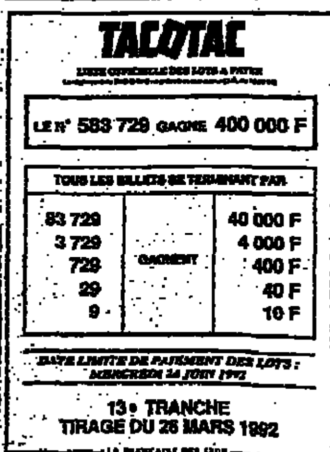
une pieuse et fidèle pensée est demandée à ceux qui l'ont connue, estimée et aimée.

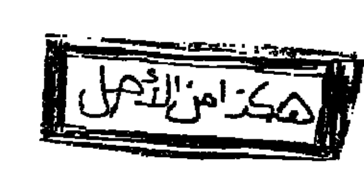
De la part de
Bernard,
son mari,
Olivier et Julien,
ses enfants.

78160 Marly-le-Roi.

Communications diverses

– « Les enjeux des télévisions de proximité », colloque organisé par DESS communication audiovisuelle, Paris-I en Sorbonne, le 31 mars 1992, amphithéâtre Liard, de 9 heures à 18 heures, entrée libre. Renseignements : 46-34-99-80, 17, rue de la Sorbonne.





CULTURE

MUSIQUES

La fête des indépendances

Au Texas, le rock indépendant américain prouve sa vitalité face à la crise

AUSTIN
correspondance

En 1987, la première conférence «South by Southwest» réunissait à Austin (Texas) 700 professionnels, essentiellement originaires (comme le nom l'indiquait), du sud et du sud-ouest des Etats-Unis. Cinq années après, une sixième édition vient de confirmer, en rassemblant du 11 au 15 mars plus de trois mille personnes, la croissance d'un événement à l'impact dorénavant national et international. Son succès, «SXSW» le doit d'abord à une ville, Austin, agglomération moyenne (250 000 habitants) mais capitale du Texas, centre administratif et culturel dont l'université héberge plus de 50 000 étudiants.

Oasis libérale dans un Etat conservateur, célèbre pour sa douceur de vivre, elle possède surtout ce qui est sans doute le record du monde du nombre de clubs et de musiciens par habitant. A Austin, on consomme la musique vivante selon une certaine idée d'un rock près de ses racines (autrement dit «roots music»). Les organisateurs ayant fait leur cette philosophie locale, mélange d'excitation noctambule – plus de 400 concerts en quatre jours – et de décontraction (culminant le dimanche avec les maintenant traditionnels tournois de soft-ball et barbecues géants), on comprend que directeurs artistiques, journalistes, distributeurs, patrons de maison de disques, promoteurs, se pressent pour découvrir de nouveaux artistes, flâner entre les stands ou débattre lors des conférences.

Et les participants étrangers? Depuis qu'il y a deux ans, la Mano Negra y triompha devant 2 000 personnes, un bouche à oreille très favorable a amené des Européens à tenter leur chance au cœur de l'Amérique. Côté français, cinq artistes étaient programmés cette année : Johan Asherton, Suspense Rubberband, les Roadrunners, Pigalle et les Garçons Bouchers. Si les excellents concerts et l'accroche exotique des deux groupes de François Hadji-Lazaro ont provoqué des réactions enthousiastes, on sait que la quasi-imperméabilité du marché des Etats-Unis demande beaucoup de persévérance.

Le rôle d'acheteur paraît finalement plus enviable et plus rentable. Le grand nombre d'artistes libres de tout contrat permet de conclure quelques bonnes affaires. Patrick Mathé, patron du label New Rose (Calvin Russel, Joe King Carrasco, Leroi Brothers, Paul Orta, tous basés à Austin) l'a compris depuis longtemps. Les programmateurs des Transmusicales de Rennes, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard étaient aussi à l'affût. Peut-être auront-ils remarqué avec nous l'impeccable performance blues-rock des Arc Angels (le nouveau groupe de Charlie Sexton accompagné par la rythmique du défunt Stevie Ray Vaughan), l'hilarante bouffonnerie des Dick Nixons (une sorte de comité de soutien punk à la réélection de Richard Nixon) ou le classicisme très inspiré de Jimmy La Fave.

L'impact de la récession

L'Europe, en effet, représente pour beaucoup un espoir (miroir aux alouettes?) tant, aux Etats-Unis, il semble difficile pour une structure indépendante ou un artiste de percer sur le marché national. De nombreux débats ont essayé d'expliquer ce malaise et d'analyser l'impact de la récession. L'hégémonie des six multinationales (qui investissent de moins en moins d'argent et moins longtemps dans les nouveaux talents), l'anarchie des réseaux de distributeurs indépendants, forcément régionaux, et le formatage par genre des radios (qui rend très ardue la promotion de musiques sortant des genres établis) sont parmi les maux les plus souvent dénoncés.

Les bonnes nouvelles sont rares, mais on s'y accroche. Ainsi ce nouveau système de comptage des ventes (et donc d'établissement des Top 200 et Top 100) par code-barre, le SoundScan, qui donne une image infiniment plus précise d'un marché où les genres dits marginaux (rap, country) pèsent beaucoup plus lourd que ce que l'on ne croyait. Encourageante également, l'influence des «college radios» (radios universitaires non soumises aux obligations de profit) dans le développement de nouveaux artistes.

Rien de plus rassurant pourtant que les contes de fées. Même si elles sont les exceptions qui confirment la règle, les histoires – très différentes – des labels Sub Pop et Rykodisc ont donné aux plus moroses des raisons d'espérer et des leçons à tirer.

Fondé dans la seconde moitié des années 80 par Bruce Pavitt et Jonathan Poneman, Sub Pop a servi de tremplin à la scène locale de Seattle, ville du nord-ouest des Etats-Unis, à l'origine d'un genre à part entière, le «grunge rock», mélange de saturation électrique et de mélodies d'un «jm'enfoutisme» adolescent. Très vite et sans compromis, cette vague (Tad, Soundgarden, Mudhoney, Bloodcircus ou... Nirvana) a trouvé un écho au-delà des cercles d'initiés. Après un premier album, *Bleach*, Sub Pop cède Nirvana à Geffen (filiale de MCA), conscient que la puissance d'une major peut multiplier les ventes du groupe. Malin, le label garde des relations contractuelles avec ses poulains et touche des royalties sur les ventes de leur deuxième album. Ce disque, *Nevermind*, et un simple d'anthologie, *Smells Like Teen Spirit*, propulseront le «grunge» au firmament : trois millions d'albums achetés aux Etats-Unis et un succès planétaire. Sub Pop et Nirvana sont devenus les étalons du nouveau rock américain. Jusqu'au ridicule. Pas un A&R (directeur artistique) qui ne cherche le nouveau Nirvana et, dit-on, pas un groupe de Los Angeles qui ne proclame venir de Seattle.

La réussite de Ryko, elle, n'a pas dépendu d'un genre musical mais de la confiance de ses dirigeants dans l'avenir d'une nouveauté technologique : le Compact Disc. En 1984, Ryko fut le premier label américain à ne sortir que des CD en définissant avant d'autres les notions de rééditions et de catalogue. Sa stratégie : rendre disponibles en CD des disques importants en leur faisant bénéficier d'un enrichissement qualitatif dans le fond (l'écoute, les «bonus tracks») comme dans la forme (livret, photos, textes inédits...).

La réédition pour les Etats-Unis de la discographie de Frank Zappa (50 albums!) et surtout celle de toute la période RCA de David Bowie (de *Space Oddity* à *Scary Monsters)* auront été les étapes essentielles de la croissance d'un label devenu aujourd'hui un des tout premiers indépendants américains. Tout en restant attaché à ses principes (voir la toute récente ressortie des albums du groupe culte Big Star), Ryko a aussi développé un véritable département artistique et accumulé de nouvelles signatures, en continuant de refuser la compétition féroce du marché pop, préférant cibler une clientèle adulte. Depuis 1991, Rykodisc a ouvert son bureau à Londres, permettant des diffusions largement internationales.

STÉPHANE DAVET

ARTS

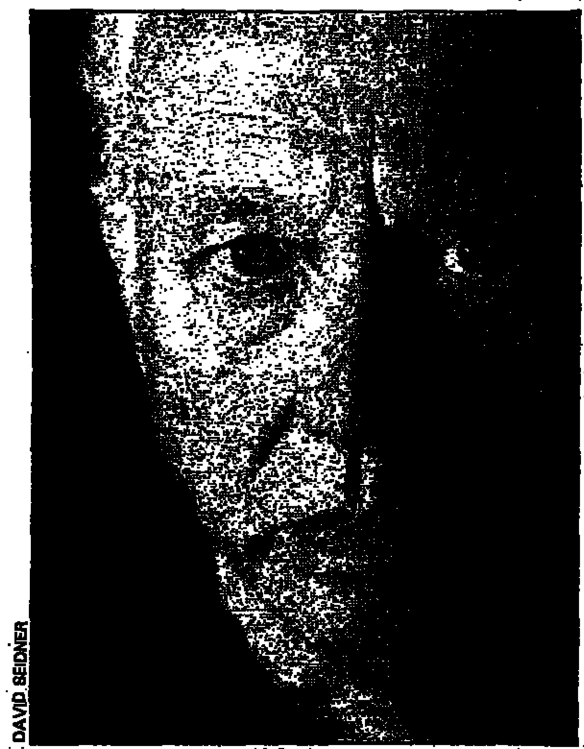
Un Américain à Paris

De 1948 à 1954, le peintre Ellsworth Kelly vivait en France et ne perdait pas son temps

LES ANNÉES FRANÇAISES
au Jeu de Paume

Ellsworth Kelly avait découvert Paris à l'automne 1944. Il eut envie d'y revenir. Et put le faire, bénéficiant, en tant qu'ancien GI, d'une bourse d'études. Il débarqua donc à Paris en octobre 1948, et, à peine installé dans un petit hôtel de Saint-Germain-des-Prés, fila droit sur Colmar pour y voir le retable de Grünewald. A Boston, l'école du musée des beaux-arts, où il poursuivait des études d'art, était dominée par un peintre allemand, Karl Zerbe. Et on y méditait les leçons de Max Beckmann, l'artiste que Kelly admirait alors le plus, avec Picasso.

L'exposition du Jeu de Paume, qui rend compte pour la première fois, et cela très complètement, du travail de Kelly en France, de 1948 à 1954, n'évacue évidemment pas les six mois de figuration du jeune peintre, obligé d'ailleurs, pour toucher sa bourse, de jouer un minimum le jeu de l'école des beaux-arts, et d'accoucher d'un grand nu debout, plus conventionnel que certaines têtes alliant Picasso à Byzance, reliant Beckmann et l'art roman, donnant des signes certains d'un grand besoin d'abstraire, d'épurer le dessin des formes, d'aplanir la peinture.


DAVID SEIDNER
Ellsworth Kelly

S'il dévore les musées, celui de l'Homme comme celui de l'art moderne, s'il visite Saint-Savin, Poitiers et Tavant, seul, en train ou à vélo, notre Américain, qui est curieux, vif, et a, visiblement, la bougeotte, promène aussi son regard dans les rues de Paris, dont il commence pendant l'hiver 1948-1949 à tirer des motifs, qu'il dessine, qu'il peint, qu'il photographie aussi. Qu'on ne s'y trompe pas, les photographies que l'artiste a mis quarante ans à sortir de ses tiroirs, pour l'exposition, ont été faites après les croquis, et gardée comme trace explicite de la réalité visuelle transférée (Yves-Alain Bois développe longuement cet usage du transfert dans un des essais du catalogue de l'exposition) et non transfigurée, ni même transposée, qui est à l'origine de l'œuvre abstraite de Kelly. Kelly le promeneur, qui s'arrête sur les lignes d'un mur appareillé, le cadre ou les montants d'une fenêtre, le dessin irrationnel de tiges de fer tordues hérissant un blockhaus bombardé, ou l'ombre portée des croisillons d'une rampe sur les marches d'un escalier, ou encore le miroitement des lumières de la ville sur l'eau de la Seine, et les nymphéas de Giverny.

On est comblé d'apprendre qu'aux sources d'un des peintres les plus radicaux de la deuxième moitié du siècle, il y a tout cela : des choses vues, des impressions. Et qu'en amont des tableaux monochromes (*made in USA* depuis les années 60) d'une évidence désarmante, qui ne sont rien que ce qu'ils sont, c'est-à-dire des morceaux de couleur découpée nette, et bien plus que cela – à condition que chacun y mette du sien et se remue l'œil pour y voir une belle et juste étendue de bleu, de jaune, de rouge ou de vert sur, dans ou contre un mur – il y a aussi un abondant travail de recherches à partir des abstractions européennes, Kelly se montrait là, comme dans sa relation à la réalité, très sélectif, et s'intéressant tout particulièrement, à partir de 1950, aux formes aléatoires des premiers collages de Jean Arp et Sophie Taueber. Dans son étude pour *Seine*, il introduit le hasard comme principe de distribution des couleurs dans un espace-grille. Il récidive avec *Spectrum colors arranged by chance* (1951-1953), *Sanary* (1951) et *Colors for a large wall* (1951) offert plus tard par l'artiste au Musée d'art moderne de New York, et prend l'habitude d'assembler des panneaux monochromes, dont on retient l'étonnante jubilation.

«Tout a commencé à Paris.» Ellsworth Kelly l'a souvent dit, mais la critique américaine n'a jamais insisté outre mesure sur ces débuts du peintre, qui pourtant donne déjà, au cours des six années passées en France, dans le *«shape canvas»* et le *«hard edge»*.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde (tél. : 42-60-69-69). Jusqu'au 24 mai. Catalogue complet et très documenté.

► Parallèlement, la galerie Templon (4, avenue Marceau, tél. : 47-20-15-02) expose cinq grands tableaux monochromes peints par Kelly en 1991. Jusqu'au 18 avril. Cet ensemble sera également présenté à la Documenta de Kassel, en juin.

► Le numéro de printemps (n° 24) de la revue *Artstudio* est un spécial Ellsworth Kelly (130 F).

La Chine hors ses murs

Le groupe Fleuve jaune pratique sur les bords de la Seine l'art de la musique classique chinoise

FLEUVE JAUNE
au Théâtre du Gymnase

De Mérignac à Lille, en passant par la Corse et la Réunion, et sans exclure nos voisins européens, les musiciens, danseurs, acrobates et chanteurs du Fleuve jaune sont partis en croisade depuis huit ans. Objectif : dévoiler quelques pans de la culture chinoise aux yeux d'une opinion occidentale restée longtemps bloquée quelque part entre la Grande Muraille et le petit Livre rouge, avant d'arriver à Tiananmen en 1989.

Ces Chinois de Paris n'ont pourtant pas le goût de la propagande orchestrée. Huang He (Fleuve jaune, en hommage au grand fleuve chinois) est un groupe à géométrie variable : il maigrit ou grossit selon les nécessités des concerts, mais aussi des départs et des arrivées des compatriotes. Boursiers du gouvernement, exilés temporaires ou de longue date s'y croisent. De cinq à vingt artistes, tous chinois de Chine populaire, avec danseurs ou sans, avec flûtes traversières ou percussions, avec cithare zheng ou luth pipa : qu'importe, l'esthétique est toujours celle *«du Juste milieu et du ravissement des timbres»*.

«J'ai aimé Mao, mais Mao ne m'a pas aimé», constate Shi Kelong, chanteur, percussioniste, fondateur et pilier du groupe, qui vit en France depuis dix ans. Professeur au Conservatoire national de Pékin, petit-fils d'un dirigeant du Kuomintang, il fut pris dans les griffes de la Révolution culturelle à partir de 1965. Epoque sombre, passée entre le placard à balais du Conservatoire et les prisons de l'armée, que Shi Kelong avait racontée à Avignon en 1986 dans la pièce de Gilberte Tsaï, *Voyage en Chine intérieure*.

«Constellation de stars»

Une fois libéré, ce maître de musique traditionnelle chinoise, qui connaît le répertoire lyrique occidental sur le bout des doigts, intègre l'Opéra de Pékin. Il y est en partie voué à l'animation des visites officielles des dirigeants étrangers en Chine. Au programme : Verdi, Bizet, Schubert. Une bourse d'étude lui permet de sortir des frontières chinoises en 1982.

Créé en 1984, Fleuve jaune vient de publier un premier disque (chez Auvidis) en invitant le sinologue français François Picard à y jouer de la flûte droite *xiao* et de l'orgue à bouche *sheng*, ainsi que la scliste réputée Wu Suhua (violon à deux cordes, *erhu*), une exilée du «printemps de Pékin». L'album est une excellente initiation à la musique instrumentale chinoise, jouée avec subtilité par huit des membres de cette «constellation de stars», tous solistes, souvent passés par les plus prestigieux conservatoires de Chine. Pour résoudre d'inévitables clivages, politiques et artistiques, Fleuve jaune s'est regroupé en association régie par la loi de 1901, dotée d'une présidente française, la sinologue Marie Holzman. Pris parfois entre deux feux – les opinions, les bourses, les visas – Fleuve jaune participera pourtant d'un élan assez unanime aux manifestations en faveur du retour de la démocratie en Chine, même si certains s'en furent célébrer ensuite la fête nationale du 1er octobre.

Ni déçus du maoïsme, ni adversaires virulents du régime de Pékin, les musiciens de Fleuve jaune cultivent depuis Paris un jardin où se croisent les glissements soyeux de la cithare et les parfums délétères de l'histoire. Et, tandis qu'à Pékin la jeunesse lorgne du côté du rock occidental, ceux-ci renouent, sur des instruments vieux comme le monde, les fils croisés du temps et de l'espace.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 28 à 16 heures (à l'occasion d'une journée de conférences sur les provinces chinoises organisée à l'initiative de Voyageurs en Chine). Tél. : 42-61-08-28.

□ **Annulation à l'Opéra-Bastille.** – Souffrant, le baryton Dmitri Hvorostovsky ne sera pas le 30 mars sur la scène de l'Opéra-Bastille. Son récital de mélodies russes est reporté au 4 février 1993. Les places peuvent être remboursées par correspondance en adressant les billets et un relevé d'identité bancaire à l'Opéra-Bastille (120, rue de Lyon, 75012 Paris) ou directement aux guichets de 11 heures à 18 h 30, sauf le dimanche.

THÉATRE

La femme, cet être obscur

Un choix de farces et attrapes, plus graves qu'elles n'en ont l'air

CLOTILDE ET MOI
au Poche Montparnasse

Un monsieur bien mis monte dans l'omnibus. Il parle tout seul, à voix pas trop haute, mais on l'entend. Il est contrarié : il a perdu son nom. C'est bête, parce qu'il est célèbre, tout le monde le connaît, plusieurs grands éditeurs veulent publier sa biographie, et tout cela tombe à l'eau puisque son nom est perdu. Assis en face de lui, un capitaine polonais, revenu blessé de Mandchourie, propose quand même à une femme mariée une excursion en montagne. *«Une excursion à pied, comme les facteurs? Vous n'y pensez pas.»* Etonnement d'un vieil homme, recroquevillé coin couloir, qui mange son billet d'aller et retour. *«C'est très bon, moi je mange de tout, tant de gens meurent de faim.»*

Parmi les nouvelles, croquis, contes, d'Octave Mirbeau, Marion Bierry a fait un joli choix; son spectacle *Clotilde et moi* est une valse-hésitation, rapide, drôle, et très surprenante parce que les folies de toutes ces petites scènes, qui alternent, qui jouent comme à saute-mouton, suscitent quelque chose de beau et de mystérieux. Vrai bain de jouvence, vraie bouée de sauvetage, pour Mirbeau, connu surtout par ses deux seuls mauvais livres, *le Journal d'une femme de chambre*, et *le Jardin des supplices*, et par des contes paysans, politiques, ou d'épouvante, moins bons que ceux de Maupassant.

L'œuvre d'Octave Mirbeau a été orientée par deux «expériences vécues», sinistres. L'une, c'est l'exécution sauvage d'un prisonnier de guerre allemand, qu'il ne put empêcher parce que ç'eût été un acte d'insurbordination militaire, et l'autre, c'est le viol qu'enfant il dut subir, de la part d'un ecclésiastique, dans une pension religieuse, à la suite de quoi il fut renvoyé – il a raconté cela dans un très beau livre, *Sébastien Roch*. Mais, quelquefois, rarement, Mirbeau se libérait de sa tristesse pour inventer des bêtises, des fantaisies, qui ont beaucoup de classe.

Dans un décor de Radu Boruzescu qui est une demeure en plein déménagement, Marion Bierry arbitre les exploits de trois comédiens-courants-d'air (ils jouent une ribambelle de clowns). Patrice Alexandre a l'élégance anglaise, il pourrait être Byron, Shelley, il est un acteur d'un art aigu, bref, lumineux. Etienne Bierry, moins aérien, joue les messieurs que l'âge a raplatis ou dévoyés, il coud tout cela de fil blanc. Et Raphaeline Goupilleau, très drôle, sait animer «la femme» caricaturée par Mirbeau, *«un être obscur, un malentendu de la nature, mon Dieu qu'elle est jolie!»*, qui noie ses maris dans leur bain, et ne traverse les fleuves que lorsqu'il n'y a pas de pont. Cette femme, Clotilde, passe sa nuit de noces à pleurer de l'eau chaude – une vraie source thermale, – si bien qu'au petit matin le rimmel a fait des vagues; désolation d'Octave Mirbeau : *«Elle ressemblait à un fusain sur lequel quelqu'un, par hasard, aurait frotté sa manche.»* Une très jolie chose, ce spectacle, foldingue et de grande tenue.

MICHEL COURNOT

► Du mardi au samedi à 21 heures. 45-48-92-97.

□ **Théâtre d'ombres à Orsay.** – Le Musée d'Orsay présente un spectacle de théâtre d'ombres, organisé par les Ateliers d'art et d'échange, réalisé par Nicolas Bataille, Geneviève Delage, Roger Défossez, et inspiré par le cabaret du Chat Noir. Au programme, *le Pont cassé*, d'un anonyme du dix-huitième siècle, *la Tentation de saint Antoine*, d'un anonyme du dix-neuvième siècle, une création, *Pierrot de Montmartre Adultère et horlogerie* de Cami, *la Complainte de Fantômas*, de Robert Desnos, et, sur une musique de Kurt Weill. Des séances sont prévues à des heures différentes, et peuvent être réservées pour les scolaires.

► Renseignements : 40-49-48-14, 40-49-48-48, 40-49-48-84.

CULTURE

ARTS

Un Anglais en Normandie

Un peintre qui a contribué à l'invention du paysagisme moderne, mort à vingt-six ans

RICHARD BONINGTON
au Petit Palais
et à la Bibliothèque nationale

Bonington ? Un romantique, disent les histoires de l'art. Le romantique par excellence, pourraient-elles ajouter, le prototype du génie foudroyé à la Géricault, enfant prodige, adolescent rêveur et divinement doué, mort trop jeune. Ce Chatterton de la peinture a été l'un des inventeurs de la poétique des ruines, qu'il aimait normandes, gothiques et tapissées de lierre, et l'un des premiers à peindre des visions orientales, en hommage aux Grecs en lutte contre les Ottomans. Il a aussi contribué à remettre Venise à la mode.

Lui faut-il d'autres titres à la postérité ? Il a été l'ami intime de Delacroix et a partagé son atelier de la rue Jacob. Il a perfectionné la technique de l'aquarelle en y introduisant de la gomme et l'a transmise au peintre de *la Mort de Sardanapale*. Il a eu la force de se détourner de la mode néo-classique en s'appuyant sur les Hollandais et les Vénitiens. Et tout cela, il l'accomplit en à peine dix ans. A la fin de l'année 1818, la famille Bonington, quoique anglaise, s'établit à Paris, et le jeune homme s'inscrit dans l'atelier du baron Gros. Le 23 septembre 1828, il meurt à Londres, à l'âge de vingt-six ans.

Que deux rétrospectives à sa gloire tournent à la commémoration attendrie, rien donc de surprenant. Tant de vigueur, mais si brève, tant d'originalité, mais si tôt perdue, tant de pathétique en somme, voilà de quoi émouvoir et, on le craint, troubler le jugement.

Hors de toute mythologie

Ces aquarelles – dont la Bibliothèque nationale possède un fonds, très important, – ces dessins au crayon, ces quelques peintures à l'huile, il faut les considérer le plus froidement possible, hors de toute mythologie. L'accrochage du Petit Palais, en dépit de quelques effets théâtraux superflus, favorise cet effort dans la mesure où il obéit à la chronologie et suggère des comparaisons, avec Delacroix naturellement, mais aussi avec Ingres et les paysagistes français contemporains de Bonington. Il ne lui manque, pour être complet, que de proposer d'autres parallèles, anglais ceux-ci. Bonington est de la nation de Constable, Turner, Girtin, Prout, Fielding, tous aquarellistes virtuoses, tous observateurs de la nature et de la lumière. Rien ne le rappelle dans les salles. Aurait-on craint que Bonington ne perde un peu de son lustre dans ces confrontations ? C'est trop de politesse que de les lui avoir évitées.

Qu'auraient-elles suggéré ? Que Bonington, si habile, si précis, n'est peut-être pas le prince de l'aquarelle que l'on dit. Au cours de ses voyages, en Italie et en Normandie d'abord, puis en Angleterre avec Delacroix en 1825, il figure sites et monuments avec minutie. L'œil attentif, la main minutieuse, il ne néglige ni une gargouille, ni un chapiteau, ni un mat de navire. Il y a du topographe et de l'illustrateur en lui. Où Constable procède par masses opposées, où l'admirable et peu montré Girtin synthétise les formes en plans anguleux, Bonington énumère. Qu'il ait été l'élève de Francia à Calais avant d'arriver à Paris n'est pas négligeable. Il a emprunté à son premier instituteur, fort honorable spécialiste des marines et naufrages, l'usage de ne rien passer sous silence.

Touche caressante

Il a emprunté aussi aux Hollandais du XVIIe siècle. Dans ses huiles, dans le *Marché aux poissons à Boulogne* de 1824, par exemple, il passe des souvenirs des Van de Velde : même lumière diffuse et pâle, même touche caressante, même matière un peu crémeuse. Dans les *vedute* vénitiennes de 1826, ce sont d'autres références qui servent, réminiscences de Canaletto et de Guardi, rehaussées de bleus crus et de petites touches de couleur. Mais là encore, il décrit plus qu'eux. Guardi pratique l'ellipse, que Bonington ignore – et que Turner a poussée à son paroxysme d'efficacité.

Jusqu'à la dernière salle, jusqu'aux ultimes falaises anglaises et collines normandes de 1828, l'œil guette une audace nouvelle. Les sujets sont là, romantiques donc, tirés de Shakespeare ou de Cervantes, du Moyen Age et de l'Orient, de Véronèse ou des enlumineurs, sujets à la Delacroix, sujets de Delacroix parfois. Mais le style, la peinture même, ne sont pas à la hauteur de ce désir de renouvellement. Une étude de costume grec de Bonington à côté d'une de Delacroix : la différence éclate, cruelle. Une pochade de Corot près d'un paysage de Bonington, la conclusion serait identique. Faute de temps sans doute, faute de caractère aussi. Bonington demeure en deçà de ces contemporains écrasants. Un peintre très habile assurément. Pas davantage.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris ; tél. : 42-65-12-73. Jusqu'au 17 mai.**

▶ **Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 52, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. : 47-03-81-26 ; jusqu'au 21 mai.**

CINÉMA

« Primitifs » et premiers films

Parmi les acquisitions du Musée des arts primitifs qui vient d'ouvrir dans l'ex-hôpital de la Vieille-Charité à Marseille (*le Monde* du 24 mars) se trouvent les copies de films datant des origines du cinéma et consacrés aux civilisations africaines, amérindiennes et océaniennes auxquelles est dédiée l'institution. Le musée a conçu le projet de conserver un millier de titres d'ici à la fin du siècle. Sous le titre « Premier contact, premier regard », il propose actuellement les « cent premiers films tournés en Afrique, en Amérique et en Océanie », au cours d'une série de projections qui s'achèvent en beauté ce week-end, avec un programme de choix.

Le samedi et le dimanche sont présentés, à 12 h 15 « Les incontournables », série de courts-métrages datant de 1894 à 1911 et couvrant toutes les aires géographiques concernées. Le samedi 28 pourront notamment se voir un programme d'incunables d'Edison et Griffith, un autre consacré aux Inuits, un troisième aux Navajos, ainsi qu'une sélection de titres choisis par Dominique Wallon, le directeur du Centre national du cinéma dont la passion pour le cinéma africain est connue. Le dimanche 29 sera marqué par la projection de deux films de Robert Flaherty, *Nanook* et une très rare version sonore de *Moana*, en présence de Monica Flaherty, fille du grand cinéaste américain, et du documentariste Richard Leacock, qui tous deux collaborèrent à la réalisation de *Moana*.

J.-M. F.

▶ **Centre de la Vieille-Charité à Marseille. Tél. : 91-56-28-38.**

□ **Enseignement à la Cinémathèque.** – La Cinémathèque française a mis en place un nouveau programme, plus développé, d'enseignement du cinéma. Sous la férule de deux maîtres en la matière, Jean Douchet et Jacques Aumont, la première session (du 14 avril au 16 juin) sera consacrée à « La modernité cinématographique ».

▶ **Renseignements et inscriptions : Rodolphe Lussiana, 45-53-21-86, poste 120.**

□ **Aménagement du pont du Gard.** – Le secrétaire d'Etat aux Grands Travaux, M. Emile Biasini, a décidé d'accorder au Syndicat mixte du pont du Gard une subvention de 50 millions de francs. Ce syndicat, présidé par Gilbert Baumet, président du conseil général de ce département, se charge d'aménager les abords du monument romain d'après les plans de l'agence Viguier, Jodry et associés. Le montant de l'opération est estimé à 320 millions de francs.

ÉCONOMIE

BILLET

Désinflation aux Etats-Unis

M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), vient de déclarer fausse l'idée qu'*« un peu d'inflation, c'est bien pour accélérer un mouvement de reprise naissant »*. Sa profession de foi tombe à pic : la reprise aux Etats-Unis qui semble en train de se dessiner va se bâtir sur la désinflation.

Après six mois de récession (quatrième trimestre 1990 et premier trimestre 1991), l'économie américaine était repartie. C'était il y a tout juste un an. Mais, après six mois de croissance, une rechute s'était produite, et l'on vient d'apprendre que, au quatrième trimestre 1991, le produit intérieur brut (PIB) n'avait effectivement progressé que de 0,4 % en rythme annuel. Autant dire le plat total. L'explication de cette rechute, chacun la connaît : depuis dix ans, le pouvoir d'achat des salariés ne progresse pratiquement plus outre-Atlantique. Pour que la consommation des ménages augmente et incite les industriels à investir, deux voies sont possibles. Soit celle de l'amélioration du revenu disponible : il faut alors que les impôts baissent, ce qui s'était produit avec l'arrivée de M. Reagan à la présidence des Etats-Unis au début des années 80. L'autre voie est celle des créations d'emplois, qui provoquent une augmentation de la masse des salaires distribués. Ce qui s'était produit entre 1982 et 1990, période bénie au cours de laquelle 20 millions d'emplois avaient été créés.

Rien de tel en 1991. Le pouvoir d'achat a continué de stagner et 1,6 million d'emplois ont été supprimés entre juillet 1990 et décembre 1991, dont 98 % dans l'industrie. Rien d'étonnant alors que la consommation des ménages ait reculé en 1991 d'environ 0,2 % par rapport à 1990. Du coup, le produit national des Etats-Unis a baissé de 0,7 % en 1991.

Le ralentissement continuel du taux d'inflation aux Etats-Unis, revenu à 2,6 % en rythme annuel, donne raison à M. Camdessus. Quand les prix augmentaient de 4 % ou plus outre-Atlantique pour des salaires progressant de 4 %, les gains de pouvoir d'achat par tête étaient nuls, voire négatifs. Il n'en va plus de même maintenant.

Le passage de l'inflation à un rythme durable d'environ 3 % l'an peut avoir des conséquences très importantes. Dans tous les cas, un élément nouveau est en train d'apparaître dans la conjoncture américaine. Tant il est vrai que l'amélioration du pouvoir d'achat n'est pas toujours le résultat d'une accélération des hausses de salaires mais peut aussi être la conséquence d'une victoire sur l'inflation.

ALAIN VERNHOLES

□ **L'Office de privatisation de l'ex-RDA conseillera les pays de l'Est.** – La Treuhandanstalt, l'organisme chargé des privatisations de l'ancienne RDA, a annoncé jeudi 26 mars la création d'une société de conseil destinée aux pays d'Europe centrale et orientale, dénommée Treuhand Osteuropa Beratungs GmbH. Cette annonce a été faite lors d'un congrès organisé à Berlin par les responsables de la Treuhand, à l'intention des Etats voisins qui amorcent une transition vers l'économie de marché et une privatisation de leur industrie. Selon Mme Birgit Breuel, présidente de la Treuhand, il s'agit de *« faire partager les enseignements positifs et négatifs »* de l'expérience allemande et de *« fournir non des théories mais des outils pratiques »* en vue de la transformation des économies planifiées.

Le prix des terrains a baissé pour la première fois en dix-sept ans

Après la Bourse, l'immobilier chute au Japon

Le Japon s'inquiète du ralentissement de l'activité et met en place les premiers éléments d'un programme de relance économique (*le Monde* du 11 mars). Selon des sources gouvernementales, plus de 70 % des dépenses de travaux publics prévues pour l'année fiscale débutant le 1er avril seront réalisées au cours du premier semestre. D'autre part, pour la première fois en dix-sept ans, les prix des terrains, qui avaient connu une flambée sans précédent, ont baissé en moyenne en 1991 de 12,5 % dans les grandes villes (Tokyo, Osaka et Nagoya), a annoncé jeudi 26 mars l'Agence nationale du territoire.

Dans le reste du pays, où l'augmentation des prix fonciers avait été moins forte, ils ont diminué de 5,6 % dans le cas des habitations et de 4 % dans celui des locaux commerciaux.

TOKYO

de notre correspondant

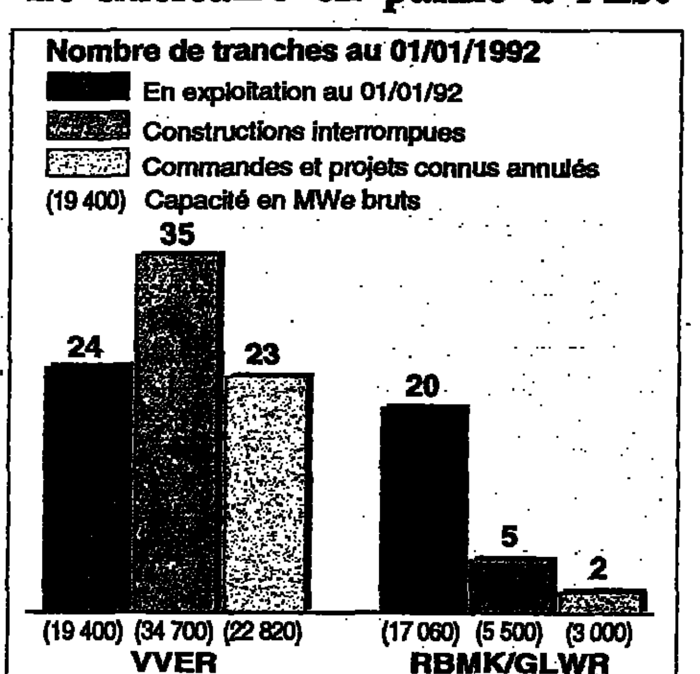
Dans les grandes villes, la chute la plus spectaculaire a été enregistrée à Kyoto, où le prix de certains terrains a baissé de 41,3 %. A Osaka, deuxième centre économique du pays, les prix ont diminué de 22,9 % dans les zones résidentielles, une baisse de 40 % par rapport à l'été 1990, sommet du «boom» spéculatif. A Tokyo, le déclin a été sensible dans les quartiers résidentiels, où il a atteint jusqu'à 30 %. Les étiquettes demeurent néanmoins impressionnantes : dans le quartier de Sanbancho, proche du palais impérial, le mètre carré reste à 11,3 millions de yens (soit 480 000 francs).

Ce déclin des prix fonciers est le résultat de la politique de refroidissement du gouvernement (resserrement du crédit accordé aux promoteurs immobiliers et augmentation de la pression fiscale sur les propriétaires) mais il reflète aussi le ralentissement de l'activité économique. Après la Bourse, dont les cours ont franchi le seuil psychologique des 20 000 yens, c'est au tour des terrains, autre grand instrument de la spéculation, de baisser.

Si la tendance parait effectivement se renverser, la situation est loin d'être stabilisée. Les prix fonciers à Tokyo et Osaka restent deux fois et demi plus élevés qu'en 1983. Ce qui place la propriété hors d'atteinte de la plupart des salariés, alimentant un malaise social de plus en plus perceptible, accentué par une série de scandales. Le gouvernement veut faire baisser les prix fonciers jusqu'à ce qu'un logement moyen coûte environ cinq fois le revenu annuel d'un salarié. Actuellement, dans le grand Tokyo, le prix d'un tel logement équivaut à huit fois le revenu annuel d'un salarié.

PHILIPPE PONS

Le nucléaire en panne à l'Est



Parc de la CEI et des états baltes

Depuis la catastrophe de Tchernobyl de 1986, le nucléaire est en panne dans l'ex-URSS. La construction de 40 tranches (de type VVER et RBMK) a été interrompue – dont 4 tranches terminées mais non mises en service à la suite du moratoire en Ukraine – tandis que, dans le même temps, 25 commandes ou projets étaient annulés dans la CEI et les États baltes.

Les Russes estiment que les annulations de projets représentent une capacité de 100 000 MW, soit l'équivalent de près de deux fois la production d'électricité nucléaire française. L'accident intervenu en début de semaine sur une centrale de Saint-Pétersbourg ne va donc pas porter un coup d'arrêt au nucléaire à l'Est. C'est déjà fait.

Pour regrouper ses services centraux

La Société générale investit 5 milliards de francs à la Défense

« Il s'agit de la transaction la plus importante réalisée à ce jour en Europe (...) dans une période de conjoncture difficile, cet « appel d'air » ne peut qu'être favorable à la commercialisation des surfaces de bureaux disponibles à la Défense. » L'annonce du prochain déménagement à la Défense d'une partie des troupes de la Société générale a manifestement redonné le moral à Lucia, la société détenue par le promoteur immobilier M. Christian Pellerin, aux prises depuis plusieurs semaines avec l'affaire de la tour BP.

Il y a de quoi : la banque a en effet décidé d'acheter au groupe Sari, que préside M. Pellerin, deux tours jumelles de trente-huit étages, situées dans le quartier Valmy (derrière l'Arche). Les 120 000 mètres carrés qu'elles représentent ont été négociés entre 40 000 et 43 000 francs le mètre carré, soit un coût total compris entre 4,8 et 5,15 milliards de francs. Ils pourront accueillir 5 400 personnes et abriteront notamment la présidence et la direction générale, actuellement situées dans de très prestigieux locaux Boulevard Haussmann. L'emménagement est prévu pour le premier semestre 1995.

Qu'adviendra-t-il des locaux libérés, actuellement dispersés dans une cinquantaine d'adresses? La banque indique que l'actuel siège *« restera utilisé comme agence »*, sans préciser si elle le vendra ou le louera, et que les autres actifs *« feront l'objet de décisions de gestion ultérieures »*.

Cette opération montre que le passé est révolu : d'une part le projet de déménagement près de la Très Grande Bibliothèque de France, jugé trop onéreux (7 milliards), est bel et bien enterré. D'autre part, la banque semble avoir oublié le rôle de M. Pellerin dans le raid sur la Société générale il y a quatre ans.

F. V.

Affectant des millions d'usagers

Baroud d'honneur des cheminots privés

TOKYO

de notre correspondant

Se désolidarisant du consensus des syndicats des autres branches, qui ont accepté des offres d'augmentation de salaires inférieures à celles de l'année dernière, les salariés de neuf sociétés de chemins de fer privées se sont mis en grève aux premières heures de la matinée du vendredi 27 mars.

C'était la première fois en onze ans que les syndicats lançaient une telle offensive aux heures de pointe, ce qui est mal vu au Japon en raison des perturbations pour les autres salariés. Dans la région de Tokyo, près de cinq millions d'usagers se rendant à leur travail ont été affectés.

Détermination inopinée des cheminots? Pas vraiment. A peine un baroud d'honneur. Car, à 10 h 30, ils reprenaient le travail après que leurs représentants eurent accepté la dernière proposition d'augmentation faite la veille par leur direction : 5 %, alors que leur «dernier mot» était : 5,8 %.

Ph. P.

La France apporte 20 millions de francs à la BERD

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a signé jeudi 26 mars un accord avec la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est) portant sur la création d'un fonds d'assistance technique en faveur de la CEI (Communauté d'Etats indépendants, issue de l'ex-URSS). Ce fonds, doté de 20 millions de francs, permettra le financement d'opérations multilatérales de la Banque dans des secteurs tels que le conseil en privatisation, la création d'instituts de formation, ou l'organisation de marchés de commerce de gros.

Selon M. Jacques Attali, président de la BERD, l'assistance technique revêt une importance fondamentale car *« le marché sans institutions n'est que le marché noir »*. M. Bérégovoy a aussi annoncé la mise en place d'une ligne de crédit de 120 millions de francs destinée aux restructurations industrielles en Europe centrale et orientale.

La démocratie vénézuélienne à l'épreuve des réformes économiques

Deux mois après la tentative de putsch, le président Perez maintient un cap difficile

CARACAS

de notre envoyé spécial

Les incertitudes qui planent sur l'attitude de l'armée après le coup d'Etat manqué du 4 février ou les appels répétés de l'opposition le pressant de quitter le pouvoir n'y changeront rien. Même s'il reconnaît que sa politique *« d'assainissement économique »* se traduit par un *« coût social élevé »*, M. Carlos Andrès Perez, président de la République vénézuélienne, reste persuadé que la plus ancienne démocratie d'Amérique latine est condamnée à *« brûler les étapes du développement »*.

Le 19 mars, devant l'aréopage de personnalités (dont MM. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain, et Loïc Le Floch-Prigent, PDG d'Elf-Aquitaine) qui compose son «comité» de conseillers, M. Perez a une nouvelle fois martelé son credo, affirmant que *« depuis la tentative de putsch, la démocratie s'est renforcée »*. Courageuse, cette obstination n'est pas sans risques. A Caracas, où se succèdent concerts de casseroles ou de klaxons et dispersion musclée de manifestations estudiantines, personne ne doute plus que la conspiration militaire de février est directement liée au mécontentement social. Soumis depuis trois ans à une thérapie de choc saluée par les institutions internationales, un nombre croissant de Vénézuéliens avouent éprouver des sympathies à l'égard des insurgés, de jeunes militaires se réclamant d'un vague Mouvement révolutionnaire bolivarien et dénonçant la *« dictature du Fonds monétaire international »*. Sans fournir la moindre garantie de maintien des institutions démocratiques.

En trois ans, le Venezuela a pourtant accompli un redressement spectaculaire. L'inflation est élevée, mais son rythme annuel est passé de 81 % en 1989 à 30,7 % en 1991. La croissance reste bien orientée (9,2 % l'an passé), l'excédent budgétaire atteint 2,6 % du produit intérieur brut et la dette extérieure, rééchelonnée, a été ramenée à 26 milliards de dollars. Or, ces performances ont été acquises au prix d'un appauvrissement général des catégories sociales sur lesquelles s'appuie traditionnellement un régime démocratique, surtout dans un pays de vingt millions d'habitants dont le revenu moyen par tête (3 500 dollars) est largement supérieur au reste de l'Amérique du Sud, bien que 45 % de la population vive en deçà du seuil de pauvreté. A peine revenu au pouvoir, M. Perez – qui revendique ses convictions social-démocrates – a brisé un premier tabou en augmentant le prix pourtant symbolique de l'essence, déclenchant les émeutes sanglantes de février 1989.

Répartition de la masse pétrolière

L'allègement du contrôle des prix et la disparition de la double parité entre le dollar et le bolivar (qui facilitait les importations mais alimentait la corruption) ont relancé l'inflation, réduisant d'un tiers le pouvoir d'achat de mars 1989 à octobre 1991. Les subventions aux entreprises ont été supprimées et les coupes budgétaires ont sensiblement réduit le niveau de protection sociale. Les priorités sont le désendettement, la réalisation de grands projets de diversification industrielle et la constitution de réserves (la Banque centrale a accumulé 14 milliards de dollars, l'équivalent d'une année d'importations).

En libéralisant l'économie, l'homme qui, lors de son premier mandat présidentiel (1974-1979), avait nationalisé Petroleos de Venezuela SA (PDV SA), a profondément réorienté la répartition de la manne pétrolière. La grande majorité des vingt millions de Vénézuéliens, qui ont imaginé un temps que leur pays pouvait être l'Arabie saoudite de l'Amérique latine, redécouvrent la précarité. *« Auparavant, les retombées de l'or noir – une douzaine de milliards de dollars par an – alimentaient le bien-être de la population. Plus dure fut la chute, notamment pour les catégories intermédiaires, qui sont redevenues pauvres et ne comprennent pas pourquoi elles sont exclues de la prospérité »*, remarque M. Noël Simoneau, responsable d'Elf-Aquitaine au Venezuela. Compte tenu de l'accroissement de la population et de la chute du cours du baril, le revenu pétrolier par tête a été ramené de 1 800 dollars en 1980 à 600 dollars aujourd'hui.

« Au Venezuela, il n'y a plus de classe moyenne, renchérit un autre homme d'affaires français. *Avec l'envolée des prix de l'immobilier, nombre de jeunes couples de fonctionnaires ou de cadres moyens doivent revenir habiter chez leurs parents. Il n'est pas rare non plus que des instituteurs se transforment en chauffeurs de taxi après l'école. Parallèlement, l'industrie s'est concentrée dans les mains de quelques grandes familles et l'on estime à 60 milliards de dollars les avoirs détenus à l'étranger par les Vénézuéliens les plus riches. »* Dans les avenues de Caracas, ville champignon sans véritable centre où les bidonvilles poussent au pied des buildings, les grosses berlines américaines rafistolées rappellent un âge d'or révolu.

Signes encourageants

Les années fastes ont aussi laissé de mauvaises habitudes. *« Les distributeurs locaux refusent de vendre mes produits si leur marge bénéficiaire est inférieure à 50 % ou 60 % »*, s'inquiète un importateur d'appareils électriques. De même, malgré les efforts de M. Perez, il reste beaucoup à faire pour éradiquer la corruption et parvenir à une réelle indépendance du pouvoir judiciaire. Les sociétés étrangères hésitent parfois à s'installer dans un pays qui ne reconnaît pas encore les arbitrages internationaux en cas de litige commercial. Quant au système éducatif, laissé à l'abandon, il fait apparaître d'importants déficits de main-d'œuvre. Au point que les autorités ont mis sur pied un projet *« d'immigration sélective »* pour recruter ingénieurs et techniciens venus des pays de l'Europe de l'Est.

Les plus optimistes discernent pourtant des signes encourageants. *« Les dernières enquêtes révèlent une remontée du niveau de consommation et un tassement du chômage, qui touche officiellement 10 % de la population active. Les investissements étrangers se sont accrus de 1,7 milliard de dollars l'an passé et une bonne partie provient de capitaux appartenant à des Vénézuéliens »*, souligne M. Adolfo Taylhardat, le directeur du Conseil national de promotion des investissements (CONAPRI).

En 1991, le programme de privatisation a porté sur 2 milliards de dollars, dont trois banques, le téléphone et le transporteur aérien Viasa, passé sous le contrôle d'Ibéria. Cette année, la distribution de l'eau, des entreprises sucrières, minières et sidérurgiques, ainsi que la compagnie intérieure Aeropostal, chère à Mermoz, seront concernées par ce programme jugé prioritaire. *« Dès le lendemain de la tentative de coup d'Etat*, insiste M. Taylhardat, *plusieurs hôtels ont été privatisés, comme prévu. »*

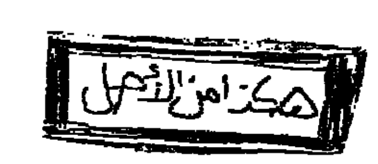
En revanche, il n'est pas question de céder au secteur privé PDV SA qui, avec ses 23 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel, apparaît plus que jamais comme le joyau – mais aussi la vache à lait – du pays. PDV SA espère obtenir une moindre taxation de ses bénéfices (12 milliards de dollars en 1990 dont 82 % sont prélevés par l'Etat) pour financer 30 des 50 milliards de dollars d'investissements prévus d'ici à 1997. La société admet néanmoins qu'il lui faudra passer, sans doute fin 1992, des accords de coopération avec plusieurs compagnies étrangères. Elf-Aquitaine (avec laquelle PDV SA a signé trois lettres d'intention) est bien placée.

Devant la montée de la contestation, perceptible aussi bien dans les rangs du COPEI (démocrate chrétien) que dans ceux de l'Action démocratique, son propre parti, M. Perez a lancé un *« méga-programme social »* après le 4 février. Les tarifs de l'essence, de l'eau ou de l'électricité ont été bloqués et une augmentation des budgets consacrés aux logements et aux hôpitaux a été annoncée. Ces mesures, qui atténuent à peine la rigueur de la politique économique, ne désarment pas les détracteurs du président qui, pourtant, ne remettent pas fondamentalement en cause les choix du pouvoir.

Désorientée, la classe politique – soupçonnée d'entretenir la corruption et essentiellement préoccupée par l'adoption d'une réforme constitutionnelle permettant d'écourter le mandat du président, élu jusqu'à fin 1993 – tient un langage ambigu. Ainsi, s'ils condamnent la tentative de coup d'Etat, la plupart des leaders rivalisent de mansuétude à l'égard du lieutenant-colonel Chavez. Pour M. Téodoro Petkoff, ancien guérillero et principale figure du MAS (Mouvement vers le socialisme), le petit parti de la gauche vénézuélienne, *« la conspiration du 4 février, de type nassérienne, était menée par des militaires progressistes. Ce n'était pas une tentative de coup d'Etat classique comme on en a connu en Amérique du Sud »*.

« Une sortie militaire à la crise actuelle, ajoute toutefois M. Petkoff, *constituerait un remède pire que le mal. »* Reste qu'à travers le pays, le personnage le plus populaire est sans conteste le lieutenant-colonel Hugo Chavez, trente-sept ans, le chef des rebelles, incarcéré depuis le 4 février.

JEAN-MICHEL NORMAND



ÉCONOMIE

Bruxelles souhaite faciliter les paiements transfrontaliers

BRUXELLES
(communautés européennes)
de notre correspondant

« Il est ridicule, alors qu'on arrive à une monnaie unique, qu'il soit plus onéreux et plus long de transférer des fonds entre deux États membres qu'entre deux banques d'un pays de la Communauté », a souligné, mercredi 25 mars, Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne chargé de la politique de la concurrence, en présentant sa stratégie en vue d'améliorer les paiements transfrontaliers.

Selon la Commission, agir dans ce sens est absolument nécessaire pour compléter la mise en place du marché unique. *« Un envoi transfrontalier de fonds peut coûter vingt fois plus qu'un transfert à l'intérieur d'un pays »*, a précisé Sir Brittan. Selon lui, une telle anomalie peut suffire à décourager de nombreuses entreprises, notamment des PME, d'envisager des opérations avec des pays voisins. Il en tire un autre enseignement : aligner le coût des paiements transfrontaliers sur celui des transferts internes ne devrait rien coûter aux banques, car l'éventuel manque à gagner par opération effectuée sera compensé par l'accroissement de leur nombre.

Une charte en cinq points

La Commission se veut plus persuasive que directive. Elle a adopté une *« charte de l'utilisateur »* en cinq points dont les banques sont invitées à s'inspirer. 1. La banque doit informer l'utilisateur des services de paiement les plus adaptés à ses besoins. 2. L'utilisateur doit recevoir à l'avance des informations complètes concernant le coût total d'un paiement. 3. L'utilisateur doit avoir la faculté de prendre tous les frais à sa charge, afin d'être sûr que le bénéficiaire reçoive la totalité du montant transféré. 4. Les paiements transfrontaliers doivent être accélérés, l'objectif étant de parvenir à ce que leur délai d'exécution et leur fiabilité soient les mêmes que pour les paiements intérieurs lorsque la troisième étape de l'union économique et monétaire (UEM) sera atteinte. 5. L'utilisateur devrait avoir accès à une procédure de recours au moins équivalente à celle qui existe dans le domaine des paiements intérieurs.

Selon Sir Leon, les points 3 et 5 de ce code de bonne conduite vont au-delà de ce que prévoient aujourd'hui les directives de la Fédération bancaire européenne. Persuasive et ferme, la Commission annonce qu'elle fera examiner la situation à la fin de l'année. Si elle juge les progrès insuffisants, elle pourra alors décider d'agir, cette fois de manière contraignante, par voie réglementaire. A bon entendeur.

Ph. L

INDICATEURS

ITALIE

● **Budget : déficit record en 1992.** – Selon les prévisions du Trésor, le déficit budgétaire de l'Italie devrait atteindre le montant record de 162 200 milliards de lires (730 milliards de francs) cette année, alors que le projet de budget voté en décembre prévoit un manque à gagner de 128 000 milliards.

ETATS-UNIS

● **Croissance : + 0,4 % au quatrième trimestre.** – Le département du commerce a révisé en baisse jeudi 26 mars son estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre de 1991. Celui-ci a finalement augmenté de 0,4 %, et non de 0,8 %. Cette révision laisse cependant inchangé le résultat de l'ensemble de l'année 1992, où le PIB a subi une contraction de 0,7 %.

CEE

● **Inflation : + 0,5 % en février.** – La hausse des prix de détail s'est établie en moyenne à 0,5 % dans les pays de la CEE en février, selon l'agence de statistiques Eurostat. Cette augmentation porte à 4,7 % l'inflation en glissement annuel (février 1992 comparé à février 1991), contre 4,7 % en janvier et 5,5 % en février 1991.

AFFAIRES

Après avoir renoncé à son OPA sur Baltica

L'assureur danois Hafnia voit s'éloigner ses rêves de grandeur

La bataille financière à épisodes entre les deux grands de l'assurance danoise, Baltica et Hafnia, vient de se conclure sur un coup de théâtre : Hafnia a renoncé, jeudi 26 mars, à son OPA sur Baltica, dont Suez est actionnaire à 23,4 %. Une fin d'autant plus inattendue que depuis septembre 1990, Hafnia avait multiplié les offres pour prendre le contrôle du numéro un de l'assurance danoise.

Cette annonce marque l'échec de la stratégie d'expansion tous azimuts de Hafnia sur le modèle des grands « raiders » nord-américains. Hafnia a beau posséder 33,7 % de Baltica, la minorité de blocage, il n'a pas pu lui imposer une fusion. Sa dernière offre publique d'achat à 1 000 couronnes l'action (870 francs), 40 % au-dessus des cours de Bourse, valable jusqu'à la mi-avril, était manifestement au-dessus de ses moyens. Un malheur n'arrivant jamais seul, ce renoncement est la conséquence directe d'un autre échec de Hafnia dans sa tentative de prise de contrôle conjointe avec la compagnie norvégienne UNI Storebrand, du suédois Skandia, le premier groupe d'assurances des pays nordiques.

Hafnia et UNI Storebrand – qui détiennent respectivement 14,8 % et 28 % du capital de Skandia – ont négocié jusqu'au 24 mars à Oslo avec la compagnie suédoise et le finlandais Pohjola (quatrième actionnaire de Skandia) en vue de mettre sur pied une coopération, mais... sans succès. Hafnia vient de subir coup sur coup deux échecs cuisants et prévoit d'enregistrer à nouveau un résultat négatif en 1991. Elle aura investi en trois ans environ 7,2 milliards de couronnes (6,3 milliards de francs) dans Baltica et Skandia.

E. L.

Afin de réduire son endettement

Lonrho vend un tiers de ses intérêts hôteliers à des Libyens

Le conglomérat international Lonrho a annoncé jeudi 26 mars la cession à la société d'Etat libyenne Lafico d'un tiers de sa participation dans la chaîne d'hôtels Metropole. Le prix de la transaction est de 177,5 millions de livres (1,77 milliard de francs). Cette vente – qui intervient alors que la Libye est menacée de sanctions économiques en raison du rôle qu'auraient joué deux de ses ressortissants dans l'explosion d'un avion de la PanAm au dessus de Lockerbie en 1988 – a suscité quelques remous parmi les investisseurs.

Annoncée par son président, M. René Leclézio, lors de l'Assemblée générale des actionnaires, elle a été négociée par le directeur général, M. « Tiny » Rowland (soixante-quatorze ans). M. Leclézio a refusé de préciser si une rencontre avait eu lieu avec le président Kadhafi. Plusieurs actionnaires ont réclamé le départ de M. Rowland. A la suite de cette vente, la dette nette du groupe sera réduite à 850 millions de livres (8,5 milliards de francs). Pour la ramener à environ 50 % de ses fonds propres (contre 70 % au 30 septembre 1991), le groupe envisage d'autres cessions de participations minoritaires.

M. Leclézio a prévenu que le premier semestre sera encore « décevant ». Il faudra attendre la deuxième moitié de l'exercice – qui se terminera le 30 septembre – pour commencer à voir des améliorations.

□ ***La CEE défavorable à deux fabricants allemands de crème glacée.*** – Les deux principaux fabricants allemands de crème glacée, Langnese et Schoeller, ne pourront plus exiger des détaillants qu'ils vendent uniquement des glaces de leur fabrication, selon un référé de la Commission européenne rendu jeudi 26 mars à Bruxelles. La Commission s'est rendue aux arguments de Mars GmbH, filiale allemande du confiseur américain Mars, qui reprochait à Langnese (groupe Unilever) et Schoeller de faire obstacle à la commercialisation de ses nouvelles barres glacées.

Banque ARJIL

Résultats en hausse

Le 24 mars 1992, le Directoire de la Banque ARJIL, sous la présidence de Monsieur Christian GIACOMOTTO, s'est réuni et a arrêté les comptes de l'exercice 1991.

Le Conseil de Surveillance, réuni le même jour, en a recommandé l'approbation à l'Assemblée Générale convoquée pour le 19 mai 1992.

Toutes activités confondues, le produit net bancaire a progressé de 33 % pour atteindre 254,7 millions de francs en 1991.

Après constitution de provisions sur les titres de participation et compte tenu d'une bonne maîtrise des frais généraux dont la progression a été limitée à 1 %, le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'élève à 81,5 millions de francs, en hausse de 15 % par rapport à 1990.

L'Assemblée Générale sera saisie d'un projet d'augmentation de capital par incorporation de prime de fusion en vue de porter le capital actuel de 215 384 600 francs à 646 153 800 francs. Il sera proposé aux actionnaires la distribution d'un dividende d'un montant global de 16 millions de francs égal à celui de l'exercice précédent.

Après distribution, les fonds propres de la Banque s'élèvent à 1,023 milliard de francs.



Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction

FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT : + 26 %

Le Conseil d'Administration de CBC (Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction) s'est réuni le 23 mars 1992 pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6 584 millions de francs H.T., en hausse de 9 % par rapport à 1990 et le résultat net part du Groupe a atteint 101,4 millions de francs, en hausse de 26 %.

En terme d'activité économique, le niveau d'activité de l'exercice se situe à 7 470 millions de francs. L'évolution du Groupe CBC, qui rassemble près de 5 000 personnes, peut s'analyser ainsi, au cours des cinq dernières années :

(en millions de francs)	1987	1988	1989	1990	1991
• Chiffre d'affaires HT	3 172	3 631	4 660	6 050	6 584
• Résultat net part du Groupe	28,8	40,2	60,1	80,5	101,4

Les perspectives pour 1992 se présentent de façon favorable, le carnet de commandes étant, au 1er janvier 1992, légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

L'Assemblée Générale Annuelle, qui se réunira le 16 avril 1992, sera appelée à statuer sur une distribution de dividendes de 50 000 000 francs, à comparer aux 40 000 000 francs distribués au titre de l'exercice précédent.

Une Assemblée Générale, également tenue le 23 mars, a décidé la modification des statuts de la Société, pour passer d'une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, à une Société Anonyme à Conseil d'Administration. Gilbert SIMONET a été nommé Président du Conseil d'Administration et Henri BECQ, Vice-Président et Directeur Général.

NOTRE PREMIÈRE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES.

BANQUE SOVAC IMMOBILIER

GROUPE SOVAC — NOTRE MÉTIER : VOUS FINANCER

Le conseil d'administration de la BANQUE SOVAC IMMOBILIER, dont le capital est entièrement détenu par SOVAC, s'est réuni le 18 mars 1992 et a arrêté les comptes de l'exercice 1991.

Activité commerciale

Les financements nouveaux réalisés en 1991 par la BANQUE SOVAC IMMOBILIER pour son propre compte ont atteint 3 790 MF en 1991, en diminution de 5 % par rapport à 1990 ; ils concernent principalement :
- les crédits aux acquéreurs, pour 2 711 MF (+ 13 %), dont 2 513 MF pour le logement (+ 23 %),
- les financements aux professionnels de l'immobilier, pour 1 034 MF (– 26 %).

Les encours gérés par la BANQUE SOVAC IMMOBILIER pour son propre compte s'élevaient à 16 374 MF au 31 décembre 1991 (+ 4 %).

Résultats

Le bénéfice net de l'exercice 1991 est de 70,3 MF contre 80,7 MF en 1990.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 12 mai prochain la distribution d'un dividende global de 69,8 MF contre 73,1 MF au titre de l'exercice 1990 ; le solde sera reporté à nouveau.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque Parisienne de Crédit, SA au capital de 220 193 000 F dont le siège social est à Paris-9e, 56, rue de Châteaudun,

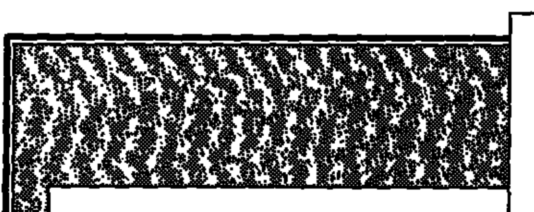
Informe le public que la garantie financière de 800 000 F (huit cent mille francs) qu'elle avait accordée pour son activité de gestion à la société Immobilière du Parc : 96, avenue du Général-de-Gaulle, 94170 Le Perreux, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente déclaration.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de la BPC dans les trois mois de cette insertion.

La Banque Parisienne de Crédit, SA au capital de 220 193 000 F dont le siège social est à Paris-9e, 56, rue de Châteaudun,

Informe le public que la garantie financière de 750 000 F (sept cent cinquante mille francs) qu'elle avait accordée pour les opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce à la société Immobilière du Parc : 96, avenue du Général-de-Gaulle, 94170 Le Perreux, prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente déclaration.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège social de la BPC dans les trois mois de cette insertion.





Maintien du résultat d'exploitation et progression du dividende

Le conseil de surveillance de SOVAC, réuni le 24 mars 1992 sous la présidence de M. Michel DAVID-WEILL, a pris connaissance de l'évolution de l'activité du groupe ainsi que des comptes et résultats de l'exercice 1991.

Activité du Groupe

L'exercice 1991 s'est déroulé dans un contexte affecté par la persistance des difficultés de l'économie mondiale apparues dès la fin du premier semestre 1990.

En France comme dans d'autres pays, le niveau des taux réels a imposé aux entreprises et aux particuliers la nécessité d'un désendettement avec des conséquences mécaniques sur l'investissement, la consommation et la demande de financement.

De plus, en raison de la détérioration des comportements de paiement, le Groupe a arrêté des mesures de renforcement de la sélection des risques mises progressivement en place dès la fin du 1er semestre 1990 et accentuées en 1991.

La baisse significative de la production de financements nouveaux a ainsi été la conséquence d'une politique adaptée aux circonstances. Elle s'est accompagnée de mesures complémentaires visant les unes à restaurer les marges sur les segments de production les plus exposés au risque, les autres à contenir l'évolution des frais généraux.

Activité commerciale du Groupe SOVAC

	FINANCEMENTS NOUVEAUX		ENCOURS GERES	
	Année 1991 en MF	Evolution 91/90 en %	Au 31.12.91 en MF	Evolution 91/90 en %
SOVAC et filiales ou participations directes	9 826	– 22	33 318	– 1
• *Particuliers*	3 566	– 40	10 407	– 8
• *Entreprises*	2 293	– 15	4 265	– 1
• *Immobiliers*	3 967	– 1	18 646	+ 4
- acquéreurs	2 711	+ 13	15 549	+ 4
- professionnels de l'immobilier	1 034	– 28	1 459	–
- crédit-bail immobilier et location simple	222	+ 13	1 638	+ 7
CREDIPAR et filiales	12 125	– 21	23 159	– 4
Partenariats France	1 470	– 36	3 291	+ 8
Partenariat étrangers	983	N.S.	1 463	N.S.
Filiales d'Outre mer	758	– 5	1 325	– 3
TOTAL	25 172	– 19	62 547	–

Résultat consolidé

Le produit net bancaire est passé de 2 731 à 2 920 MF, en progression de 7 %.

Le résultat brut d'exploitation a progressé de 1 152 MF à 1 401 MF soit de 22 %.

Les dotations nettes aux provisions pour créances douteuses ont progressé de 565 MF pour 1990 à 761 MF pour 1991.

Après impôt sur les sociétés, **le résultat net d'exploitation consolidé s'élève :**
- part des tiers incluse, à 440 MF (–3,1 %),
- **part des tiers exclue, à 391 MF (–2,7 %).**

Le résultat net total consolidé de l'exercice 1991 s'élève :
- part des tiers incluse, à 434 MF (– 9 % par rapport à 1990),
- part des tiers exclue, à 385 MF (– 9,4 %).

Fonds propres consolidés

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 décembre 1991 à 4 747 MF part des tiers exclue, contre 3 837 MF à fin 1990 (5 105 MF contre 4 102 MF part des tiers incluse).

Cette évolution résulte principalement.
- de la mise en réserves de la part du résultat 1991 qui ne sera pas distribuée (après approbation des assemblées générales) ;
- de l'accroissement des réserves résultant de la restructuration du patrimoine d'immeubles d'exploitation du Groupe (les plus-values nettes d'apports ont été éliminées du résultat consolidé du Groupe et directement incluses dans les capitaux propres) ;
- du prélèvement exceptionnel sur les réserves destiné à couvrir intégralement la charge future probable liée aux départs en retraite du personnel et aux retraites complémentaires propres au Groupe.

L'incidence de ces deux dernier éléments explique pour 665 MF net la progression des capitaux propres du Groupe en 1991.

Au 31 décembre 1991, le *ratio* Cooke et le ratio de solvabilité européen s'élevaient tous deux à 12,4.

Résultat social de SOVAC

Le bénéfice net social ressort, pour 1991, à 972,7 MF contre 331 MF pour 1990 : il inclut les éléments hors exploitation pour 622,1 MF (contre 54,5 MF) qui résultent essentiellement de la restructuration du patrimoine immobilier évoquée plus haut.

Le Directoire proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 13 mai 1992, la distribution d'un dividende net de 31 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 15,50 F, contre un dividende net de 29,40 F majoré d'un impôt déjà payé au Trésor de 14,70 F au titre de l'exercice 1990.

La distribution nette globale serait ainsi de 130,2 MF contre 123,5 MF pour l'exercice précédent, en progression de 5,4 %. Elle correspond à 33 % du bénéfice net d'exploitation consolidé, part des tiers exclue.

Le solde du bénéfice de l'exercice 1991 sera affecté aux réserves.

SOPRA.

Ingénierie Informatique

CHIFFRE D'AFFAIRES 1991 : + 20,2%
RESULTAT NET 1991 : + 27,5%

SSII intervenant sur les métiers de l'ingénierie et des progiciels, SOPRA - malgré le contexte économique perturbé - a su valoriser sa position stratégique, poursuivre sa progression et atteindre ses objectifs.

Le chiffre d'affaires

en progression de 20,2% a atteint 766 millions de francs.
La croissance, mesurée sur les seules prestations intellectuelles, hors matériels vendus, s'élève à 24 %.
A périmètre constant, la croissance s'établit à 13 % et à 16 % sur les seules prestations intellectuelles.
Par métier, le chiffre d'affaires se répartit ainsi : ingénierie 71 %, progiciels 29 %.

Le résultat net

a progressé à un rythme supérieur à celui du chiffre d'affaires (+ 27,5 %) et atteint 35,9 millions de francs contre 28,1 en 1990.

La marge nette

est passée de 4,4 % à 4,7 %.

Activité

Malgré un contexte économique difficile, SOPRA a remporté, en 1991, plusieurs grands contrats d'ingénierie dont les développements vont s'échelonner sur plusieurs années. Sur le métier des progiciels. SOPRA a renforcé ses positions dans les domaines gestion des ressources humaines, banque, et techniques (progiciel Règles du Jeu).
Elle s'est dotée en 1991 d'une offre progiciels pour les secteurs immobilier et santé.
L'activité internationale a représenté 6,7 % du chiffre d'affaires 1991.

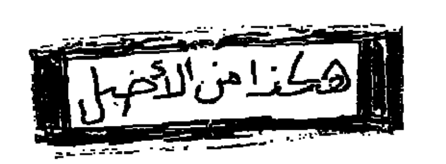
▪ Perspectives ▪

Pour les prochaines années

Sopra dispose de solides atouts - positionnement stratégique, notoriété, rigueur du système de pilotage, structure financière contrôlée, qui lui autorisent un rythme de croissance supérieur à celui du marché.
Sopra entend progresser notablement sur le marché de l'industrie, ainsi que sur l'ensemble des marchés parisiens.
A l'international, elle veut se développer par accords et acquisitions.

Pour 1992

Sopra prévoit un chiffre d'affaires consolidé compris entre 850 et 900 millions de francs à périmètre constant, avec une marge nette égale ou supérieure à 5%.



ÉCONOMIE

SOCIAL

« La réforme du statut des dockers est vitale pour les ports français »

déclare le président des armateurs

« Les compagnies maritimes françaises perdent environ 1 million de francs par jour du fait du conflit des dockers, et, si l'on considère l'ensemble des professions maritimes et portuaires, le préjudice peut être évalué depuis l'automne à près de 1 milliard de francs. » Tel est le sombre bilan qu'a dressé le 26 mars le président du Comité central des armateurs de France (CCAF), M. Gilles Bouthillier. Il a cependant jugé *« vitale pour le renouveau des ports »* la réforme décidée par le gouvernement, dont *« le dispositif opérationnel ne pourra effectivement entrer en vigueur, au mieux, qu'à la fin de l'été »*. C'est dire que les détournements de trafic vont se poursuivre encore plusieurs mois au profit des ports étrangers. Au Havre, où la grève est particulièrement dure, les pertes de trafic depuis le début du conflit sont de 40 %.

Quant à la Fédération CGT des ports et docks, qui avait lancé un nouvel ordre de grève les mercredi 25 et jeudi 26 mars, elle a fait savoir qu'une semaine d'action dans l'ensemble des professions maritimes, navales et portuaires aurait lieu du 30 mars au 4 avril.

La CFTC hostile à la disparition de la Confédération mondiale du travail

La CFTC est résolument hostile à la disparition de la Confédération mondiale du travail (CMT, de sensibilité chrétienne) et à son intégration au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

Cette éventualité, évoquée par la CISL lors de son récent congrès de Caracas, a provoqué une vive réaction de la CFTC – membre de la CMT – qui, dans un communiqué, a dénoncé jeudi 26 mars *« une manœuvre »* destinée à *« installer un climat de méfiance »*. Tout en rejetant *« les tentatives d'hégémonie »*, la CMT a réaffirmé *« son esprit d'ouverture et de coopération, sur la base du respect mutuel des différentes organisations »*. Invité du congrès de la CISL, M. Willy Peirens, président de la CMT, avait estimé qu'un rapprochement était *« tout à fait faisable »* (*le Monde* du 24 mars).

□ **Journée d'action CGT et FO le 8 avril à EDF.** – La CGT et FO organiseront le 8 avril à EDF une journée d'action nationale – dont les modalités seront définies localement – pour *« défendre le service public »*, menacé selon elles par les décisions de la Commission européenne. Dans un communiqué commun publié jeudi 26 mars, les deux organisations accusent les autorités de Bruxelles de chercher à *« imposer à la France comme partout en Europe le système concurrentiel anglais avec plusieurs compagnies privées »*. La CGT et FO dénoncent aussi une remise en cause *« des acquis statutaires »*. Mercredi, les fédérations CFDT, CFTC, CGT, FO et CFE-CGC d'EDF avaient publié une déclaration commune dénonçant *« une déréglementation à la mode anglaise dont les conséquences négatives sont déjà perceptibles »*.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 27 mars 1992 :

UN ARRÊTÉ

– Du 18 mars 1992 relatif à l'organisation du premier cycle et de la première année du deuxième cycle des études médicales.

FINANCES

Comptes rémunérés : La Poste contrainte à faire machine arrière

Après avoir soulevé des tempêtes de protestations bancaires, embarrassé au plus haut point le Trésor et enthousiasmé le réseau de La Poste, le pseudo-compte rémunéré de cette même Poste, baptisé « Libertitude », est en train de sortir par la petite porte (*le Monde* du 18 mars). En dépit de la volonté de l'établissement public de jouer l'effet de surprise et de le lancer envers et contre tout avant la fin du mois de mars, « Libertitude » est officiellement retardé.

Les difficiles négociations depuis trois semaines entre les banques et La Poste, sous l'égide du Trésor, devraient déboucher sur un code de bonne conduite. La menace par les banques de facturer les chèques en cas de guerre commerciale autour de comptes rémunérés a incité Bercy à bloquer le processus au départ. Pour sauver la face et ne pas démotiver son réseau, La Poste pourrait tout de même sortir un « Libertitude » profondément modifié. Le transfert automatique des fonds déposés sur un compte-chèque postal ne se ferait plus vers un fonds commun de placement monétaire mais vers un livret A ou un Codevi.

E. L.

COMMUNICATION

Après le retrait du groupe de M. Berlusconi

Polémiques et projets de l'après-Cinq

La Cinq n'est pas morte que se multiplient les polémiques sur les responsabilités de sa disparition. Après M. Kiejman cherchant à dédouaner le gouvernement, Clinvest, filiale du Crédit lyonnais, a vivement réfuté les accusations portées contre la banque par les personnels de La Cinq. Clinvest a rappelé qu'elle avait dû provisionner entièrement les 250 millions de francs investis auprès de MM. Hersant et Lagardère, que le groupe Berlusconi n'a pas cherché à améliorer ses conditions de reprise du passif unanimement rejetées par les banques et que le groupe italien n'a pas présenté de compte d'exploitation prévisionnel. Mais déjà les projets se bousculent pour l'après-Cinq.

Le 3 avril, si aucun élément nouveau n'intervient d'ici là, le tribunal de commerce de Paris prononcera la liquidation judiciaire de La Cinq. Le premier geste du liquidateur devrait être l'arrêt de toute activité et donc des émissions. L'écran noir précéderait donc une décision formelle du CSA constatant qu'avec l'extinction de la personne juridique de La Cinq disparaît son autorisation d'émettre. Cet écran noir – une première pour une chaîne généraliste d'un pays développé – pourrait durer de quelques semaines à quelques mois. Et après ?

Même si tout le monde attend officiellement le 3 avril pour bouger, plusieurs hypothèses sont déjà à l'étude. Publique et non publicitaire, européenne et culturelle, la chaîne franco-allemande ARTE, héritière de la SEPT, a suffisamment d'atouts dans son jeu (*le Monde* du 14 janvier) pour que les soirées de l'ex-Cinq ne puissent plus guère lui échapper. Si le problème d'un complément de financement est résolu, son statut obligerait pratiquement, sinon formellement, le CSA à lui attribuer sans compétition un créneau vespéral aux horaires encore à préciser (de 17 ou 19 heures à minuit).

Le rêve du ministre de la communication

Reste la journée. En théorie, l'écran pourrait rester noir, rien n'obligeant vraiment le CSA à ouvrir un nouvel appel à candidature, hors les cas de préemption. Mais ce vide est la moins plausible des solutions. Un appel à candidature est donc vraisemblable. Pour une chaîne généraliste ? Les échecs à répétition de La Cinq ne plaident pas pour cette hypothèse… Une chaîne cryptée ? La logique veut que ce type de chaîne soit à l'avenir réservé au câble et au satellite. Tout comme une chaîne thématique ciblée. Le projet de chaîne d'information en continu mis en avant par TF 1, Canal Plus et M 6 ayant joué son rôle de contre-feu aux visées de M. Berlusconi risque donc d'attendre des jours meilleurs et d'autres canaux de diffusion. Quant à une chaîne de démonstration pour les nouvelles technologies (D2 MAC, télévision haute définition, format 16/9), à supposer qu'elle soit techniquement possible, elle ne pourrait offrir immédiatement que peu de programmes à encore moins de spectateurs équipés.

Alors, comment peut se préciser le portrait en ombre chinoise de cette chaîne de *« curiosité »* dont rêve à voix haute le ministre de la communication, M. Georges Kiejman ? Les idées qui circulent en dessinent quelques grands traits. Mêlant émissions de services, éducatives, voire de formation, elle serait complémentaire des chaînes actuelles, et pas concurrente. Vrai pour les émissions, ce serait aussi vrai pour le financement. Ni publicité ni redevance – les mamelles traditionnelles de l'audiovisuel – n'étant facilement extensibles, il s'agirait de faire appel à des crédits venus « d'ailleurs » : éducation nationale, formation professionnelle, fondations d'entreprises.

Les chaînes existantes seraient sollicitées pour aider cette solution d'économie mixte. Un projet assez flou pour fédérer divers intérêts, assez « décalé » pour ne pas gêner les autres acteurs de l'audioviosuel, assez attractif pour ne pas laisser le spectateur avec un goût de vide. Mais un projet qui ne peut en aucune façon résoudre le problème des personnels de La Cinq, huit cents salariés prêts à un baroud d'honneur pour faire entendre leur déception.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

INDUSTRIE

Aux Etats-Unis

Thomson et Philips retirent leur projet de télévision haute définition analogique

Le consortium réunissant les fabricants européens de téléviseurs, Thomson et Philips, et les laboratoires américains David Sarnoff (ex-RCA) a retiré l'un de ses deux projets de télévision haute définition (TVHD) en lice devant la Federal Communications Commission (FCC), l'équivalent américain du Conseil supérieur de l'audiovisuel français (CSA).

Le projet abandonné est un système de TVHD analogique, compatible avec l'actuel standard de télévision américain NTSC et comparable à la nouvelle norme européenne D2 Mac : une image analogique comme celle de la télévision actuelle, mais élargie et améliorée, et un son numérique comme celui des disques laser. Mais, alors que le système européen est actuellement utilisé pour la diffusion par satellite et par câble, le système américain est destiné à la diffusion hertzienne. Le consortium a décidé de privilégier son projet de TVHD entièrement numérique, la FCC penchant nettement pour un système de ce type. Le projet du consortium est en concurrence avec trois projets numériques d'origine américaine et un projet analogique japonais. La FCC fera son choix au début de 1993.

Afin d'alléger son endettement

Hachette cherche des partenaires

« Aucune cession n'est programmée, mais nous n'avons pas vocation à rester à 100 % dans des filiales », a déclaré, jeudi 26 mars, M. Gérald de Roquemaurel, vice-PDG du groupe Hachette Presse, l'une des composantes du groupe Hachette. L'endettement d'Hachette Presse est estimé à 5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 11,3 millards. Le groupe s'apprête à entrer à hauteur de 30 % dans le capital du mensuel *l'Autre journal*, en rachetant des parts du GAN, détenteur de 70 % du titre.

La filiale presse d'Hachette poursuit en outre son développement à l'étranger : à Hongkong, avec le lancement de la onzième édition internationale de *Elle décoration*, et en Espagne, où sa filiale Hachette Publicaciones lance l'hebdomadaire de programmes de télévision *Supertele*. M. de Roquemaurel a démenti les rumeurs de *« rupture »* avec M. Daniel Filipacchi, président des Publications Filipacchi, liées par des participations croisées à Hachette, à l'occasion de la fusion de cette dernière société avec Matra, souhaitée par le PDG des deux groupes, M. Jean-Luc Lagardère.

VIE DES ENTREPRISES

Après avoir perdu 795 millions de dollars en 1991

Chrysler vend la moitié de ses parts dans Mitsubishi Motors

En quête de liquidités, le constructeur automobile américain Chrysler Corp. a vendu, mercredi 25 mars, près de la moitié de sa participation de 10,99 % dans Mitsubishi Motors Corp. (MMC) pour 205 millions de dollars (1,14 milliard de francs). Chrysler a cédé plus de 43,6 millions d'actions à onze acheteurs, dont un peu plus de la moitié sont des institutions financières japonaises dans l'orbite du conglomérat Mitsubishi. Les autres sont des investisseurs institutionnels européens, notamment anglais, suisses et français, a précisé vendredi 27 mars MMC dans un communiqué.

La cession s'est faite au prix de 630,5 yens l'action (4,7 dollars), soit 3 % de moins que le cours de clôture de l'action Mitsubishi jeudi 26 mars à Tokyo. Vendredi matin, le titre était en baisse de 40 yens à 610. Après avoir détenu jusqu'à 24 % en 1985 de son concurrent nippon, le troisième constructeur automobile américain n'en détient plus aujourd'hui que 5,88 % et rétrograde au troisième rang de ses actionnaires. Mitsubishi Motors a toutefois précisé que cette cession *« n'affectera pas le partenariat »* des deux entreprises. Elle est destinée, selon le constructeur japonais, *« à renforcer la situation financière de Chrysler et à lever des fonds pour ses investissements »*.

En avril 1991 déjà, Mitsubishi s'était déclaré prêt à soutenir le constructeur américain. *« Nous étudions les moyens d'aider Chrysler à faire face à ses récentes difficultés du mieux que nous pouvons »*, déclarait alors la société (*le Monde* daté 14-15 avril). En octobre de la même année, MMC devenait le seul propriétaire de Diamond Star, une filiale commune aux deux groupes, en rachetant pour 99,75 millions de dollars les 50 % du capital détenu par Chrysler (*le Monde* du 1er novembre 1991). MMC avait aussi pris à sa charge le passif de Diamond Star, estimé à 300 millions de dollars.

Ce premier coup de main s'est révélé insuffisant. Victime de la récession économique américaine comme ses grands concurrents Ford et General Motors, Chrysler a enregistré l'an dernier une perte nette de 795 millions de dollars. De nouvelles pertes sont prévues au premier semestre 1992. La société a annoncé cette semaine, à Detroit, un plan de restructuration prévoyant une réduction des coûts de 750 millions de dollars cette année. Son désengagement partiel du capital de Mitsubishi devrait lui permettre de couvrir les frais de lancement de ses trois nouvelles voitures – Chrysler Concorde, Dodge Intrepid et Eagle Vision – ainsi que celui de la nouvelle Cherokee préparée par sa filiale Jeep.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

OPA

□ **Redland remporte son offre publique sur Steetley.** – Le premier fabricant mondial de tuiles, le britannique Redland, a annoncé jeudi 26 mars la réussite de son offre publique d'achat de 634 millions de livres (6 milliards de francs environ) sur son concurrent, le groupe Steetley, l'un des plus importants fabricants mondiaux de briques (*le Monde* du 12 décembre 1991). Redland, qui affirme être assuré du contrôle de 60 % environ du capital de sa cible, s'est engagé auprès du gouvernement britannique à céder certaines activités qui lui donneraient une position trop importante sur le marché britannique. Au cours de l'OPA, Redland avait durement critiqué la gestion de Steetley, accusé notamment d'avoir payé trop cher le producteur français de sables et bétons Gobitta, racheté pour 90 millions de livres il y a deux ans.

MÉSENTENTE

□ **Oris recalé pour la prise de contrôle du groupe américain Canberra.** – Oris-Industrie ne prendra pas le contrôle de Canberra-Packard, faute d'accord sur le prix. Oris, filiale biomédicale de CEA-Industrie spécialisée, notamment dans les produits radioactifs anti-cancer, détient 24,7 % du capital de Canberra depuis 1989. Depuis plusieurs mois, elle négociait avec Canberra-Packard pour porter sa participation à 80 %. La société américaine a revu ses exigences à la hausse ces dernières semaines, alors que les discussions étaient interrompues par le projet Thomson-CEA-Industrie. Canberra a décidé d'augmenter *« à 250 millions de dollars environ »*, soit 1,4 milliard de francs, l'évaluation de la valeur totale de sa société. Le montant réclamé a été jugé trop élevé par Oris-Industrie et ses actionnaires. Canberra a réalisé un bénéfice net de 10,5 millions de dollars (58,8 millions de francs) en 1991 pour un chiffre d'affaires de 150 millions de dollars (840 millions de francs).

RÉSULTATS

□ **CCF : bénéfice net consolidé en hausse de 16,9 % en 1991.** – Le Crédit commercial de France (CCF) a enregistré en 1991 un bénéfice net consolidé (part du groupe) en hausse de 16,9 % *« à périmètre de consolidation comparable »*, à 917 millions de francs. Le produit net bancaire progresse de 5,3 % à 7,635 milliards de francs contre 7,3 milliards en 1990. La progression des frais généraux a pu être limitée à 2 %. Cette double évolution a permis une amélioration de 15,7 % du résultat brut d'exploitation après amortissement à 2,045 milliards de francs. Les provisions pour risques sont restées importantes (1,149 milliard de francs), mais elles se sont stabilisées *« à un niveau analogue à celui de 1990, malgré la détérioration du contexte économique »*, relève M. Michel Pébereau, président de la banque. Sur ses provisions, les risques pays représentent 97 millions de francs, les risques clients, 950 millions et les risques divers, 98 millions. Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 3,80 F par action contre 3,50 F l'année précédente. Enfin, le CCF va lancer une OPE (offre publique d'échange) sur Nobel participations, son holding industriel qu'il contrôle à 66,76 %.

□ **Ciba-Geigy : progression de 24 % des résultats en 1991.** – Le groupe Ciba-Geigy, numéro un de la chimie helvétique, a annoncé jeudi 25 mars avoir réalisé un bénéfice net de 1,28 milliard de francs suisses (4,8 milliards de francs), en hausse de 24 % sur 1990, un résultat qualifié de *« particulièrement satisfaisant »* par le président du groupe, M. Alex Krauer. Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe s'est élevé à 21,077 milliards de francs suisses (80 milliards de francs). Il a progressé de 5 % en monnaies locales et de 7 % en francs suisses. Les résultats de l'exercice 1991 ont été influencés par le succès des produits du groupe sur les marchés mais aussi par des améliorations de productivité. Le ratio des charges par rapport au chiffre d'affaires s'est réduit de presque 2 %. Quant à l'augmentation du bénéfice, elle découle pour quatre cinquièmes des prestations opérationnelles et pour un cinquième seulement de cours de change favorables.

CESSIONS

□ **Procter and Gamble va vendre ses activités pâte à papier.** – Le groupe américain Procter and Gamble (produits de soins et d'entretiens, produits alimentaires...) a annoncé, mercredi 25 mars, la mise en vente de ses activités pâte à papier. Elles représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 800 millions de dollars et emploient quelque 3 200 salariés. Pour Procter and Gamble, cette activité ne correspond plus à ses intérêts stratégiques à long terme.

□ **Le rachat de Sodelor ne doit pas entraîner de licenciements.** – La famille de M. André Delorme, principal dirigeant de l'entreprise d'abattage et de conditionnement de volailles Sodelor, de Feurs (Loire), a cédé l'ensemble du capital de la société au groupe coopératif breton Le Gouessant (3 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1 800 salariés). M. Delorme doit quitter l'entreprise au mois de juin. A soixante-six ans, il a trouvé ainsi une manière d'assurer l'avenir de son entreprise, n'ayant pas distingué de successeur parmi ses descendants. Une entrée en Bourse avait été envisagée, mais le propriétaire a finalement préféré un accord avec son grand concurrent. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Avec une production annuelle de 35 000 tonnes, réalisée dans les établissements de Feurs (300 salariés), Gimont (Gers, 80 salariés) et Bourg-en-Bresse (Ain, 140 salariés), Sodelor détient une part de marché prépondérante dans le sud-est de la France. L'entreprise possède un panel de marques renommées (Cordon rouge, Valclair, Douce-France, etc.). La transaction avec Le Gouessant ne doit pas entraîner de licenciements, Sodelor ayant toujours connu des résultats bénéficiaires. – *(Corresp.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

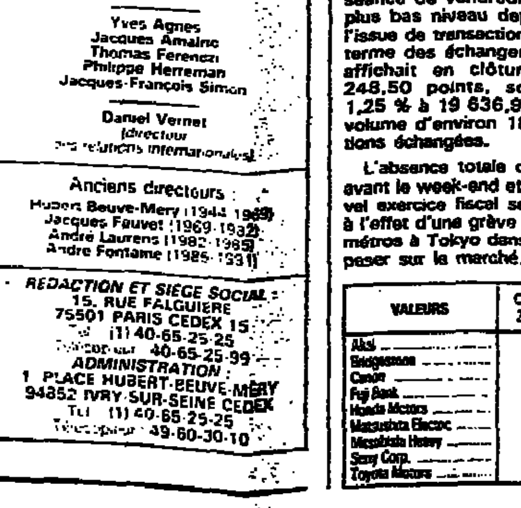
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnes
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 mars ⬇

Effritement

Après trois séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris marque le pas vendredi dans un marché calme. L'indice CAC 40 a ainsi ouvert sur une baisse de 0,29 % pour se reprendre un peu en fin de matinée et ne plus céder que 0,20 %. Une heure avant l'ouverture de Wall Street, la baisse s'accentuait pour atteindre 0,42 % à 1 926,70 points.

En fait, les raisons ne manquent pas pour voir les valeurs françaises reprendrent leur souffle et expliquer la relative faiblesse du volume de transactions. A commencer, par quelques prises de bénéfices et surtout le recul du MATIF, conséquence de nouvelles tensions sur les taux d'intérêt. Les considérations politiques jouent aussi dans l'attente à la fois de l'élection des présidents des conseils régionaux et surtout d'un remaniement ministériel, dont certains pensent qu'il pourrait intervenir lundi.

Du coté des valeurs, forte hausse de 6,5 % de Spie-Batignolles dans un marché de 14 000 titres et progression également de 5,3 % de Esso et de 3,7 % de Nord-Est après l'annonce d'un résultat d'exploitation meilleur que prévu. La spéculation et les rumeurs de ramassages autour de Cerus continuent à faire monter la valeur qui gagne 2,5 % avec 120 000 transactions. Recul en revanche de 2,6 % de Métrologie international, de 2,6 % aussi de Cointreau et de 2,4 % de MMB. Paribas perd aussi 2,2 % dans un marché de 22 000 actions.

NEW-YORK, 26 mars ⬆

Légère progression

Wall Street a légèrement progressé jeudi 26 mars grâce en partie à des achats effectués par la firme de courtage Salomon Brothers pour compenser les ventes sur programme informatique déclenchées la veille à la suite d'une erreur. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 267,66, en hausse de 8,27 points, soit un gain de 0,25 %.

La veille, l'indice avait perdu une quinzaine de points durant les dix dernières minutes d'échanges, effaçant ainsi tous les gains de la journée. Cette baisse avait été provoquée par l'erreur d'un courtier de Salomon Brothers, qui avait mal interprété l'ordre d'un client. Cette bévue avait déclenché une vague de ventes informatiques.

Les statistiques économiques publiées jeudi n'ont pas eu d'impact sur la grande Bourse new-yorkaise, selon les analystes. Ces statistiques indiquaient notamment une augmentation des demandeurs d'allocations-chômage durant la semaine achevée le 14 mars et une faible croissance du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre 1991.

VALEURS	Cours du 25 mars	Cours du 26 mars
Alcoa	72 1/2	72 7/8
ATT	40 3/4	40 5/8
Boeing	43 1/2	44
Chase Manhattan Bank	24	24 1/8
Du Pont de Nemours	47	47 1/4
Eastman Kodak	39 3/4	40 3/4
Exxon	55	55 3/4
Ford	39	39 5/8
General Electric	77 7/8	78 7/8
General Motors	37 5/8	39
Goodyear	67 1/4	66 3/8
IBM	85 1/4	84 1/8
ITT	66 1/4	65 7/8
Mobil Oil	59 1/4	59 5/8
Pfizer	70	69 1/2
Schlumberger	55 1/4	56
Texaco	58 1/2	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	145 5/8	145
Union Carbide	24 3/4	25 1/8
United Tech.	52 3/4	52 5/8
Westinghouse	19 1/4	19 3/8
Xerox Corp.	76 1/2	74 3/4

LONDRES, 26 mars ⬆

Mieux orientée

Les valeurs ont terminé sur une note optimiste, jeudi 26 mars au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 7,3 points, soit 0,3 % à 2 472,2. Les gains ont cependant été freinés par les incertitudes politiques et la crainte d'une victoire travailliste aux élections du 9 avril, compte tenu de leur avance dans les sondages. Le volume des échanges s'est élevé à 524,8 millions de titres contre 406,9 millions la veille.

Après avoir initialement progressé après l'annonce de la vente de la participation de 33 % qu'il détenait dans les hôtels Metropole, le titre Lonrho a chuté de 8 % en réaction aux déclarations de son président devant l'assemblée générale des actionnaires, selon lesquelles les résultats du premier semestre seront « encore décevants ».

TOKYO, 27 mars ⬇

Au plus bas depuis cinq ans

La Bourse de Tokyo a clôturé la séance de vendredi 27 mars à son plus bas niveau depuis cinq ans, à l'issue de transactions sans relief. Au terme des échanges, l'indice Nikkei affichait en clôture un recul de 248,50 points, soit un repli de 1,25 % à 19 636,99 points, sur un volume d'environ 180 millions d'actions échangées.

L'absence totale d'intérêt acheteur avant le week-end et le début du nouvel exercice fiscal se sont conjugués à l'effet d'une grève des trains et des métros à Tokyo dans la matinée pour peser sur le marché.

VALEURS	Cours du 26 mars	Cours du 27 mars
Akai	491	490
Bridgestone	1 100	1 110
Canon	1 280	1 290
Fuji Bank	1 980	1 930
Honda Motors	1 540	1 560
Matsushita Electric	1 280	1 270
Mitsubishi Heavy	601	590
Sony Corp.	4 040	4 000
Toyota Motors	1 360	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4220	4222	Immob. Hôtelière	1220	1220
Amault Associés	275	283	Inforst. Computer	150	155
B.A.C.	76 50	....	I.P.B.M.	84	....
Bque Vernes	790	790	Locamic	82 50	84 20
Boiron (Ly)	415	408	Matra Comm.	165	162
Boisset (Lyon)	225	....	Molex	165 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	858	860	Publ.Filipacchi	400	404 80
Calberson	335	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	327
Cardif	826	850	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	320	320
C.F.P.I.	270	273	Sopra	384	....
C.N.I.M.	1060	1074	TF1	400 20	405 50
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	360	360
Conforama	1050	1089	Unilog	247 10	247 10
Creeks	220	220	Viel et Cie	100	98 50
Dauphin	306 50	310	Y. St-Laurent Groupe	845	855
Delmas	1000	960			
Demachy Worms Cie	345	345			
Devenlay	1009	1009			
Deville	224	215 20			
Dolisos	120	....			
Editions Belfond	190	188			
Europ. Propulsion	208	205			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	115			
G.L.M.	350	356			
Gravograph	171 50	175			
Guintoli	879	890			
I.C.C.	195	197			
Idianova	92	89 90			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 121 872

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,62	107,88	108,08
Précédent	106,22	107,82	107,96

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,53	1,14	0,92	1,15

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 247

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 932	1 946	1 958
Précédent	1 930	1 944	1 955

CHANGES

Dollar : 5,6285 F ⬆

Le dollar se redressait légèrement vendredi 27 mars, malgré l'annonce d'une révision en baisse du PIB américain au quatrième trimestre. A Paris, la monnaie américaine s'est échangé au fixing à 5,6285 F contre 5,6105 F jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	26 mars	27 mars
Dollar (en DM)	1,6537	1,6566
TOKYO	**26 mars**	**27 mars**
Dollar (en yens)	133,20	133,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 mars) .... 9 13/16-9 15/16 %

New-York (26 mars) .... 4 1/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	25 mars	26 mars
Valeurs françaises	111,70	111,80
Valeurs étrangères	103	102,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	519,80	523,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1928,20	1934,70

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	25 mars	26 mars
Industrielles	3 259,30	3 267,67

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	25 mars	26 mars
100 valeurs	2 464,90	2 472,20
30 valeurs	1 929,90	1 938,30
Mines d'or	121,30	120,80
Fonds d'Etat	86,14	85,93

FRANCFORT

	25 mars	26 mars
Dax	1 716,26	1 719,02

TOKYO

	25 mars	26 mars
Nikkei Dow Jones	19 885	19 637
Indice général	1 447	1 428

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,6365	5,6385	5,7162	5,7212
Yen (100)	4,2094	4,2142	4,2689	4,2684
Ecu	6,9340	6,9360	6,9297	6,9366
Deutschemark	3,3915	3,3920	3,3930	3,3956
Franc suisse	3,7180	3,7219	3,7272	3,7339
Lire italienne (1000)	4,4995	4,5015	4,4761	4,4812
Livre sterling	9,7050	9,7100	9,6854	9,6974
Peseta (100)	5,3665	5,3711	5,3322	5,3421

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16
Yen (100)	5 1/2	5 5/8	5	5 1/8	4 13/16	4 15/16
Ecu	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 3/4	8 7/8	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 3/4	10 7/8	10 7/8	11
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 27 MARS

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4380	4373	4373	- 0 16
881	B.N.P. T.P.	895	900	894	- 0 11
868	Cr Lyon T.P.	889	891	881	- 0 90
1345	Renault T.P.	1360	1383	1350	- 0 74
1600	Rhone Poul. T.P.	1630	1630	1600	- 1 84
1095	Saint Gobain T.P	1120	1190	1110	- 0 89
902	Thomson T.P.	930	930	913	- 1 83
740	ACCOR	772	772	775	+ 0 39
730	Air Liquide	751	765	751	....
580	Alcatel-Alsthom	604	603	600	- 0 66
1670	Als Superm.	1680	1700	1700	+ 1 19
305	A.L.S.P.I.	310 30	310 30	314	+ 1 19
490	AGF Sté Centrale	503	503	505	+ 0 40
1050	Aux. Entrepr.	1040	1007	1007	- 3 17
152	Avenir H. Média	153 30	158 50	155	+ 1 11
885	Axa (ex Cie Midi)	919	922	924	+ 0 54
161	Bafip	165	169	169	+ 2 42
138	Bail-Equipem.	139	134	134	- 3 60
770	Bail Investiss.	768	773	778	+ 1 30
460	Bancaire	472	473	470 40	- 0 34
760	Bazar H.-V	780	785	785	+ 0 64
610	Beghin-Say	614	610	609	- 0 81
1240	Berger (M)	1315	1345	1363	+ 3 65
400	Bertrand Faure	392	415	415	+ 5 87
660	Bic	680	684	680	....
1050	B.I.P.	1100	1099	1099	- 0 09
345	BIS	348 10	347	344 20	- 1 12
375	B N P (CI)	374	375	375	+ 0 27
800	Bolloré Tech.	815	814	800	- 1 84
2860	Bongrain	2910	2906	2906	- 0 14
800	Bon-Marché	814	813	812	- 0 25
590	Bouygues	616	612	612	- 0 65
119	BP France	117 80	117 20	117	- 0 68
1080	B.S.N.	1103	1100	1097	- 0 54
1070	Canal Plus	1110	1109	1109	- 0 09
310	Cap Gem.S	322 40	320	315 10	- 2 26
2520	Carrefour	2540	2548	2547	+ 0 28
161	Casino	164 50	163	164	- 0 30
97	Casino ADP	100	99 60	100 60	+ 0 60
2150	Castorama D.L.	2302	2339	2303	+ 0 04
182	C C F	188 90	187	186 60	- 1 22
54	CCMC Ly	54	54	54	....
355	C.D.M.E.	361 10	361 20	361	- 0 03
185	C.E.G.I.D.	190	190	190	....
141	Centrest (Ny)	145	149 50	151	+ 4 14
400	C.E.P. Comm.	413	411	414	+ 0 24
129	Cerus	140 60	144	143	+ 1 78
825	Cetelem	848	836	829	- 1 07
300	CF Int.	297 30	297 30	300	+ 0 91
340	CGI Info	339	339 10	339 90	+ 0 27
1220	C G I P	1237	1247	1238	+ 0 08
655	CGP	680	660	660	- 2 94
1190	Chargeurs S.A.	1189	1180	1181	- 0 67
380	Christian Dior	380 10	380 10	379 60	- 0 13
580	C I C A (M)	600	609	620	+ 3 33
320	Ciments franc	345	345	369	+ 4 06
730	Clarins	735	735	741	+ 0 82
515	Club Méditer.	531	524	529	- 0 38
194	CMB Packa	186 40	186	186 70	+ 0 16
810	Colas	812	812	816	+ 0 49
250	Cpt Entrep.	255	255	255	....
1260	Comptoir Mod.	1294	1297	1304	+ 0 77
280	CPR (Paris Ré.)	275 50	275	276 90	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	974	971	951	- 2 36
225	Crédit Loc France	230	228 60	228	- 0 87
575	Cr Lyon.(CI)	584	575	575	- 1 54
1100	Credit Nat.	1104	1110	1110	+ 0 54
310	CSEE	316	325 60	334	+ 5 70
2830	Damart	2950	2900	2955	+ 0 17
335	Dassault Aviation	348	348	348	....
196	Dassault Electr.	205	202	202	- 1 46
1500	De Dietrich	1524	1527	1528	+ 0 26
98	Dév.R.d.C.(LI)	100	100	100	....
153	Dév.R.Sud-Est	165	153 50	153 50	- 0 97
305	D M C	309	308	307	- 0 65
415	Docks France	424 50	425	424 80	+ 0 07
355	Dynaction	357	....	....	....
2210	Eaux (Gle)	2290	2300	2280	- 0 44
905	E.B.F.	901	902	905	+ 0 44
430	Ecco	421	415	421 50	+ 0 12
350	Elf Aquitaine	358	358 10	356 20	- 0 50
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1189	1171	1171	- 1 51
250	Erap-Elf (Certif)	250	245	245	- 2 00
395	Essilor	389 10	389 50	392 80	+ 0 96
186	Essil.Int.(DP)	182 50	177 50	181	- 0 82
740	Esso	765	763	792	+ 3 58
1610	Eurafrance	1650	1650	1640	- 0 61
585	Euroccom	605	605	613	+ 1 32
160	Eurodisneyland	149 70	149 50	148 50	- 0 80
910	Europe 1	960	970	951	- 0 94
42	Eurotunnel	43 45	43 30	43 70	+ 0 58
1458	Exor	1459	....	....	....
118	Finextel	119	118 60	119 90	+ 0 76
370	Fives Lille	380	378	375	- 1 32
2900	Fromager. Bel	2900	2910	2950	+ 1 72
1770	Gal.Lafayette	1870	1840	1840	- 1 60
1900	G.A.N.	1912	1910	1906	- 0 31
580	Gascogne (B)	565	565	570	+ 0 88
1420	Gaz et Eaux	1445	1449	1449	+ 0 28
605	Geophysique	630	635	656	+ 4 13
495	Gerland Ly.	549	....	....	....
750	Groupe André SA	790	785	781	- 1 14
525	Groupe Cité	519	518	518	- 0 19
370	GTM-Entrep.	380	380	385	+ 1 39
1640	Guyenne-Gas.	1670	1645	1665	- 0 30
170	Hachette	171 30	170 20	165	- 3 68
475	Havas	485	482 60	485 70	+ 0 14
345	Ima	341	340 50	335	- 1 76
320	Imétal	323	328	320	- 0 93
147	Immob. Phénix	148	148	148	....
88	Ingénico	88 70	88 70	89 50	+ 0 90
5920	Inst. Mérieux	6150	6160	6210	+ 0 98
450	Interbail	450	450	448	- 0 44
800	Intertechnique	831	835	835	+ 0 48
935	J. Lefebvre	945	945	940	- 0 53
630	Klepierre	652	620	618	+ 1 48
715	Labinal	730	710	719	- 1 51
345	Lafarge	354	351 60	356 80	+ 0 79
310	Lebon	336	330	331	- 1 49
4100	Legrand	4230	4160	4196	- 0 80
2270	Legrand (DP)	2305	2300	2300	- 0 22
430	Legris Indust.	445 50	445	445 50	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	709	720	710	+ 0 14
4410	L.V.M.H.	4420	4420	4421	+ 0 02
490	Lyon.Eaux/Dumez	501	500	500	- 0 20
121	Majorette Ly	125 10	125	125	- 0 08
330	Mar. Wendel	332 40	333 20	335	+ 0 78
161	Matra	172 60	170	173	+ 0 23
510	Merlin-Gerin	538	531	532	- 1 12
89	Metaleurop	90	90	90 95	+ 1 06
49	Métrologie In.	54	53	52	- 3 70
158	Michelin	166	165	166 30	+ 0 18
156	Mic. Salaig (My)	156 10	....	....	....
80	MMB	79	77 50	77 10	- 2 41
177	Moulinex	184 60	181 50	183 50	- 0 60
1140	Navig. Mixte	1125	1130	1139	+ 1 24
109	Nord-Est	112 40	115	117 10	+ 4 18
270	Nordon (Ny)	285	....	....	....
530	Nouv Galeries	560	560	561	+ 0 18
164	Olipar	178	177	184	+ 3 37
780	Oréal	793	792	788	- 0 63
380	Paribas	400 80	395 80	392 10	- 2 17
198	Pechiney Int.	198 90	199 50	198 40	- 0 25
330	Pechiney (CIP)	338	336	336	- 0 59
1470	Pernod Ricard	1558	1548	1541	- 1 09
715	Peugeot	724	723	719	- 0 69
280	Pinault	287 90	287	283 50	- 1 53
665	Plastic-Omn.	694	695	690	- 0 58
520	Poliet	550	550	549	- 0 18
690	Primagaz	710	710	710	....
845	Printemps	760	763	760	....
3440	Promodès	3480	3480	3466	- 0 40
645	Radiotechn.	630	630	630	....
5480	Redoute (La)	5560	5550	5500	- 1 08
186	Rémy Cointreau	194	190	190	- 2 06
580	R. Poulenc CIP	585	584	592	+ 1 20
355	Rober Financ.	353	350	335	- 5 10
72	Rochette(La)	73 60	72 50	73	- 0 82
2220	Roussel Uclaf	2200	2200	2220	+ 0 91
3150	R. Impé.Ly *	3120	3120	3150	+ 0 96
182	Sade (Ny)	184	183	184	....
1780	Sagem	1769	1769	1769	....
515	Saint Gobain	546	546	543	- 0 55
1280	Saint Louis	1288	1288	1284	- 0 31
1800	Salomon Ly	1575	1560	1565	- 0 63
340	Salvepar (Ny)	358	358 10	358	....
1500	S.A.T.	1520	1511	1510	- 0 66
230	Saul. Chât.	236	242	240	+ 1 69
1100	Saupiquet (Ny)	1177	1175	1161	- 1 36
680	Schneider	653	654	657	+ 0 61
18 50	SCOA	19	19 20	19	....
440	Scor s.a.	465	465	463	- 0 43
2070	S.E.B.	2100	2119	2148	+ 2 29
450	Sefimeg	451	450	450	- 0 22
113	Selectibanque	112 50	113	114	+ 1 33
225	Sommer A.	232 10	233	236	+ 1 68
810	S.F.I.M.	830	824	824	- 0 72
235	S.G.E.	236 90	238 90	238 90	+ 0 84
460	Simco	460 90	450 50	448 50	- 2 69
785	St. Rossignol	790	779	790	....
470	Signs	480	476	478	- 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Génér.	520	519	517	- 0 58
65	Sodexco(B)	70 10	70 10	67 50	- 3 71
147	Sodero(Ny)	147	147	145	- 1 36
1010	Sodexho	1015	1015	1020	+ 0 49
83	Sogenal(Ny)	84	83 40	83 10	- 1 07
380	Sogeparc	408	400	405	- 0 74
1320	Sommer-Allib.	1306	1308	1325	+ 1 45
400	SOPHIA	402	402	409	+ 1 74
1546	Source Perrier	1546	....	....	....
825	Sovac	813	819	817	+ 0 49
310	SPEP	312	311 20	313 10	+ 0 35
335	Spie-Batignol.	347	347	368 10	+ 6 08
755	Strafor Facom	768	770	757	- 1 43
320	Suez	334 20	330 50	329 30	- 1 47
1180	Synthélabo	1195	1198	1200	+ 0 42
152	Thomson CSF	163 20	162 50	160 50	- 1 65
220	Total	235	233 50	236	+ 0 43
158	– (certif)	156	157	158	+ 1 28
225	Truffaut Fin.	217	214 60	222	+ 2 30
520	U.A.P.	538	531	537	- 0 19
310	U F B Locab.	311	315	320	+ 2 89
735	U I C	739	734	740	+ 0 14
460	U I F	470	470	465 10	- 1 04
720	U I S	722	....	....	....
520	Unibail	540	540	540	....
700	Valéo	734	736	726	- 1 09
265	Vallourec	261 20	259 80	259	- 0 84
320	Vie Banque	330	338	330	....
340	Worms et Cie	383	384 80	381 80	- 0 33
1290	Zodiac	1285	1304	1281	- 0 31
1080	Elf Gabon	1089	1095	1080	- 0 83
108	Amax	108	109	109	+ 0 93
141	Amer. Barrick	141	139 90	140 50	- 0 35
125	Amer. Express	135	135 50	135 50	+ 0 37
230	A.T.T.	229	230 40	229 40	+ 0 17
190	Anglo Amer.C	187 70	187 60	187	- 0 37
335	Amgold	330	323	324 10	- 1 79
250	Banco Santander	240	233	233	- 2 92
815	B.A.S.F.	830	825	825	- 0 60
1000	Bayer	1030	1020	1015	- 1 46
44	Blenheim Plc	45 55	45 20	45 50	- 0 11
37	Buffelsfont.	37 70	38 10	38 50	+ 2 12
140	Chase Manh.	135	137 30	134 80	- 0 15
2580	Daimler Benz	2595	2591	2591	- 0 15
143	De Beers	139	139	137 80	- 0 86
2420	Deutsche Bank	2434	2440	2427	- 0 29
1200	Dresdner Bank	1208	1203	1205	- 0 25
61	Driefontein	61 90	61 70	62	+ 0 16
265	Du Pont-Nem.	266	268 60	268 60	+ 0 98
230	Eastman Kodak	227 30	234 20	230	+ 1 19
15	East Rand	14 50	14 60	14 80	+ 2 07
38	Echo Bay	38 30	38 20	38 50	+ 0 52
250	Electrolux	258	249	249	- 3 49
121	Ericsson	127	125 60	128 80	+ 1 42
310	Exxon Corp.	307 60	314 20	314 20	+ 2 15
225	Ford Motor	225	225 90	222 20	- 1 24
45	Freegold	44 50	45	45	+ 1 12
17	Gencor	17	17 30	16 85	- 0 88
445	Gén. Elect.	440 10	438	438 70	- 0 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	212 50	213 70	213 70	+ 0 56
355	Gén. Belgique	348 50	347 10	347 10	- 0 40
85	Gd. Métropol.	86 80	....	....	....
56	Guinness	57 90	58	57 50	- 0 69
21	Hanson PLC	21 15	21 25	21 10	- 0 24
30	Harmony Gold	29 60	30 15	30	+ 1 35
470	Hewlett Packard	477	451 20	451 20	- 5 41
33	Hitachi	33 60	33 60	33 40	- 0 60
855	Hoechst	857	857	868	+ 1 28
72	Homestake	71 60	72 20	72 20	+ 0 84
122	I.C.I.	123 30	123 90	122 50	- 0 65
485	I.B.M.	476 30	477	474	- 0 48
376	I.T.T.	373 20	373 30	373 40	+ 0 05
171	Ito Yokado	170	172 80	172 80	+ 1 65
55	Matsushita	55 10	54 55	54 40	- 1 27
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	230 20	237 10	237	+ 2 95
835	Merck	839	838	842	+ 0 36
505	Minnesota M.	483	494	500	+ 3 52
44	Mitsubishi	47 50	44 60	44 65	- 6 00
340	Mobil corp.	332 80	335	335	+ 0 66
330	Morgan J.P.	322	326 60	326 60	+ 1 43
35250	Nestlé	35700	35600	35520	- 0 50
128	Norsk Hydro	131 20	132 50	132	+ 0 61
101	OFSI	103 10	102	102	- 1 07
1710	Pétrofina	1724	1729	1730	+ 0 35
435	Philip Morris	442	436 10	436 50	- 1 24
110	Philips	110	110	109 20	- 0 73
54	Placer Dome	53 10	53 10	53 90	+ 1 51
565	Procter Gamble	567	567	570	+ 0 53
192	Quilmès	205	....	....	....
25	Randfontein	23 40	23 30	23 60	+ 0 85
325	Rhone Poul. Rorer	326	321 50	322 20	- 1 17
430	Royal Dutch	429	429 70	429 20	+ 0 05
54	R T Z	55 90	55 25	55 60	- 0 54
1 63	Saat.& Saatch.	1 65	1 62	1 62	- 1 82
34	St Helena	34 40	33 50	33 50	- 2 62
325	Schlumberger	316	316 90	316 40	+ 0 13
43	Shell transp.	43 70	43 50	43 60	- 0 23
2230	Siemens	2280	2272	2270	- 0 44
430	Siemens Nixdorf	431 10	431 20	431 20	+ 0 02
171	Sony	174 90	171 60	171	- 2 23
74	Sumitomo Bank	74 60	73 10	73 10	- 2 01
161	T.D.K.	167	163	162 90	- 2 46
62	Telefonica	63 05	62 20	62 20	- 1 35
24	Toshiba	25 60	25 05	25	- 2 34
555	Unilever	560	556	557	- 0 54
305	Unit.Techn.	290 60	296 60	296 20	+ 1 93
315	Vaal Reefs	313	312	313 50	+ 0 16
1200	Volkswagen	1186	1221	1221	+ 2 95
385	Volvo	400	395	396	- 1 00
155	West. Deep	151	151 40	154	+ 1 99
440	Xerox Corp.	431	428 10	428 10	- 0 67
117	Yamanouchi	117	117	115	- 1 71
2 06	Zambia Cop.	2 74	2 90	3 89	+ 41 9

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp État 8,8% 77	123 90	7 40
Emp État 9,8% 78	100	8 93
10,80% 79/94	101 40	6 04
Emp État 13,4% 83	105 50	3 55
Emp État 12,2% 84	100 85	5 70
10,26% mars 86	103 50	0 42
OAT 10% 5/2000	106 85	8 33
OAT 9,9% 12/1997	104	2 84
OAT 9,8% 1/1996	102 08	1 62
PTT 11,2% 85	105 20	3 38
CFF 10,30% 88	102 80	1 69
CFF 10,25% mars 90	106 50	0 33
CNA 10% 1979	101 20	0 91
CNB Bques 5000F	98 32	2 11
CNB Paribas 5000F	97 90	2 11
CNB Suez 5000F	97 70	2 11
CNI 11,5% 85	100 86	8 42
CNI 1,52 5000F	98 40	2 11
CNT 9% 86	98 50	7 85
CRH 10,90% déc 85	105 30	2 35
CHARB FCE 3% 100		
CNCA	986	
Cerus		
Alcatel 6% janv. 89	580	
Ly Eaux 6,5%	751	
Thoms. 9,2% 86	860	

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex-Fin.)	965	
Applications Hydr	1525	1525
Arbel	463	469
Banq C Monaco	1085	1095
B Hypoth Europ	379	375
B N P Intercont	353	356
Beghin Say (C.I.)	465	470
Bénédictine	2700	
Bidermann Internat	470	
Blanzy Ouest	2300	
B T P	65 60	65 30
Cambodge	900	870
Carbone Lorraine	502	505
Casa Poclain	8 80	8 80
C.E.G.F (Frigor.)	651	653
Centenaire Blanzy	392	385
Cerabati	80	80
Champex Ny	86	
CIC (CIP)	211 50	212

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1815	1830
Cogifi	349	346
Comiphos	550	....
Cie Industrielle	6690	6700
Cpt Lyon Alemand	386	385
Concorde	877	875
Constr.Mét.Prov.	27 60	....
Crédit Gén Ind.	125	125
Cr Universel (Cie)	396	....
Darblay	700	700
Degremont	1860	1895
Delmas Vieljeux	3110	3115
Didot Bottin	649	650
Docks Fr. R. Picardie	1175	1176
Eaux Bassin Vichy	2599	2600
Eaux Vittel	953	953
Ecia	313 20	316
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eter (ex Eternit)	1815	1840
Finalens	296 80	292 90
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1820	1820
Foncière (Cie)	511	514
Fonc.Lyonnaise	669	655
Foncina	388	....
Fougerolle	882	900
France I.A.R.D.	760	760
France SA (La)	2229	2219
From. Paul-Renard	2390	...
Gaumont	630	618
Gazelin	328	320 10
Gévelot	450	..
G.F.C.	342 50	342 50
Groupe Victoire	1389	...
G.T.I (Transport)	207	200
Immobail	335 10	335 10
Immobanque	680	670
Im.Marseillaise	5300	5220
Immofice	433 10	433 10
Invest.(Sté Cle.)	3250	....
Lambert Frères	290 10	290 10
Lille Bonnières	1179	1155
Locafinancière	500	....
Louis Vuitton	721	720
Louvre	2701	2735
Lucia	1067	1120
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	195 60	195 60
Magnant	750	....
Métal Déployé	440	439
Mors	95 90	95 90
Navigation (Nle)	215	....
Optorg	313	311
Oréal (CI)	399	400
Origny-Desvroise	680	675
Palais Nouveauté	1300	1300
Paluel Marmont	640	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	165	165
Paris France	231	219 50
Paris Orléans	220	210
Parthena Invest	300	300
Pathé Cinéma	615	640
Piper Heidsieck	1495	1449
Porcher	492	495
Promodès (CI)	1899	....
Publicis	745	752
Rochefortaise	110	110
Rosario	167 10	166
Rougier	255	....
S.A.C.E.R.	442 10	....
S.A.F.A.A.	218 60	....
S.A.F.I.C Alcan	206	...
Saga	345 80	345 80
Saint Dominique (F.)	112 50	112 50
Salins du Midi	800	809
Savoisienne M.	155	....
S.C.A.C.	720	....
Senelle	438	401
S.Eaud.Part. (M)	147	....
Sific	579	586
Simin	180	179
S.I.P.H.	236	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	750	747
Soffo	400	...
Sofical	1189	1189
Sofigam (ex Saram)	77	77
Sofragi	2408	...
Soudure Autogène	915	915
Sovabail	463 70	464 20
Stemi	487 10	487 10
Taittinger	2950	2990
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	235	235
Ufiner	1120	1125
Vicat	420	422
Vinipix	1480	1500
Virax	125	120
Maroc Sté Brasseries	245 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	685	...
Akzo Nv Sica	448	...
Alcan Aluminium	110 30	109 30
American Brands	246	...
Arbed	649	...
Asturienne Mines	124	...
Banco Popular Espa.	591	...
B.Reglements Int.	19500	...
Can.Pacifique	76	....
Chrysler Corp.	93	....
C.I.R.	8	....
Commerzbank	851	....
Dow Chemical	340	....
Fiat	21	22
GBL (Brux Lamb.)	540	520
Gevaert	1027	1027
Glaxo Holdings Ltd.	81	...
Goodyear Tire	370	....
Grace and Co (WR)	238	238 50
Honeywell Inc.	400	...
Johannesburg	80	...
Koninklijke Pakhoed	141	141
Kubota	20 50	...
Midland Bank	31	...
Noranda Mines	77 10	...
Olivetti priv.	10	...
Pfizer Inc	394 10	...
Ricoh	20 30	...
Robeco	292 50	293 10
Rodamco NV	153	....
Rolinco	287 50	288 70
Saipem	5 90	...
Sears Group	22	21
SKF Aktiebolaget	94 30	....
Tenneco Inc	209	202
Thorn Electrical	71 10	70 90
Toray Ind.	23 80	...
West Rand Cons.	8	8 05

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bqes Hydro Energie	315	....
Calophon	93 10	93
C G H Cogedhor	8	....
Copernic	652	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	331	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutiens Ind.	21	18 85d
Gachot S.A.	80	....
Guy Degrenne	445	....
Lectures du Monde	170	170
Nicolas	1201	....
Paracp. Perner	365	....
Quadoral	16	....
Rorento N.V.	214 70	215 80
St-Gobain-Emballage	1950	1960
S.E.P.R.	800	....
S.M.T. Goupil	130	22 70o
S.P.R. act. B	296 10	....
Wassmann	1000	818 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc	COURS 27/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 610	5 628	5 350	5 850
Ecu	6 931	6 933	...	...
Allemagne (100 dm)	339 080	339 180	328	348
Belgique (100 F)	16 473	16 477	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 120	301 180	290	310
Italie (1000 lires)	4 497	4 500	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 380	87 400	83	91
Gde Bretagne (1 £)	9 698	...	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 918	...	2 600	3 300
Suisse (100 f)	372 670	...	362	382
Suède (100 krs)	93 460	...	89	97
Norvège (100 k)	88 330	...	82	90
Autriche (100 sch)	48 186	...	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 367	...	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 934	...	3 600	4 400
Canada (1 $ can)	4 722	...	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 213	...	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	61750	61800
Or fin (en lingot)	61850	61950
Napoléon (20f)	354	357
Pièce Fr (10 f)	448	.....
Pièce Suisse (20 f)	356	358
Pièce Latine (20 f)	349	346
Souverain	453	449
Pièce 20 dollars	2085	2110
Pièce 10 dollars	1037 50	1070
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2330	2340
Pièce 10 florins	375	375

SICAV (sélection) 26/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	211 51	205 85
Agepargne	816 22	781 07
Améri-gan	7826 22	7525 21
Ampla	261588 21	261588 21
Amplitude	657 64	638 49
Arbitrages Court.T.	7082 02	7082 02
Associc	1074 73	1074 73
Atout Futur	408 66	398 69
Auracc	1178 43	1144 11
Avenir Alizés	1745 95	1711 72
Axa Capital	168 06	160 82
Axa Court Terme	7787 06	7787 06
Axa Croissance	983 51	941 16
Axa Europe	131 11	125 46
Axa Investments	117 88	112 80
Axa NPI	133 87	128 11
Axa Oblig. France	150 19	143 72
Axa Première	117 04	116 69
Axa Sélection	148 65	142 25
Axa Valeurs PER	127 58	122 09
Cadence 1	1051 13	1030 52
Cadence 2	1040	1019 61
Cadence 3	1033 61	1013 34
Capimonétaire	6191 41	6185 22
Capioblig	6305 20	6181 57
Capiacic	1286 99	1267 97
Coexis	1295 78	1254 18
Comptavalor	3448 24	3443 08
Convertimmo	357 24	350 24
Cradinter	478 55	464 61
Crédit Mutuel Capital	1257 06	1232 41♦
Créd.Mut.Ep.Cour.T	659 47	659 47♦
Créd.Mut.Ep.long.T	200 72	195 35
Créd.Mut.Ep.Monde	1287 54	1253 08
Dixze	1317 13	1285
Drouot France	878 06	840 25
Drouot Sécurité	247 49	238 83
Ecocic	1078 74	1047 32
Ecupar	135 21	129 39
Ecureuil Capitalisation	2530 23	2505 18
Ecureuil Géovaleurs	2308 29	2241 06
Ecureuil Invest	445 30	432 33
Ecureuil Monépremière	65804 52	65804 52
Ecureuil Monétaire	38736 02	38736 02
Ecureuil Trésorerie	2390 55	2390 55
Ecureuil Trimestr.	2011 83	1991 91
Elicash	2 741996	2 741996
Energie	260 64	248 82
Eparcic	3533 79	3533 79
Eparcourt-Sicav	4564 59	4553 21
Epargne Associat.	24770 24	24561 47
Epargne Capital	10524 97	10420 76
Epargne Croissance	1768 53	1721 20
Epargne Industrie	98 23	95 60
Epargne J.	68352 52	68352 52
Epargne Obligat.	205 59	200 09
Epargne Première	14149 77	14044 44♦
Epargne Quatre	1085 02	1055 98♦
Epargne-Unie	1335 07	1302 51
Epargne Valeurs	456 76	444 54
Eufi Cash cap.	8238 30	8238 30♦
Eufivest cap.	666 33	648 92♦
Eurocic Leaders	1109 17	1076 66
Eurodyn	1213 55	1183 95
Euro Gan	6360 10	6115 48
Europe Nouvelle	558 31	532 99
Fonsicav	14141 08	14141 08
France-gan	10181 37	9789 78
France Garantie	276 87	276 32
France Index Sicav	113 04	109 73
France Obligations	489 05	484 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	475 33	461 49
Francic Pierre	108 29	105 14
Franco-Régions	1243 99	1207 76
Fructi-Associations	34 70	34 70
Fructi-Capi	40 81	40 21
Fructidor	235 87	232 38
Fructifrance act cléd	918 46	896 06
Gestilion	14521 97	14449 72
Gest.Associations	173 60	169 78
Horizon	1239 81	1203 70
HLM Monétaire	13670 64	13670 64
Indust.Fse.Court.T.	1442 98	1442 98
Interépar	108902 06	105730 16
Interoblig	13813 24	13542 39
Intersélection Fce	533 73	523 26
Japacic	164 57	150 07
Jeunepargne	283 01	278 83
Latitude	2215 98	2212 66
Leumi C.T.	12339 97	12339 97♦
Leumi L.T.	6797 94	6599 94
Lion Association	11082 89	11082 89
Lion Institution	29001 02	28928 70
Lionplus	957 13	938 36
Lion Trésor	2250 25	2227 97
Lion 20 000	25816 64	25816 64
Livret Bourse Inv.	577 16	560 35
Livret Portefeuil.	730 94	709 65
Méditerranée	186 78	178 74
Mensuel CIC	10075 38	9974 63
Monedor	66737 82	66737 82
Mone.J	71389 80	71389 80
Monévalor	80541 46	80541 46
Mutualité dépôts	13197 63	13171 29
Mutuelle Unie Sél.	140 94	134 87
Natio Court Terme	278824 00	278824
Natio-Epargne	17364 21	17192 29
Natio-Ep. Ret.	127 82	124 40
Natio Epargne Trésor	7649 41	7634 14
Natio-Imm.	1136 11	1105 70
Natio-Inter	1401 49	1363 98
Natio-Monétaire	24898 08	24898 08
Natio-Patrimoine	1363 23	1326 74
Natio-Placements	63138 83	63138 83
Natio-Revenu	1028 62	1018 44
Natio Sécurité	11867 99	11867 99
Natio-Valeurs	903 95	879 78
Nippon-Gan	5075 83	4880 61
Nord Sud Dévelop.	1557 64	1554 53
Obli-Associations	150 95	149 46
Oblicic-Mondial	2610 38	2571 60
Oblicic-Régions	1077 38	1061 46
Oblifutur	2786 42	2718 46
Oblig. ttes caté.	174 12	171 55
Obliion	1346 87	1333 53
Oblisécurité Sicav	12686 54	12686 54
Oraction	1009 83	985 20
Orvalor	6951 54	6815 24
Paribas Capitalisation	1481 59	1459 69
Paribas Opportunités	133 66	128 21
Paribas Patrimoine	594 54	570 30
Patrimoine Retraite	218 73	214 44
Parvalor	613 74	601 71
Placement A.	1454 86	1426 33♦
Placement J.	7104 16	7068 98♦
Placement M.	65724 38	65593 19♦
Placement Nord	1008 61	988 83♦
Planitude	134 03	130 44
Poste Croissance	21394 20	21372 83
Poste Gestion	64570 26	64570 26
Première Oblig.	11256 60	11245 35
Prévoy. Ecureuil	117 48	116 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28949 13	28949 13
Proficius	992 62	968 41
Quartz	135 43	132 13
Réalvalor	820 63	804 54
Rentacic	160 75	158 37
Revenus Trimestr.	5309 88	5257 31
Revenu-Vert	1139 01	1122 18
St Honoré Bio-Alim.	1007 44	961 76
St Honoré Bons du Tr.	11036 76	10980 86
St Honoré Global	228 68	218 31
St Honoré Invest	784 29	748 73
St Honoré Pacifique	582 08	555 67
St Honoré PME	542 59	517 99
St Honoré Real	14704 31	14845 73
Sécuricic	1714 31	1714 31
Sécuri-Gan	12590 75	12343 67
Sécuritaux	1368 47	1368 47
Sicasden	710 42	699 92
Sicav Associations	1814 35	1814 35
SFI-CNP Assur.	679 95	660 15
S.G. Fr. opportunités	1198 31	1172 65
Sicav 5.000	450 23	438 18
S.I. Est	1423 66	1362 35
Sivafrance	701 56	682 78
Sivam	414 59	403 49
Sivarente	220 72	216 39
Sivinter	438 49	426 75
S.N.I.	1205 62	1170 50
Sogenfrance	1102 07	1080 46
Sogéparge	310 83	304 74
Sogevar	1089 22	1048 25
Soginter	1310 49	1284 79
Soleil Investissements	612 63	588 97
Solsicic	2169 52	2164 11
State Street Act. Eur.	10095 23	9753 85♦
State Street Act. Fce	10903 34	10585 77
State Street Emer. Mkt	13436 79	12790 79♦
Stratégie Actions	816 76	785 35
Stratégie Rendement	1378 92	1335 52
Technocic	1113 63	1081 19
Techno-Gan	6000 71	5769 91
Thesora	651 52	645 07
Trésor Plus	1257 22	1244 77
Trésor Trimestriel	1019 50	1009 41
Trésoricic	127373 07	127373 07
Trilion	5118 31	5050 65
UAP Investissements	459 31	442 71
UAP Actions France	623 54	601
UAP Act. Select	658 95	635 13
UAP Audificandi	583 37	562 28
UAP Alefi	213 55	205 83
UAP Alto Sicav	168 44	162 35
UAP Moyen Terme	136 42	131 49
UAP Première Cat.	11373 71	10962 61
Uni-Associations	121 26	121 26
Uni-Foncier	1278 02	1246 85
Unifrance	604 32	589 58
Uni-Garantie	1262 61	1240 28
Uni Régions	1422 06	1387 38
Univar	232 78	232 78
Univers Actions	1271 88	1240 86
Univers Obligations	1829 63	1785
Valorg	2017 68	2015 66
Valrail	52348 27	52322 11

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun. 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Don Juans : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Vinagre de Jerez : mar., mer. 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). La Lettre en souffrance d'un homme de peine : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). A Marat, David : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Du geste de bois : mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Bérénice : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mer. 19 h.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Pourquoi tant de haine? : 22 h 15. Rel. dim., lun. Les Plumes Sergent-Major : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Lilith, ex-femme de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : ven., sam. (dernière) 22 h. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Septième Ciel : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : mar., jeu. 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Eveil du printemps : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Mangeuse de crottes : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). L'Ours, les Méfaits du tabac; la Demande en mariage : ven., sam. 21 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Force de tuer : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-05-95-95). Les Sept Jours de la Bible : sam., mer., mar., jeu. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (MAISON VICTOR-LYON) (45-67-87-74). Minna von Barnhelm : ven., sam., mar., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Kreacja : 20 h 45 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : ven., sam., lun., mar., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Caligula : sam., dim., mer. 20 h 30. Le roi s'amuse : sam., dim. 14 h ; lun., jeu. 20 h 30. La Vie de Galilée : ven., mar. 20 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Rôdeur : 20 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Mélodie pour elle : 21 h 30. Rel. dim.
DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Jean-Gilles Barbier : lun. 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Rosencrantz et Guildenstern sont morts : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
EGLISE SAINTE-ELISABETH (45-48-20-25). Le Voyage de Saint-Brendan : dim., lun. (dernière) 20 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Carabiniers : mar., mer., jeu. 20 h 30.
ESPACE KRONEMBOURG AVENTURE (44-31-16-31). Aztèques : sam. (dernière) 18 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques : 20 h 30. Rel. dim., lun.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant du cygne : 18 h 45. Rel. dim. Trois petites planches et trois petits clous : , 20 h 30. Rel. dim. Le Premier : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. L'Odyssée : ven. 14 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Entre chien et loup où la véritable histoire de Ah Q : 21 h 30. Rel. dim. Beresiat : 18 h. Rel. dim. Comme une légère angoisse : ven., sam., mer., jeu. 20 h. La Journée du maire : lun., mar. 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Trakl, le vertige des jumeaux : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 22 h. Rel. dim., lun. Estelle : ven., sam. (dernière) 20 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : 21 h 15 ; sam. 17 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : ven., sam. 21 h.
MUSÉE D'ORSAY (AUDITORIUM) (40-49-49-69). Théâtre d'ombres : sam., dim. 15 h ; mar. 12 h 30.
MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-04-95). Jacques Henric : mar. 20 h.
NAUTILUS BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Par si, par la... : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Aliénor ou L'aigle se réjouira : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. R, P,... L E R. T. Q. C.I : mer., jeu., ven., sam. 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : mer., jeu., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 19 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PROCRÉART (42-06-59-91). Don Juan ou l'Homme de cendres : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Gardi Hutter dans Jeanne d'Arpo : mar., mer., jeu. 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Enfers : ven., sam., mar. 18 h. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
THE SWEENEY (46-33-28-12). Hope Street : dim. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). L'Echange : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Maison de la nuit : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit de l'an 2000 : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Après l'amour : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. De la paille pour mémoire : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30. Piment cannibale : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Théâtre ambulant Chopalovitch : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : ven. 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt..., Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Rel. dim. Mais où est donc Dada? : ven., sam., lun., mar. (dernière) 22 h. Roro er Saoz : ven., sam., lun., mar. (dernière) 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smain : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun. Hot House : sam. 15 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Don Quichotte : 18 h 45 ; dim. 17 h. Lettres de Louise Jacobson : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). La Galerie. Un coeur sous une soutane : 18 h 30. Rel. dim., lun. Salle Gémier. Andromaque : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 18 h 30 ; dim. 18 h, 21 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Cycle de lectures espagnoles et latino-américaines : mar., mer., jeu. 20 h 30. Petite salle. Les Videurs : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Lisbeth est complètement pétée : mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Teatr : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Le Soir des rois : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Ces dames aux chapeaux verts : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Chariot : ven., sam. (dernière) 19 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim. Le Troisième Témoin : ven., sam., dim. (dernière) 15 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Supplément au voyage de Bougainville : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Sept contre Thèbes : sam. 21 h.
ASNIÈRES (GRAND THÉATRE) (47-33-69-36). Valérie Lemercier : lun. 20 h 30.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Mort de Pompée : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Autant en emportent les Vamps : ven. 21 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Pandora : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une sale histoire : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 16 h.
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Le Dernier Quatuor d'un homme sourd : sam. 20 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Les Horaces, les Curiaces et leurs enfants : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Médor ; la Croisière oubliée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h. Le Voyage à Rome : mar., mer., jeu. 20 h 30.
CHATOU (C. A. JACQUES-CATINAT) (34-80-46-00). Les Femmes des gens : mar. 21 h.
CHELLES (THÉATRE) (60-08-55-00). Le Tartuffe : ven., sam. 21 h.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Arène. Temps de chien : mar. 20 h 45.
EPINAY-SUR-SEINE (MAISON DU THÉATRE ET DE LA DANSE (48-26-45-00). Henry VI : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Coiffure pour dames : dim. 16 h.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Les Horaces, les Curiaces et leurs enfants : mar., mer., jeu. 20 h 30.
FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Coiffure pour dames : dim. 16 h.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). La Dispute : sam. 21 h.
FOSSES (ESPACE GERMINAL) (34-72-88-80). Au bord de la rivière gelée : ven. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Je suis Hiroshima, 100 000 degrés de plus que toi : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Quatre heures à Chatila : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Papa : jeu. 19 h 30 ; ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.
MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). En avant doute : ven., sam. 20 h 45.
MONTREUIL (STUDIO-THÉATRE DU TEM) (48-58-92-09). Honorée par un petit monument : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Caramel Blues : sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : ven., sam., mar. (dernière) 14 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Un homme pressé : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle polyvalente. Rumeur à Wall Street : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jouve traducteur : ven. 22 h. Pauline 1880 : ven., sam. 20 h 45.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (45-53-80-00). Clérambard : sam. 20 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La Cantatrice chauve ; la Leçon : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.
PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). La Voyante : ven. 20 h 45.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). La Dispute : lun. 14 h 30 ; mar. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE DE RUNGIS) (45-60-54-33). Gaspacho, un chien mort : ven., sam. 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chef Lieu : mar., mer., jeu. 20 h 45.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Héritage : sam. 20 h 45 ; dim. 16 h.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). Les dix petits nègres : dim. 15 h.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE MARCEL CARNÉ) (69-04-98-33). La Locandiera : sam. 21 h.
TRAPPES (ESPACE SAINT-EXUPÉRY) (30-62-84-38). Match d'improvisation : sam. 19 h ; dim. 13 h.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CC ARAGON) (49-63-70-50). Jouvet-Diderot-le Paradoxe : ven. 21 h.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Lettres clandestines : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). L'Avare : ven. 21 h.
VILLEPREUX (THÉATRE DE VILLEPREUX) (30-56-05-64). Rue du dessous des berges : ven. 21 h.
VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THEATRE) (43-65-63-63). Le Malade imaginaire : 20 h 30. Rel. dim., lun.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). George Dandin : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.
YERRES (STUDIO 269 DU C. E. C.) (69-83-96-48). Le Paysan millionnaire : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

A MARAT, DAVID. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.), 20h30 ; dim. 17 h (25).
APRÈS L'AMOUR. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (25).
ELIE ET DIEUDONNÉ. Au Pigall's (46-51-94-22), ven. et sam. 20 h 30 (25).
ENFERS. Renaissance (42-08-18-50), mer. 20 h 30, jeu., ven., sam. et mar. 18 h (25).
LEURRE DE VÉRITÉ. Plateau 26 (48-87-10-75) (dim., lun.), 22h30 (25).
MÉLODIE POUR ELLE. Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02) (dim.), 21h30 (25).
LE NOUVEAU SPECTACLE DE RIABOUKINE. Palais des glaces (Petit palais) (48-03-11-36) (dim., lun.), 21h (25).
POURQUOI TANT DE HAINE?. Bateau-Théâtre (face au 3, quai Malaquais) (40-51-84-53) (dim., lun.), 22h15 (25).
LE THÉATRE AMBULANT CHOPALOVITCH. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (25).
TRAKL, LE VERTIGE DES JUMEAUX. Maison de la poésie (Terrasse du Forum des Halles) (42-36-27-53) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (25).
LA GRANDE TENTATION DE SAINT ANTOINE. Le Prologue (45-75-33-15), 20h30 (26).
PAPA. Malakoff (Théâtre 71) (46-55-43-45), jeu. 19 h 30, ven., sam., mar., mer. 20 h 30 et dim. 17 h (26).
LA PASSION A MÉNILMONTANT. Théâtre de Ménilmontant (46-36-98-60), ven. 20 h 30, sam. 17 h et dim. 15 h (27).
LA FORCE DE TUER. Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) (dim.), 20h30 (30).
LES CARABINIERS. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (31).
CHEF LIEU. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-00-59) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h (31).
DU GESTE DE BOIS. Athénée-Louis Jouvet (47-42-67-27), mar. 18 h 30 (31).
GARDI HUTTER DANS JEANNE D'ARPO. Ranelagh (42-88-64-44), mar., mer. et jeu. 21 h (31).
LA LETTRE EN SOUFFRANCE D'UN HOMME DE PEINE. Arcane (43-38-19-70) (jeu., dim. soir), 20h30 ; dim. 17 h (31).
LISBETH EST COMPLÈTEMENT PÉTÉE. Théâtre ouvert-Jardin d'hiver (42-62-59-49) (dim., lun.), 21h ; sam. 16 h (31).
TITRE PROVISOIRE. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 16 h (31).
LE VOYAGE A ROME. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (31).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 MARS

« Le parc de La Villette », 10 heures, ancienne rotonde des vétérinaires, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de Charente. Inscription au 42-40-27-28 (Maison de La Villette).

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 10 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

Exposition : « Bonington » (groupe limité à trente personnes), 10 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais.

« La Cour des comptes » (groupe limité à trente personnes), 10 h 30, 13, rue Cambon (Monuments historiques).

« Le Palais de justice. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Lautrec de Lautrec », 11 h 30, Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne (G. Marbeau-Caneri).

Exposition : « Bonington », 14 h 15, hall du Petit Palais (M. Hager).

« Orangerie. Les Impressionnistes. Picasso. Derain. Matisse », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, vestiaire (M. Brumfeld).

« Le Proche-Orient ancien au Musée du Louvre : de Sumer à Akkad », avec K. Vanderhaeghe, 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le Cavalier bleu).

« La Butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Le Grand Louvre, du donjon à la Pyramide », 14 h 30, statue de Louis XIV, face à la Pyramide (Sauvegarde du Paris historique).

« Le symbolisme à travers l'œuvre de Gustave Moreau », 14 h 30, Musée, 14, rue de La Rochefoucault (Art et découverte).

« Sur l'ancien lit de la Bièvre, depuis le site de la Reine-Blanche jusqu'à la Seine », 14 h 30, métro Gobelins, sortie côté manufacture (Paris, capitale historique).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste rive-droite », 14 h 30, pont des Arts, côté Louvre (A nous deux, Paris).

« La peinture française de Monet à Cézanne », 14 h 30, hall du Musée de l'Orangerie (Europ explo).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Les salons de l'ambassade de Pologne en l'hôtel de Monaco », 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

DIMANCHE 29 MARS

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« De village en hameau : Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, abri, face au 24, rue Piat (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Musée Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (Carte d'identité ; groupe limité à trente personnes). 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« L'hôtel de Soubise. Les appartements du prince et de la princesse. La vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des rois de France », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« L'énigme de Louis XVII à l'église Sainte-Marguerite », 15 heures, portail de l'église, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 28 MARS

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Le destin de Rome (5) : Le triomphe des artifices », par J. Thabuis : 16 h 30 : « Le destin de Rome (6) : Bernin et Borromini », par C. Richard (Le Cavalier bleu).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les structures familiales dans les différentes familles d'Europe », par E. Todd.

DIMANCHE 29 MARS

Avenue Corentin-Cariou (plateau des sports. Explora), 16 heures : « Corps ou matériel, les secrets de la performance en gymnastique », avec K. Mermet et J. Ribaud (Cité des sciences et de l'industrie).

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 16 h 30 : « Teotihuacan, la cité des dieux », par K. Vanderhaeghe (Le Cavalier bleu).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Les Femmes de Stermetz (1958), de L. Grospierre ; le Jardinier (1980), de Jean-Pierre Sentier, 18 h 30 ; Caméra (1976) : Qui êtes-vous Polly Magoo? (1966), de William Klein, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : Bonnie and Clyde (1967, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 14 h 30 ; Big Boy (1967, v.o. s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 17 h 30 ; America, America (1964, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Le Temps des rafles. La solution finale : les Guichets du Louvre (1974) de Michel Mitrani, 10 h ; Monsieur Klein (1976) de Joseph Losey, 16 h 30 ; Stern et Stern (1990) de Peter Kassovitz, 18 h 30 ; la Conférence de Wannsee (1984) de Heinz Schirk, 20 h 30.

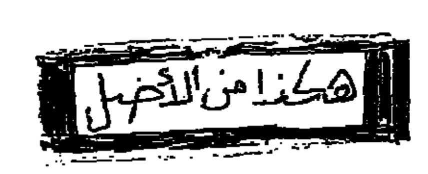
LES EXCLUSIVITÉS

BETTY (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DANZON (Mex., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
MÉCHANT GARÇON (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NORD (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
VILLE A VENDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GRANDES REPRISES

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.-espagnol, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
FACES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MADE IN USA (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA VIE DE O'HARU, FEMME GALANTE (Jap., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Même Bonnieux...

C'EST une contrée lointaine, mystérieuse, grondante, qui ne pouvait échapper aux équipes d'« Envoyé Spécial », d'Antenne 2. On y cultive le lavandin et la cerise blanche mais, précise un autochtone, *« pas le masochisme »*. On y entretient des rites ancestraux impénétrables à *l'étranger*. On y guette le gel, on y danse à carnaval. C'est la France profonde, et plus précisément Bonnieux, dans le Luberon (département de Vaucluse).

Que se passe-t-il dans la tête de la France profonde ? Que reproche-t-elle sourdement aux institutions, aux pouvoirs, à tous ceux qui campent au sommet ? On s'angoisse dans les instituts de sondage, les états-majors politiques, les rédactions parisiennes. On échafaude des théories, on établit des panels, on construit des schémas d'investigation, on débat, on suppute, on s'interpelle.

Pierre Bonte, qui a le don de filmer le bonheur simple et les tracas de tous les jours, a préféré aller le lui demander directement. D'accord, Bonnieux n'est pas la France. C'est Bonnieux, c'est-à-dire un coin béni des dieux, même si le prix du kilo de cerises n'y a pas augmenté depuis 1978. C'est peu dire, en outre, que les clivages politiques n'y obéissent pas aux soubresauts du moment. Tel village vote à droite, car il était situé dans l'enclave des papes, tel autre à gauche en souvenir des massacres de protestants du seizième siècle.

N'empêche. Même Bonnieux râle. Les paysans y sont pris à la gorge. Militant PS de toujours, « pauvre paysan à Bonnieux », Dédé Devaux soutient Josette Pessemesse, qui se présente sans étiquette pour donner une bonne leçon au conseiller général socialiste sortant. Son comité de soutien tient ses congrès Chez César, sur la place. *« Il n'y a plus d'éthique socialiste »*, fulmine Dédé Devaux au milieu de ses terres. Et d'esquisser un geste circulaire vengeur : *« Je les connais, les gens de la gauche caviar. Il y en a tout autour. »*

Bonnieux est-elle prête pour autant à se jeter dans les bras du Front national ? *« L'intolérance, c'est intolérable »*, tranche la restauratrice, d'origine espagnole. Les écolos ? *« Il faut qu'ils restent dans l'opposition »*, objecte une sympathisante. *Pour qu'ils puissent dire : « Là, il y a ça qui va pas, là il y a ça. S'ils viennent au pouvoir, ils se feront acheter. »*

Un reportage moins rassurant qu'il n'y paraît. Bonnieux, après tout, ce n'est pas les banlieues de l'angoisse, les heures tassées dans le RER, ni les sirènes de l'aube, ni les corons. Alors, si même Bonnieux proteste...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 mars

TF 1

20.50 Variétés : Tous à la Une.
22.45 Magazine : Si on se disait tout.
23.50 Journal et Météo.
23.55 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids légers, à Creil.
1.05 Info revue.

A 2

20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.15 Magazine : Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Richard Bohringer.
23.05 Magazine : Lumière.
23.35 Cinéma : La Nuit du chasseur. ■■

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Le village qui attend le soleil. *Pauvre Terre-Neuve.*
21.40 Magazine : Caractères. Du côté de chez elles. Invités : Philippe Aubert *(Elles)* ; Minou Azoulai *(la Vie côté femme)* ; Françoise Dorin *(Au nom du père et de la fille)* ; Amin Maalouf *(le Premier Siècle après Béatrice)* ; Mariella Righini *(Haute Couture)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.
0.00 Sport : Patinage artistique. Championnats du monde de patinage artistique et de danse sur glace.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le Commando oublié.
22.00 Documentaire : Les Cathédrales d'argile des termites.
22.45 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Nikita. ■

LA 5

20.50 Téléfilm : Sous l'uniforme une femme.
22.35 Téléfilm : Cargaison mortelle.
23.55 Magazine : K Dance.
0.20 Journal de la nuit.

M 6

20.40 ▶ Téléfilm : Softwar. De Michel Lang.
22.20 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : L'Ennemi public n° 2.
22.35 Téléfilm : Le Café des Jules.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... André Balland.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Messa di gloria, pour soli, chœur et orchestre, de Puccini ; Les Fontaines de Rome, Les Pins de Rome, de Respighi, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marcello Viotti ; sol. : Fabio Armigliato, ténor, Philippe Fourcade, baryton.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Opportun, à Paris : le Trio du pianiste Dimitri Naïditch.
1.00 Les Voix de la nuit.

Samedi 28 mars

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.15 Divertissement : Vidéo gag.
17.45 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
19.15 Jeu : *La Roue de la fortune.*
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Tiercé.
20.50 Variétés : Succès fous.
22.35 Magazine : Ushuaïa. En Indonésie (2e partie). Les Hommes-fleurs ; Le Mythe de l'enfant varan ; Ujung Kulon ; Jeu indonésien.
23.45 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Formule sport. Football ; Patinage artistique à Oakland (Californie).

A 2

13.30 Magazine : Objectif économie. Du sport aux affaires ; Les Bookmakers à l'assaut du PMU ; Le Triomphe de Laguiol.
14.00 Magazine : Animalia.
14.55 Magazine : Sports passion. Tennis : Coupe Davis (France-Suisse) ; Cyclisme : Critérium international de la route. A 15.20, Tiercé, en direct d'Evry.
18.50 INC.
18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire. *Ermites dans la taïga,* de Vassili Peskov.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Magazine : Double jeu.
0.00 Journal et Météo.
0.15 Soirée spéciale : Les Nuits du ramadan.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono. Afrique, Cameroun, Guyane.

— De 15.00 à 17.30 La Sept —

17.30 Magazine : L'Heure du golf.
18.00 Magazine : Montagne. Glaciers vivants.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 1.30 La Sept —

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Meurtres à China Lake.
15.30 Sport : Handball. OM Vitrolles-Vénissieux.
17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 23.00 —

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 *Le Top.*
20.30 Les Nuls... l'émission.
21.45 Et la fête continue. *Les adieux de nombreuses personnalités aux Nuls.*
22.50 Flash d'informations.
22.57 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Waxwork. □ Film américain d'Anthony Hickox (1988).
0.40 Cinéma : Henry V. ■■ Film britannique de Kenneth Branagh (1989) (v.o.).

LA 5

13.20 Série : K 2000.
14.15 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
15.10 Téléfilm : Maman s'en va-t-en guerre.
16.40 Série : Lou Grant.
17.35 Série : TV 101.
18.30 Magazine : Intégral. Le Camel Trophy.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal.
20.50 Série : Commissaire Schimanski. *Braquage dans un restaurant italien.*
22.25 Série : Deux flics à *Miami.*
23.15 Magazine : Elle en coulisse. Collections de mode hiver 1993.
23.40 Série : Freddy le cauchemar de vos nuits.
0.30 Journal de la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Feuilleton : Deux ans de vacances.
16.45 Série : Vegas.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Les Dents de l'humour.
20.40 Téléfilm : L'Ecole des héros.
22.20 Téléfilm : Le Cœur sur la route.
0.10 Musique : Flashback.
0.40 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.05 Documentaire : Boulez XXe siècle. 3. La mélodie. 15.00 à 17.30 Sait-on jamais.
15.05 Danse : Nuit de Chine.
15.35 Danse : L'Etreinte.
15.50 Documentaire : Vlado Perlemuter.
16.30 Tours du monde tours du ciel.
17.30 Documentaire : Les Sentiers de la réussite.
18.00 Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Michel Portal, nomade's land.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : *Premier convoi.*
22.45 Le Courrier des téléspectateurs.
22.50 Soir 3.
23.10 Téléfilm : L'Ennemi public n° 2.
0.40 Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Sabine Weiss, photographe.
20.45 Dramatique. Troublés, de Daniel Besnehard.
22.35 Musique : Opus. Pierre-Jean Jouve.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Sylvain Renier, écrivain *(le Survivant malgré lui)*.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra. Alceste. Tragédie lyrique en cinq actes, de Lully, par l'Ensemble vocal Sagittarius, la Compagnie Barocco, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : Jean-Claude Malgoire ; sol. : Jean-Philippe Lafont, Colette Alliot-Lugaz, Howard Crook, Sophie Marin-Degor, Gilles Ragon, Jean-François Gardeil, François Loup, Gregory Reinhart, Michel Dens, Véronique Gens, Claudine Le Coz, Miriam Ruggeri, Olivier Lallouette, Douglas Nasravi, Laurence Ansel.
0.08 Les Bruits du siècle. Les rendez-vous de la musique contemporaine.
1.30 Les Sortilèges du flamenco. Par Robert J. Vidal.

Dimanche 29 mars

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.55 Disney parade.
18.25 Magazine : Téléfoot. A 18.25, Loto sportif.
19.20 Tiercé et Météo.
19.30 Elections cantonales 1992 deuxième tour (présentation) et Journal.
20.00 Elections cantonales 1992 deuxième tour. Commentaires et débats ; présentation des résultats ; analyses SOFRES.
21.10 Tapis vert.
21.15 Cinéma : Joyeuses Pâques. □ Film français de Georges Lautner (1984). Avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau.
23.00 Elections cantonales 1992 deuxième tour.
23.50 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Vidéo club.

A 2

13.20 Dimanche Martin (et à 15.50).
14.55 Série : Mac Gyver.
17.30 Sport : Patinage artistique (et à 2.00). Championnat du monde à Oakland (Californie).
18.20 1. 2. 3. Théâtre (et à 1.00).
18.25 Magazine : Stade 2. Basket-ball ; Football ; Les résultats de la semaine ; Rugby ; Tennis ; Cyclisme ; Voile ; Handball ; Boxe française ; Patinage artistique ; Athlétisme ; Les cinquièmes Jeux paralympiques d'hiver de Tignes-Albertville.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 ▶ Téléfilm : Légende. *En Cornouaille, un photographe trouble la vie d'une famille tranquille.*
22.20 Bilan des élections.
22.50 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Mario Vargas Llosa.
23.55 Journal et Météo.

FR 3

13.30 Magazine : Sports 3 dimanche. Tennis ; Tiercé, à Auteuil ; sous réserve de la durée du match de tennis : Patinage artistique ; Les cinquièmes Jeux paralympiques d'hiver de Tignes-Albertville.
17.15 C'est Lulo ! (sous réserve de la durée du match de tennis).
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
20.10 Série : Benny Hill.
20.55 Dessin animé : Run Sheep Run.
21.00 Elections cantonales (deuxième tour) dans votre région. Résultats et commentaires.
22.05 Magazine : Le Divan. Invités : les Inconnus.
22.25 Journal et Météo.
22.40 Sport : Voile. Coupe de l'America : demi-finale (résumé).
22.55 Dessins animés : Spécial Tex Avery. *Johnny Smith and Poker Huntas* (1938) ; *Thugs with Dirty Mugs* (1939) ; *The Heckling Hare* (1941) ; *Batty Baseball* (1944) ; *Jerry Turkey* (1945) ; *Little Tinker* (1948) ; *Senor Droopy* (1948) ; *Counterfeit Cat* (1949) ; *The Cuckoo Clock* (1950) ; *The Chump Champ* (1950) ; *The Peachy Cobbler* (1950) (v.o.).
0.15 Sport : Voile. Coupe de l'America.
0.45 Musique : Mélomanuit. *Quatuor à cordes n° 2, Lettres intimes* (3e mouvement), de Janacek, par le Quatuor Manfred. Invité : Yves Simon.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Pour le meilleur et pour le pire.
15.35 Magazine : 24 heures.
16.35 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : Portrait craché d'une famille modèle. ■ Film américain de Ron Howard (1989). Avec Steve Martin, Tom Hulce, Rick Moranis.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.55 Flash d'informations.
20.05 Ça cartoon.
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : My Left Foot. ■ Film irlandais de Jim Sheridan (1988). Avec Daniel Day Lewis, Brenda Fricker, Ray McAnally.
22.05 Flash d'informations.
22.15 L'Equipe du dimanche. Football ; Stock-car.
0.15 Cinéma : Aujourd'hui peut-être. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1990). Avec Giulietta Masina, Véronique Silver, Eva Darlan.
1.55 Cinéma : Un ange de trop. ■ Film américain de James D. Parriott (1989). Avec Bob Hoskins, Denzel Washington, Chloe Webb (v.o.).

LA 5

13.20 Série : L'Homme de l'Atlantide.
14.10 Série : Simon et Simon.
15.00 Série : Soko brigade des stups.
15.55 Série : Lou Grant.
16.50 Feuilleton : Un Français libre.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Espion, lève-toi. ■■ Film français d'Yves Boisset (1981). Avec Lino Ventura, Bruno Cremer, Michel Piccoli.
22.35 Soirée spéciale élections cantonales. Résultats, commentaires, débat.
23.55 Magazine : Top chrono. Moto : Grands Prix des 250 et 500 cm³ à Suzuka.

M 6

13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.45 Variétés : Multitop.
16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Cinéma : La Colline des bottes. □ Film italien de Giuseppe Colizzi, avec Terence Hill, Bud Spencer.
22.20 Magazine : Culture pub.
22.45 Cinéma : Sœurs de sang. ■■ Film américain de Brian De Palma (1973). Avec Margot Kidder, Jennifer Salt, Charles Durning.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.20 Opéra : Echo et Narcisse.
15.55 Flash d'informations (et à 17.05, 18.05, 18.55, 19.55).
16.00 Danse : Hommage à Serge Lifar.
16.30 Documentaire : Les Artisans de Jean Renoir.
17.10 Téléfilm : Le Café des Jules.
18.10 Documentaire : Maîtres des rues.
19.00 Documentaire : Kazimir Malevitch.
20.00 Documentaire : Les Sentiers de la réussite.
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : Victimas del Pecado. ■■ Film mexicain d'Emilio Fernandez (1950).
22.00 Le Dessous des cartes.
22.05 Cinéma : Pépé le Moko. ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936).
23.35 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La Dynamique du funéraire, par Cécile Hamsky ; Le Chemin des larmes, par *René Farabet.*
22.35 Musique : Le Concert (donné le 17 mars au studio 105 de la Maison de Radio-France) : South African Friends.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 7 février à Radio-France) : Septuor en mi bémol majeur op. 65 pour trompette, deux violons, alto, violoncelle, contrebasse et piano. Trio pour piano et cordes de Saint-Saëns ; Quintette en mi bémol majeur pour piano et cordes op. 44, de Schumann, par les solistes de l'Orchestre national de France.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Symphonie n° 4, en ut mineur, de Schubert ; Symphonie n° 5, de Honegger ; Tannhauser, ouverture, de Wagner.
23.35 Mère obscure père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Œuvres de Raff, Reger, Mozart.
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Japon. Le luth Sharmisen de Tsugaru, par Takashaschi Chikusan.

Le Monde

L'élection des présidents de conseils régionaux

Auvergne : M. Giscard d'Estaing

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

M. Valéry Giscard d'Estaing a été réélu, vendredi matin, dès le premier tour de scrutin, à la présidence de la région Auvergne avec 24 suffrages sur 47. L'ancien président de la République a recueilli la totalité des voix des élus UDF/RPR. Quant au groupe socialiste, il avait fait savoir, avant le vote, *« qu'il ne présenterait pas de candidat et qu'il s'exprimerait par un vote blanc »*.

Mme Danielle Auroi, présentée par les Verts et Génération Ecologie, a obtenu 5 voix, MM. Guillaume Laybros (PC) et Claude Jaffrès (FN) 4 voix chacun. Il y a eu 10 bulletins blancs, ceux des neuf socialistes et de M. Jean-Pierre Lallite, unique élu de la liste CNPT. Après son élection, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir que, pour l'avenir, l'Auvergne bénéficierait *« d'une gestion sobre, économe et honnête »*. Il a également souligné que la fiscalité serait modérée et que la région ne recourrait à l'emprunt que pour des investissements à long terme.

J.-P. R.

Rhône-Alpes : M. Millon (UDF-PR)

LYON

de notre bureau régional

M. Charles Millon (UDF-PR) a été réélu, vendredi 27 mars, au troisième tour de scrutin, président du conseil régional Rhône-Alpes avec 64 voix sur 157 conseillers. Le candidat du Front national, M. Bruno Gollnisch, a obtenu 29 voix, celui du groupe PS-MRG, M. Jean Auroux, 25 voix et celui du PCF, 11 voix. Les écologistes ont présenté deux candidats distincts au troisième tour : M. Philippe Lebreton, pour Génération Ecologie, a obtenu 11 voix, et Mme Sakina Bakha (Verts), 10 voix. Sept conseillers se sont abstenus. Ils avaient, aux deux premiers tours, soutenu M. Haroun Tazieff.

B. C.

Aquitaine : M. Valade (RPR)

BORDEAUX

de notre correspondante

M. Jacques Valade (RPR) a été élu président du conseil régional d'Aquitaine au troisième tour de scrutin, vendredi 27 mars, avec les seules voix de la droite institutionnelle. Le dauphin de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux a obtenu 32 voix, correspondant aux 31 élus de la liste UDF-RPR et à la voix d'un CNI dissident des Pyrénées-Atlantiques.

L'ensemble des groupes désormais représentés à l'Assemblée Aquitaine a maintenu ses candidats au troisième tour de scrutin. M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, candidat du groupe socialiste, n'a pu rassembler que les 20 voix des siens.

G. DE M.

Poitou-Charentes : M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR)

POITIERS

de notre correspondant

Il a suffi de deux tours au président sortant du conseil régional de Poitou-Charentes, M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), pour retrouver son siège, par 28 voix contre 14 à M. Philippe Marchand (PS), ministre de l'intérieur, 5 à M. Jean-François Galvaire (FN), 4 à M. Alain Rémond (Verts), 3 à M. Paul Fromonteil (PC) et 1 bulletin blanc.

M. L.

Midi-Pyrénées : M. Marc Censi (UDF-PR)

M. Marc Censi (UDF-PR) a été réélu président du conseil régional de Midi-Pyrénées par 46 voix contre 27 à M. Lionel Jospin (PS), 6 à M. Bernard Antony (FN), 5 à M. Michel Veyssiere (PC), 4 à M. Michel Ghirardi (Verts) et 3 à M. Henri Farreny (Verts sout. GE).

Pays de la Loire : M. Olivier Guichard (RPR)

M. Olivier Guichard a été réélu dès le premier tour de scrutin président de la région des Pays de la Loire. Avec 48 voix, contre 13 à M. Claude Evin (PS), 8 à M. René Bouin (FN), 7 à M. Jean-Claude Demaure (Génération Ecologie), 6 à Mme Mireille Ferri (Verts), 6 à M. Jean Monnier (FU) et 1 à M. Louis Bernié (CNPT), l'ancien ministre a, comme prévu, fait le plein des voix de l'union de l'opposition, ce qui lui donne la majorité absolue.

Y. R.

Bourgogne : M. Soisson (France unie)

DIJON

de notre envoyée spéciale

M. Jean-Pierre Scisson, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative, chef de file du mouvement France unie, a été élu, vendredi 27 mars, au troisième tour de scrutin président de la région Bourgogne, par 25 voix contre 24 à son adversaire du RPR, M. Dominique Perben, député de la Saône-et-Loire maire de Chalon-sur-Saône. M. Soisson n'avait déclaré sa candidature qu'au troisième tour de scrutin, M. André Billardon (PS), député, ayant retiré la sienne après le deuxième tour. Le PCF et le Front national ont tous deux maintenu leur candidature au troisième tour.

M. Jean-Marie Langoureau (PC) a réuni sur son nom les trois voix communistes, mais les voix du Front national, fort de huit élus au conseil régional, se sont portées en partie sur M. Soisson, puisque son candidat, M. Pierre Jaboulet-Vercherre n'a obtenu qu'une seule voix au troisième tour, au lieu de huit aux deux premiers. Il y a eu 4 bulletins blancs, dont celui du seul élu Chasse, pêche, nature, traditions et ceux des deux socialistes dissidents de Côte-d'Or. Cette victoire surprise de M. Soisson s'explique, d'une part, par le refus de M. Perben de conclure un accord de gestion avec le Front national et, d'autre part, par la vive tension qui a opposé M. Marcel Lucotte, sénateur, président du groupe des Républicains et indépendants du Sénat, à M. Perben, ce dernier lui ayant ravi la candidature de l'opposition au mépris des accords nationaux de l'UPF.

P. R.-D.

Alsace : M. Marcel Rudloff (UDF-CDS)

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Marcel Rudloff (UDF-CDS) a été réélu au troisième tour de scrutin président de la région d'Alsace par 23 voix contre 15 à M. Antoine Waechter (Verts) et 9 à M. Yvan Blot (FN). M. Rudloff se succède ainsi à lui-même avec tous les suffrages de la liste UPF conduite par M. Daniel Hoeffel (UDF-CDS), celui de Femmes d'Alsace, deux voix d'Alsace d'abord (ex-FN) et les trois voix de la liste dissidente de M. Adrien Zeller (UDF-CDS).

M. S.

Basse-Normandie : René Garrec (UPF-PR)

M. René Garrec (UPF-PR) a été réélu vendredi matin président de la région Basse-Normandie au premier tour de scrutin par 24 voix contre 9 à M. Louis Mexandeau (PS), 5 à M. Fernand Le Rachinel (FN), 3 à M. Didier Anger (Verts), 1 à M. Marc Bellet (PC) et 1 à M. Léon Lemonnier (Verts diss.). Il y a eu 4 bulletins blancs.

Haute-Normandie : l'UPF boycotte la séance

ROUEN

de notre correspondant

L'élection du président du conseil régional de Haute-Normandie a été reportée au lundi 30 mars en raison de l'absence de quorum provoquée par la défection des dix-neuf élus de l'UPF. Tous les autres groupes étaient présents. Arrivé à l'hôtel de région quinze minutes après que Mme Colette Privat (PCF), doyenne d'âge, eut levé la séance, M. Antoine Rufenacht, tête de liste de l'UPF, a indiqué que *« l'élection doit s'effectuer dans la sérénité et dans la clarté »*.

M. Laurent Fabius, chef de file du PS, a estimé que l'attitude de l'UPF est *« dommageable pour la démocratie »* et s'est dit persuadé que *« la droite veut négocier en sous-main avec l'extrême droite »*. Les écologistes, les Verts notamment, ont copieusement hué M. Rufenacht lors de son arrivée à l'hôtel de région. M. Bernard Frau, pour Génération Ecologie, a jugé *« inexpliquable »* l'absence de l'UPF. Même commentaire au PCF, qui n'a pas voulu dévoiler ses intentions sur son soutien éventuel à M. Fabius. Ce dernier a toutefois indiqué qu'il avait obtenu l'engagement que le PCF voterait pour lui au troisième tour, ce que n'ont pas confirmé les communistes.

E. B.

Centre : M. Dousset (UDF-PR)

ORLÉANS

de notre correspondant

Après trois tours de scrutin, M. Maurice Dousset (UDF-PR) a été réélu, vendredi 27 mars, président du conseil régional du Centre. M. Dousset a obtenu, sur 66 votants, 32 voix contre 18 à M. Yves Dauge (PS) et 3 à Mme Marie-Hélène Aubert (Verts). Il y a eu 5 bulletins blancs. Le Front national n'a pas participé au troisième tour de scrutin.

R. G.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les chemins de l'enfer

C'ÉTAIT l'émeute hier à la gare Montparnasse, la révolte des banlieusards. En tombant sur un caténaire de la ligne Dreux-Paris-Dreux, un arbre a fait déborder un énorme ras-le-bol. Ils ont bloqué le départ des TGV. Ce qui a incité les voyageurs en rade à manifester. Manifester leur sympathie pour ces malheureux.

Tiens, comme c'est curieux ! De quoi ils se plaignent ? Qu'est-ce qu'on leur fait ? Rien. Rien de spécial. On les entasse, dans des wagons à bestiaux qui font la pause, histoire de souffler un peu, entre deux gares où les troupeaux piétinent interminablement sous des haut-parleurs murés dans un silence méprisant. On va quand même pas fournir des explications à des veaux ! Pourquoi pas des excuses, pendant que vous y êtes ! L'heure d'arrivée n'est affichée nulle part. Ah si ! pardon, à l'horloge pointeuse de votre boîte ! Et, là, le chef, lui, il donne de la voix : Encore en retard ? Vous vous foutez de moi ou quoi ?

Si c'est pas la faute à un arbre, c'est la faute à une locomotive, et si c'est pas la faute à une locomotive, c'est la faute à... On sait pas. C'est « indéterminé » ! Pas question non plus d'ajouter des trains supplémentaires matin et soir sur les lignes de banlieue. On en supprime, au contraire. Sans prévenir, là, non plus.

J'ai sous les yeux la photocopie de la lettre qu'un de mes lecteurs a adressée au ministre. Il lui réclame le remboursement de ses titres de transport de février et mars. Et il exige la création d'une Carte Orange Places Debout, vu qu'on en trouve jamais d'assises. La RATP a supprimé la 1re classe. La SNCF, elle, a relancé la 3e classe. C'est plus des chemins de fer, c'est les chemins de l'enfer. Et il signe : Un usager usé.

Un usager usé, vous savez ce que ça donne ? Non ? On vous l'a pourtant dit dimanche dernier : un électeur écœuré.

Accusé de mêler les dogmes et la psychanalyse

Le théologien catholique Eugen Drewermann est suspendu

Eugen Drewermann, théologien catholique allemand, prêtre et psychothérapeute, a été suspendu de ses fonctions de prêtre, jeudi 26 mars, par Mgr Johannes Degenhardt, l'archevêque de Paderborn (Rhénanie du Nord-Westphalie).

Déjà interdit de cours à la faculté de Paderborn en octobre 1991 et interdit de prédication en janvier dernier à la suite d'un entretien accordée à l'hebdomadaire *Der Spiegel* (*le Monde* du 15 janvier), Eugen Drewermann est accusé de mêler les dogmes et la psychanalyse. Le théologien reproche à l'Eglise de ne tenir aucun compte de l'exégèse biblique moderne et de persister à présenter comme des vérités historiques ce qui n'est, à ses yeux, que récit symbolique. Il met par exemple en doute la naissance de Jésus à Bethléem, la virginité de Marie et la résurrection du Christ (*le Monde* du 18 février).

□ **DJIBOUTI : nouvelle mission de M. Dijoud.** – Le directeur des affaires africaines et malgaches au ministère français des affaires étrangères, M. Paul Dijoud, qui a entamé, mardi 24 mars, une quatrième visite à Djibouti, s'est déclaré, jeudi, *« optimiste »* sur la suite de sa mission et *« sur l'évolution vers un régime démocratique »* à Djibouti, *« à condition que la bonne volonté de tous se confirme »*.

La mort de l'écrivain Jacques Syreigeol

L'écrivain Jacques Syreigeol, tard venu à la littérature par le biais du roman noir, est mort mercredi 25 mars, à La Roche-sur-Yon (Vendée). Il était âgé de cinquante-six ans *(nos dernières éditions du 27 mars)*.

Un paysan vendéen, simple et fruste, injustement accusé de viol, qui poursuit, avec une logique froidement insensée, une vengeance aux accents bibliques ; un combattant de la guerre d'Algérie, qui cherche désespérément à rassembler une mémoire saccagée, au point de ne plus savoir s'il fut du camp des massacreurs ou des massacrés : les héros de Jacques Syreigeol évoluaient dans un univers hésitant, entre extrême lucidité et folie, en conservant, par-delà le monde de violences qu'ils traversaient ou déchaînaient, une sorte d'innocence. Sans doute faut-il y voir l'influence de la première vocation de ce passionné de littérature : médecin psychiatre, il était un spécialiste de l'enfance inadaptée et avait créé et animé de nombreux centres médico-éducatifs.

Né en 1935 à Oran, Jacques Syreigeol avait plus de cinquante ans lorsque parut, en 1990, dans la « Série noire » son premier roman, *Vendetta en Vendée*, suivi, quelques mois plus tard, d'*Une mort dans le djebel*, tous deux immédiatement salués par la critique. *« Il rejoint les meilleurs du genre »*, écrivait, dans ces colonnes, Patrick Raynal. Nombreux furent ceux à penser que Gallimard détenait, avec cet inconnu, un auteur d'avenir. Mais la maladie n'aura laissé à Jacques Syreigeol que le temps d'achever, avec *Miracle en Vendée* son « triptyque en noir » (1) et un roman pour enfants, qui doit paraître prochainement.

B. A.

(1) No 2260 dans la « Série noire » ; *Vendetta en Vendée* et *Une mort dans le djebel*, publiés en 1990 dans la même collection, portent respectivement les nos 2220 et 2242.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comprend un cahier « Monde Sans visa » folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1992 a été tiré à 512 344 exemplaires.

Demain : « le Monde-l'Économie »

En raison de la publication dans notre édition du lundi 30 mars, datée 31, des résultats du second tour des élections cantonales, notre supplément hebdomadaire « le Monde-l'Économie » sera publié demain sur huit pages dans notre édition datée 29-30 mars.

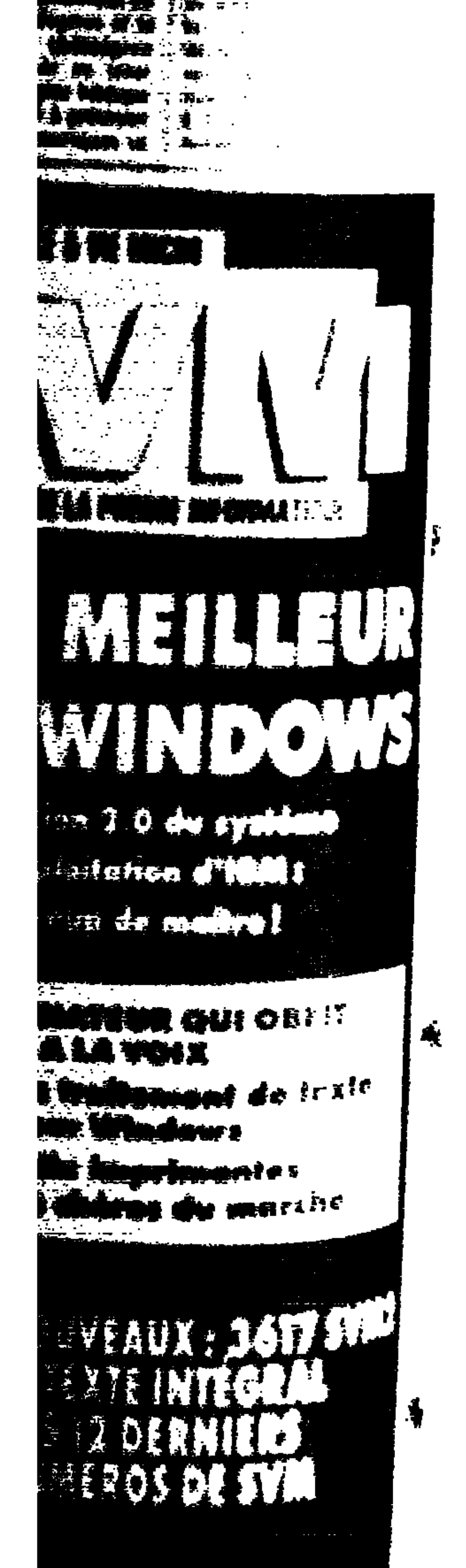




Le Monde

SANS • VISA


PHILIPPE LAFON/ODYSSEY



« Gens simples, difficiles à manier »

Oublié aux portes du Sahara marocain, le djebel Sarhro abrite des nomades guettés aujourd'hui par la sédentarisation. Ce décor de pierre fut le théâtre du dernier combat de la « pacification » française au Maroc en 1933. *« Des gens simples mais difficiles à manier »*, résuma l'autorité. Evocation.

ON l'appelait la montagne du Départ. Depuis le Dra, deux bonnes journées de marche étaient nécessaires pour l'atteindre. Elle surgissait du reg, et sa masse changeante – tantôt elle avait la forme d'un casque, tantôt elle s'épanouissait en pétales de pierre – finissait par devenir obsédante. A ses pieds s'étendait un cimetière avec ses pierres dressées, comme si les morts jetaient un appel désespéré. Les deux pistes se croisaient là, imperceptiblement, cheminaient un temps côte à côte, comme si les caravanes, après avoir couché un des leurs, avaient besoin de présence humaine.

Une jeune Berbère gardait les lieux des chacals. Un enclos protégeait sa hutte. Trois petits enfants jouaient sur le chaume. Youssef hochait la tête sans se moquer lorsque la jeune femme expliquait que l'intérieur de la montagne renfermait une grande cité peuplée d'êtres plus nombreux que les étoiles du ciel. D'autres nomades racontaient qu'elle était remplie de feu ou pleine de vent. Youssef à la fois redoutait et était attiré par ce haut plateau caillouteux, incliné vers le ciel, où l'alfa était maigre, qui servait de passage aussi bien aux vivants qu'aux morts. Ici, la mort était dépourvue de cérémonial. Elle survenait au bout d'une grande fatigue. Elle se fondait dans la nature, dans la rocaille, elle était le paysage même.

Youssef rajustait son petit sac de cuir rouge noué par une cordelette autour de son épaule par-dessus son burnous, houspillait sa mule. Puis le plateau se fracturait. La piste franchissait un torrent qui, au seuil de ce printemps, sautait de vasque en vasque, où les muletiers faisaient une longue pause pour faire boire les animaux. Youssef pensait déjà à la revente de sa mule au souk en septembre. Achat et revente s'équilibraient autour de cinq mille à six mille dirhams. Sans doute avait-il bien fait de l'acheter tôt en début de saison, ensuite les prix grimpaient vite à cause de la forte demande pour les battages. Les mules savaient tout faire ici, y compris descendre les pentes verglacées du Tamajgalt.

Le désert disparaissait brusquement d'un coup de baguette magique et l'on pénétrait dans un vallon sous une voûte bourdonnante d'amandiers en fleurs. Deux maisons – les premières depuis le lever du jour – dominaient quelques parcelles d'orge. Le hameau s'appelait Igli. Youssef aimait ce campement au bord du ruisseau planté d'une haie de bouleaux argentés, droits comme des oriflammes.

Lorsque les hommes avaient dressé les tentes, dans le soir glacial, Ahmed se glissait au milieu des muletiers pour écouter Youssef. Ahmed, qui portait un bandeau vert et rentrait ses doigts gourds sous sa djellaba, avait dix ans et n'était jamais allé à l'école parce que celle-ci était à une journée de marche, au pas d'un nomade et non pas d'un Européen. L'école la plus proche qui se trouvait à Hanedour à l'entrée du massif, un préfabriqué posé sur une crête afin qu'elle soit visible de tous les villages environnants, ressemblait à une arche de Noé, flottant sur un océan de rocaille, et son instituteur semblait désespéré.

On était à la veille de la fête du Trône. A Boumalne, à l'autre sortie du Sarhro, les drapeaux inondaient les rues. De grandes tentes où étaient exposés les projets gouvernementaux étaient ornées de portraits royaux. Comme l'électricité ou le médecin, l'imagerie royale n'avait pu atteindre Igli. Les hommes, sous les yeux des femmes qui pliaient sous de lourds fardeaux de branchages, s'accordaient simplement plus de repos. Youssef, le doyen des muletiers d'Iminouarg, était un des derniers survivants de la résistance berbère, et au cœur de ce djebel Sarhro, à quelques heures de marche derrière les crêtes sombres qui surplombaient Igli, avait assisté au combat de Bou Gafer en 1933, où avait été tué le fameux « homme rouge », le capitaine de Bournazel, et qui mit un terme à la « pacification » française entreprise par le protectorat.

C'était le temps triomphant de la colonisation. Et, dans le sillage de Lyautey, le Maroc apparaissait comme son champ d'expérience idéal. Comme l'explique par exemple Victor Piquet, vers 1925 : *« Les nations colonisatrices rencontrent tantôt des races qui s'éteignent comme dans les Amériques du Nord et du Sud, tantôt des peuples en pleine vitalité dont le génie est incompatible avec le leur, comme il arrive en Extrême-Orient. Il est exceptionnel qu'une puissance européenne soit mise en contact avec un peuple dont l'assimilation lui paraît possible. La France au Maroc a cette heureuse fortune. »*

Les hommes de Lyautey jouent la carte « berbère ». On oppose parfois pesamment les Arabes et ces solides montagnards qui bénéficient d'une sorte d'antériorité du sol. Aux jeunes nationalistes d'Allal el Fassi, qui accusent la France de vouloir diviser pour régner et détruire l'unité marocaine, les idéologues du protectorat répondent que la France n'est pas venue au Maroc pour détruire *« la civilisation berbère »*. Ce qui est d'ailleurs contradictoire avec l'*« assimilation »*. Car on en est persuadé : l'Atlas va devenir une *« province française »*, et les fameux Aït Atta, les tribus qui nomadisent entre la montagne et le Sahara, *« encore à demi sauvages »* seront bientôt *« ouvriers d'usine »*, ou *« conduiront des bus »* à Casablanca après avoir été un temps enrôlés – il faut bien qu'ils paient leur écot – comme *« tirailleurs en Rhénanie et en Syrie »*.

Cela voulait dire des Berbères pacifiés. Or, au début des années 30, ceux-ci opposent encore une farouche résistance au sud et à l'est de Marrakech, sur les confins méridionaux de l'Atlas. Début 1933, elle ne se limite plus qu'au djebel Sarhro, un massif présaharien qui culmine à 2 700 mètres à l'est de Ouarzazate, et qui échappe au contrôle du Glaoui. Mais, comme il s'agit du dernier carré d'insoumis, la lutte promet d'être rude. Aussi, le commandement français décide de frapper fort. Deux détachements sont constitués, le premier aux ordres du général Catroux, avec quatre harkas, au total près de cinq mille hommes, la plupart appartenant à des tribus Aït Atta soumises, qui ont des parents parmi les rebelles. Le second détachement – un millier d'hommes avec notamment des éléments de la légion étrangère – est commandé par le général Giraud. Et, pour compléter le dispositif d'anéantissement, quatre escadrilles d'aviation se mêlent aux opérations. Cela préfigure presque les méthodes qui auront cours vingt-cinq ans plus tard sur le sol algérien.

En face, on présume que les frères Ba Sellam, chefs de la dissidence, se sont enfermés dans le Sarhro avec huit cents familles, des Aït Ouahlim, des Aït Khebbach, de la confédération des Aït Atta, qui peuvent mettre sur pied un millier de guerriers. Bousculés sous le nombre, les rebelles reculent, occupent un bastion abrupt, le Bou Gafer, au milieu d'une dépression. Pendant dix jours, à la fin du mois de février, les attaques pour les déloger échouent, de nombreux officiers sont tués et, parmi eux, un jeune spahi, très populaire dans les goums, le capitaine Henry de Bournazel. Le siège durera quarante-deux jours. Privés de tout, les assiégés se rendent, les frères Ba Sellam négocient. On dénombra quatre cent quatre-vingt-dix familles, cent quatre-vingt-quinze fusils « à tir rapide », et cent soixante-quatorze autres « modèles 1874 ». La « pacification » au Maroc était pratiquement terminée, et le makhzen, c'est-à-dire le pouvoir central, reconnu à peu près partout.

L'événement fut considérable en France. Car le pays, alors que des nuages s'amoncelaient sur l'Allemagne, avait besoin de se fabriquer des héros. Tout ce qui se passait sur le sol d'Afrique pouvait lui en fournir. *« L'Orient est d'abord la patrie de la jeunesse des âmes »*, disait Hermann Hesse. On était pris de passion pour ces êtres évanescents, de Foucauld à Psichari, qui traversaient la vie comme des météores. En 1932, les éditions Plon avaient publié, avec une préface de Claudel, les carnets de route de Michel Vieuchange. Ce jeune homme de vingt-six ans, né à Nevers, déguisé en femme berbère, avait pénétré dans les régions dissidentes du Sud marocain et du Rio de Oro avant de revenir mourir épuisé à Agadir. Mais la course de ce nouveau Rimbaud ravagé par la dysenterie et la vermine, aussi nu que saint François d'Assise, comme disait Claudel, était trop ascétique.

Lorsque, en 1933, l'opinion apprend la mort de Bournazel, l'écrivain Henry Bordeaux, qui a déjà dépassé la soixantaine et a franchi les portes de l'Académie, s'enflamme brutalement pour le *« jeune chef »* et décide de poursuivre à travers le Maroc *« l'ombre du héros »*, de recueillir sur place même ses *« derniers gestes »*. Un an après l'événement, Henry Bordeaux est dans la montagne du Sarhro, longe en automobile *« le massif formidable aux aiguilles déchiquetées »*.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

Lire la suite page 28

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

La clincaille du Bazar

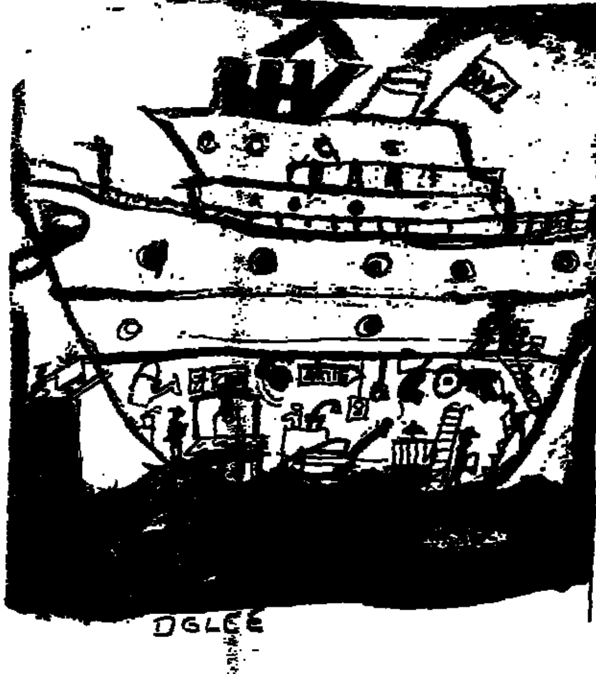
C'EST un peu comme ce gars sérieux qui tente d'ignorer les vœux insistants d'un jeune ingénu : *« Pas le temps de te dessiner un mouton. Je bricole. »* Penché sur le solide établi mis à la disposition de la clientèle, un homme débarrassé de sa veste tord une tige de métal. Mes questions parviennent à peine à ses oreilles. *« Ça sera un spot »*, finit-il par soupirer en serrant les mâchoires de l'étau. *« Du 150 watts. On n'en trouve pas. Alors je fabrique ça moi-même. »*

Sur le stand nº 3 des « cuirs et crépins », ça sent le caoutchouc. Diverses pointures y battent la semelle à la recherche de talons de chaussure. Du brouhaha ambiant surnage un son de cloche. Il nous ramène sur le stand nº 7 des « fers forgés ». Une dame, la cinquantaine distinguée, regarde alentour, jetant un sourire espiègle à qui l'aurait surprise en train de tintinnabuler. Face à elle, une batterie de clochettes et de grelots attend confiante que sonne à nouveau l'heure de la récréation. Elle viendra bientôt ; juste le temps pour d'autres turbulents jacquemarts de s'engouffrer dans « le Bazar ».

Ils auront pour la plupart choisi les entrées de la rue de Rivoli, face à l'aile nord de l'Hôtel de Ville où l'on aperçoit Viollet-le-Duc statufié en train de potasser son... (extrapolons), son dictionnaire du mobilier. En face donc, il y a le Bazar de l'Hôtel de Ville – le BHV : six étages pleins à craquer de meubles, de tentures, de vaisselles, d'habits, etc., et un sous-sol gorgé de quincailles. *« Le plus gros QI d'Europe »*, soutient-on ici. « QI » ? La quincaillerie si l'on préfère.

On y navigue par temps clair ce samedi après-midi. Depuis quelque temps, le chaland déserte un peu la cale. Notre économie est au creux de la vague. *« Quand on construit moins, les gens s'équipent moins »*, diagnostique Jean-Claude Richard, à la fois acheteur – *« celui qui crée l'article »* – et quincaillier en chef. Il revendique 17 657 références. Une référence, c'est un article. 350 fournisseurs, à 98 % français, se partagent le gâteau : 100 000 « débits » (achats) par mois. Les prix s'échelonnent de 50 centimes, la bille de roulement (0,3 mm), à 9 595 F, l'ouvre-portail automatique. Mais laissons les chiffres pour nous bricoler une image.

Le désordre d'une chambre d'enfant. Des jouets partout. Des gosses qui piochent dans des boîtes et mélangent tout : les vis inox avec les pitons en laiton et les rondelles en acier. Une aire de jeu sens dessus dessous. Un grand Meccano. On a beau chercher, réfléchir, chercher de nouveau... il y a toujours ce « machin » introuvable qui ressurgit en vous mordant les fesses. C'est aussi la voix forte d'une matrone qui ordonne d'y mettre de l'ordre. Rien à faire. C'est rangé comme ça. C'est du « vrac ». 1 020 mètres carrés de désordre organisé.



CETTE science du méli-mélo en trompe-l'œil ne date pas d'hier. *« Dans le temps, la publicité du Bazar disait qu'on pouvait peser soi-même ses clous. »* Aujourd'hui, ils sont vendus en sachets mais pour l'essentiel l'esprit n'a pas changé : les comptoirs en bois sont encore quadrillés de casiers ; les casiers sont toujours débordants de clincaille vendue en vrac.

Fidèle parmi les fidèles, Daniel Chaumont a conservé sa vieille balance à clous dans un recoin du comptoir nº 11 des « cornières et profilés ». Entré au magasin en 1957, le doyen des quincailliers orchestre six cents articles divers et variés : le mousqueton pour la laisse du chien, la girouette « motif coq » en cuivre rouge, « la tôle déployée » pour le blindage des portes... Le client choisit à l'unité près ou l'emporte au mètre. Témoin ce cafetier. Il veut ses cent soixante pouces de chaîne en acier zingué. *« C'est pas pour l'enchainer »*, sourit-il en indiquant sa cavalière. *« En fait, c'est pour attacher des fûts entre eux. »* Il est venu à la quincaillerie de la Rotonde Rivoli parce que *« c'est à côté et bien monté »*.

Cet endroit, en réalité, est beaucoup mieux que cela : un musée des arts et traditions populaires. Un musée au style un peu heurté : le superflu toise l'usuel ; le plastique croise le fer ; pour peu le *« high tech »* chercherait des noises à l'antique. Encore n'est-ce qu'une vision des choses. On pourrait aussi se dire qu'un brut de fonderie est grossièrement beau. Mais on ne peut, finalement, pas échapper à l'inventivité mise en œuvre, et ignorer que la matière (minérale, animale, végétale) transformée, que l'objet domestiqué, sont parmi les plus belles conquêtes de l'homme.

« BON, alors ça vous laisse rêveur ou pas ? », demande la démonstratrice Fisher à un badaud distrait par des chevilles couchées sur le comptoir. Rêveur, un peu. Excité, beaucoup, de se retrouver ainsi dans la caverne d'Ali Baba : des ressorts, des ventouses, des vis, des porte-clés, des plaques de rue, des systèmes d'alarme, des boules de rampes d'escalier, des tonneaux en châtaigner, des garde-manger, poignées de valise, bouchons couronnes, clés de pendule, têtes de bergère, coffres-forts, roulettes, serrures à larder, les embauchoirs, les charnières pianos, les chevilles en chêne, les armoires à vin, les hygromètres à cheveux, les mesures à grain, les poignées de porte, etc., etc. *« Notre force, c'est notre choix »*, résume Jean Levasseur, adjoint au chef des rayons. *« Les gens viennent chercher la possibilité de choisir dans deux cents modèles de boîtes aux lettres ou d'acheter cinq vis et non pas les quarante-cinq que l'on met dans un blister. »*

La marchandise, livrée à partir des entrepôts d'Ivry-sur-Seine, est répartie dans les linéaires de Rivoli depuis « l'église », une grande salle de triage au deuxième sous-sol. Un palier plus haut, c'est le « paradis » (des bricoleurs). Un petit coin d'« enfer » aussi pour les vendeurs – on compte 60 000 visiteurs en un seul samedi ! Il faut des nerfs solides. *« Bonjour, j'voudrais savoir un renseignement. Où c'est que j'pourrais trouver... c'est pour faire tenir une porte de placard. Vous savez comme un truc aimant ? »* Ce client un peu empêtré dans ses idées, trouvera son « truc aimant » au stand nº 7. Là, un vendeur en blouse verte lui désignera un « bec de perroquet ». Sans un tel personnel de vente, pas de « vrac », pas de clinquant Bazar, pas de clients bizarres.

« Une dame m'a apporté une photo, met bas ce chef de « bergerie » (comptoir). *Elle s'était déguisée avec des chaînes ! Y'avait son copain aussi ! Y'en a qui aiment ça. »* D'autres sont plus sages. Ces vieilles ménagères, par exemple, qui ne conçoivent pas de linge blanc sans lessiveuse en tôle galvanisée. Ces Chinois travailleurs en « diables » (porte-charges). Cet étudiant, plan de guillotine sous le bras, qui compte sur la clincaille du Bazar pour briller au monôme. On voit également des laborantins, chercheurs avides de bouchons de topettes. Une dame emportant un pressoir en bois pour faire son jus de pomme. Des artisans matinaux – ils font la moitié du chiffre d'affaires ! – venus se dépanner en cônes de chantier. Un palefrenier d'Euro-Disneyland à la recherche de seaux galva pour ses dadas. *« Ça rouille pas. On peut les laisser dehors. »* Ces femmes célibataires, très peu bricoleuses mais bien forcées de visser. Ces jeunes ménages encore à fabriquer. Ce designer allumé qui tresse des tiges filetées en lampes de chevet. Ce client pour qui fer à cheval rime avec portemanteau. Cette artiste venue s'encadrer. Cette autre qui suspend des entrées de serrures en broches... et ces inévitables touristes japonais pour le cliché. Un monument.

Pierre Pinelli

ESCALES

L'Angleterre aux Caraïbes

C'est avec une certaine ostentation que l'île de la Barbade affiche son originalité. Il est vrai que cet énorme récif corallien de 430 kilomètres carrés ne ressemble en rien à ses proches et montagneuses voisines de la Martinique et de Sainte-Lucie. Les volcans des Antilles lui ont toutefois expédié leurs poussières par un jeu compliqué de vents d'altitude et d'alizés. Résultat : une mince couche fertile qui permet à l'île, au climat moins humide que ses voisines, de bénéficier d'une végétation qui, toutefois, ne se fait jamais envahissante. On y voit encore quelques-uns de ces banians dont les racines aériennes et filamenteuses comme des poils de barbe lui ont valu, de la part des navigateurs portugais, le nom de « Barbados ». Le paysage vallonné culmine à 300 mètres, sur la côte orientale, face au somptueux spectacle de l'Atlantique.

Ignorée par Christophe Colomb, la position avancée de la Barbade dans l'océan explique cependant ses liens avec la lointaine Europe. L'indépendance, acquise en 1966, est loin d'avoir effacé trois siècles de présence britannique. Le fier Parlement, véritable Westminster de corail, trône dans la capitale, Bridgetown, à côté de la statue de Nelson, sur l'inévitable Trafalgar Square. On roule à gauche, bien sûr, et on s'habille le soir pour boire du Mount Gay, un des plus vieux rhums du monde qui rappelle les meilleurs whiskies.



J. BOORMAN

Les *chattel houses*, ces minuscules maisons de bois importées, démontées, des Etats-Unis, et qui parsèment toute l'île, se donnent des allures de pavillons anglais avec bow-windows et jardinets coquets. De sombres églises de style Tudor émergent de champs de canne à sucre verts comme des pelouses. Les enfants sortent des écoles en uniformes et cravates clubs. Un rien suffirait pour voir dans une averse tropicale un crachin britannique.

D'autant qu'à côté du sport-roi, le cricket, les *bajans* – c'est ainsi que s'appellent entre eux les Barbadiens, – se passionnent pour les courses de chevaux et ne dédaignent pas le golf. Des activités qui ne sont pas à la portée de tous, même si la population locale se montre très soucieuse de son apparence. A preuve le nombre de « joggeurs » et de « vététistes » qui sillonnent les routes, y compris lorsque la nuit est tombée.

Les conditions de navigation exceptionnelles sur la côte sud de l'île ont, jusqu'à présent, été une des seules raisons qui ont conduit les Français à visiter la Barbade. Le Club Mistral accueille, en effet, dans ses deux centres de planche à voile, les adeptes des vagues. La semaine dans un studio pour deux personnes de l'hôtel Silver Sands, avec voyage et location de matériel, est proposée par Skylark Voyages (8, rue Charlot, 75003 Paris, tél. : 48-04-96-97) pour 8 000 F, en avril. Pour des vacances plus traditionnelles sur la côte ouest aux plages immaculées, Jet Tours propose des voyages et des séjours d'une semaine à l'hôtel Kings Beach pour 11 250 F, et Kuoni des séjours d'une semaine dans les palaces Sandy Lane et Royal Pavilion, de 12 980 F à 14 480 F. Deux voyagistes présents dans toutes les agences de voyages. Les possibilités d'hébergement sont innombrables dans l'île, un peu délaissée, ces derniers temps, par la clientèle nord-américaine. Il est donc intéressant de profiter des correspondances très pratiques mises en place, entre Fort-de-France et la Barbade, par Air Martinique (57, rue Pierre Charron, 75008 Paris, tél. : 49-53-05-55), à l'arrivée de ses vols de métropole.

C. de C.

Une soirée chez Shakespeare

Depuis le 26 mars la saison de la Royal Shakespeare Company est ouverte au théâtre de Stratford. Elle s'achèvera le 12 septembre. A l'affiche, cinq comédies de Shakespeare : *la Mégère apprivoisée, Comme il vous plaira, le Conte d'hiver, les Joyeuses Commères de Windsor*, au Royal Shakespeare Theatre, *Tout est bien qui finit bien*, au Swan Theatre. Ce qui restait jusqu'ici un désir difficile à satisfaire lors d'un court séjour dans la capitale britannique est désormais réalisable. La Royal Shakespeare Company Shuttle, une navette reliant Londres à Stratford, permet d'assister aux représentations de la prestigieuse troupe. L'autocar prend ses passagers en quatre points de Londres – Russell Square, Park Lane, Victoria, South Kensington – et file vers Stratford, où il arrive à 16 h 30, trois heures avant le lever de rideau, ce qui permet de visiter la ville natale de Shakespeare. Un repas est servi pendant le trajet du retour, vers 1 heure du matin. Ce service fonctionne pour l'instant les jeudi, vendredi et samedi. Il est prévu de l'étendre à six jours de la semaine. Prix du billet aller/retour : 200 F. Réservations de la navette : Edwards and Edwards, 156 Shaftesbury Avenue, Londres, tél : 71-379-1564. Réservation des places (de 60 F à 190 F environ) et programme : Royal Shakespeare Company, tél. : 789-29-56-23. Toutes informations auprès de l'office de tourisme britannique, tél. : 42-89-11-11.

TÉLEX

TERRES D'ÉTÉ

Dans notre supplément annuel Terres d'été (Monde Voyages), diffusé avec le Monde de ce jour, une regrettable erreur de manipulation a privé Keichi Tahara du crédit de ses photos illustrant le reportage sur les villas du lac de Côme, photos attribuées par erreur à Vadim Gippenreiter/Ana. La photo de la page 54 représente la villa d'Este, celle de la page 55, la villa Erba.

Trois nouvelles brochures sur Paris et l'Ile-de-France : le Calendrier annuel des manifestations parisiennes (festivals, opéras, concerts, expos, théâtre, variétés, salons, sports) ; le Guide des résidences de tourisme (appartements ou studios) ; le Guide des salles de réunions. Diffusées par l'Office du tourisme (127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris), la Mairie de Paris et les aéroports de la capitale. Renseignements au 47-23-61-72.

Traveller Club, spécialiste des voyages d'affaires individuels, offre, pour le prix d'un billet d'avion en 1re ou en classe affaires, une ou deux nuits dans des hôtels de catégorie luxe et des prestations annexes (transferts privés à l'arrivée et au départ des aéroports). Une brochure présente l'ensemble de ces forfaits sur seize destinations (Etats-Unis, Canada, Extrême-Orient et Afrique notamment). Traveller Club, 43, rue de Dunkerque, 75010 Paris, tél. : 40-82-49-10.

Le Venise Simplon-Orient-Express fête le dixième anniversaire de la reprise de la liaison Londres-Paris-Venise par une offre spéciale valable jusqu'au 15 avril : 9 450 F par personne en chambre et compartiment doubles, pour un aller en avion le lundi, deux nuits dans un 4-étoiles de Venise et le retour à bord de ce train le mercredi.
Renseignements : Hoverspeed Voyages (demander Claire), 75, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 45-62-00-69.

Le tourisme vert s'expose au 8e Salon de la randonnée et des sports de la nature, du 2 au 6 avril, à Paris (Espace Champerret). Conseils régionaux et départementaux du tourisme, fédérations, associations, éditeurs, soit plus de deux cents exposants, certains animant des jeux, un Rallye VTT ou présentant des murs d'escalade. Entrée : 45 F. Renseignements : 46-42-36-36.

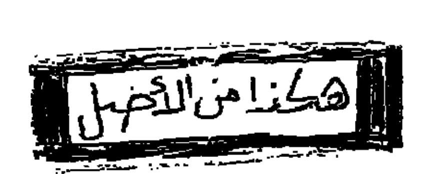
Mantegna, une exposition de la Royal Academy, à Londres. Clio (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 48-42-18-50) lui consacre deux séjours : les 4 et 5 avril (2 950 F) avec visite de la National Gallery et du Victoria and Albert Museum ; les 1er, 2 et 3 avril (3 455 F), l'exposition mais aussi le British Museum, la National Gallery et le Victoria and Albert Museum. Ces prix incluent les vols, le circuit en autocar privé, la demi-pension dans un hôtel 3 étoiles du centre de Londres et les visites.

Le Festival international du film d'action et d'aventure de Valenciennes, troisième édition, aura lieu du 1er au 5 avril. Rétrospective sur l'aventure maritime présentée par la Cinémathèque française, projection du film *les Travailleurs de la mer*, tourné en 1917 par André Antoine, d'après l'œuvre de Victor Hugo. Renseignements au 27-29-55-40.

Salon du week-end et des courts séjours en Ile-de-France, les 3, 4 et 5 avril à l'hippodrome d'Evry (Parc de Saint-Eutrope, dans l'Essonne). Une journée chez Joséphine et Napoléon, la route des peintres, l'Essonne vue du ciel : quelques idées parmi celles que présenteront cent cinquante exposants. Entrée : 20 F. Renseignements : Comité régional du tourisme (tél. : 45-67-89-41) et Comité départemental du tourisme (tél. : 64-97-35-13).

Paris-Reims en train à vapeur, samedi 4 avril. Départ de la gare de l'Est à 12 heures, trajet commenté de 300 kilomètres dans des voitures des années 60, arrêts-photo et visite de Reims et de sa cathédrale. Par personne, 240 F. Renseignements : International ferroviaire club (tél. : 43-84-78-17).

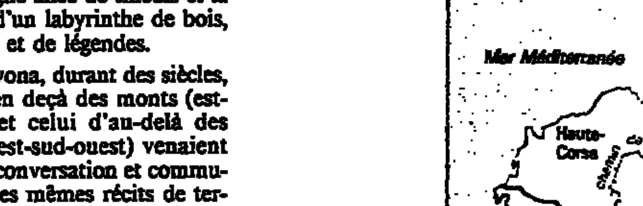
Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard



Vizzavona, la Corse au sommet

Qui tient Vizzavona tient la montagne corse, et l'esprit de la Corse. Ligne de partage des paysages, le col de Vizzavona a été successivement un défi pour la route, puis pour le chemin de fer, avant d'être une villégiature prisée pendant un grand demi-siècle. *Ascension et séjour.*





STÉPHANE GIRAUDI

DIEU des commencements et des passages, gardien des portes de la cité, Janus prête également ses deux visages aux cols, ces brèches où les frontières aiment à faire leur lit et les cartes leur pli, comme pour ajouter aux chiffres et aux lettres l'apparence du relief franchi. C'est lui qui paraît veiller sur cette ligne sensible où l'on émerge d'un climat, d'une province, d'un paysage, pour plonger dans un autre, où l'on reprend souffle avant de prendre son élan, où s'offre simultanément le chemin parcouru et celui qui reste à franchir en un panoramique tout aussi janusien, unissant passé et avenir.

Au beau milieu du profil le plus aigu de la Corse, entre le Monte d'Oro (2 389 m) et le Monte Renoso (2 352 m), le col de Vizzavona (1 163 m) est le lieu où viennent se fondre les deux faces de l'île. Ni Pascal Paoli, qui y installa durant son bref règne des postes de garde, ni le comte de Vaux, qui répliqua en 1770 par un fort, n'ont pu songer qu'ils répondaient à une banale exigence de sécurité intérieure. Qui contrôlait Vizzavona s'assurait de la montagne, et qui tenait celle-ci défendait une certaine idée de la Corse. Comme si le col s'offrait alors moins comme un point de passage que comme une véritable entrée, un accès direct au pays – à son esprit.

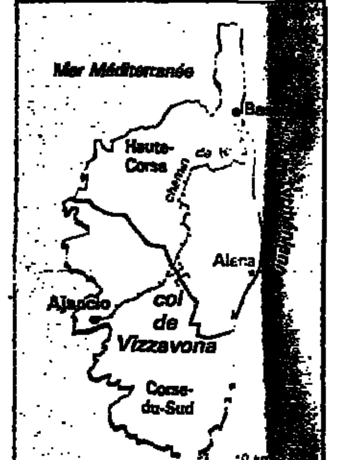
Y parvenir est remonter littéralement aux sources, toucher au seuil où les eaux se partagent. Les unes, vers le nord-est, sautant de Vecchio en Tavignano pour offrir leur tracé et leurs gorges à la route d'Aléria. Les autres, vers le sud-ouest, par la tout aussi tumultueuse Gravone, ne s'apaisant qu'à l'approche d'Ajaccio, pour ne pas faire mentir la douceur de la ville. Chacun pareillement pressé de se dépouiller de ses tourments en cascades, de s'éloigner au plus vite du rocher ingrat et glacé pour venir se réchauffer en plaine, au soleil levant de la Tyrrhénienne ou au couchant de la Méditerranée, qu'importe.

L'ascension de chaque face du diptyque est si contrastée que franchir leur jonction nécessite une brusque accommodation, presque une acclimatation, une adaptation à la lumière et à la température. Tantôt c'est sortir d'un couvert de hauts pins *laricci* et de hêtres rouges pour connaître l'éblouissement contre un flanc aride, avec, en contrebas, la mer soupçonnée. Tantôt c'est se glisser au pied d'arêtes ruiniformes pour plonger dans une nuit mise en perspective (jusqu'à l'élargissement de la route l'an passé) par une rectiligne allée de tilleuls et la promesse d'un labyrinthe de bois, de sentiers et de légendes.

A Vizzavona, durant des siècles, le pays d'en deçà des monts (est-nord-est) et celui d'au-delà des monts (ouest-sud-ouest) venaient se faire la conversation et communier dans les mêmes récits de terreur. Tant de nuées ne s'y accumulaient que pour habiller les sorcières : on croyait frôler le ciel alors qu'elles vous enveloppaient, vous envoûtaient, vous égaraient avant de vous remettre entre les mains autrement rudes des brigands, qui exigeaient des comptes. Pas une tentative de passer de l'autre côté qui ne risque de bifurquer vers l'autre monde, pas un marchand qui ne fut réputé faire son testament avant de prendre le chemin : à la veillée, le seul nom de Vizzavona glaçait le sang, aussi vrai, aussi longtemps, que l'hiver paraissait y loger.

Un printemps tangible allait se manifester sous la forme d'une voie (métrique) de chemin de fer. Au mépris des sentiers muletiers centenaires, celle-ci exigeait ses aises de nouveau riche en corniches et viaducs, tant qu'à faire signés Eiffel. Montée à l'assaut au départ d'Ajaccio et de Bastia, l'œuvre pacificatrice ne détrônera cependant *pas le col*, s'arrêtant prudemment plus de 200 mètres en contrebas et coupant court, au prix de huit ans d'efforts, par un tunnel de près de 4 kilomètres. Ainsi le passé restait accroché au col, et le col au passé. Et comme pour le punir de sa vacance après avoir tant fait trembler, notre siècle laissera lentement, cruellement, se dégrader son fort. Sa ruine au moins accréditerait les histoires les plus sombres.

Le 3 décembre 1894, afin que nul n'en ignore, celui qui allait gagner le surnom familier de Trinichellu (Tremblotin) avait lancé sa vapeur comme une bonne parole, proclamant sur 150 kilomètres la réunion des principales cités de l'île. Avec lui, par lui, la difficulté de communiquer cédait le pas au plaisir de le faire. On pouvait voyager comme on bavarde, sans trop y penser, sauf humeurs de machine. A la halte la plus haute, en gare de Vizzavona, les fûts que transportait le train s'emplissaient de la bonne eau fraîche des cimes qui trouverait preneur en gare d'Ajaccio, tandis que les passagers respiraient. Ils respiraient si bien, si intensément, qu'ils y prenaient goût et revenaient à Vizzavona rien que pour son bon air.



Là-haut, dans le vent vif du col, un citoyen danois, le premier, a senti poindre cette appétence nouvelle. Le siècle n'a pas dit son dernier mot, qu'il a racheté et prestement transformé en hôtel le bâtiment construit pour abriter les ingénieurs du fer à équidistance des extrémités du tunnel. Loin du populaire et des touffeurs estivales de bord de mer, les bourgeois bastiais et ajacciens soudain assoiffés de la même fraîcheur vont monter de plus en plus nombreux rechercher l'assurance d'être bien nés sur les hauteurs de Vizzavona. Le chauffeur de l'Hôtel Monte-d'Oro, casquette en main, les attend à l'arrivée du train pour les hisser jusqu'au col.

Les Anglais venus soigner dans les années 20 leurs bronches au soleil d'Ajaccio, peuplant de leurs cottages le cours Grandval (devenu quartier des *coutèches* dans les bouches locales), s'y rendent à leur tour. Puis ce sont les Corses d'Afrique du Nord qui viennent y passer les mois chauds. L'Hôtel du Monte-d'Oro a offert à l'île son tout premier tennis, mais l'arbitre des élégances aura été le Grand Hôtel de la Forêt. Bâti façon palace, en 1893, au-dessus de la gare, il domine une petite troupe d'hôtels de moindre importance. et, pour assurer de sa puissance. offre en exclusivité les dimanches et jours de bal à ses hôtes l'ennemie suprême, la neige du Monte d'Oro, domestiquée en sorbets (1). Vizzavona sera Zermatt ou rien.

Bientôt, les grandes familles n'envisagent plus leur villégiature ailleurs que dans leurs propres murs. « *Faire construire une villa à Vizzavona*, dit le poète Stephen Jourdain, qui a aménagé des chambres d'hôte dans l'une d'elles, *c'était comme se poser une couronne ducale sur la tête, comme s'installer à Deauville ou au Touquet pour un Parisien.* » Ne pas participer serait un manquement à l'étiquette. Le préfet de Corse s'y soumet comme les autres. L'été fait du hameau la capitale de l'île. Le pouvoir y repose à l'ombre.

L'engouement reste entier dans l'immédiate après-dernière guerre. Les vieilles familles sont désormais côtoyées le dimanche par le bon peuple ajaccien grimpé par le premier train pour pique-niquer au col. Mais, à la fin des années 50, le littoral se met à rafler toute la mise vacancière, et Vizzavona connaît une désaffection vertigineuse. Les hôtels ferment les uns après les autres. L'incertitude fait trembloter plus fort encore le chemin de fer. La route qui vient d'être réaménagée pour la visite officielle de de Gaulle en *1961 est une menace supplémentaire* : Ajaccio n'est plus qu'à une demi-heure, et Vizzavona désormais trop accessible pour faire rêver ou pour faire peur. Le col redevient un lieu de passage et non plus de séjour. La forêt pourrait retrouver son silence.

Un son nouveau cependant, et qui ne cessera d'enfler, se fait entendre à la fin des années 70 sur les sentiers : le martèlement de lourdes chaussures lacées de rouge. Au centre du GR 20 qui traverse le parc naturel régional et l'île de part en part, Vizzavona devient le point de départ, d'arrivée ou d'étape de tous les randonneurs. Avec eux, le col ne s'aborde plus transversalement, mais latéralement, selon un angle de communication minimale, de village (de préférence abandonné) en refuge, comme s'il s'agissait de poursuivre la ligne tracée au col en se fondant le plus longtemps possible dans la frontière entre les départements de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, manifestant ainsi par la marche un insolent autant qu'invisible refus d'appartenance.

Pour ces nouveaux venus, ou en partie grâce à eux, les reliefs de la splendeur vizzavonienne (hors le malheureux Grand Hôtel de la Forêt, qui paraît avoir été visité et vidé par une tornade) se sont reconvertis en gîtes. Le petit train s'est vu accorder plus qu'un sursis : une rénovation complète. Ses huit convois quotidiens ne débarquent-ils pas huit mille personnes l'été ? De quoi alimenter un sérieux risque processionnaire sur les tronçons les plus courus du sentier, et oblitérer le gargouillis d'une source ou le chant d'un oiseau.

Le chemin, la route, le fer, l'eau, il n'est pas jusqu'aux avions de tourisme qui n'empruntent maintenant le col pour relier Bastia à Ajaccio lorsque le temps le permet, à l'imitation des pigeons sans doute, attendus, eux, dès octobre par les gâchettes de Corse-du-Sud, au grand désappointement de leurs confrères de Haute-Corse. L'appétit croissant de communication de l'île est en passe d'être comblé par l'installation du câble en fibre optique, qui a sagement choisi de suivre le chemin de fer pour s'intégrer dans un système circulatoire de plus en plus complexe, dont Vizzavona ne saurait décidément être un quelconque lieu de passage puisqu'il en est le cœur.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) *Rapporté par Paul Silvani dans l'Archipel des Corses*. La Marge Edition.

► A 200 mètres au-dessus de la gare, La Casa Alta (tél. : 95-47-21-09) propose toute l'année de confortables chambres d'hôte, avec feu de bois et bibliothèque. Au col, le Grand Hôtel du Monte-d'Oro et de la Foce (tél. : 95-47-21-06) est ouvert du 1er mai au 30 septembre.



PHILIPPE LAFOND

« Gens simples difficiles à manier »

Suite de la page 25

Les quelques centaines de rebelles identifiés par les autorités militaires deviennent *« deux mille fusils »*, *« cinq mille êtres humains »* peut-être, surexcités par *« des femmes plus enragées qu'eux-mêmes, prêtes à faire le coup de feu à la place des morts et qui même devaient huer les hommes lorsque ceux-ci, à bout de force, parlèrent de se rendre »*. L'audacieux académicien-reporter a troqué son automobile pour une monture à cheval *« avec une escorte »* pour escalader les pentes du Bou Gafer. *« De toute évidence*, constate-t-il, *au vu de la raideur des parois, l'assiégé a tous les avantages. »* Et le haut commandement, qui pensait avoir raison de l'ennemi avec *« des troupes supplétives »*, a sans doute mésestimé celui-ci à coup sûr *« meilleur dans la surprise et le pillage que dans la lutte qui se prolonge »*.

Henry Bordeaux revient à la description du combat. C'est tout d'abord l'annonce de la disparition du général Giraud au cours d'une reconnaissance aérienne. Soulagement, un moteur de l'appareil a pris feu, mais le général et son pilote ont réussi à se poser au bord *« d'un gouffre »* et sont simplement contusionnés. Et puis c'est l'assaut avec *« l'homme rouge »*, dont l'écrivain vient de retracer, en quelque deux cents pages, les exploits marocains du Rif au Tafilalt, qui pousse en avant, au besoin à coups de canne, les hésitants ou les fuyards, refuse de passer une djellaba sur sa célèbre vareuse écarlate en criant : *« Vous voulez me passer la chemise du condamné ? »*, tandis que les femmes font rouler des pierres sur les assaillants. Et puis subitement, la haute silhouette rouge qui s'affaisse, se relève, se couche, cette fois après une seconde rafale, bégayant dans un souffle : *« Vous m'avez enlevé ma baraka, vous tous qui vouliez cacher ma veste rouge. »* C'en est fini. Il faisait glacial, une pluie ocre laissait des marques sur la peau. Des nuages bas traînaient sur le Bou Gafer.

Mal remis de sa chute aérienne, le général Giraud accueillit la nouvelle dans un fauteuil d'osier et s'enfonça dans son burnous pour pleurer. *« Comme Charlemagne apprenant Roncevaux, il pleurait sa chevalerie »*, note Henry Bordeaux. *« Un dieu du baroud »*, *« un croyant de la patrie »*, était mort.

Un tel homme ne pouvait avoir péri par la faute d'une troupe de va-nu-pieds. Et comme le siège – devant les pertes, le commandement militaire avait stoppé les attaques pour entamer un blocus – dura quarante-deux jours, quarante-deux jours de bombardements venus du ciel et de la terre, quarante-deux jours de privations, la résistance des assiégés fut promue au rang d'« épopée berbère », ses combattants parés de toutes les vertus. *« Ah ! Si parmi ces Berbères qui se conduisirent en héros se fût trouvé quelque poète, quelle chanson de geste n'eût-il pas composée avec ce long Roncevaux d'agonie ! »* continue Henry Bordeaux. Venu dépeindre un Roncevaux dans les sables, l'académicien le trouvait finalement dans le camp adverse. Et l'écrivain est sincèrement ému en parcourant les lieux où les chacals et les charognards, un an après le drame, déterrent encore les cadavres. Il y eut 1 000 morts du côté français, 1 200, peut-être, du côté des rebelles.

LAURE VASCONI

Les rapports militaires indiquèrent désormais que les Aït Atta – une confédération d'une dizaine de tribus – étaient *« des gens simples mais difficiles à manier »*. Après avoir noté leur *« dédain du travail de la terre »*, le capitaine Spillmann observe en 1935 : *« Ils aiment par-dessus tout les palabres et apportent dans les discussions une subtilité, une logique, une agilité de dialectique qui désarment leurs interlocuteurs, les étourdissent, les usent. Ils peuvent rester des journées entières, ergotant sur des points d'importance médiocre. Puis, quand tout est enfin réglé, ils se lèvent souriants, frais, dispos, et marchent allègrement dix, douze ou quinze heures pour rejoindre leur campement. Le chrétien, lui, se retire à ce moment sous sa tente, la tête vide et les nerfs à fleur de peau. »*

Et le djebel Sarhro retourna à sa solitude. Celle qu'avait goûtée Charles de Foucauld lors d'un périple en avril 1884 : *« Cette région tourmentée et difficile est d'ordinaire déserte. L'eau y abonde. Je traverse au fond de plusieurs ravins des ruisseaux de quatre ou cinq mètres de large dont les eaux claires et courantes ne tarissent jamais ; point de rivières. La verdure ne fait pas défaut. Non seulement, le plateau supérieur en est couvert, les côtes douces, le fond et les premières pentes des vallées sont en partie tapissés d'alfa, de melbina, de seboula et d'autres herbages ; il existe des jujubiers sauvages : au bord de l'eau apparaît le laurier rose : il n'est pas jusqu'aux endroits les plus rocheux où l'on ne trouve, poussant entre les fentes de la pierre, de petites herbes et des fleurs. »*

Evoquant le Maroc *« fermé aux chrétiens »*, Charles de Foucauld écrivait aussi : *« On craint le conquérant bien plus qu'on ne hait le chrétien. »*

Blotti dans des caches avec quelques familles sur le piton de Bou Gafer, les muscles noués par le froid et la peur, Youssef enfant avait participé à « l'épopée berbère ». Bou Gafer était pour lui une fierté secrète. C'est pour cela qu'Ahmed l'attendait régulièrement à Igli, sur la piste de N'Kob à Iminouarg. La nuit s'était emparée du vallon, un muletier se mit à gratter les cordes d'un instrument bricolé avec un vieux bidon d'huile. Un chant s'éleva. Les hommes brutalement se concentraient avec déjà la fixité des gens du désert.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

GUIDE

● Le djebel Sarhro (qui culmine à 2 715m), situé à l'est de Ouarzazate, entre les vallées du Dadès et du Dra, constitue le prolongement oriental de l'anti-Atlas marocain. Sa position présaharienne en fait un massif peu habité, à l'inverse de la montagne marocaine. Il se visite à pied (traversée pour randonneurs aguerris, bivouacs sous la tente) de novembre à avril. Il existe une liaison aérienne directe Paris-Ouarzazate.

Le gouvernement marocain, en liaison avec les services de la Coopération française et l'association La Grande Traversée des Alpes, a lancé un programme de développement du tourisme de montagne. La montagne marocaine est aussi vaste que les Alpes, et très habitée (2,5 millions d'habitants). Il s'agit de structurer un tourisme sportif de randonnée qui existe déjà, en particulier autour du mont Toubkal (4 165 m), point culminant du Haut-Atlas, et de l'élargir à d'autres massifs, comme, par exemple, celui du Sarhro, qui se trouve, de surcroît, placé entre les deux vallées renommées pour leurs casbahs anciennes.

Soixante-quatorze accompagnateurs sont sortis jusqu'ici du Centre de formation aux métiers de montagne de Tabannt, ouvert en 1987 dans la province d'Azilal ; 30 gîtes existent ou sont en cours d'aménagement. L'opération a pour but également de fixer les populations montagnardes par l'apport d'un revenu supplémentaire (portage, hébergement, vente de produits de la ferme, artisanat), venant en complément de l'économie traditionnelle. Les aménageurs estiment par exemple que le randonneur qui traverse le Haut-Atlas en utilisant à plein les services proposés et en consommant les produits du terroir est, pour le pays, cinq fois plus rentable économiquement que le touriste de base qui bronze consciencieusement à Agadir.

Renseignements

Office du tourisme marocain, 161, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Tél. : 42-60-63-50.

La Grande Traversée des Alpes (organisme financé par les collectivités locales et les spécialistes du tourisme), 14, rue de la République. BP 227, 38019 Grenoble Cedex. Tél. : 76-42-08-31.

Bibliographie

Les Aït Atta du Sahara et la Pacification du haut Dra par le capitaine Georges Spillmann. Publications de l'Institut des hautes études marocaines, Rabat (1936).

Henry Bournazel, par Henry Bordeaux, Plon éd. (1935).

Reconnaissance au Maroc, journal de route, par Charles de Foucauld, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales (1939).

Smara, carnets de route de Michel Vieuchange, préface de Paul Claudel. Plon éd. (1932) ●

HISTOIRE

Un arrêt à Laroche-Migennes

Ici, sur les bord de l'Yonne, dans l'axe du Paris-Nice, là où les trains s'arrêtaient et où les voyageurs ne descendaient pas, avait poussé une cité de cheminots qui pendant plus de cent ans vécut à l'heure du rail.

« L*AROCHE-MIGENNES ! Six minutes d'arrêt.* » Obligatoire : il fallait changer de locomotive. Dans les pullmans, les rupins roupillaient, mais les autres réclamaient leur chocolat ou leur café brûlant. Les garçons du buffet ne se pressaient guère pour rendre la monnaie : au départ, toujours à l'heure et toujours imprévu, le dernier client, brandissant le poing, rapetissait puis disparaissait avec son wagon. Les quais de la gare, dépôt de première catégorie à 150 kilomètres de Paris, étaient alors couverts de gobelets que des « piqueurs » récupéraient pour les resservir aux voyageurs des trains suivants. Dans leur course aux boissons chaudes, les roulantes ne cessaient de traverser les voies. Paires, impaires, impaires, paires. Les « places assises », les yeux bouffis, courbaturées, voulaient à tout prix reprendre des forces avant l'aurore.

C'était au temps de la vapeur et de la poésie des gares. On voyageait encore en retenant les noms. Migennes ! Migennes sur le parcours du Paris-Nice, une étape dans la nuit, un butoir fantôme, un lieu où le prestige s'inclinait : le Train Bleu, le Simplon-Orient Express, stoppaient dans cette gare comme en rase campagne. Derrière, peu de lumières, peu de maisons.

Avant l'électrification des voies, dans les années 50, avant que les trains ne se mettent à passer « *tout debout* », Migennes était presque entièrement peuplée de cheminots. La compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée employait huit cents mécaniciens et chauffeurs, plus de mille sédentaires. Près de trois cents locomotives étaient affectées au dépôt. Dans la cité du PLM – les roulants devaient habiter à moins de 3,5 kilomètres des installations ferroviaires – vivaient des centaines de familles sous des panaches noirs de « carbi », dans le sifflement des purgeurs, le souffle des pompes à air, le fracas des « grandes roues ». Des Gabin et des Carette à tous les étages. Des mécanos qui prenaient le service avant l'heure pour bichonner leur « drague », vérifier les bielles, le manomètre, le tube à niveau d'eau. Des chauffeurs, leurs compagnons, qui pelletaient des tonnes de charbon pour que le feu soit toujours « blanc » pendant la marche (quatre-vingt-dix paniers de 50 kilos de Migennes à Dijon).

Ils travaillaient ensemble des années sur la même locomotive. Ils ne l'auraient pas aimée plus qu'une femme, mais enfin ils l'aimaient beaucoup.

Ces grandes chaudières avaient leur côté rétif et mutin. Il fallait savoir répartir le feu sur la grille pour « faire la bonne vapeur », respecter l'horaire, réussir son profil de ligne. Ne pas trop brûler dans une rampe, trop freiner dans une pente. Ménager ces poumons rugissants, ce cœur incandescent. Ils étaient fiers de leur « loco », de leur Pacific 231 (par côté : un bissel à deux roues, trois roues motrices, une roue porteuse), leur Mountain 241, leur 242 AT avec le tender à l'avant. Mieux elle obéissait, plus ils touchaient de primes : à l'économie de charbon, d'huile, à l'horaire tenu, au gain de temps...

C'était l'enfer avec une carotte au bout du tunnel. C'était aussi un défi. Les machines portaient le nom de leur mécanicien sur une plaque de laiton, comme des animaux fidèles. Deux mille cinq cents chevaux, 120 kilomètres à l'heure, et une plate-forme plus trépidante qu'un cheval de rodéo. Ils poussaient le soin du réglage jusqu'à la manie. Ils touchaient du dos de la main les bielles qui chauffaient : un geste du métier, une caresse... Aussi n'aimaient-ils guère les infidèles, les indifférents et les types pas sérieux qui buvaient trop (11 litres de rouge entre Dijon et Migennes, record de descente dans le seuil de Bourgogne). Ils ne détestaient pas leurs chefs de dépôt, les ingénieurs, parce qu'ils connaissaient la traction, qu'ils avaient du cambouis sur leurs manchettes.

Depuis l'ouverture du tronçon Paris-Tonnerre en 1849, les installations des rotondes sur des terrains marécageux, la construction de la cité, les cheminots avaient eu beaucoup de petits, à leur tour cheminots. Il y en avait partout : des « corbeaux » (les mécanos en veste noire), des « cocketiers » (les dockers du charbon), des « fromages blancs » (les hommes du trafic), des « lapins » (les contrôleurs)... Ils se connaissaient tous. La compagnie, paternaliste et catholique, leur avait installé des magasins, une école, un ouvroir où circulaient des sœurs en cornette. De leur côté, ils avaient créé des syndicats. Le rail apprend la solidarité : on dépend des signaux, des aiguillages, du graphique des sédentaires...

Après la première guerre mondiale, la grande famille agitait le drapeau rouge, tandis qu'en face, l'abbé Magne, irrespectueusement surnommé « Babouinard » à cause de ses lèvres épaisses, puissant actionnaire du PLM, pistonnait ses ouailles du rail. Il édifiait aussi l'église du Christ-Roi dont le clocher, un index haut de 60 mètres – « la tour pointue » pour les Peppone – ne devait pas manquer d'être vu de la gare et de la cité. Le curé aimait son Migennes, il voulait en faire la « Lourdes des cheminots ». Mais eux, les anars, les laïcards, les communards que ne réveillait pas le passage des trains, l'empêchaient méchamment de sonner ses cloches pour ne pas troubler leur sommeil.

La vie roulait ainsi. Ils aimaient le chablis et les filles. Ils donnaient des coups de sifflet guillerets à leur femme en passant devant la cité, au point du jour. Ils avaient de bons salaires. En 1936, les congés payés. En 38, la SNCF. Ils faisaient parfois « *autant d'économies que de traitement* ». La « voie stratégique », la voie militaire qui avait transporté vers le front des « patachons » entiers de poilus et de chevaux, commençait à rouiller.

Depuis longtemps ses signaux étaient barrés par des croix de saint André. Le travail des chauffeurs devenait moins pénible : on avait placé des stockers sur les machines pour enfourner le charbon. Il faisait donc beau en juin 1940, la locomotive « chantait », le mécano avec son foulard, sa casquette, souriait dans le vent et son compagnon regardait la vitesse unir les champs d'un rouge coquelicot. Le monde déraillait.

Après l'armistice, les premiers réseaux de résistants s'organisèrent. Finies les parties de campagne sur les bord de l'Yonne, la bataille du rail commençait. Ils sabotèrent les locomotives des trains à destination de l'Allemagne. En une nuit, les FTP en mirent dix-huit hors d'état. Les FFI bousillèrent une grue de 50 tonnes, firent sauter plusieurs convois. Ensemble ils détruisirent les fours à régulation et le tour à roues du dépôt. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés, torturés, fusillés, déportés. D'obscurs manœuvres menaient seuls le combat avec des poignées de sable, des couteaux pour couper les boyaux de frein. Des mécanos sans gloire aidaient à passer la ligne de démarcation à des évadés, à des juifs cachés dans les réservoirs des tenders, dans l'eau jusqu'au cou...

En juin et juillet 1944, les alliés bombardèrent les installations ferroviaires. C'était meurtrier mais, pour l'avenir de la gare, moins définitif que la haute tension. Peu après la Libération, on commença à stocker du matériel pour l'électrification de la ligne. Les feux dans les chaudières devaient bientôt s'éteindre, le concessionnaire du buffet tomber en dépression, la compagnie gagner du temps sur l'arrêt de Migennes. Alors la cité se vida, on rasa les maisons bombardées. Les mécanos accompagnèrent tristement leurs « Lison » à la casse. Les mutés quittèrent un monde fraternel. Cent ans de vapeur, d'escarbilles, d'odeur d'huile et de charbon se dissipèrent dans un ciel nouveau. On n'arrêtait plus le progrès pour six minutes à Migennes.

La ville est restée cheminote.



La dame du rail, 1938.

Aujourd'hui le centre de tri emploie près de cinq cents agents de la SNCF. Ils gardent le feu du rail : vapeur, pression, efforts et Résistance. Des retraités, « le » Lucien, « le » Jacques, « le » Gaston tisonnent dans les braises de l'épopée : « *Quand j'ai quitté ma « loco », je lui ai offert un bouquet de fleurs.* » « *La rampe de Blaizy, était si difficile à passer qu'on y pouvait « fondre le plomb », s'y mettre en détresse, se couvrir de honte.* » « *Ah ! Blaizy-Bas qui est si haut! Qu'on y arrive toujours sans eau !* » Parfois, l'hiver, les vieux du PLM se retrouvent dans la salle d'attente de la gare pour échanger leurs souvenirs.

André Lafeuille et Raymond Montel, unis comme les doigts de la main, anciens FFI et FTP, minimisent leur passé comme si l'aventure était à peine croyable. A vingt ans, ils détirefonnaient les rails dans le dos des sentinelles allemandes. Maintenant, éternels complices, joyeux compères qui en imposent, ils parlent avec légèreté de leur audace et de leurs peurs. Le mot d'ordre était : « *La liberté et la vie !* » Objectif atteint... Raymond anime, le dimanche matin, à la radio locale de Migennes, Radio Triage, une émission sur l'accordéon. Il lit à l'antenne un de ses poèmes qui commencent toujours par « *petits nuages* ». Ces nuages que crachait autrefois le dépôt, quand on domptait les monstres ou qu'on leur résistait.

Les « jeunes nourrissons », les retraités qui n'ont connu ni les sueurs de la vapeur, ni les frissons de la clandestinité, n'en ont pas moins la nostalgie des temps héroïques. Il leur arrive de monter des réseaux dans leur cave. Là, ils s'en vont loin de leur femme, comme en « décade », et font démarrer leurs petits trains à l'heure : des TGV, des motrices électriques, du matériel moderne... Ils mettent rarement leurs « locos » en service. « *L'électricité c'est le progrès, mais la vapeur c'est délicat !* » Ils préfèrent les astiquer, leur graisser les biellettes et les ranger sur des commodes dans leur chambre à coucher.

De notre envoyé spécial

Christian Colombani

▶ A lire : *la Vapeur, souvenirs d'un mécano de locomotive (1932-1950)*, par Jacques Tonnaire, éd. J.-Cl. Lattès, 237 p. 85 F.

La Croix Saint-André, par Robert Bailly, éd. ANACR-Yonne, 331 p.

Bridge

nº 1478

GRAND CHELEM A LA BBC

Cette donne a été proposée par l'Anglais Jourdain à une émission de télévision de la BBC. La conduite du coup n'est pas difficile si on prend soin de bien réfléchir.

Nord : ♠ A 9 ♡ R V ◊ A R 7 3 ♣ R 7 6 5 4
Ouest : ♠ D 10 4 ♡ 3 2 ◊ D V 10 6 ♣ D 10 8 2
Est : ♠ R V 7 6 2 ♡ 7 6 ◊ 9 8 5 4 2 ♣ 9
Sud : ♠ 8 5 3 ♡ A D 10 9 8 5 4 ◊ – ♣ A V 3

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	2 ♣	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	7 ♡	passe...

Ouest entame la Dame de Carreau, *comment Jourdain propose-t-il de gagner* le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il y a évidemment mieux à faire que de défausser deux Piques (sur As Roi de Carreau) et d'essayer l'impasse à la Dame de Trèfle. En fait le contrat est imperdable si les Trèfles ne sont pas 5-0 en jouant de la façon suivante : le déclarant *défausse deux Trèfles* sur As et Roi de Carreau, tire l'As de Trèfle, monte au mort par le Valet de Cœur, coupe gros un Trèfle, retourne en Nord par le Roi de Cœur, *coupe gros une deuxième fois Trèfle,* bat atout et revient au mort par l'As de Pique pour défausser les deux Piques perdants sur le Roi de Trèfle et le 7 de Trèfle affranchi...

Cette donne était un bon exercice, mais il n'y avait pas de vedette très connue pour égayer l'émission.

L'OSCAR DE FILIP

Depuis plusieurs années, après chaque championnat d'Europe, un jury décerne un oscar au joueur qui a réussi le plus joli coup du tournoi. Voici la donne qui a permis au Tchécoslovaque Filip de remporter ce prix.

Nord : ♠ D 10 2 ♡ R 6 3 ◊ A R 7 ♣ A 10 5 4
Ouest : ♠ V 7 4 ♡ V 8 5 ◊ 6 5 4 ♣ D V 3 2
Est : ♠ 6 3 ♡ 10 9 2 ◊ D V 10 3 ♣ R 9 7 6
Sud : ♠ A R 9 8 5 ♡ A D 7 4 ◊ 9 8 2 ♣ 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Filip	Balicki	Velecki	Zmudz.
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♡	passe	4 SA	passe
6 ♠	passe	7 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau, *comment Filip en Sud a-t-il gagné* contre toute défense le GRAND CHELEM A PIQUE ?

Note sur les enchères

Le Tchèque Filip en Sud jouait le canapé, ce qui explique l'ouverture de «1 Cœur» au lieu de «1 Pique». Ensuite on comprend mal pourquoi Sud a répondu «6 Piques» sur «4 SA». En tout cas, si Nord a cru que Sud avait cinq Cœurs (à cause de l'enchère de «4 Cœurs»), il est normal qu'il ait pris le risque de déclarer «7 Piques».

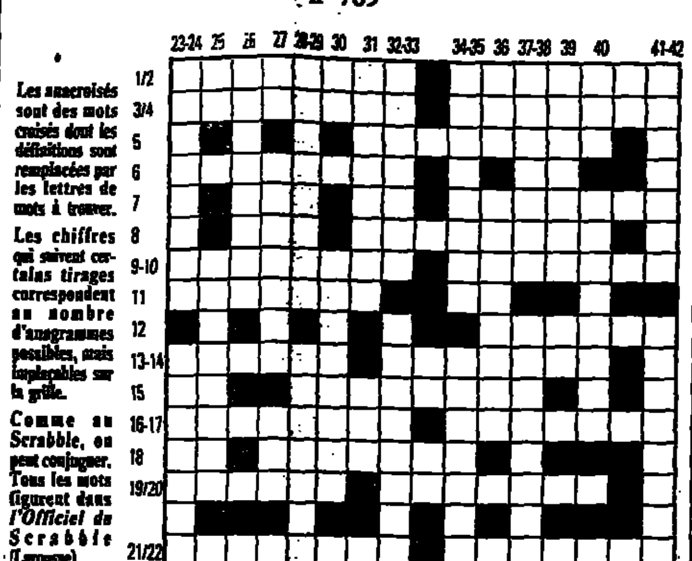
COURRIER DES LECTEURS

Un bon tiens (nº 1456).

«A mon avis, écrit A. Sainfield, on peut réaliser 7 SA sans squeeze en jouant *la Dame de Cœur* couverte par le Roi et prise par l'As sur lequel tombe le Valet sec. Le 10 de Cœur devenu maître procure la treizième levée. Je serais heureux d'avoir votre avis.»

Cette solution n'est évidemment valable qu'à *cartes ouvertes,* mais à la table où les mains d'Est-Ouest étaient cachées Ine Gielkens ne pouvait évidemment pas jouer de cette façon.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 709

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACHILNOP. – 2. AENOPRT (+ 1). – 3. AAEIILRS (+ 2). – 4. AAACEGP. – 5. AEEHMORT. – 6. AEGLNOST (+ 2). – 7. AAELMOR. – 8. AABEIKNS. – 9. AAEEINRR (+ 1). – 10. EEILSSS (+ 2). – 11. AAEILRR (+ 1). – 12. ACELRZ. – 13. EENORT (+ 1). – 14. AEEHIMT. – 15. AEEFFNNT. – 16. AEFFLORU. – 17. AEIKSST (+ 1). – 18. AAENTTU. – 19. EEIMRT (+ 5). – 20. EEIINNT. – 21. EEEQRSUZ (+ 1). – 22. EENOSVZ.

VERTICALEMENT

23. AAAILLPT. – 24. AERRSTV (+ 1). – 25. AAEFGRRR. – 26. EGILNORT (+ 1). – 27. AEEIINP. – 28. AABCEILR (+ 1). – 29. EEINOTT (+ 1). – 30. EEFIRRTU. – 31. AEIOORRT. – 32. EEKNSTU. – 33. ACEHINRR. – 34. ABEELOPR. – 35. AEEGMNS (+ 6). – 36. AAIKMNRT. – 37. CEENOOT. – 38. AEFIITTZ. – 39. AAEMRRS (+ 3). – 40. AELNOSST. – 41. AEGLSTW. – 42. EMOSSTVZ.

SOLUTION DU Nº 708

1. GERFAUT. – 2. DILAPIDE. – 3. ACHARNEE. – 4. TISANES (ISSANTE...). – 5. FUIRAIT. – 6. OMBILIC. – 7. EPINÇONS. – 8. SOLIVES. – 9. TERREUR. – 10. ENCREES (CERNEES CRENNES RECENSE). – 11. DETENDU. – 12. ATTRAPEE. – 13. POSSEDE (DEPOSES). – 14. ROSTRALE. – 15. INVENTIF. – 16. SIMILIS. – 17. TACITES (CATITES CITATES STATICE). – 18. ETETERA (RETATEE). – 19. ENSERRER. – 20. GAFFEUR. – 21. POPLITEE, de la partie postérieure du genou. – 22. HOUBLON. – 23. RHINITE. – 24. REINVENTE (INVERTIE). – 25. FARINE (FREINA INFERA). – 26. UNICORNE. – 27. FOUTOIR. – 28. NECTARS (TANRECS...). – 29. SURETES. – 30. RENTRER. – 31. EDREDONS. – 32. BOSSUA (ABSOUS BOUSAS). – 33. PAULIEN. – 34. EPERVIER. – 35. IVOIRE (VOIRIE). – 36. BALLER. – 37. DESCENDE. – 38. MALAISE. – 39. GLUTENS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 393

RONDE DE JOUR

Vous êtes très content d'être allé au Rijksmuseum d'Amsterdam pour y voir l'exposition Rembrandt. Vous savez désormais que la fameuse *Ronde de nuit* est en réalité la ronde diurne d'une compagnie d'arquebusiers, peinte avec des couleurs particulièrement sombres. Votre circuit en HOLLANDE vous a ensuite conduit à EDAM, ancien port actif du Zuiderzee ; à GOUDA, dont certains très beaux vitraux ont échappé à la fureur des iconoclastes du seizième siècle ; enfin à SCHIEDAM (prononcer « sridam » et non « skidam » comme le préconise l'ODS), ville jadis entourée d'une couronne de dix-huit moulins moulant le grain destiné aux distilleries de genièvre. Voici quelques autres mots néerlandais où il n'y a pas qu'à boire et à manger : HIE, *lourde masse servant à enfoncer les pavés* – VARLOPER avec une VARLOPE, *grand rabot* – ANSPECT, *levier utilisé dans l'artillerie* – RISBAN, *terre-plein armé de canons* – COUQUE, *pain d'épices* – CAQUER, *mettre (des harengs* PECS, *en saumure) dans une* CAQUE, *barrique.* Mais c'est dans la marine que l'apport néerlandais est le plus important : HOURQUE et BÉLANDRE, *bateaux plats* – SENAU, *ancien deux-mâts* – DROME, *ensemble des embarcations d'un navire* – PRAME, *barque* – RABAN, *morceau de cordages* – FAUBER(T), *balai de cordage* – LOCH, *appareil de mesure de la vitesse d'un navire* – RALINGUER une voile, *la renforcer de cordages* – FASEYER ou FASEILLER v.i., *battre au vent (voile)* – LOFER v.i., *gouverner plus près du vent.*

● Le logiciel de Scrabble MACDUPLICATE (pour Macintosh) donne désormais à chaque coup le top et les quatre sous-tops. De plus, il permet de sauvegarder les parties et de les imprimer avec tout traitement de texte. En vente chez Cabello, 52, quai Saint-Laurent, 45000 Orléans, tél. : 38-77-27-99, et chez les revendeurs Apple. Prix : 490 F (15 % de réduction aux licenciés FFSc).

Michel Charlemagne

Festival de Cannes, 23 février 1992. Troisième manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du scrabble* (Larousse).

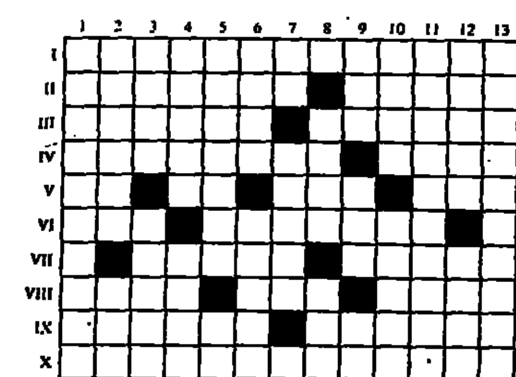
Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	IMLUUEA			
2	U+TLSJNI	EMULAI	H 3	18
3	L+MOTUIL	INJUSTE	3 B	30
4	DITZARS	MOUILLAT	7 B	62
5	DI+DIUEK	TZARS (a)	A 5	52
6	DIDIU+OB	LEK	6 H	34
7	DDI+TAAU	BIJOU	D 1	34
8	IT+AAEC	BADAUD (b)	1 D	30
9	PRCETAN	EMACIAIT	4 G	74
10	DIEEA ? P	PORTANCE (c)	C 6	76
11	EEERHX ?	DECAPI(T)E (d)	12 A	80
12	WFLOEHS	HEXAE(D)RE (e)	L 1	74
13	FLE+RMOI	SHOW	14 C	49
14	EFSAOVS	MORFILE (f)	K 8	75
15	S+RNGEEN	FOVEAS	15 H	51
16	NGEUOSY	GARENNES	10 B	65
17	NGU+TREV	YOLES	13 I	48
18	GUTR+HQBN	NIVE (g)	12 J	28
		TRIQUE	E 5	30
				910

(a) Faisant AMOUILLAT, fût près de vêler (b) ou DAUBAIT, 1 A (c) PARTANCE ou PANCARTE, L 3, 63 (d) EXERCE, 2 I, 71, sans scrabbler (e) enlève la barbe du métal (f) torrent des Pyrénées.

1. ex-aequo : Lachaud, Clemenceau et Coccoluto, 910. Résultats finals : 1. Rivalan, 2. Treiber, 3. Lachaud, 4. Clemenceau, 5. Pierre (Belg.), 6. Pallavicini, 7. Caro, 8. Roques, 9. Boccon, 10. Douillet.

Mots croisés

nº 708



HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas toujours suivis d'une Révolution. – II. Poires. Jeune et peut être beau quand il est moins jeune. – III. C'est pour favoriser les mouvements. Signe de malheur. – IV. Fera à la lettre. Parfois à fond, hélas ! – V. Dans l'auxiliaire. Article étranger. Dans le désert. Forme l'apprenti. – VI. Au jour. Imbattable dans sa spécialité. – VII. Fut autrefois puissant en Méditerranée. Respecté par qui connaît la musique. – VIII. Déesse. Royal. Touché en plein cœur dans le bon sens. – IX. On peut douter qu'il soit de chair. Papillon. – X. Reconstruites.

VERTICALEMENT

1. Pour les effets. – 2. Tourne sur elle-même. Figure sur une longue liste. – 3. Elle est un soutien. Se croquent la tête en bas. – 4. Ecorce. Mer. – 5. Condamnent les ouvertures. En rang. – 6. Organise. De quoi frissonner. – 7. Préposition. En groupe. – 8. Quand c'est trop, c'est loupé. Solide. – 9. Ne compte que pour soi. Ci... après ! Dévale la pente. – 10. Semblent inébranlables. Pris une primaire nourriture. – 11. Prévoit l'alternance. – 12. Son produit est fini. Poisson. – 13. Leur enfer c'est les autres.

SOLUTION DU Nº 707

Horizontalement

I. Fanfaronnades. – II. Usurier. Oméga. – III. Milice. Thaler. – IV. Il. Chloral. Er. – V. Sèche. Lange. – VI. Respectable. – VII. Epis. Rit. Muet. – VIII. Réa. Pensée. Mt. – IX. Innervé. Neume. – X. Enthousiastes.

Verticalement

1. Fumisterie. – 2. Asile. Penn. – 3. Nul. Criant. – 4. Friches. Eh ! – 5. Aiches. Pro. – 6. Réel. Prévu. – 7. Or. Oléines. – 8. Tracts. – 9. Nohant. ENA. – 10. Amalgamées. – 11. Del. Ebu. Ut. – 12. Egée. Lemme. – 13. Sarriettes.

François Dorlet

Echecs

nº 1481

TOURNOI INTERNATIONAL
Linares, 1992.
Blancs : A. Beliavsky.
Noirs : Gelfand.
Gambit D. Défense slave.
Gambit Winawer.

1. d4	d5	13. axb4	Dxa1 (j)
2. ç4	ç6	14. 0-0 ! (k)	éxd2
3. Cç3 (a)	é5 (b)	15. Dxd2 (l)	0-0
4. dxé5 (c)	d4	16. Fb2	Da6 (m)
5. Cé4	Da5+	17. Cg5 !	Fg4 (n)
6. Cd2 ! (d)	Ch6 (é)	18. é6 !	f6 (o)
7. Cg-f3	Cf5	19. é7 !	Té8
8. g3 (f)	Cé3 (g)	20. Fh3 !	Db6+ (p)
9. fxé3	dxé3	21. ç5	Dç7
10. a3 !	Ff5 (h)	22. Fé6+	Rh8
11. Fg2	Fç5 (i)	23. Txf6 !	Cd7 (q)
12. b4 !!	Fxb4	24. Txg6 ! abandon. (r)	

NOTES

a) On joue, le plus souvent, dans l'ordre 3. Cf3 et, après 3..., Cf6, 4. Cç3.

b) Au lieu d'entrer dans le système classique 3..., Cf6 ; 4. Cf3, dxç4 ; 5. é3 les Noirs choisissent, de manière spectaculaire et surprenante dans ce Tournoi de géants, le contre gambit Winawer, âgé de quatre-vingt-dix ans et considéré par les théoriciens comme une tentative prématurée et douteuse de s'emparer de l'initiative.

c) 4. çxd5, çxd5 ; 5. Cf3 donne aux Blancs l'avantage après 5..., é4 ; 6. Cé5, Cç6 (et non 6..., f6 ? ; 7. Da4+, Ré7 – si 7..., Cd7 ; 8. Cg4 !, Cé7 ; 9. Cé3 avec gain) ; 7. Da4, Fd7 ; 8. Cxd7, Dxd7 ; 9. Ff4, Cf6 ; 10. é3, Fé7 ; 11. Fb5. On peut aussi préférer la variante *4. çxd5, çxd5 ; 5. é4 !,* dxé4 ; 6. Fb5+, Fd7 ; 7. dxé5, Cç6 ; 8. Dd5 !, Fb4 ; 9. Cg-é2, a6 ; 10. Fç4, Dé7 ; 11. Ff4 avec un meilleur jeu pour les Blancs (Müller-Haas, par cor. 1922). La suite *4. dxé5* semble être la réfutation la plus simple et la plus nette du traitement du début de partie par les Noirs.

d) Bien supérieur à 6. Fd2, Dxé5 ; 7. Cg5, Cf6 ; 8. Cg1-f3, Dd6 (Kondratiev-Kirilov, Leningrad, 1957).

é) 6..., Dxé5 est clairement avantageux aux Blancs : 7. Cg-f3, Dd6 ; 8. g3, Cf6 ; 9. Fg2, Fé7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Cb3, ç5 ; 12. Ff4. De même, si 6..., Cb-d7 ; 7. é6 ! (et non 7. Cf3, Cxé5 ; 8. Cxd4, Cxç4 ; 9. Cb3, Da4 !), fxé6 ; 8. g3, é5 ; 9. Fg2, Cg-f6 ; 10. Ch3, Fé7 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. Ch-g5, Cç5 ; 13. a3, Dç7 ; 14. b4, Cé6 ; 15. Cg-é4, a5 ; 16. Tb1 et les Blancs ont un net avantage de position (Simaguin-Nei, championnat de l'URSS, 1960). D'où cette recommandation de Euwe qui, cependant, reste insuffisante.

f) Le fianchetto-R est le meilleur plan pour les Blancs qui envisagent tranquillement de roquer et de gagner le pion d4 par Cb3.

g) Violent mais bien moins fort qu'il ne paraît (outre la perte de temps Ch6-Cf5-Cé3). 8..., Cd7 n'est pas non plus ici satisfaisant à cause de 9. é6 !, fxé6 ; 10. Fg2 et si 10..., Cé3 ; 11. fxé3, dxé3 ; 12. 0-0, éxd2 ; 13. Fxd2 et la position des Noirs est critique.

h) Interdit Tb1/mais, en f5, le F sera exposé sur la colonne f après le roque des Blancs.

i) Empêche le roque mais donne aux Blancs l'occasion d'un beau sacrifice de qualité.

j) Forcé. 13..., Dxb4 perd une pièce après 14. 0-0. De même si 13..., éxd2+ ; 14. Fxd2.

k) Et non 14. Cb3 (ni 14. Cf1, Dç3+), Dç3+ ; 15. Rf1, Fç2.

l) Malgré la perte de la qualité, les Blancs ont obtenu une position écrasante. En raison de la menace 16. Dd6 les Noirs sont obligés de roquer immédiatement. En une dizaine de coups, l'avance de développement des Blancs deviendra décisive.

m) Et non 16..., Da2 ? (ni 16..., Da4 ?) ; 17. Ta1, Db3 ; 18. Cd4 et les Noirs peuvent abandonner.

n) Ou 17..., Fg4 ; 17. Dd3 ! ou 17..., Fé6 ; 18. Cxé6, fxé6 ; 19. Txf8+, Rxf8 ; 20. Dd6+, Rf7 (si 20..., Ré8 ; 21. Dxé6+, Rd8 ; 22. Dd6+, Ré8 ; 23. é6, Db6+ ; 24. ç5, Dd8 ; 25. Fxg7 !) ; 21. Fb3.

o) Si 18..., fxé6 ; 19. Txf8+, Rxf8 ; 20. Dd8 mat.

p) Si 20..., fxé5 ; 21. Fé6+, Rh8 ; 22. Tf8+.

q) Si 23..., gxf6 ? ; 24. Fxf6 mat et si 23..., Dxé7 ; 24. Txg6, hxg6 ; 25. Df4 menaçant 26. Dh4 mat.

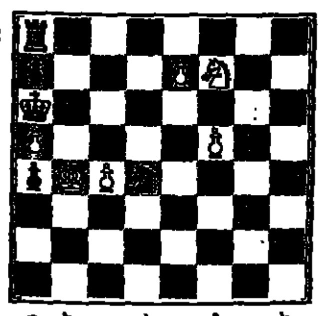
r) Si 24..., hxg6 ; 25. Dd4 ! menaçant 26. Dxg7 mat et 26. Dh4 mat. Si 24..., Txé7 ; 25. Th7 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1480
V. KALANDADZE (1967)

(Blancs : Rd1, Tb4, Cb8 et ç2. Noirs : Rf8, Ff8, Ch8 et g1.)

1. Tg4, Ch3 ; 2. Cd7+ (et non 2. Th4 ?, Cg5 ; 3. Txh8, Ch7 et 4..., Rg7), Rf7 ; 3. Cé5+, Rf8 ; 4. Th4 ! maintenant, Cg5 ; 5. Txh8 !, Ch7 ; 6. Cç-d4, Rg7 ; 7. Cf5+, Rxh8 ; 8. Cg6 mat.

ÉTUDE Nº 1481
M. LIBURKINE (1931)

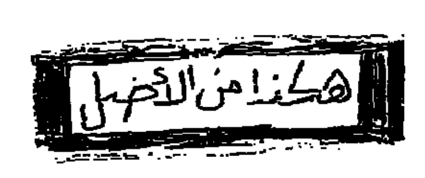


Blancs (6) : Rb4, Cf7, Pa5, ç4, é7, f5.

Noirs (5) : Ra6, Ta8, Cd4, Pa[illegible] et a4.

Les Blancs jouent et gagr

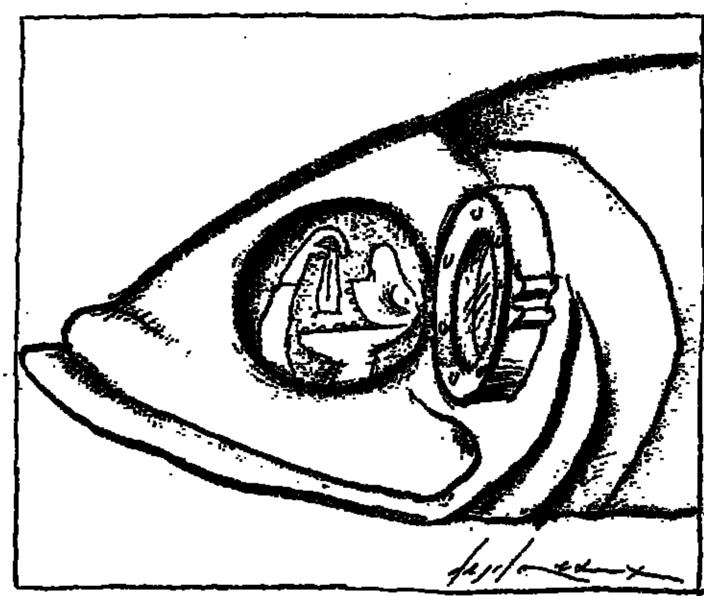
Claude Le



Scrabble



Le hareng



C'EST Balzac qui (dans *Splendeurs et misères des courtisanes*) fait dire à Mme du Val-Noble que le hareng est *« le plus intrigant des poissons »*, cocasserie qui amusait fort André Gide. Au demeurant, lorsque Mme du Val-Noble était invitée à dire pourquoi, elle n'hésitait point à répondre : *« Eh bien ! On n'a jamais pu le savoir. »*

Mais le naturaliste peut bien être intrigué par le fait que menton et mâchoire inférieure, relevés, dépassent vers le haut sa mâchoire supérieure ; que sa nageoire dorsale est placée en avant de ses deux nageoires pelviennes. Enfin il a l'œil grand, plus grand qu'à l'habitude chez ses congénères.

Le pêcheur peut s'étonner du manque de considération générale envers ce merveilleux aliment qu'*il* peut être. Ce qui amènera le sociologue à s'étonner : le hareng est-il bon marché parce que peu considéré ou mal aimé parce que bon marché ?

Le hareng donc ! Ce clupéidé, argenté et de dos bleuâtre, facilement écaillable, se pêche un peu dans l'Atlantique nord, dans la Manche et surtout dans la mer du Nord. Dans la Baltique, il est plus petit et dit « hareng côtier » mais tous sont de chair particulièrement parfumée, riche en matière grasse. Le hareng « plein » (c'est-à-dire avec ses œufs ou sa laitance) est de loin préférable au hareng « guais », vidé de sa substance.

Un proverbe hollandais assure : *« Haring in't land, dokter aan de kant »*, ce qui laisse entendre que lorsque le hareng est là le docteur n'a plus qu'à s'en aller loin. C'est, de reste, aux Pays-Bas, jour important que la mise sur le marché des premiers harengs de l'année. En mai, le retour des premiers pêcheurs est jour de fête et l'on voit encore, dans les rues, des marchands ambulants vendre des poissons, arête enlevée, que les passants acheteurs consomment sur place, tenus par la queue entre pouce et index, tête renversée pour les avaler.

Mais les harengs consommés frais, surtout en France, sont une minorité. Frits, pochés, grillés, à la vapeur, poêlés. Alexandre Dumas, qui nous dit que l'on a compté chez une femelle soixante-six mille six cent six œufs (???), ajoute que l'on compte sept femelles pour deux mâles (est-ce, peut-être, pour cela que, selon Gaston Esnault en son *Dictionnaire des Argots*, un hareng désigne, en langue verte, un petit souteneur ? Il est vrai que le hareng saur est populairement assimilé à un gendarme !), Dumas, donc, nous donne dans son *Grand Dictionnaire de cuisine*, les recettes du hareng sauce moutarde, du hareng au fenouil, en matelote enfin.

En vérité on retrouve surtout les harengs fumés (« bouffis » où « demi-doux »), les harengs saurs (salés puis légèrement fumés). Les « kippers » sont d'abord ouverts, aplatis puis légèrement salés et fumés des deux côtés sur des copeaux de bois. C'est le plat classique du breakfast britannique. J'ai eu l'occasion de parler des rollmops (anciennement « Bismark », ouverts, marinés puis roulés sur un cornichon. C'était le régal de Simenon. J'ai évoqué l'autre semaine J.-K. Huysmans chantant le hareng, dont la tête *« flamboie comme un casque d'or »*. Je voudrais aujourd'hui « chanter » cette entrée magnifique que sont les filets de harengs marinés, rarement très bons au restaurant mais que l'on peut aisément préparer chez soi.

Il faut acheter des filets « doux fumés ». Les recouvrir de lait et les tenir ainsi au frais vingt-quatre heures. Les égoutter, les éponger, en étaler la moitié au fond d'une terrine sur des oignons crus émincés. Encore un peu d'oignon, le reste des filets, quelques rouelles de carotte crue, des grains de coriande, une demi-feuille de laurier écrasée, une pincée de thym. Recouvrir d'huile (les puristes vous diront d'arachide mais je propose de l'huile d'olive), couvrir la terrine et laisser macérer plusieurs jours au fond du réfrigérateur.

On les sert, au restaurant, en général avec des pommes de terre à l'huile. A la maison, essayez plutôt des pommes en robe des champs, encore tièdes. Et du bon pain de campagne légèrement grillé. Une merveille !

La Reynière

ENTRE-METS

Vanille

LE vanillier conjoint le privilège d'être une orchidée, dont l'épi ciré s'orne de fleurs éclatantes, avec l'intérêt que lui portent le négoce et la gastronomie, et qu'il tire de ses fruits. La nature, en rapprochant successivement sur la tige de ces plantes épiphytes la noblesse éphémère de ses corolles et l'insistante suavité de ses gousses noires parfumées, paraît avoir mêlé la beauté et l'utilité, deux qualités que l'on aimait à lui reconnaître du temps de Bernardin de Saint-Pierre.

Cette plante étrange, *née comme* beaucoup d'autres orchidées du foyer vivant qu'est le sud du Mexique, a connu tous les avatars du voyage colonial et civilisateur, qui l'ont amenée aux rives de l'île Bourbon, maintenant île de la Réunion. Comme beaucoup de plantes précieuses des temps modernes, c'est du Jardin des plantes que la première souche rapportée des Amériques essaima à la surface du monde. En 1837, le vanillier, dans les serres de l'ancien Muséum, donnait plantes et fruits. Il fut alors établi que la germination ne pouvait se déclencher qu'en présence d'un champignon mycorhizique : c'est ce peloton mycélien, à la racine, qui donne sa splendeur à l'orchidée. La fécondation du vanillier est impossible sans un agent extérieur. Le pollen ne peut être répandu par le vent, car une solide languette sépare le grain de l'ovule. Au Mexique, c'est un insecte pollinisateur, une sorte d'abeille mélipone, qui se charge de ces « noces chymiques ». En 1841, à la Réunion, bien avant l'abolition de l'esclavage, un jeune Noir alors élève d'un botaniste, Edmond Albius, dont il subsiste un portrait, imagina de mettre à nu le stigmate de la fleur et de le placer au contact de l'anthère de la plante et de son pollen. *« En veuvage de son insecte favori, la vanille épouse l'homme en secondes noces ; ce qui ne signifie pas, comme l'écrivait un étudiant étourdi, qu'elle soit fécondée par le pollen humain »*, rapporte Jean-Marie Pelt (1). C'est cependant le sujet d'un roman baroque et renommé de Georges Limbour, *les Vanilliers* (2).

Avant 1492, les Aztèques connaissaient cette plante sous le nom de *Tlilxochtil*. Cortez, le conquérant du Mexique, partagea avec Montezuma du chocolat parfumé à la vanille dans des gobelets d'or. La vanille gagna la France et l'on y trouve dès 1658 l'emploi du terme « vaynilla », ou petite gousse. C'est Jussieu, en 1722, qui établit un mémoire sur cette « drogue » et qui retint, avant Linné, le terme générique de « Vanilla ». Hélas ! le beau vanillier du Roy creva de froid au Jardin des plantes durant l'hiver 1945, faute d'attribution de combustibles, ainsi que les plantes exotiques de M. de Buffon.

La vanille la plus estimée est *Vanilla planifolia* ou bien *Vanilla pompona*. A Paris, aujourd'hui, l'on trouve son dérivé exact, le Vanillon de la Guadeloupe, bouquet odorant et prix exorbitant. De Madagascar et de la Réunion provient la gousse somptueuse de la vanille Bourbon. Elle fournit, avec 1 600 tonnes, les trois quarts de la production mondiale. De Tahiti, vient l'hybride *Vanilla thaitensis*, délicatement givré de blanc, à l'arôme d'héliotropine. L'insipide haricot noir desséché de la grande distribution ne donne pas idée de ces merveilles que l'on se doit d'aller humer dans les bonnes épiceries. La vanilline, par ailleurs, était synthétisée dès 1858.

De ce produit, l'on peut se passer. Le prix coûteux de la vanille tient à la complexité de sa préparation ; la gousse verte ne devient parfumée qu'à la suite de longues manipulations, précises et artisanales. On arrête la maturation du fruit vert par ébouillantage ou chauffage à sec, puis on fait fermenter la récolte pendant quinze à soixante jours. Les enzymes libérées attaquent la substance végétale et délivrent l'alcool vanillique et l'héliotropine... Il faut ensuite longuement et amoureusement, comme pour le havane à Cuba, sécher au soleil ou dans des fours ces capsules allongées pour obtenir ces bouquets liés, odorants, luisant de cire comme un vieux cuir et partiellement givrés de neigeuse vanilline.

Les milliers de petits points noirs sont les graines. Entre les besoins de l'industrie nord-américaine et la consommation de luxe, il y a un abîme. L'un produit la glace Haagen-Dazs ; l'autre, outrepassant l'usage qui confine la vanille à la seule pâtisserie et aux œufs à la neige des tables de première communion, l'installe d'emblée dans la haute cuisine. Là, miracle peu répertorié par les œnologues et autres sommeliers, on obtient des accords inouïs de saveurs avec les vins, dont la vanille prolonge et révèle, parfois, l'harmonie gustative cachée. Essayez, comme le chef Pascal Viallet, à L'Aiguière (37 *bis*, rue de Montreuil, Paris 11e. Tél. : 43-72-42-32), de marier un savennières 1990 avec un « filet de saint-pierre et saint-jacques sauce vanille *ou bien une* banane en papillote avec gousse entière de vanille Bourbon », servie avec un Pacherenc d'or, château de Bouscassel. C'est la fanfare truffière renouvelée !

Les principaux usagers de la vanille sont les glaciers et les pâtissiers. L'incontournable Berthillon est la référence des premiers. La crème à la vanille, accompagnée d'une madeleine de chez Regain (135, rue Saint-Dominique, Paris 7e. Tél. : 47-53-09-85) vaut, à elle seule, une visite à cette belle maison parisienne, inspirée par l'ancien chef du Camélia, à Bougival. La vanille a aiguisé aussi l'imagination des plus créatifs. Robert Abraham, à Saint-Malo, présente *des pruneaux au chocolat sur une* crème vanille accompagnés d'une salade de clémentines.

C'est Horst Petermann (Petermann's Kunstuben-160, Seestrasse, à Kusnacht, près de Zurich. Tél. : (1) 910-07-15 qui, parmi les premiers, a tenté d'apprivoiser la vanille avec des langoustines. Audace justifiée. Mais le résultat obtenu par François Clerc (La Vieille Fontaine, 8, av. Grétry, 78 Maisons-Laffitte. Tél. : 39-62-01-78) est plus convaincant encore, car ce chef très inventif juxtapose à la saveur douce-épicée de la vanille la puissance tranquille – et poivrée – du gingembre. Un registre pour palais délicats.

« La vanille est l'âme de toutes les chatteries » (3). Elle est le parfum qui dit toutes ces héroïnes de Colette (4), telle la Camille jalousée par « la chatte », Saha. Tous les sens sont confondus dans le parfum de la vanille.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Plantes : amours et civilisations végétales*, Jean-Marie Pelt. Fayard, 1989 (nouvelle édition).

(2) *Les Vanilliers*, Georges Limbour. NRF. 1938.

(3) *Les Epices*, Henri Leclerc. Masson.

(4) *La Chatte*, Colette. Grasset.

Le rêve français des sultans d'Oman

Lorsque, en janvier dernier, l'affaire Habache éclata au beau milieu de sa visite d'Etat à Mascate, M. Mitterrand incita la presse française à s'intéresser aussi un peu aux relations franco-omanaises. Ces liens remontent à Louis XIV, et un musée mascatain en raconte désormais la petite et la grande histoire.

C'EST une haute et simple bâtisse arabe, toute crémeuse de chaux fraîche, avec sa porte en bois massif, ses moucharabiehs, sa terrasse panoramique. De là-haut, on embrasse tout le Vieux-Mascate, jadis port de guerre et de course, installé dans une échancrure de la chaîne côtière s'ouvrant prudemment sur la mer. Comparable au paysage acéré que Vinci a placé derrière *la Joconde*, la montagne d'Oman, toute d'ophiolite bistre, est hérissée d'arêtes coupantes ; les Portugais, il y a cinq cents ans, parvinrent à y incruster quelques tours surveillant le détroit d'Ormuz, déjà l'un des points chauds de la planète. L'armée du sultan Qabous y veille aujourd'hui sous le drapeau national frappé de rien de moins que deux sabres réunis par un poignard.

Ce cadre ultramartial est contredit par les maisons laiteuses, le palais sultanien rose et or, les dômes bleu lapis ou vert salle de bains des petites mosquées ibadites (le rite islamique local), le rouge des flamboyants, le blanc des vêtements de la population arabe ou hindoue vaquant peinardement à ses occupations.

Depuis que, en janvier, Qabous Ier et François Mitterrand l'ont inaugurée ensemble, la grande bâtisse à belle vue constitue le Musée franco-omanais, chargé de raconter trois cents ans de relations, quasiment sans anicroches mais non sans rebondissements, entre la France et Oman. Les habitants du quartier ont conservé à la vieille demeure, élevée vers 1850 pour une parente du sultan, le nom qu'elle porte depuis 1896 : *Beït-Fransa*, la « Maison de France ».

A cette date, elle fut en effet donnée à l'Etat français par le souverain régnant, Fayçal, et elle servit de siège à notre consulat de Mascate jusqu'en 1920. Y passant en avril 1900, Pierre Loti, en a vanté *« les fenêtres grandes ouvertes à la bonne brise des sables ardente et desséchante », (...) les couches neigeuses de la chaux. (...) les arcades aux festons géométriques d'une simplicité exquise ».*

Tout le monde ne dut pas s'y plaire également, dans cet hôtel particulier à l'omanaise, tels ces consuls dont les rapports diplomatiques nous apprennent qu'ils furent, l'un *« atteint de folie lors de son séjour à Mascate »*, l'autre, *« assassiné par un coup de chaleur »*, le troisième *« décédé par suite de furonculose »*. En ce temps-là, on ne disposait ni d'antibiotiques ni de climatiseurs... Parmi les treize représentants français qui se succédèrent dans ces murs en une vingtaine d'années, l'un, Jean Béguin-Billecocq, y parut particulièrement heureux entre ses perruches apprivoisées et sa jeune femme qui parcourait les plages vides en robe blanche collet monté *(voir le Guide)*.

Sous la Ve République, lorsque Paris et Mascate décidèrent d'échanger des ambassadeurs au plein sens du terme, le mini-palais fut réaménagé. Mais quand la première ambassadrice de France y débarqua, on raconte qu'elle jeta les hauts cris, refusant de s'installer dans ce *« sérail »*, ce *« harem »*, cette *« casbah »*...

Par parenthèse, lorsqu'on visite aujourd'hui, sur une insipide plage lointaine, la nouvelle ambassade de France – chancellerie et résidence, – tout en plans obliques, colonnes penchées, pas perdus démesurés et béton gris, sans compter un bureau ambassadorial minuscule (« le Monde sans visa » du 2 mars 1991), on ne peut pas ne pas songer aux lignes douces, aux proportions nobles, aux ombres reposantes des patios, aux murs blancs du bâtiment délaissé...



BEGUIN-BILLECOCQ

1905 : sur les sables d'Oman, le consul de France, son épouse, avec ombrelle, escortent un capitaine de vaisseau français en visite chez le sultan de Mascate.

Mais passons ! Le sultan Qabous, galant homme, paya, dit-on, la facture des travaux inutiles et reprit l'édifice ; il le fit transformer avec un apport technique et financier de l'Hexagone (notamment d'entreprises comme la Société française d'exportation de systèmes d'armement) pour aboutir au Musée franco-omanais. (Coût : 3 à 4 millions de francs dont les deux tiers au compte d'Oman.)

Parmi les documents ou copies de documents exposés, provenant souvent des archives du Quai d'Orsay, des cartes des XVIe et XVIIe siècles, montrant le dynamisme maritime d'Oman, installé dans la connaissance française dès la Renaissance. C'est sur mer que Français et Omanais nouèrent connaissance, à force de se croiser dans cet océan Indien où les fleurs de lys s'acclimataient facilement tandis que les marins de Mascate donnaient à leur prince un collier de comptoirs – esclaves et épices – s'étirant de l'africaine Zanzibar à Gouadar, sur le littoral du Pakistan actuel.

Agacé par l'activisme océanique de cet émirat peu peuplé (en 1992, Oman ne compte encore sur ses 220 000 kilomètres carrés qu'un million et demi d'habitants, dont deux cent cinquante mille étrangers), le chah de Perse, qui n'avait guère le pied marin, proposa à Louis XIV d'envoyer *« quatre vaisseaux, deux bombardes et quatre brûlots »* de la Royale pour prendre à discrétion Mascate *« insupportable nid de corsaires »*. Ispahan paierait la dépense. Un peu comme le Koweït et l'Arabie ont dédommagé les puissances venues mettre fin en 1991 à l'expansionnisme irakien. Le Roi-Soleil, qui avait dépêché des troupes, à ses frais, jusqu'au Siam, laissa en revanche le chah sur ses roses : Versailles ne pratiquait pas le mercenariat !

L'amitié franco-omanaise en naquit. Les Français établirent à Mascate un « facteur » chargé de répartir le courrier entre les navires français des Indes et des Mascareignes. Oman, qui allait inaugurer une nouvelle dynastie, les Bou-Saïd, toujours en place (elle devrait fêter son deux cent cinquantième anniversaire en 1994), aurait souhaité sur son sol une présence française plus politique pour refréner un peu les appétits anglais.

Les correspondances archivées révèlent une diplomatie tout en patientes nuances. Une seule fois, un lourdaud peu chevaleresque, l'amiral d'Estaing (celui dont les Giscard devaient, deux siècles plus tard, obtenir du Conseil d'Etat le droit de *« relever le nom »* éteint), vint brouiller les cartes en s'emparant d'un bâtiment anglais dans la darse même de Mascate, après l'avoir trompé en arborant les couleurs d'Albion.

Cela ne se faisait pas. Louis XVI répara le mal en expédiant une mission scientifique en Oman, laissant le Comité de salut public nommer au poste de consul l'astronome Beauchamp.

Un drôle, un sybarite, un empoté, on ne sait trop. Toujours est-il que Bonaparte devait le retrouver en Egypte plus d'un lustre après, arrêté en chemin... Le futur empereur chargea un agent secret plus fiable d'aller offrir une alliance au sultan Sultan (1) alors sur le trône d'Oman. Londres fut plus leste, qui intercepta le message et signa dare-dare avec Mascate un traité sur lequel, depuis lors, sont fondées d'étroites relations entre les deux royautés.

A un émissaire français arabisant, en 1803, le souverain omanais chuchota : *« Oh ! les Anglais nous ne les aimons pas autant que les Français, mais nous les craignons davantage parce que nous voyons souvent leurs vaisseaux, et jamais les vôtres. »* Piqué, Paris fit un effort et, en 1807, *« Paix perpétuelle et enfin liberté de commerce »* unissaient l'Empire français et Oman. Les Britanniques prirent alors leur inimitable air d'indifférence, jouant les amis utiles en aidant les forces sultaniennes à contenir la poussée terrestre de la dynastie séoudite. Lassés de voir leur « rêve français », ou plutôt leur rêve de double influence franco-anglaise se neutralisant en quelque sorte d'elle-même, reculer toujours, tel un mirage, les monarques omanais décidèrent de s'accommoder de la présence *british*.

Celle-ci fut infiniment adroite : jamais de débarquement, conquête ou même protectorat. Pas d'humiliation ; de l'humilité. A aucun moment le sultan ni ses sujets ne perdirent la face. La plus ancienne nation, avec le Yémen, de la péninsule Arabique ne fut donc pas colonisée *stricto sensu*. Au cas contraire, il y aurait eu sans doute du grabuge : les Omanais ont toujours eu la souveraineté à fleur de peau. N'étant jamais arrivés, les Britanniques n'ont donc pas eu à partir... Ils ont eu la perspicacité, encore une fois, de ne pas contrarier la volonté du jeune Qabous – parvenu au pouvoir en 1970 à trente ans, après la mise à l'écart de son père, Saïd III, – volonté de réintroduire la France *moderato cantabile* dans le concert local. Le Royaume-Uni est resté partenaire essentiel et n'a pu le rester sans histoires que parce que d'autres partenaires de taille, comme Paris ont été associés à la nouvelle prospérité omanaise – non plus maritime, mais terrienne, puisque pétrolière.

Le président Mitterrand a donc été en janvier 1992 le premier chef d'Etat français à visiter officiellement le Sultanat, après le voyage de Qabous en France en 1989, rencontres couronnant une vingtaine d'années de contacts commerciaux et techniques (les Français ont été en 1991 le sixième fournisseur d'Oman). Et même culturels. Grâce aux Omanais négociants de l'ex-Afrique belge, revenus progressivement au pays, la langue française s'est donné une petite aise sur cette terre d'arabo-anglophonie. Quinze Omanais ont participé chez eux au dernier concours pour la « dictée Pivot » et l'un d'entre eux, Nasser Ben Hamyar El Yaarouby, jeune cadre bancaire mascatain né au Burundi, ancien élève des écoles belges du Zaïre, figure parmi les « superfinalistes » du championnat d'orthographe qui s'envoleront début avril pour New-York, où aura lieu, aux Nations unies, la dictée terminale. A chacun son « rêve français »...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) En arabe « Sultan » peut être à la fois une fonction et un prénom, comme en français le prénom féminin Reine.

Guide

● Outre les brèves pages de Loti, « En passant par Mascate », qu'on peut lire dans ses *Voyages 1872-1913* (« Bouquins », Laffont), le tome II des *Œuvres* de Gobineau dans « La Pléiade » contient le récit détaillé du passage en Oman du diplomate-écrivain, sous Napoléon III. Les Editions Karthala de Paris et Crédu de Nairobi ont copublié, en 1991, avec une introduction de Colette Le Cour Grandmaison, un texte d'Emily Ruete, *Mémoires d'une princesse arabe*. Cette description édulcorée de la vie omanaise à Zanzibar vers 1850 est due à une princesse sultanienne qui s'enfuit avec un marchand allemand.

Il n'existe aucun guide satisfaisant sur Oman en français. Celui publié par Alain Chénevière en 1990, aux éditions Peuples du monde, est aussi lacunaire que les précédents. Les autorités omanaises diffusent régulièrement des ouvrages généraux en français sur le sultanat actuel. L'ouvrage de référence sur Oman demeure le livre-album de Donald Hawley, ancien ambassadeur du Royaume-Uni à Mascate, *Oman et sa renaissance* (traduction en français, 1978, Stacey International, 128 Kensington Church Street, Londres, W 8 4 BH).

La palme du pittoresque et du charme revient sans doute à *Un consul de France à Mascate en 1905*, livre-album publié tout récemment en version bilingue français-anglais par Xavier Béguin-Billecocq (140 pages, une centaine de superbes clichés sépia, avec une préface de Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, 250 F franco, chez l'auteur, 5, rue de l'Assomption, 75016 Paris). Grâce à des photos de famille, reconstitution de la vie d'un jeune couple de diplomates français en Oman au début du siècle.

Le Musée franco-omanais de Mascate est, en principe, ouvert aux mêmes heures que l'administration d'Oman. Il est prudent de se renseigner à l'avance au ministère du patrimoine et de la culture (BP 668, Mascate, Oman, tél. : (19) 968 736 613 ou 602 225). Le musée distribue une plaquette arabo-franco-anglaise sur ses collections. ●